

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

RAPPORT ANNUEL 2002 DOCUMENT DE REFERENCE



Le présent document a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 11 avril 2003, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Natexis Banques Populaires, 45 rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

CHIFFRES CLÉS

au 31 décembre 2002

55 IMPLANTATIONS DONT 40 À L'ÉTRANGER
200 000 ACTIONNAIRES ENVIRON
11 880 COLLABORATEURS

NOTATIONS LONG TERME

Aa3 MOODY'S
A+ STANDARD & POOR'S
AA- FITCH (PERSPECTIVE NÉGATIVE)

Au 31 décembre	2000	2001	2002
en milliards	€	€	€
Total du bilan	113,1	110,4	133,4
Fonds propres réglementaires*	5,5	5,6	5,8
Ratio international de solvabilité	10,2 %	9,8 %	10,2 %
Tier One	7,2 %	7,2 %	7,2 %

* sur base Cooke élargie

En millions d'euros	2000	2001	2002
Produit net bancaire	1 826	1 840	1 793
Résultat brut d'exploitation	779	613	347
Résultat net part du groupe	250	291	108

Contribution des métiers au produit net bancaire

En millions d'euros	2000	2001	2002
Financement	730	874	881
Investissement	445	376	194
Service	580	555	569
Coface (sur 6 mois)	-	-	191
PNB des métiers	1 755	1 805	1 835
Autres	70	35	- 33
Total	1 825	1 840	1 802

Encours moyens de crédits	2000	2001	2002
En milliards d'euros	63,7	67,9	69,9

Actifs gérés au 31 décembre	2000	2001	2002
En milliards d'euros	68,3	69,9	72,5

Profil	5
Messages du Président et du Directeur général	6
Conseil d'administration	8
Comité de direction générale	9
Action Natexis Banques Populaires	10
DES FONDAMENTAUX SOLIDES POUR PREPARER L'AVENIR	12
Fondamentaux	13
Implantations internationales	18
Organigramme financier simplifié	20
FINANCEMENT	22
Activités bancaires	24
Financements spécialisés	28
INVESTISSEMENT	32
Activités de marchés	34
Capital investissement	38
SERVICE	42
Services bancaires, financiers et technologiques	44
Gestion pour compte de tiers	48
LE DEVELOPPEMENT DURABLE	52
RAPPORT FINANCIER	56
Gouvernement d'entreprise	57
Rapport de gestion	70
Éléments financiers	97
Éléments juridiques	188
Informations complémentaires	200
Table de correspondance	214
Contacts	215

Le rapport annuel Natexis Banques Populaires composé de deux parties, reprend pour la partie activité les nouvelles dénominations des filiales telles qu'elles ont été approuvées ou seront proposés à leurs assemblées générales extraordinaires respectives et, pour la partie financière, les dénominations utilisées en 2002.

PROFIL

Dans le monde bancaire, Natexis Banques Populaires occupe une place originale. La diversité et la complémentarité de ses expertises lui permettent d'enrichir ses métiers de banque traditionnelle par des activités technologiques à valeur ajoutée. Au service des Banques Populaires, Natexis Banques Populaires construit avec ses clients - entreprises grandes et moyennes, investisseurs institutionnels et établissements bancaires et financiers - une relation de partenariat dans la durée.

Il vient d'élargir la gamme de ses prestations aux entreprises au travers de sa prise de contrôle de Coface. Cette initiative favorise le déploiement de ses implantations à l'international.

Sur chacun de ses métiers, Natexis Banques Populaires occupe une position de premier plan. Acteur majeur des activités de financement, il est notamment présent auprès de la quasi-totalité des plus grandes entreprises françaises. Il est un des principaux intervenants en matière de capital-investissement, d'ingénierie financière et dans l'intermédiation sur les marchés de capitaux. Natexis Banques Populaires est au premier rang des prestataires de services à fort contenu technologique à destination des banques et institutions financières. Bancassureur, gestionnaire d'actifs reconnu, il est le leader en France en épargne salariale.

**BANQUE DE FINANCEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICE,
NATEXIS BANQUES POPULAIRES EST LE VÉHICULE COTÉ EN
BOURSE DU GROUPE BANQUE POPULAIRE.**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Dans une conjoncture singulièrement difficile, Natexis Banques Populaires a poursuivi sa stratégie de croissance maîtrisée et de consolidation de ses acquis. Banque de financement, d'investissement et de service du Groupe Banque Populaire, son ambition est d'être un acteur de référence auprès de ses clients.

Les résultats 2002 sont contrastés avec une bonne résistance dans les métiers financement et service. La baisse globale du produit net bancaire est imputable aux difficultés rencontrées sur le métier investissement.

Des opérations de croissance importantes ont été réalisées avec les acquisitions de Coface et de la société américaine de courtage Arnhold & S. Bleichroeder Holdings. Ces initiatives témoignent de la vigueur de notre modèle de développement. Ce changement de périmètre devrait commencer à porter ses fruits en 2003, au travers du développement de synergies et d'un élargissement de notre offre de services.

Avec 72,85 % du capital, la Banque Fédérale des Banques Populaires est l'actionnaire majeur de Natexis Banques Populaires. Cet adossement à un groupe puissant donne un cadre stable et une solidité financière qui permettent à Natexis Banques Populaires de mettre en œuvre de façon sereine sa stratégie de développement long terme.

Dans un environnement toujours incertain, je reste plus que jamais confiant dans les compétences et dans l'engagement de nos collaborateurs. Seule une politique de performance dans la durée est en effet capable d'accroître nos résultats et de confirmer notre solidité financière.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2002, les métiers de Natexis Banques Populaires ont été affectés, à des degrés divers, par l'instabilité des marchés et la médiocrité de la conjoncture.

Les principales satisfactions ont été enregistrées dans le métier Financement, avec de bons résultats dans les différentes lignes d'activité, exception faite de l'affacturage qui a marqué le pas.

Les filières du métier Investissement ont, en revanche, beaucoup souffert. Les Activités de marchés ont, malgré quelques pôles de résistance, réalisé des performances médiocres, aggravées par les difficultés spécifiques rencontrées sur les produits dérivés actions. Quant au Capital investissement, il a dû comme il est normal en basse conjoncture, constituer des provisions significatives.

Dans le métier Service, la filière Services bancaires, financiers et technologiques a été pénalisée par la forte réduction du nombre d'ordres exécutés ; en revanche, les volumes traités en monétique se sont fortement accrus. De même, dans le domaine de la Gestion pour compte de tiers, des évolutions satisfaisantes ont été obtenues pour ce qui concerne la collecte d'assurance-vie ou d'OPCVM monétaires.

Mobilisés pour faire face aux turbulences, nous nous sommes également attachés à engager des mesures d'adaptation qui devraient nous permettre de profiter pleinement d'une reprise économique. Nous avons ainsi renforcé nos structures, harmonisé nos modes de fonctionnement et engagé une vigoureuse politique de maîtrise des coûts. Forts de ce travail de fond, nous avons confiance dans notre capacité à retrouver, dans nos différents métiers, une dynamique de développement et à exploiter, dès 2003, les potentialités apportées par les acquisitions de Coface et de Arnhold and S. Bleichroeder.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration, **Philippe Dupont**

Directeur général, **François Ladam**

ADMINISTRATEURS

Philippe Dupont, Président du conseil d'administration de Natexis Banques Populaires

Banque Fédérale des Banques Populaires, représentée par Christian Hébrard, Président d'honneur de CASDEN Banque Populaire

Jean-Paul Bechat, Président-Directeur général de la Snecma

René Clavaud, Président de la Banque Populaire du Centre

Jean-François Comas, Directeur général de la Banque Populaire Côte d'Azur

Claude Cordel, Président de la Banque Populaire du Midi

Daniel Duquesne, Directeur général de la Banque Populaire Loire & Lyonnais

Steve Gentili, Président de BRED Banque Populaire

Alain Jacquier, Président de la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté

Jean de La Chauvinière

Richard Nalpas, Directeur général de la Banque Populaire Toulouse-Pyrénées

Francis Thibaud, Directeur général de la Banque Populaire du Sud-Ouest

Jean-Louis Turret, Président de la Banque Populaire Provençale & Corse

Robert Zolade, Président de H.B.M. (Holding Bercy Management)

Jean-Pierre Chavillard, administrateur représentant l'actionnariat salarié

CENSEUR

Michel Goudard, Directeur général délégué de la Banque Fédérale des Banques Populaires

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Jean-René Burel

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Deloitte-Touche Tohmatsu

RSM Salustro Reydel

Barbier Frinault et Autres

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Bernard Boiton

François Chevreux

Aldo Cardoso

COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Philippe Dupont, Président

François Ladam, Directeur général

Jean Duhau de Berenx, Capital investissement

Jean-Yves Forel, Services bancaires, financiers et technologiques

Luc Jarny, Systèmes d'information et logistique

Erik Lescar, Activités bancaires

Jean-François Masson, Relations humaines

Jean-Pierre Morin, Gestion pour compte de tiers

Olivier Schatz, Activités de marchés

Jean-Pierre Siesse, Financements spécialisés

ACTION NATEXIS BANQUES POPULAIRES

BÉNÉFICE NET PAR ACTION (en euros)

CALCULÉ SUR LE NOMBRE MOYEN D' ACTIONS DE L'EXERCICE

2000 : 7,10 – 2001 : 6,70 : 2002 : 2,40

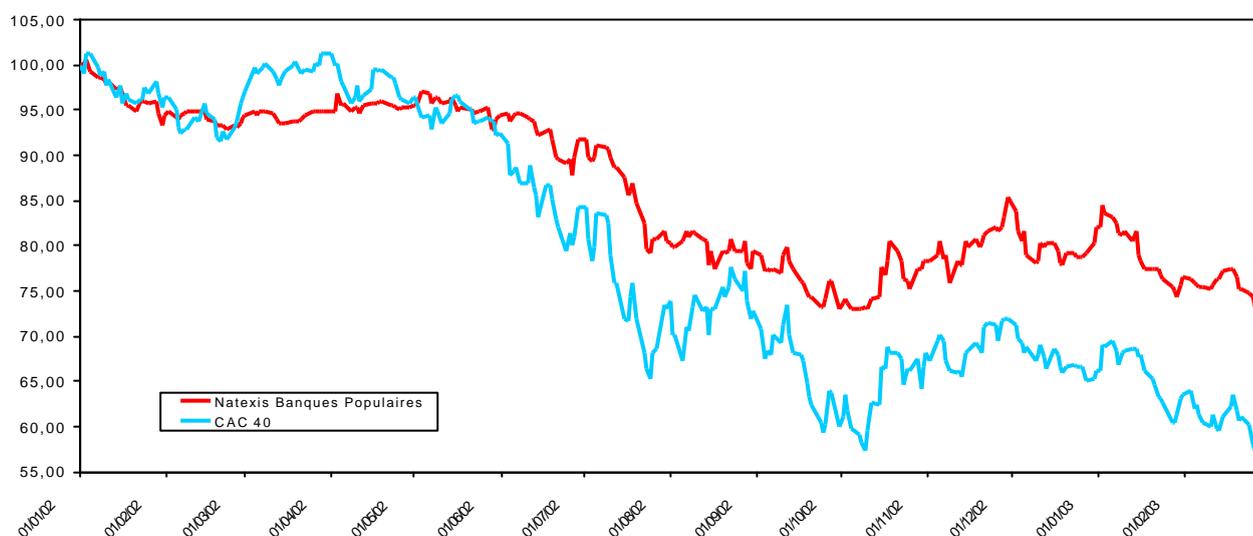
DIVIDENDE NET PAR ACTION HORS AVOIR FISCAL (en euros)

2000 : 2,20 – 2001 : 2,50 – 2002 : 1,50*

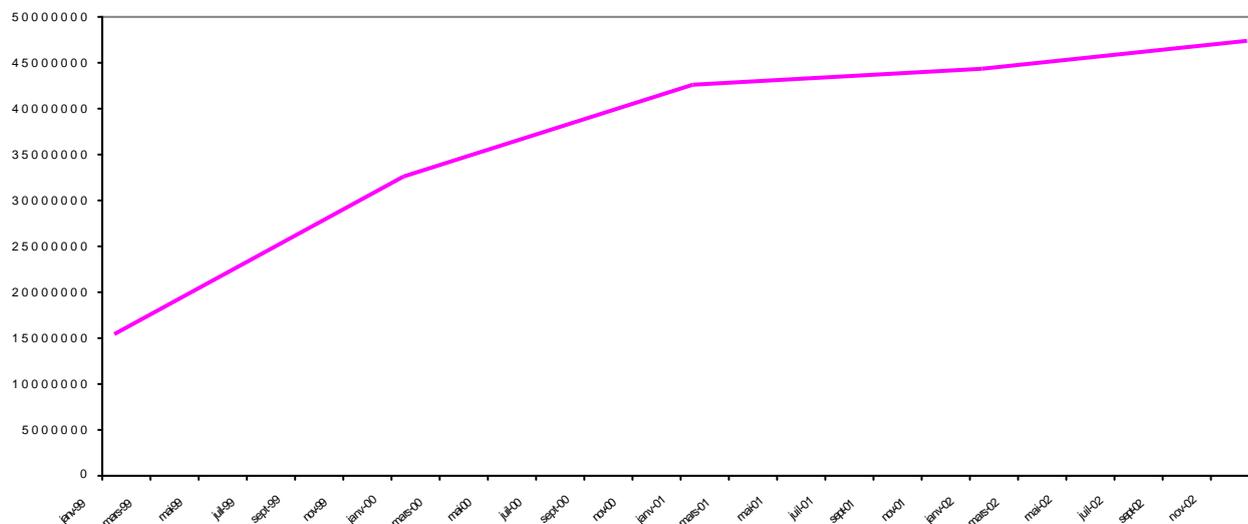
* Proposition soumise à l'assemblée générale du 22 mai 2003

COURS DE L'ACTION (Natexis Banques Populaires /Indice CAC 40)

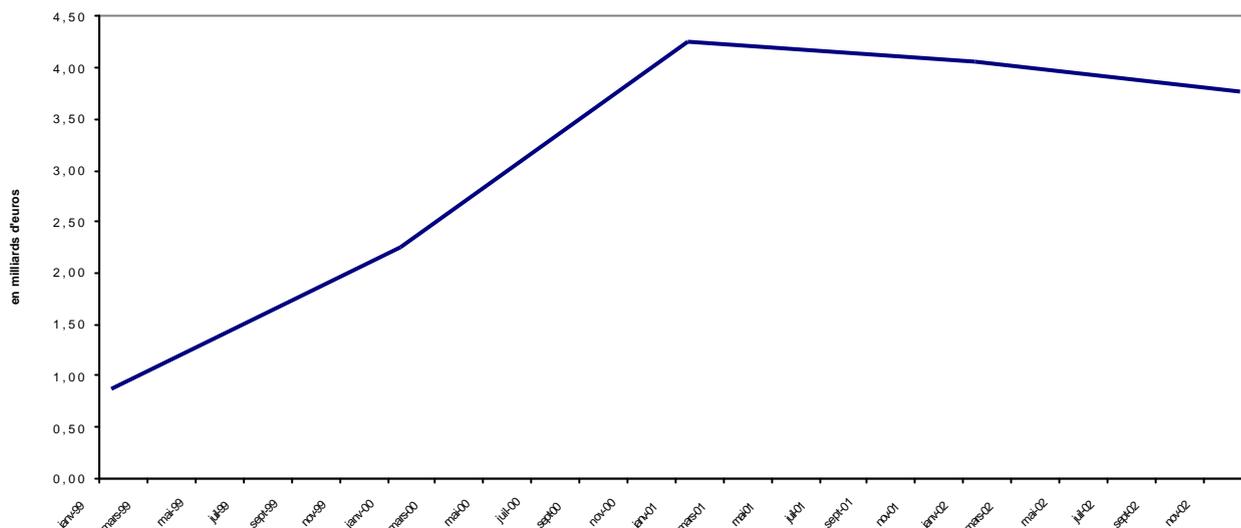
Cours de l'action - Base 100 au 01/01/02



NOMBRE D' ACTIONS



CAPITALISATION BOURSIÈRE (en milliards d'euros)



au 31-12-2002

CAPITAL	759 085 392 euros
NOMBRE D'ACTIONNAIRES	200 000 environ
NOMBRE D' ACTIONS	47 442 837
CAPITALISATION BOURSIÈRE	3,8 milliards d'euros
NÉGOCIATION	premier marché, éligible au SRD
CODE SICOVAM	12068
CODE REUTER	CNAT.PA
CODE BLOOMBERG FRANCE	KN
DROIT DE VOTE	Un droit de vote double est accordé aux actions inscrites en compte nominatif depuis au moins 2 ans. Au 31-12-2002, le nombre de droits de vote était de 71 383 194.

NOMBRE D' ACTIONS NÉGOCIÉES

1 ^{er} TRIMESTRE 2002	561 837
2 ^e TRIMESTRE 2002	1 244 071
3 ^e TRIMESTRE 2002	503 099
4 ^e TRIMESTRE 2002	678 855

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

AU 31-12-2002	EN % DU CAPITAL
BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES	72,85 %
PUBLIC	22,85 %
FCPE (SALARIÉS)	4,30 %

RELATIONS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

Tél. : 01.40.39.68.79 - Fax : 01.40.39.63.40
e-mail : relinvest@nxbp.fr

Services des Titres

Tél. : 01.58.32.31.86 - 01.58.32.33.04 - 02.31.45.18.54
Fax : 01.58.32.30.21

Consolidation et Cohésion

DES FONDAMENTAUX SOLIDES POUR PRÉPARER L'AVENIR

Trois métiers et six filières permettent à Natexis Banques Populaires d'intervenir auprès des entreprises et des institutionnels, des banques et des établissements financiers, ainsi que des particuliers.

Pour rendre cette organisation encore plus efficace, Natexis Banques Populaires a renforcé ses fonctions transversales et harmonisé ses pratiques informatiques. Afin de mieux s'adapter aux aléas du marché et aux attentes des clientèles, la formation des hommes et l'accompagnement de ses collaborateurs ont également été au cœur de ses préoccupations. Enfin, au-delà de l'amélioration de l'organisation interne et de l'efficacité de l'outil, Natexis Banques Populaires a connu en 2002 une croissance significative source de synergies avec les acquisitions de Coface et d'Arnhold & S. Bleichroeder, et le renforcement de son partenariat avec DZ Bank.

Une stratégie tournée vers les clients

La vocation principale de Natexis Banques Populaires est de développer ses savoir-faire et de les mettre à profit pour son compte propre, ou au service des Banques Populaires, au travers de produits et de services adaptés à la demande et constamment renouvelés. Trois cibles essentielles constituent sa clientèle.

Les entreprises, les institutionnels et le secteur public local

Natexis Banques Populaires propose, au travers d'un point d'entrée unique clairement identifié, les solutions qui couvrent l'ensemble du bilan du client afin de lui permettre d'assurer aussi bien sa gestion courante que ses opérations les plus sophistiquées (opérations en fonds propres, opérations structurées, service émetteurs, ingénierie sociale...).

Les banques et établissements financiers

Cette cible de clientèle originale, composée de Banques Populaires et de plus de 150 établissements extérieurs au Groupe, bénéficie de prestations de services couvrant la conservation et les opérations de titres et bourse, la gestion de flux, des services technologiques liés aux back offices, aux activités de contrepartie sur les marchés et aux financements internationaux.

Les particuliers

Natexis Banques Populaires développe et met à la disposition des Banques Populaires et de sa clientèle directe des produits multicanaux adaptés au grand public.

La relation commerciale avec les différents types de clientèles s'est renforcée au travers d'un portail commercial, mis en ligne en juillet 2002.

En 2002, Natexis Banques Populaires a poursuivi son travail d'organisation et achevé de nombreux chantiers. Dans un contexte de crise économique, la banque s'est efforcée d'accélérer les évolutions afin de préparer l'avenir. Dans de multiples domaines, Natexis Banques Populaires a renforcé ses structures et harmonisé ses modes de fonctionnement pour mieux répondre aux aléas du marché ainsi qu'aux exigences de ses clientèles.

Une meilleure cohérence

Avec le rachat, début 2002, de la totalité du capital de Natexis Asset Management et de Natexis Interépargne, Natexis Banques Populaires est désormais actionnaire quasi-unique de ses filiales. Une charte de gouvernance a été rédigée pour préciser la vocation des conseils d'administration et des conseils de surveillance des filiales ainsi que le rôle des administrateurs, des présidents ou encore des différents comités spécialisés. Le secrétariat de la quasi-totalité des filiales est assuré par le secrétariat central de Natexis Banques Populaires afin d'assurer une meilleure cohérence juridique et sociale de l'ensemble des filiales. Enfin, toutes les entités de Natexis Banques Populaires portent un nom qui signifie immédiatement leur appartenance à l'entreprise. Leur appellation, sauf exception, comprend désormais la marque Natexis, suivie d'un prénom métier ou de leur ancien nom.

Aujourd'hui chaque filière ou filiale de Natexis Banques Populaires est regroupée sur un pôle géographique précis puisque la filière Gestion pour compte de tiers a rejoint mi-2002 l'immeuble Rives de Seine, quai de la Rapée, et la filière Capital investissement rue de Monttessuy. Des opérations qui, outre le rassemblement des équipes, ont permis à Natexis Banques Populaires d'alléger son portefeuille immobilier, en profitant de la bonne conjoncture du marché.

Par ailleurs, Natexis Banques Populaires a développé un nouveau progiciel de contrôle de gestion qui permet une approche budgétaire à la fois plus précise et plus cohérente. Adopté par les services de contrôle de gestion de toutes les entités de Natexis Banques Populaires début 2003, il permettra de suivre plus précisément l'ensemble des charges et des dépenses de fonctionnement, dans une vision consolidée.

Des fonctions transversales renforcées

La direction des risques a renforcé ses activités tout au long de l'année avec la mise en place d'une antenne délocalisée aux Activités de marchés et de correspondants risques dans les différentes activités de Natexis Banques Populaires. Elle a continué d'améliorer la capacité de l'outil central Système d'Information Risques. Un responsable de sécurité des systèmes d'information a pris ses fonctions en 2002 et contrôle le suivi du risque opérationnel et la sécurité des systèmes informatiques dans toutes leurs dimensions.

Un plan de secours de l'entreprise a été élaboré pour permettre la continuité d'un certain nombre d'activités en cas d'incident majeur affectant un bâtiment ou un système.

Les équipes dédiées aux opérations de croissance ont également été renforcées début 2002 et interviennent non seulement sur les opérations de croissance externe, mais aussi sur l'ensemble des schémas d'organisation complexes.

Enfin, l'instauration de règles communes à toute l'entreprise en matière d'organisation et de normes de qualité, entamée en 2001, s'est poursuivie en 2002 et s'achèvera en 2003. L'ensemble des opérations d'organisation ou de qualité de la maison-mère sera alors coordonné avec toutes les filières ou filiales de Natexis Banques Populaires.

Une approche transversale de l'informatique

De nombreux projets informatiques, consommateurs de moyens importants en hommes et en technologie, ont trouvé leur terme en 2002. La convergence des systèmes comptables, qu'il s'agisse de la comptabilité générale ou de la comptabilité clients, est achevée. Disposer d'un seul outil comptable permet d'homogénéiser de multiples pratiques au sein de l'entreprise. Par ailleurs, en matière de sous-traitance, la bascule des activités titres d'un groupe bancaire extérieur et de l'ensemble des établissements utilisant les mêmes normes sur un système informatique homogène avec celui de Natexis Banques Populaires a été effectuée. Une opération qui générera une forte économie de moyens, sachant que Natexis Banques Populaires n'aura plus à entretenir les anciens systèmes ni à consacrer des investissements importants à la mise en œuvre de ce projet. De même le chantier monétique d'un groupe bancaire extérieur est en voie d'achèvement. La bascule des distributeurs automatiques bancaires et des opérations des commerçants a été réalisée dans les meilleures conditions, et celle des opérations des particuliers est prévue pour 2003.

Les développements liés à Internet ont, eux aussi, connu des avancées significatives. Le projet de banque en ligne a trouvé une première application opérationnelle avec LineBanque, la banque en ligne de Natexis Banques Populaires. Cette étape permet désormais d'engager la commercialisation de ce produit. Le portail Internet destiné à la clientèle sera progressivement enrichi de nouvelles fonctionnalités.

Par ailleurs, Natexis Altaïr est désormais doté d'un nouveau bâtiment pour asseoir son développement et accueillir ses nouveaux clients.

L'aboutissement de ces chantiers conduira, en 2003, à la mise en place de nouveaux projets générateurs de valeur ajoutée pour l'entreprise. De plus, une approche plus centralisée des projets informatiques permettra à l'avenir d'exploiter plus rationnellement les savoir-faire et de développer des outils communs aux différentes activités, générant des économies d'échelle et de meilleures applications. Le comité des systèmes d'information auquel participent tous les métiers de la banque, se réunit chaque mois pour procéder à un certain nombre de choix stratégiques en matière informatique. De même, un travail est mené avec i-BP (Informatique Banques Populaires), la structure informatique qui fédère les deux tiers des Banques Populaires, afin de prendre des options technologiques communes. Cette approche transversale de l'informatique, source de plus grande maîtrise, assurera à Natexis Banques Populaires une adaptation facile de ses outils aux évolutions du marché.

Accompagner et former les collaborateurs

Préparer la reprise, c'est aussi préparer l'ensemble des collaborateurs de Natexis Banques Populaires aux évolutions qui verront le jour dans les années à venir. En matière de recrutement, il s'est agi de mieux répondre à l'internationalisation croissante des métiers en recherchant des collaborateurs mobiles, parlant plusieurs langues et capables de diriger une équipe en France comme à l'étranger. De même, la politique de recrutement actuelle s'attache à rééquilibrer la pyramide des âges afin d'anticiper au mieux le remplacement des cadres appelés à partir à la retraite dans les cinq ans à venir.

Plus d'un millier de postes a été pourvu en dix-huit mois et près de 40 % des salariés de la maison-mère ont moins de cinq ans d'ancienneté. Aujourd'hui, un quart de l'effectif a moins de 35 ans et 40 % de l'ensemble des collaborateurs moins de 40 ans. Parallèlement à cette évolution, un dispositif très complet visant à intégrer et former les nouveaux entrants a été mis en place. Des sessions d'accueil, des livrets et des CD-Rom permettent aux nouveaux entrants de mieux se repérer et d'appréhender le fonctionnement de leur nouvelle entreprise.

En matière de gestion des ressources humaines, la mise en œuvre d'une politique plus centralisée est également à l'ordre du jour afin de mieux tirer parti des qualités humaines et techniques des collaborateurs de Natexis Banques Populaires et de ses filiales. Plusieurs chantiers répondant à cette optique ont été ouverts et se poursuivront dans les années à venir. La gestion des cadres à haut potentiel et la création, fin 2002, d'un Institut du management permettront d'accompagner dans leur carrière environ 300 collaborateurs. Une manière de favoriser la mobilité dans l'entreprise, mais aussi au sein du Groupe Banque Populaire, puisque ce processus s'intègre dans celui de la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Cet effort de formation et de préparation des collaborateurs au changement se décline actuellement à tous les niveaux de l'entreprise. Un travail en profondeur a été entamé pour modifier les pratiques managériales de l'ensemble de l'encadrement intermédiaire afin de lui permettre de s'adapter tant à la technicité croissante des métiers qu'à l'arrivée de jeunes recrues.

Une croissance source de synergies

En 2002, Natexis Banques Populaires a procédé à différentes opérations de croissance externe qui lui permettront de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. Ainsi, à l'issue d'une offre publique d'achat simplifiée, Natexis Banques Populaires détient 98 % du capital et 99 % des droits de vote de Coface. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de renforcement des activités de services aux entreprises et qui permet à Natexis Banques Populaires de consolider singulièrement sa capacité opérationnelle dans la gestion et le financement des créances clients (affacturation et titrisation en particulier) tout en accélérant le développement international de ce métier.

En même temps, cette opération permet aux Banques Populaires d'enrichir substantiellement et à très court terme dès 2003, leur offre aux entreprises, en particulier avec les produits et services de credit management spécialement conçus pour leur clientèle.

Désormais acteur majeur sur le marché en forte croissance de la gestion du poste clients, le Groupe Banque Populaire, par sa filiale Natexis Banques Populaires, soutient l'ambition de Coface de devenir la première plate-forme mondiale de mesure, gestion et assurance du risque client.

Par ailleurs, en juillet dernier, Natexis Banques Populaires a acquis Arnhold & S. Bleichroeder, filiale de la société américaine Arnhold & S. Bleichroeder Holdings, spécialisée dans les activités d'intermédiation sur les marchés actions et de corporate finance. La société américaine, rebaptisée Natexis Bleichroeder Inc, et Natexis Capital, également rebaptisé Natexis Bleichroeder SA, forment ensemble la ligne d'activité mondiale Actions au sein de la filière Activités de marchés de Natexis Banques Populaires. Cette ligne d'activité dispose désormais d'une capacité de recherche accrue et est en mesure d'offrir à sa clientèle une distribution internationale de ses produits, ou encore de proposer un service de routage mondial à la clientèle européenne.

Enfin, le partenariat initié fin 2001 entre DZ Bank, qui détient désormais 2 % du capital de Natexis Banques Populaires et le Groupe Banque Populaire commence à porter ses fruits. En 2002, plusieurs opérations communes au tandem franco-allemand ont été réalisées, notamment une première émission obligataire dirigée conjointement pour le compte d'un émetteur portugais.

Encadré : COFACE : PRÉSENTATION ET CHIFFRES 2002

Fort d'une expérience de plus de cinquante ans, d'une implantation internationale sans équivalent, noté AA par l'agence internationale de notation Fitch et coté au Premier Marché d'Euronext Paris, Coface facilite le commerce entre les entreprises partout dans le monde. Il aide en effet toutes les entreprises à gérer, protéger et financer leurs transactions commerciales, en leur permettant d'externaliser tout ou partie de la gestion des risques de leurs relations clients/fournisseurs, tout en leur laissant la maîtrise de leurs actions commerciales.

Avec plus de 4.000 salariés, Coface est un partenaire privilégié des entreprises. Il est en effet l'un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit et des services de credit management. Il est présent en France au travers de 21 directions et 6 délégations régionales. Il est implanté directement dans 56 pays, et est en mesure d'offrir un service de proximité dans 91 pays, grâce aux partenariats qu'il a noués dans le cadre de deux réseaux internationaux : CreditAlliance pour l'assurance-crédit et InfoAlliance pour l'information d'entreprise.

A côté de ses deux métiers historiques (l'assurance-crédit domestique ou export et les services de credit management comme l'information d'entreprise, la notation, le recouvrement et la gestion de créances), Coface développe trois métiers complémentaires (l'assurance caution, le marketing BtoB, et le financement du poste clients au travers de l'affacturage ou la titrisation proposée en partenariat avec les institutions financières).

En France, Coface a une responsabilité spécifique, puisqu'il gère la garantie des « grands contrats » pour le compte de l'Etat.

L'offre commerciale de Coface s'appuie sur trois outils exclusifs :

- un réseau mondial,
- un système risque commun (outil de gestion qui suit 44 millions d'entreprises dans le monde et qui permet à Coface de gérer en permanence la notation et son encours de risque sur chaque société),
- la notation @rating (système unique et à couverture mondiale de notation d'entreprise assurable) qui est intégrée dans toutes les composantes de cette offre.

En 2002, Coface a réalisé un chiffre d'affaires de 973 millions d'euros et a dégagé un résultat net de 18,8 millions d'euros. Dans le même temps, il a lancé un ambitieux projet d'entreprise « New Impulse » dont l'objectif est non seulement de maîtriser ses coûts, mais également de renforcer son intégration internationale, réorganiser son offre commerciale et l'arbitrage de ses risques, tout en améliorant le service qu'il entend offrir à ses 83.00 clients dans le monde.

(en millions d'euros)	2002
Chiffre d'affaires consolidé	973,0
• dont primes d'assurance	707,0
• dont ventes de services	266,0
hors procédures publiques	205,3
Résultat courant avant impôts et participation	40,0
Résultat net part du groupe	18,8

IMPLANTATIONS INTERNATIONALES

BARCELONE
DÜSSELDORF
FRANCFORT
LONDRES
LUXEMBOURG
MADRID
MILAN
MONACO
MOSCOU
VARSOVIE

BOGOTA
BUENOS AIRES
CARACAS
GREENWICH
HOUSTON
LOS ANGELES
MIAMI
NEW YORK
SÃO PAULO

ABIDJAN
ALGER
DUBAÏ
JOHANNESBOURG
LE CAIRE
TÉHÉРАН

BANGKOK
BOMBAY
HANOÏ
HÔ CHI MINH-VILLE
HONG-KONG
JAKARTA
KUALA LUMPUR
LABUAN
MELBOURNE
PÉKIN
SÉOUL
SHANGHAÏ
SINGAPOUR
TOKYO
YANGON

Coface est directement implanté dans 56 pays :

En Europe :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine ;

En Afrique :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo ;

En Amérique du Nord, centrale et du Sud :

Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Mexique, Panama, Pérou, USA, Venezuela ;

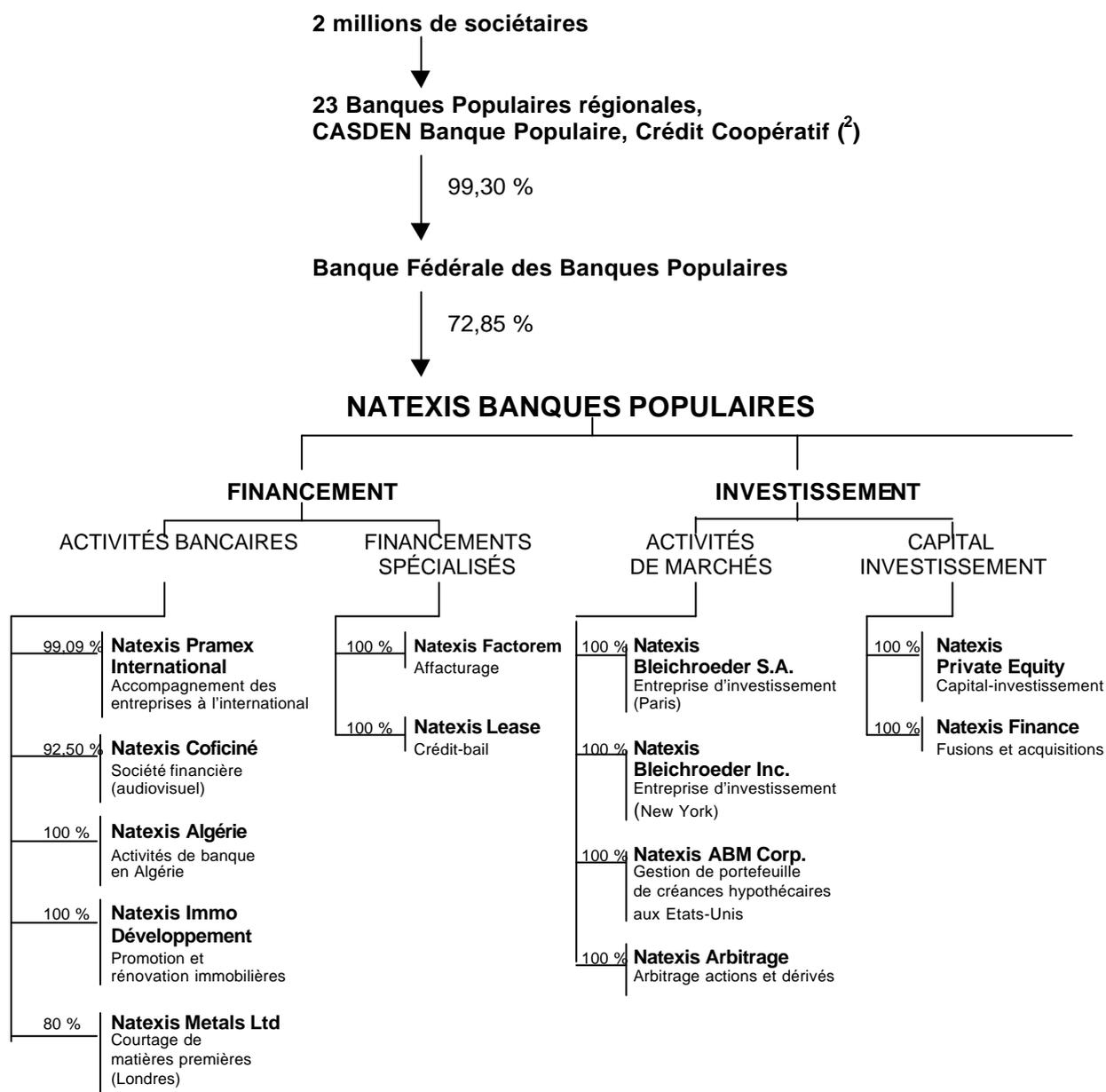
En Asie/Océanie :

Australie, Chine, Corée du Sud, Hong Kong, Inde, Japon, Malaisie, Singapour, Taiwan, Thaïlande.
De plus Coface est implanté directement dans 56 pays.

IMPLANTATIONS INTERNATIONALES

(Photos cartes)

ORGANIGRAMME FINANCIER SIMPLIFIÉ ⁽¹⁾ au 31 décembre 2002



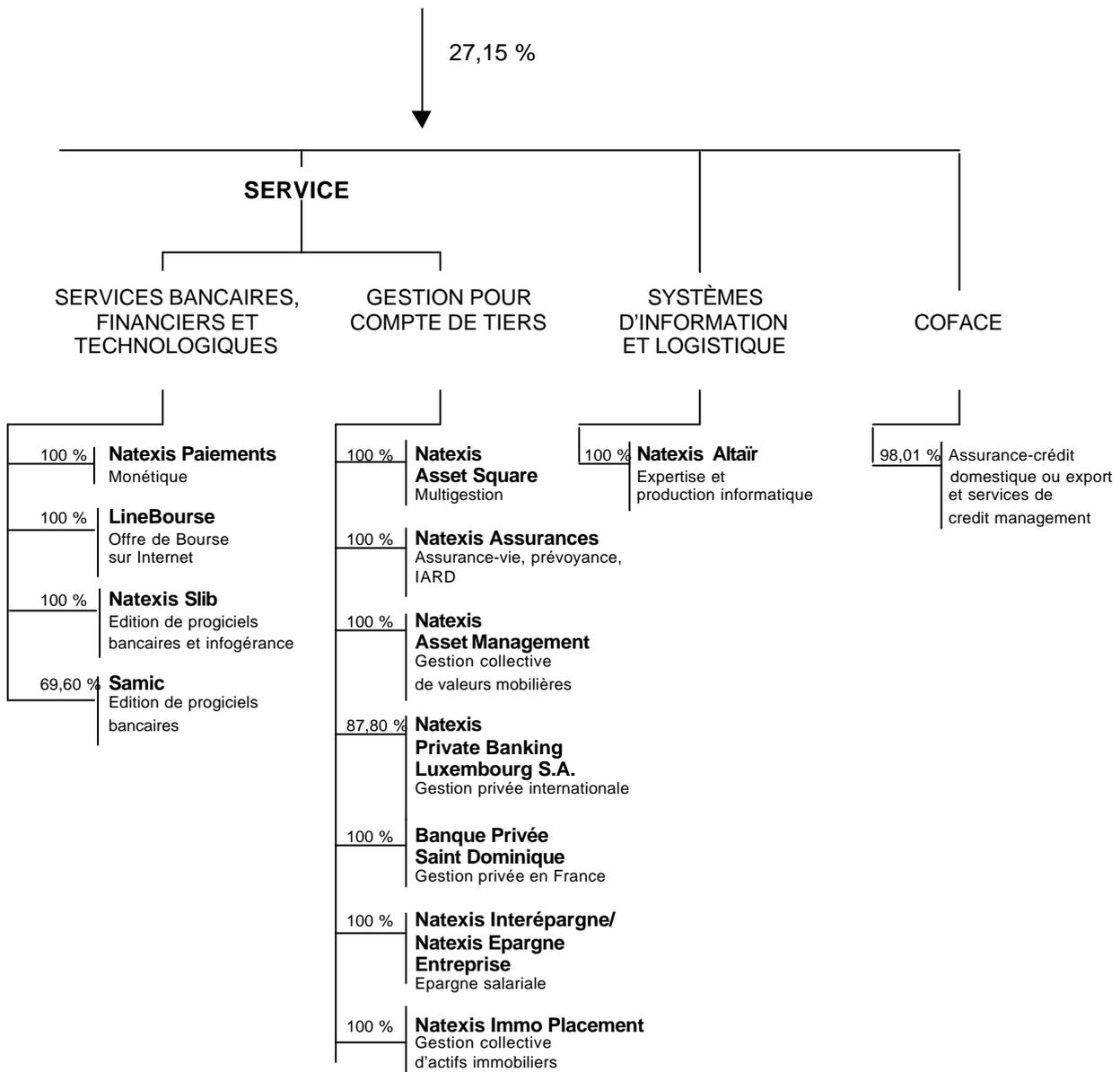
¹ Cet organigramme reprend, pour les filiales indiquées ci-après, leurs nouvelles dénominations telles qu'elles ont été approuvées ou seront proposées par leurs assemblées générales extraordinaires respectives :

- Natexis Pramex International (ex-Pramex International) ; Natexis Coficiné (ex-Coficiné) ; Natexis Algérie (ex-Natexis Al Amana Banque) ; Natexis Immo Développement (ex-Sofep).
- Natexis Factorem (ex-Factorem) ; Natexis Lease (ex-Bail Banque Populaire).
- Natexis Bleichroeder (ex-Natexis Capital) ; Natexis ABM Corp. (ex-ABM Corp.).
- Natexis Private Equity (ex-Financière Natexis Banques Populaires).
- Natexis Paiements (ex-BPL-Banque pour les paiements onLine) ; Natexis Slib (ex-Slib).
- Natexis Asset Square (ex-Asset Square) ; Natexis Assurances (ex-Assurances Banque Populaire) ; Natexis Asset Management (ex-Banque Populaire Asset Management) ; Natexis Private Banking (Luxembourg) (ex-Banque Populaire du Luxembourg) ; Natexis Interépargne / Natexis Épargne Entreprise (ex-Interépargne) ; Natexis Immo Placement (ex-Fructiger - Fructifor).
- Natexis Altair (ex-Altair).

² A l'issue de son assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2003, le Crédit Coopératif a adopté le statut de société anonyme coopérative de Banque Populaire.

**Public, salariés
et autres actionnaires ⁽³⁾**

27,15 %



³ DZ Bank AG (1,91 %) et Arnhold & S. Bleichroeder Holdings (2,95 %).

Maîtrise et Déploiement

FINANCEMENT

Acteur majeur des activités de financement, Natexis Banques Populaires est présent auprès de la quasi-totalité des plus grandes entreprises françaises, mais aussi de banques et d'institutionnels. Il est ainsi l'un des principaux prêteurs français aux entreprises moyennes et grandes et parmi les leaders sur le marché de l'affacturage.

Ce métier est organisé en deux filières : Activités bancaires, dont l'objectif est de valoriser la position de Natexis Banques Populaires comme banque d'entreprise de tout premier plan, et Financements spécialisés, pour toutes les opérations concernant le financement locatif des investissements mobiliers et immobiliers et l'affacturage.

ACTIVITÉS BANCAIRES

L'activité de la filière a bien résisté avec un produit net bancaire en progression de 2 % par rapport à 2001. En dépit d'un environnement moins favorable, les résultats des différentes lignes d'activités connaissent une progression satisfaisante.

701 MILLIONS D'EUROS DE PNB

37,2 MILLIARDS D'EUROS D'ENCOURS PONDÉRÉS

125 MANDATS D'ARRANGEUR DE SYNDICATIONS REMPORÉS EN 2002

FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS

En crédit-bail mobilier, immobilier et sofergie, la production a atteint 1,5 milliard d'euros ce qui a permis de porter l'encours fin de période à 5,4 milliards d'euros. En matière d'affacturage, Natexis Factorem confirme sa position de troisième factor national.

NATEXIS LEASE

89 MILLIONS D'EUROS DE PNB

1,5 MILLIARD D'EUROS DE PRODUCTION

NATEXIS FACTOREM

91 MILLIONS D'EUROS DE PNB

8,8 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES AFFECTURÉ

ACTIVITÉS BANCAIRES

La filière Activités bancaires développe une approche globale et multimétier auprès d'une clientèle de grandes et moyennes entreprises, de banques et d'institutionnels, en France comme à l'étranger. Elle gère dans ce cadre, le réseau de Natexis Banques Populaires en France et à l'étranger. Son objectif est de conforter la position de Natexis Banques Populaires comme banque d'entreprise de tout premier plan.

Pour ce faire, la filière dispose de seize lignes d'activités organisées en trois pôles. Le pôle Entreprises agit comme un pivot et gère tous les aspects de la relation avec la clientèle. Le pôle Financements structurés élabore et propose des solutions diversifiées de financements d'actifs, montages, syndications, financements d'acquisition et LBO. Le pôle Commerce courant, institutions financières, négoce et succursales, outre son rôle de pivot dans les relations avec les institutions financières, propose une vaste gamme de services à la clientèle en France et à l'étranger.

Un PNB toujours en progression

En 2002, la filière a été confrontée à une conjoncture difficile, marquée tout à la fois par le ralentissement économique général et un contexte particulièrement difficile dans certains secteurs. Natexis Banques Populaires a en effet choisi d'être encore plus proche des clients afin d'en approfondir la connaissance et de leur proposer des solutions adaptées et innovantes.

Au total, l'activité a bien résisté, avec un produit net bancaire en augmentation de 2 % par rapport à 2001. En dépit de cet environnement moins favorable, les résultats des différentes lignes d'activités connaissent une progression satisfaisante.

Grappe : ÉVOLUTION DU PNB EN MILLIONS D'EUROS

1999 : 445, 2000 : 583, 2001 : 689, 2002 : 701

Une attention toute particulière a été portée au contrôle des risques grâce à un dialogue constant avec la direction des risques. Le système de gestion des garanties reçues a également été revu et consolidé.

Le rythme de croissance des encours de crédit pondérés par les risques se maintient à un niveau inférieur à celui du produit net bancaire, ce qui témoigne de la poursuite de l'effort de croissance saine et dynamique de l'activité.

Enfin, la politique de strict contrôle des coûts opérationnels a été poursuivie en 2002, comme en atteste un coefficient d'exploitation en diminution pour la quatrième année consécutive à 44 %.

Grappe : ENCOURS MOYEN BRUT EN MILLIARDS D'EUROS

1999 : 49, 2000 : 57, 2001 : 61, 2002 : 63

Encadré : LES SEIZE LIGNES D'ACTIVITÉS

- **Entreprises, institutionnels Europe et multinationales**
- **Financement du commerce international**
- **Financement des matières premières**
- **Entreprises pays émergents**
- **Natexis Pramex International**
- **Accompagnement bancaire à l'international**
- **Investissement international**
- **Institutions financières**
- **Financements aéronautiques**
- **Financements maritimes et ferroviaires**
- **Financements de projets**
- **Financements export**
- **Financements immobiliers**
- **Syndications**
- **Montages financiers**
- **LBO et financements d'acquisitions**

La confirmation du rôle d'arrangeur

L'année 2002 a vu la confirmation de deux efforts prioritaires : l'accroissement du rôle d'arrangeur d'opérations complexes de financement et la poursuite de l'internationalisation des lignes d'activités de la filière.

La politique de recherche systématique de positions d'arrangeur de syndications a porté ses fruits puisque plus de 125 mandats ont été remportés dans des transactions souvent remarquées par le marché comme Essilor, Technocentre Renault, Pride International ou encore Saint-Gobain Pont-à-Mousson.

En juillet 2002, Natexis Banques Populaires a structuré et placé, en qualité de Mandated Lead Arranger, une facilité de crédit d'un montant global de 450 millions de dollars en faveur de Pride Offshore, filiale de Pride International, numéro trois mondial du forage pétrolier en eaux profondes. Le placement de cette opération a été un succès, grâce à l'étroite coopération des équipes de spécialistes de Natexis Banques Populaires (dans le secteur de l'énergie, des financements maritimes et des syndications) basées à Paris, Houston et Londres.

De même, Natexis Banques Populaires a été choisi par Saint-Gobain Pont-à-Mousson pour l'émission de garanties et la confirmation de crédit documentaire dans le cadre d'un marché de plus de 300 millions de dollars pour la réalisation d'un chantier d'adduction d'eau potable à Abu Dhabi. Les compétences distinctives de Natexis Banques Populaires en matière de financements internationaux et de savoir-faire locaux ont ainsi été reconnues.

Ce mouvement se confirme aussi en financement de matières premières (par exemple : syndication d'un crédit consenti à Hurricane Kumkol en faveur de l'un des tout premiers producteurs de pétrole kazakh), de commerce international ou encore d'opérations sur actifs (financement d'avions pour le compte d'Air France, nouveau type de montage sous forme de Japanese operating lease pour Iberia).

Encadré : VIVENDI UNIVERSAL PUBLISHING / LAGARDÈRE

En novembre 2002, Natexis Banques Populaires s'est porté acquéreur des activités européennes de Vivendi Universal Publishing pour le compte du groupe Lagardère.

Conformément à la réglementation européenne sur les concentrations, cette opération d'un montant de 1,2 milliard d'euros a facilité l'acceptation de l'offre de reprise par le groupe Lagardère. Elle confirme la place de Natexis Banques Populaires dans les schémas de montage innovant et son rôle de premier plan dans le secteur des médias.

Une internationalisation croissante

Au plan international, le réseau continue de s'étoffer. Les moyens humains mis à la disposition des succursales ont été renforcés, notamment par le recrutement ou la délocalisation de spécialistes issus des lignes de métiers à forte valeur ajoutée.

La première année complète d'exercice des succursales récemment ouvertes de Madrid et de Milan confirme le potentiel pour la banque. La filiale de Moscou a obtenu sa licence bancaire et les premières transactions ont pu être enregistrées avant la fin du premier semestre 2002. Un bureau a également été ouvert à Miami afin de permettre un rapprochement avec la clientèle d'Amérique Centrale.

Un rôle de banquier de premier cercle

Le renforcement de la position comme prêteur bilatéral de Natexis Banques Populaires chez de grandes contreparties participe du même esprit : réaffirmer la volonté d'optimiser l'utilisation du bilan et de jouer à plein un rôle de banquier de premier cercle auprès des grandes et moyennes entreprises.

Enfin, consciente de l'enjeu majeur que représente le traitement des opérations pour la relation globale avec la clientèle, la filière a lancé un projet de modernisation en profondeur des traitements opérationnels, des clients jusqu'aux systèmes de place. Un projet qui concerne l'ensemble des équipes, des forces commerciales aux fonctions de support (middle et back office).

En 2003 la filière va poursuivre et intensifier sa stratégie, notamment à l'international avec le renforcement des moyens humains dans le réseau existant et l'extension du réseau en Algérie. Par ailleurs, les équipes de la filière s'attacheront sur le terrain à élargir le portefeuille de clientèles et à développer les opérations structurées. La montée en puissance de Natexis Banques Populaires comme arrangeur de premier plan dans des opérations complexes se confirmera sur ces bases.

Encadré : OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE MATIÈRES PREMIÈRES EN RUSSIE

Natexis Banques Populaires a mis en place, en qualité de co-underwriter, une opération de financement de stocks de 200 millions de dollars en faveur de la société russe Norilsk, le plus gros producteur de nickel au monde. La filière a également arrangé une opération de préfinancement d'exportations de pétrole brut de 140 millions de dollars en faveur de Sidanco, l'un des principaux producteurs de pétrole russe. Innovantes dans leurs structures, ces transactions confirment la place de tout premier plan de Natexis Banques Populaires dans le domaine du financement de matières premières.

FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS

La filière intervient sur le créneau du financement locatif des investissements avec Natexis Lease et de l'affacturage avec Natexis Factorem. Dans ces métiers, la part de la prescription des produits par le réseau du Groupe Banque Populaire est prédominante.

Natexis Lease, société de crédit-bail mobilier et immobilier, a pour vocation de créer et de distribuer une gamme de financements locatifs destinée aux entreprises de toute taille.

Natexis Factorem offre aux entreprises désireuses d'externaliser la gestion de leur poste clients, des solutions leur permettant d'optimiser leur trésorerie et de sécuriser leurs encours. Quatre types de prestations sont proposés : gestion, recouvrement des factures, garantie contre les impayés et financement des créances.

Natexis Lease : un enrichissement de l'offre produit

En 2002, Natexis Lease a confirmé sa stratégie de développement axée sur l'ouverture à l'international et l'enrichissement de l'offre produit. Cette stratégie lui a permis de dépasser son objectif de production en 2002.

Bonne résistance dans un marché en baisse

Après quatre années de croissance, l'investissement des entreprises a reculé de 7 % en 2002. Dans ce contexte, le marché du crédit-bail mobilier et immobilier a plutôt bien résisté, puisqu'il ne recule que de 4 %. La détérioration affecte particulièrement les financements de véhicules industriels et la machine-outil, deux secteurs très actifs ces dernières années.

En crédit-bail immobilier, le marché demeure bien orienté avec une croissance de 13 %, comparable à celle de 2001. Le maintien à un haut niveau de la valeur des actifs financés et le dynamisme du secteur logistique expliquent cette bonne tenue.

Seul le marché du crédit-bail sofergie (financement des investissements de maîtrise de l'énergie et de protection de l'environnement) connaît une forte baisse, en l'absence d'opérations d'envergure.

Un encours de 5,4 milliards d'euros

Globalement, Natexis Lease réalise une production de 1,5 milliard d'euros. Ces résultats ont permis de porter l'encours fin de période à 5,4 milliards d'euros.

L'activité crédit-bail mobilier s'est maintenue à un niveau élevé puisque la production nouvelle atteint 939 millions d'euros. Cette performance permet à Natexis Lease d'accroître sa part de marché tout en maintenant une politique de marge rigoureuse et un risque mesuré.

En crédit-bail immobilier, la production a atteint 531 millions d'euros, soit une hausse de 46 %. Cette activité enregistre des performances bien supérieures à celles du marché. Le nombre d'opérations financées atteint 431 unités, traduisant la bonne implantation de ce produit dans l'offre Entreprises des Banques Populaires régionales.

En crédit-bail sofergie, Natexis Lease a augmenté sa production de 18 % pour atteindre 38 millions d'euros.

Un déploiement porteur

Scellé en fin d'année 2001, le partenariat de Natexis Lease avec VR Leasing, filiale du Groupe allemand DZ Bank, a permis la mise en place de plusieurs contrats significatifs au profit d'entreprises françaises et allemandes. En France, Natexis Lease a renforcé ses positions auprès de sa clientèle de grandes entreprises en signant plusieurs contrats importants de crédit-bail immobilier : Thalès, Aldi, Bonduelle, Chronopost ou encore Gecina.

En 2002, l'offre Location Longue Durée automobile de Natexis LLD s'est déployée dans la quasi-totalité des Banques Populaires régionales et des centres d'affaires de Natexis Banques Populaires.

Enfin, Natexis Lease a participé largement, en partenariat avec la Banque Fédérale des Banques Populaires, à la constitution d'une gamme de produits destinée à la navigation de plaisance avec son offre de LOA nautique Bail Plaisance.

La poursuite de la diversification produits

Les besoins de renouvellement d'équipements, de modernisation et d'accroissement des capacités des entreprises demeurent et le redémarrage des investissements pourrait intervenir en 2003.

Fidèle à sa stratégie, Natexis Lease s'attachera à amplifier sa politique de diversification de l'offre produits. La location opérationnelle reste un axe majeur, porteur à la fois de développement et de rentabilité. Les investissements en matériel de BTP et en informatique constituent des priorités en la matière.

Sur le marché de la Location Longue Durée automobile, après une année de mise en place, Natexis LLD table sur un parc de 1 500 véhicules.

Encadré : PRÉSENCE ACCRUE EN EUROPE

L'année 2002 a été mise à profit pour préparer l'implantation de Natexis Lease en Espagne dans le cadre de la succursale de Madrid de Natexis Banques Populaires. Par ailleurs, Natexis Lease a continué à étendre son réseau de partenaires européens. Outre l'Allemagne, les pays d'Europe de l'Est et le Maghreb, elle est désormais en mesure d'intervenir au Royaume-Uni et en Italie.

Natexis Factorem : maintien de ses parts de marché

En 2002, le marché de l'affacturage a connu un fort ralentissement de sa croissance qui se traduit pour la filière par une stabilité du niveau d'activité. Dans ce contexte peu favorable, Natexis Factorem confirme sa position de troisième factor national, avec une part de marché de 12,5 % (*source : Association française des Sociétés Financières*). Le volume de créances achetées est en légère diminution et s'établit à 8,8 milliards d'euros. Le produit net bancaire s'élève à 91 millions d'euros, soit 1,03 % du chiffre d'affaires. Ces résultats traduisent la volonté de la filiale d'affacturage de maîtriser ses risques par rapport aux volumes tout en maintenant ses marges.

Un redéploiement sur le cœur de cible du réseau

En 2002, Natexis Factorem a poursuivi l'adaptation de sa structure aux besoins des marchés et aux attentes de ses adhérents. La mise en place d'une organisation plus transversale a permis d'assurer une cohérence accrue pour une plus grande efficacité. La conquête et la fidélisation de la clientèle constituent les enjeux principaux de cette évolution.

En adéquation avec les objectifs fixés, la qualité des prestations a encore été améliorée pour atteindre un niveau de performance très satisfaisant, tout comme le taux de satisfaction de la clientèle. L'année 2003 devrait être marquée par un développement soutenu du fonds de commerce. L'objectif est double : repartir à la conquête de nouveaux adhérents et offrir à la clientèle de Natexis Factorem ainsi qu'aux Banques Populaires, une prestation de qualité optimale.

Graphe : EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE NATEXIS FACTOREM

VOLUMES DES CRÉANCES AFFACTURÉES (EN MILLIARDS D'EUROS) :

1992 : 1,1 – 1993 : 1,4 – 1994 : 1,7 – 1995 : 2,2 – 1996 : 2,7 – 1997 : 3,4 – 1998 : 4,3 – 1999 : 5,6 :
2000 : 7,3 – 2001 : 8,9 – 2002 : 8,8

Par ailleurs, dans le but de poursuivre l'amélioration des services offerts, Natexis Factorem continue d'optimiser l'industrialisation de son savoir-faire. Les premières livraisons informatiques, dont l'automatisation de la chaîne de règlement, permettront d'assurer des gains de productivité et d'améliorer la prestation de services.

Natexis Factorem a également renforcé sa proximité avec le réseau du Groupe Banque Populaire par la mise en place d'un maillage commercial plus étroit sur l'ensemble du territoire. La filiale d'affacturage s'est redéployée sur l'ensemble des segments de clientèle en privilégiant le cœur de cible du réseau des Banques Populaires que sont les petites et moyennes entreprises.

Cette stratégie souligne la cohérence des actions commerciales menées avec le Groupe, véritable levier dans le déploiement de Natexis Factorem. La société s'est également implantée à la Réunion pour accompagner la BRED Banque Populaire dans son développement dans les DOM-TOM.

La carte des synergies

En 2003, la filiale d'affacturage continuera à développer les synergies avec le Groupe Banque Populaire. Suite à la prise de contrôle par le Groupe du Crédit Coopératif et de sa filiale affacturage, Crédifrance Factor, Natexis Factorem s'attachera à réunir les compétences des deux sociétés afin de faire bénéficier à l'ensemble ainsi constitué des savoir-faire spécifiques de chacun. Grâce à cette fusion le Crédit Coopératif pourra distribuer la gamme de produits Natexis Factorem. De même, Natexis Factorem diversifiera ses réseaux de distribution.

Par ailleurs, le rapprochement entre Coface et Natexis Factorem, dont l'objectif est de se positionner comme un acteur significatif sur le marché du credit management en France et à l'international, est en cours. L'élargissement de cette offre devrait engendrer l'augmentation du volume des ventes et l'accélération du développement en France et en Europe. Outre les synergies commerciales, la mutualisation des outils permettra de maîtriser les coûts en améliorant la compétitivité de l'entreprise et d'apporter ainsi une offre complète au Groupe Banque Populaire et à sa clientèle.

Internationalisation et Synergie

INVESTISSEMENT

Deux filières de Natexis Banques Populaires interviennent sur le métier Investissement.

La filière Activités de marchés offre à ses grands clients -émetteurs et investisseurs- une large gamme de produits sur les marchés d'actions, de taux, de dérivés et de change, avec pour spécificité l'intégration des activités d'origination, de trading, de vente, de syndication et de recherche.

La filière Capital investissement est un acteur majeur en matière de financement de haut de bilan. Elle couvre l'ensemble des métiers du capital-investissement sur le marché français des petites capitalisations.

ACTIVITÉS DE MARCHÉS

Natexis Banques Populaires a souffert en 2002 d'une conjoncture économique particulièrement défavorable, couplée à un sinistre sur les produits structurés actions. Le produit net bancaire des Activités de marchés porte la trace de ces difficultés ; les activités change et titres affichent en revanche des produits nets bancaires en augmentation significative.

139 MILLIONS D'EUROS DE PNB
43 MANDATS OBLIGATAIRES

CAPITAL INVESTISSEMENT

Malgré un recul de 50 % des dossiers reçus, Natexis Private Equity a investi, en 2002, 235 millions d'euros contre 285 millions d'euros en 2001. Grâce à quelques importantes opérations de sortie, les plus-values dégagées s'élèvent à 113 millions d'euros.

55 MILLIONS D'EUROS DE PNB
1,5 MILLIARD D'EUROS DE FONDS GÉRÉS
235 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉS DE MARCHÉS

L'année 2002 a été marquée par deux points :

- la volonté affichée d'accroître l'internationalisation sur toutes les lignes produits : création d'une ligne mondiale Actions avec l'acquisition des activités d'intermédiation de Arnhold & S. Bleichroeder Holdings. Cette volonté a également donné ses premiers résultats sur les taux, avec des volumes traités hors de France représentant 31 % du volume total, contre 16 % en 2001.
- la baisse du produit net bancaire en raison d'une conjoncture défavorable, couplée à un sinistre sur les dérivés actions du fait de l'inadaptation de certains modèles de valorisation à des conditions de volatilité tout à fait exceptionnelles, et de certaines anomalies dans l'alimentation des modèles.

L'objectif des Activités de marchés pour 2003 est :

- de dégager une croissance forte du produit net bancaire par un dynamisme commercial accru accentué par le développement de synergies à l'international ;
- la mise en place d'une nouvelle organisation favorisant une plus grande réactivité face aux mouvements de marchés et une meilleure lisibilité de l'offre clientèle.

Taux : Une position de premier plan confirmée

Marché primaire obligataire

Sur un marché en baisse de près de 40 % en volume en 2002, Natexis Banques Populaires a gagné des positions en obtenant 43 mandats (Sole/Joint Lead) contre 45 en 2001. Le montant des prises fermes est resté stable, démontrant la confiance d'émetteurs tels Imérys, Cades, Casino, Vivendi Environnement, Findomestic ou encore PSA, pour des émissions de référence.

Natexis Banques Populaires s'est placé parmi les premières banques en nombre de mandats auprès des émetteurs corporate français sur le marché de l'euro, en obtenant 7 mandats. Il a conservé son rang de 1^{er} banque en France en nombre de mandats d'émissions indexées sur l'inflation (*source : Bloomberg*). L'Agence France Trésor (AFT) lui a confié, ainsi qu'à trois autres grandes banques internationales, un mandat d'émission d'une nouvelle obligation indexée sur l'inflation européenne d'un montant de 4 milliards d'euros. Ce mandat reflète la compétence de Natexis Banques Populaires sur le marché des Titres d'Etat, en tant que Spécialiste en Valeurs du Trésor (SVT).

Développement à l'international

L'internationalisation de l'activité se poursuit en 2002, avec des équipes à Milan, Madrid et Londres chargées de distribuer localement les produits aux investisseurs, et de promouvoir sa capacité d'origination auprès des grands émetteurs. La clientèle germanique et d'Europe de l'Est fait l'objet d'une démarche conjointe avec les équipes de DZ Bank. Par ailleurs, Natexis Banques Populaires a doublé le nombre de mandats obtenus auprès d'émetteurs non-résidents, notamment en Italie.

Recherche crédit

Outil indispensable d'aide à la décision pour les investisseurs, la recherche crédit continue de développer son activité de conseil en notation, tant auprès d'une clientèle française qu'européenne, avec notamment un mandat obtenu auprès de la banque italienne Cassa Di Risparmio Di Ferrara.

Titrisation

Natexis Banques Populaires a mis en place Elixir Funding Limited, un véhicule de titrisation multicédant, basé à Jersey, destiné à refinancer des portefeuilles d'actifs par l'émission de billets de trésorerie. Par ailleurs, la banque a codirigé la première opération de titrisation de crédits hypothécaires résidentiels d'une banque populaire italienne.

Marché monétaire

Natexis Banques Populaires assure l'intermédiation de plus de 90 % des programmes de billets de trésorerie des entreprises françaises (*source : Banque de France*) et figure parmi les principaux intermédiaires et agents domiciliataires sur ce marché, grâce à l'élargissement régulier de son portefeuille d'investisseurs.

La banque a été distinguée comme agent placeur associé du programme de billets de trésorerie de la région Ile-de-France, première collectivité locale française à émettre sur ce marché.

Sur le marché des cessions temporaires, Natexis Banques Populaires fait partie des principaux Spécialistes en Pension sur Valeurs du Trésor (SPVT). Sa compétence, qui s'étend à tous les titres de la zone euro, permet d'offrir à sa clientèle une gestion optimale de sa liquidité et une rentabilité améliorée des titres détenus en portefeuille.

Dérivés de taux

Le produit net bancaire a presque doublé grâce à une offre produits élargie et une présence renforcée auprès de sa clientèle d'entreprises et d'investisseurs institutionnels.

Natexis Banques Populaires a mis en place des couvertures structurées particulièrement appréciées des entreprises dans un contexte de marché difficile. Il a également réalisé pour un total de 350 millions d'euros d'émissions d'obligations indexées sur les CMS (swaps de maturité constante), pour le compte de sa clientèle institutionnelle.

Trésorerie : refinancement élargi du Groupe

Les équipes de trésorerie assurent quotidiennement, depuis Paris et New York, le refinancement de Natexis Banques Populaires et du Groupe Banque Populaire par l'utilisation de programmes d'émissions sur les marchés des zones euro et dollar. Dans ce cadre, elles ont assuré l'émission de l'équivalent de 1,1 milliard d'euros d'obligations en 2002, dont 600 millions en euros et 500 millions en dollars.

Change : forte progression de l'activité

Le produit net bancaire progresse très significativement (+ 30 % à périmètre constant) grâce au fort développement de la vente des options, particulièrement sur les devises majeures.

La clientèle des grandes entreprises de Natexis Banques Populaires est présente sur tous les compartiments du change. Elle contribue à près de la moitié des résultats sur les options et sur les swaps de change. 2003 sera l'année du renforcement du dispositif de distribution de produits dérivés et structurés auprès de cette clientèle.

Encadré : SERVICES EN SUPPORT

Le pôle gestion des risques et back office a en charge les middle et back offices, le contrôle de gestion, la logistique technique et les risques juridiques et de contrepartie. En outre, une équipe marketing et communication intervient en appui de la commercialisation auprès de la clientèle.

Les filiales d'arbitrage Natexis ABM Corp. (obligations hypothécaires) et Natexis Arbitrage (actions) interviennent pour compte propre.

Actions : création d'une ligne d'activité mondiale

En 2002, Natexis Banques Populaires a acquis Arnhold & S. Bleichroeder, filiale de la société américaine Arnhold & S. Bleichroeder Holdings, spécialisée dans les activités d'intermédiation sur les marchés actions et de corporate finance. La société américaine rebaptisée Natexis Bleichroeder Inc, et Natexis Capital, également rebaptisé Natexis Bleichroeder SA, forment la ligne d'activité mondiale Actions des Activités de marchés. Grâce à cette acquisition, Natexis Banques Populaires peut aujourd'hui offrir à sa clientèle une distribution internationale de ses produits. Sur les marchés primaires, il peut prétendre à des positions de chef de file et étendre son offre aux produits et services destinés à la clientèle américaine, ainsi qu'aux cotations sur le New York Stock Exchange et le Nasdaq. D'autres synergies existent sur l'activité de prime brokerage dont Natexis Bleichroeder poursuit le développement, proposant une offre complète allant des opérations traditionnelles (prêts-emprunts d'actions, pension livrée) aux opérations plus complexes à destination de la clientèle privée. En matière de routage d'ordres électronique, les accès développés par Arnhold & S. Bleichroeder sur près de 60 marchés mondiaux permettent d'envisager un large développement de l'offre de Natexis Bleichroeder auprès de ses clients collecteurs d'ordres, qu'il s'agisse de e-brokers, de réseaux bancaires ou de donneurs d'ordres institutionnels.

Recherche

En 2002, la revue de référence britannique AQ Euro 100 a placé trois trimestres de suite l'équipe d'analystes financiers de Natexis Capital en tête de son classement pour la qualité de ses prévisions de bénéfices des entreprises européennes. L'acquisition des activités d'intermédiation d'Arnhold & S. Bleichroeder a permis à Natexis Bleichroeder d'étendre sa capacité d'analyse au niveau transatlantique.

Information des entreprises

Natexis Bleichroeder fournit à de nombreuses entreprises une information constante sur l'évolution de leur titre et sur les valeurs stratégiquement pertinentes.

Marché primaire

Natexis Bleichroeder se classe parmi les cinq premières banques françaises sur le marché européen des obligations convertibles, grâce à son rôle de coordinateur global et chef de file dans l'émission d'Océane par Marionnaud Parfumeries (*source : Bloomberg*).

Natexis Bleichroeder a dirigé 25 % des opérations primaires actions et obligations convertibles de moins de 250 millions d'euros (*source : Euronext*). Il a ainsi codirigé une augmentation de capital pour Pierre et Vacances, dirigé le reclassement de la part de Bull dans le capital de Steria, et dirigé l'introduction en Bourse d'Orpea (mise sur le marché de 45 millions d'euros).

Natexis Bleichroeder se positionne toujours comme un acteur majeur sur le marché des offres publiques en France, avec une part de marché de près de 8 % en nombre d'opérations, et de 10 % sur les OPR-RO (*source : COB*).

CAPITAL INVESTISSEMENT

La filière Capital investissement, au travers de sa filiale Natexis Private Equity, intervient à chaque stade du développement des entreprises, de leur création à leur préintroduction en Bourse en passant par le financement mezzanine. Elle a pour vocation de prendre des participations, majoritaires ou minoritaires, dans des sociétés en général non cotées, et pour une durée moyenne d'intervention de cinq ans. Elle est organisée en onze filiales spécialisées, regroupées en quatre pôles : le capital-développement, le capital-transmission (LBO), le capital-risque et le capital-investissement international. Natexis Equity Management, société de gestion de portefeuille orientée vers les valeurs de moyenne capitalisation cotées, vient compléter ce dispositif.

La filière exerce également une activité de fusions-acquisitions au travers de Natexis Finance.

Une approche prudente dans une conjoncture défavorable

En 2002, et malgré un environnement économique difficile, Natexis Private Equity a su maintenir des montants d'investissement et de cession comparables à l'année 2001. Mais l'incertitude persistante qui pèse sur l'économie l'a conduit à mesurer ses risques de façon particulièrement prudente, affectant significativement son résultat 2002 et le montant de ses plus-values latentes. Le niveau de celles-ci, une fois pris en compte le contexte actuellement peu favorable aux opérations de cession, s'établit cependant à 148 millions d'euros.

Stabilisation des investissements

Malgré une diminution des dossiers reçus, Natexis Private Equity a investi cette année 235 millions d'euros, à comparer aux 285 millions d'euros de 2001. Ces investissements se répartissent entre les quatre principales activités de la holding : 90 millions d'euros pour le capital-développement, 34 millions d'euros pour le capital-transmission (LBO), 41 millions d'euros pour le capital-risque et 70 millions d'euros pour l'international. Natexis Private Equity bénéficie de moteurs de croissance forts tel que l'international, avec le développement confirmé des filiales allemande, espagnole et italienne, ou la gestion pour compte de tiers qui représente désormais presque la moitié des capitaux gérés par Natexis Private Equity.

Graphique : RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN MILLIONS D'EUROS AU 31 DECEMBRE 2002

développement	90
transmission (LBO)	34
risque	41
investissement international	70

Un équilibre entre gestion pour compte de tiers et compte propre

Avec 738 millions d'euros de capitaux gérés pour compte de tiers et 805 millions d'euros pour le compte propre de Natexis Banques Populaires contre 720 et 780 en 2001 (hors Euromezzanine), Natexis Private Equity enregistre une progression de la gestion pour compte de tiers et répond à la demande d'un marché qui reconnaît désormais le capital-investissement comme une classe d'actifs à part entière, à l'instar des titres ou des obligations.

Graphique : RÉPARTITION DES CAPITAUX GÉRÉS EN MILLIONS D'EUROS AU 31 DECEMBRE 2002

développement	660
transmission (LBO)	237
investissement international	167
venture	480

Un portefeuille de 670 participations

Le portefeuille de Natexis Private Equity est composé de 670 participations, essentiellement sur le marché des sociétés non cotées, réparties sur l'ensemble des secteurs d'activité économique. Il est suivi par plus de cent dix professionnels, regroupés en onze filiales spécialisées qui associent, selon chaque situation, ingénierie financière et compétence sectorielle forte.

Une diminution du nombre de cessions

En 2002 comme en 2001, les occasions de cessions industrielles ou d'introductions en Bourse se sont raréfiées. Quelques importantes opérations ont cependant permis à Natexis Private Equity de céder 223 millions d'euros d'actifs telle que l'introduction en Bourse d'Orpea (maisons de retraite privées) début 2002 ou la cession du laboratoire Pasteur Cerba (laboratoire d'analyses médicales

spécialisées) en décembre 2002. Particularité de cette dernière opération : son montage financier, imaginé il y a cinq ans par les équipes d'Initiative et Finance et de Natexis Industrie, a permis d'organiser sa reprise en LBO par Astorg Partners et les biologistes de ce laboratoire. Les plus-values dégagées par la holding pour l'année 2002 s'élèvent ainsi à 113 millions d'euros.

L'accroissement des synergies internes

Le rapprochement des filiales de capital-investissement au sein de Natexis Private Equity a permis le développement de synergies nouvelles tant en termes d'expertises financières et industrielles que dans la mise en commun de possibilités d'échange et de croisements d'intérêts dans le domaine des participations.

Encadré : BANQUE POPULAIRE INNOVATION 7

Comme chaque année, le Groupe Banque Populaire a lancé son nouveau Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) : Banque Populaire Innovation 7. A l'instar des six autres FCPI de la gamme, Banque Populaire Innovation 7 est géré conjointement par SPEF Venture, filiale de Natexis Private Equity, et Natexis Asset Management. Les FCPI Banque Populaire Innovation ont pour vocation d'apporter un soutien en fonds propres aux entreprises non cotées innovantes qui ont enregistré leurs premiers succès commerciaux sur le marché. Ces fonds peuvent investir de 0,5 à 3 millions d'euros par entreprise, en une ou plusieurs fois. Première structure à avoir levé un FCPI en 1997, SPEF Venture a ainsi investi plus de 90 millions d'euros dans 70 entreprises.

Ces partenariats, réalisés dans le respect de l'autonomie de gestion de chaque filiale, sont renforcés par l'offre combinée des réseaux de Natexis Banques Populaires et du Groupe Banque Populaire.

Garant de la cohérence financière de ce nouvel ensemble, Natexis Private Equity souhaite mettre à profit cette force commerciale pour conforter sa position de leader sur le segment des petites capitalisations françaises et renforcer son action vers les moyennes capitalisations. Cette volonté de croissance s'appuie également sur une conjoncture économique propice au financement de haut de bilan.

Le déploiement à l'international

Si les années 2000 et 2001 ont permis la construction d'un réseau de filiales européennes, Natexis Private Equity prévoit désormais d'occuper une place de référence sur les marchés des petites et moyennes entreprises allemandes, italiennes et espagnoles. Pour asseoir ses objectifs, il s'appuie sur des équipes locales professionnelles et sur la levée de nouveaux fonds largement ouverts aux investisseurs des pays cibles.

En Allemagne, par exemple, la société Hügél, leader sur le marché de la petite pièce métallique, a fait l'objet d'un rachat en LBO de Finatem (filiale allemande de Natexis Private Equity International) à laquelle s'est joint Natexis Industrie. Créée en 1923, Hügél emploie deux cent cinquante personnes et réalise un chiffre d'affaires de 36 millions d'euros. Elle est un fournisseur important du groupe Volkswagen.

De nouveaux véhicules d'investissement

Fidèle à son rôle d'acteur innovant, Natexis Private Equity prend position sur le marché européen des transactions secondaires aux côtés de partenaires expérimentés. Une transaction secondaire consiste à acquérir une ou plusieurs participations dans des fonds partiellement appelés ou des portefeuilles d'investissements, auprès d'investisseurs, de groupes industriels ou de sociétés de gestion. Cette activité correspond à une double logique : répondre à la demande d'investisseurs à la recherche de nouvelles classes d'actifs et procurer de la liquidité aux fonds qui en auraient besoin. Premier exemple de ce nouvel axe de développement, la signature d'un partenariat, fin 2002, avec un spécialiste du marché secondaire américain Landmark (3,5 milliards de dollars de capitaux gérés) à la recherche d'équipes connaissant bien le tissu industriel européen.

Encadré : UN PARTENARIAT EUROPÉEN

En montant un partenariat avec Landmark, Natexis Private Equity se donne les moyens de développer des transactions secondaires sur la zone euro continentale et principalement la France, l'Allemagne et l'Italie sur les secteurs du capital-risque et du capital-transmission. Réalisé sous la forme d'une joint venture, ce partenariat se concrétise par la mise en commun de projets d'investissement, l'échange de compétences financières et un cofinancement sur l'ensemble des dossiers retenus.

Natexis Finance

Dans un contexte de marché difficile marqué par un nouveau recul des fusions-acquisitions, tant en nombre qu'en volume, Natexis Finance a consolidé ses positions, tout en accroissant significativement ses revenus. Positionné sur le marché des transactions de taille moyenne, Natexis Finance a poursuivi la diversification de sa clientèle (des entreprises familiales aux grands groupes) ainsi que son internationalisation.

Innovation et Complémentarité

SERVICE

Premier émetteur dans le Système Interbancaire de Télécompensation (SIT), Natexis Banques Populaires est au premier rang des prestataires de services à fort contenu technologique à destination des banques et établissements financiers et un précurseur en matière d'offres e-banking. Bancassureur et gestionnaire d'actifs reconnu, il est le leader en France de l'épargne salariale et le cinquième gestionnaire d'OPCVM. Il emploie des collaborateurs au sein de deux filières aux activités bien différenciées : Services bancaires, financiers et technologiques, pour les prestations de services auprès des banques et établissements financiers et Gestion pour compte de tiers, pour l'assurance et la gestion d'actifs.

SERVICES BANCAIRES, FINANCIERS ET TECHNOLOGIQUES

En 2002, Natexis Banques Populaires a intégré de grands établissements bancaires dans ses systèmes de traitement. Les Services financiers, très sensibles à la conjoncture, ont partiellement compensé la forte baisse des volumes par l'intégration de nouveaux clients.

322 MILLIARDS D'EUROS D'ENCOURS CONSERVÉS
2,6 MILLIONS DE COMPTES EN CONSERVATION
3,3 MILLIONS DE CARTES BANCAIRES GÉRÉES
1,8 MILLIARD D'OPÉRATIONS ÉCHANGÉES DANS LE SIT

GESTION POUR COMPTE DE TIERS

La chute des marchés d'actions n'a pas empêché une légère progression de l'encours global des actifs gérés, qui s'établit à 72,5 milliards d'euros en 2002, et la consolidation, voire l'augmentation, des parts de marché dans plusieurs domaines.

3,4 MILLIONS DE CONTRATS D'ASSURANCE
2,1 MILLIONS DE COMPTES DE SALARIÉS EN ÉPARGNE SALARIALE

SERVICES BANCAIRES, FINANCIERS ET TECHNOLOGIQUES

Les métiers des Services bancaires, financiers et technologiques couvrent l'ensemble des activités de back office liées aux opérations de paiement et de Bourse traitées par les banques et les établissements financiers.

Leur vocation est de développer et proposer des prestations de services à une palette de clientèles allant des banques de réseau à couverture nationale aux banques spécialisées, avec ou sans réseau, en passant par les établissements financiers.

Le pôle Services bancaires couvre la chaîne complète des opérations de paiement et de monétique et le pôle Services financiers assure tous les services relevant de la conservation des valeurs mobilières. Pour l'ensemble de ces services, la filière traite les opérations des back offices des Banques Populaires et de plus de 150 autres établissements. Cette approche est complétée par un pôle Services aux particuliers qui développe une offre de banque multicanal.

Une offre de services toujours plus affinée et plus qualitative

En 2002, la filière a fait face à un double enjeu : l'intégration de grands établissements bancaires dans ses propres systèmes de traitement et la résistance au contexte macro-économique qui a affecté l'ensemble du monde bancaire. De par leur volume d'activité, les Services financiers et plus particulièrement les métiers des back offices ont été naturellement sensibles aux variations des opérations boursières et financières.

Dans un secteur bancaire en pleine évolution, la filière a concentré ses efforts sur la consolidation de ses prestations de back office en améliorant sa productivité, sans remettre en cause la qualité des services rendus à ses clientèles.

En 2002, les ressources de la filière se sont adaptées à une nouvelle diversification des services proposés, afin d'apporter des réponses aux besoins d'un marché dont la recherche de solutions d'externalisation s'intensifie. Dans la logique de sa culture multiétablissement, la filière privilégie le respect de l'identité des banques ou des établissements financiers utilisateurs.

Dans les trois grandes activités de la filière, l'offre intègre désormais l'ensemble des canaux de distribution, notamment ceux des nouvelles technologies.

Une année charnière pour les Services bancaires

L'année 2002 a été une année charnière à plusieurs titres. Le chantier interbancaire de l'Echange d'Image Chèque (EIC) a été mené à son terme et avec succès. Déjà premier émetteur (*source : G-SIT*) dans l'échange d'opérations de masse, Natexis Banques Populaires se situe parmi les quatre plus importants participants au système Paris Net Settlement (PNS) de la Centrale des Règlements Interbancaires (CRI) pour l'échange d'opérations unitaires de montant élevé en temps réel. Dans le domaine de la monétique, Natexis Paiements a poursuivi les travaux de préparation aux nouvelles normes internationales de la carte à puce EMV (Europay, Mastercard, Visa) afin de rendre compatible l'ensemble des traitements monétiques du Groupe Banque Populaire à ce standard. Ainsi, le Groupe a été le premier établissement bancaire à obtenir l'homologation de son système d'autorisations et de télécollecte à cette nouvelle norme. L'année 2003 sera placée dans la continuité de cette forte dynamique.

En matière de prestations de services, le partenariat engagé avec un groupe bancaire extérieur a franchi une nouvelle étape avec la migration de la plus grande partie des applications monétiques dans les systèmes de Natexis Banques Populaires.

Des études ont été engagées pour aboutir à la bascule d'un autre établissement important dans le courant de l'année 2003.

Graphe :

EVOLUTION DES TRAITEMENTS DES CARTES BANCAIRES EN MILLIONS D'OPÉRATIONS

1992 : 210 – 1993 : 227 – 1994 : 251 – 1995 : 284 – 1996 : 322 – 1997 : 414 – 1998 : 466 – 1999 : 530 – 2000 : 611 – 2001 : 696 – 2002 : 806

Au total, Natexis Paiements gère 3,3 millions de cartes bancaires, 171 000 contrats commerçants et traite 10 % des opérations par cartes réalisées en France.

Encadré : NATEXIS PAIEMENTS DIVERSIFIE SON OFFRE

Les Services bancaires ont étoffé l'offre monétique avec plusieurs nouveaux produits dont les perspectives de commercialisation apparaissent déjà très prometteuses.

Destinées aux entreprises, les cartes Visa Mission Plus comportent un ensemble de fonctions visant à simplifier la gestion des frais professionnels et le traitement des notes de frais, y compris via Internet. Les cartes Visa Business et Gold Business répondent aux besoins particuliers de la clientèle des professions libérales et des dirigeants de PME en matière de gestion des frais professionnels.

Dans le domaine de l'offre de services à destination des commerçants, les Services bancaires ont permis au Groupe Banque Populaire d'être le premier établissement français à traiter une transaction au nouveau standard international.

Une nouvelle étape pour les Services financiers

Les effets de la crise boursière se sont naturellement fait sentir sur l'activité des Services financiers, mais la forte baisse des volumes affichée par les indicateurs d'activité a été partiellement compensée par l'intégration de nouveaux clients.

Les Services financiers ont su mettre à profit la crise boursière pour recentrer l'ensemble de leurs plans d'actions sur la qualité du service client et sur la valorisation de leur cœur de métier.

De plus, l'exercice 2002 a permis d'avancer largement dans le développement d'une solution, par le canal d'Intranet, de l'ensemble des informations utiles à la gestion et au suivi des portefeuilles des clientèles des Banques Populaires.

Les Services financiers assurent la tenue de 2,6 millions de comptes titres en conservation. Ils ont exécuté 8,2 millions d'ordres en 2002 (Bourse française, Bourses étrangères et OPCVM). Par ailleurs, l'année 2002 a vu l'achèvement de très importants travaux d'intégration des activités titres d'un groupe bancaire extérieur et de ses filiales.

Natexis Slib, filiale spécialisée en solutions informatiques Titres et Bourse pour les prestations de services d'investissement, a conforté ses positions en Belgique et aux Pays-Bas notamment.

Graphe :

EVOLUTION DES NOMBRES DE PORTEFEUILLES TITRES TRAITÉS EN MILLIONS

1997 : 1,70 - 1998 : 1,65 – 1999 : 2,00 – 2000 : 2,20 – 2001 : 2,80 – 2002 : 2,6

La mise en ligne de LineBanque pour les Services aux particuliers

En 2002, les Services aux particuliers ont mené à terme le lancement de LineBanque. Cette offre bancaire multicanal propose aux 20 000 clients particuliers de Natexis Banques Populaires un accès aux services bancaires et financiers d'une banque à réseau : épargnes monétaire et financière, moyens de paiement, crédits, courtage en ligne, assurances, etc.

Ce projet, développé en partenariat avec Cap Gemini Ernst & Young, constitue un axe complémentaire de développement des services offerts par la filiale. Grâce au succès de LineBanque, Natexis Banques Populaires sera en mesure, avant la fin de 2003, de proposer au marché un système complet de banque en ligne destinée aux particuliers. Trois établissements, dont deux nouveaux intervenants issus du monde de l'assurance, devraient être les premiers utilisateurs de cet outil.

Encadré : LINEBOURSE PREND LA TROISIÈME PLACE DU MARCHÉ

Lancé en octobre 2000, LineBourse est désormais le troisième courtier de Bourse en ligne du marché français (source : *Association Brokers on Line*) et assure environ 50 % des ordres de Bourse des clients du Groupe Banque Populaire. Pour soutenir sa progression, un bouquet de services, baptisé Service PLUS, complète désormais l'offre existante et permet une utilisation personnalisée du site par l'investisseur. Il constitue, à ce titre, un nouveau facteur de différenciation du site par rapport aux autres offres du marché.

GESTION POUR COMPTE DE TIERS

La filière Gestion pour compte de tiers s'organise en six activités : assurances, gestion collective de valeurs mobilières-multigestion, gestion collective d'actifs immobiliers, ingénierie sociale, gestion privée en France et gestion privée internationale. Elle propose donc une gamme complète de produits, en grande partie distribués par le réseau des Banques Populaires auprès de sa clientèle de particuliers, de professionnels, d'entreprises et d'institutionnels.

Environ 1 200 collaborateurs se consacrent à ces activités, toutes exercées par des filiales généralement soumises à des réglementations spécifiques : Natexis Assurances, Natexis Asset Management, Natexis Asset Square, Natexis Immo Placement, Natexis Interépargne, Banque Privée Saint Dominique et Natexis Private Banking Luxembourg S.A.

Des résultats positifs grâce à l'innovation de produits

La chute continue des indices boursiers n'a pas favorisé l'ensemble des activités de la filière. De plus, la volatilité des marchés a suscité des changements dans les comportements d'épargne et d'investissement des clients. Face à ces mutations, l'enjeu majeur de la filière a été d'anticiper et de proposer à l'ensemble des segments de clientèle des réponses adaptées tant en termes d'innovation produit que de supports d'information.

Progression des encours et consolidation du PNB

La baisse des marchés d'actions n'a pas empêché une légère progression de l'encours global des actifs gérés qui s'établit à 72,5 milliards d'euros en 2002 contre 69,9 milliards fin 2001. Par ailleurs, le succès commercial des offres des différentes filiales a permis la consolidation, voire l'augmentation, des parts de marché dans plusieurs domaines : l'épargne salariale, l'assurance-vie individuelle ou encore la gestion collective de valeurs mobilières.

Graphique : ENCOURS GÉRÉS PAR ENTITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2002 (en milliards d'euros)

Natexis Assurances	17,8
Natexis Asset Management + Natexis Asset Square	40,4
Natexis Immo Placement	1,1
Natexis Interépargne	10,0
Banque Privée Saint Dominique	2,0
Natexis Private Banking Luxembourg S.A.	1,2

Natexis Interépargne réaffirme son leadership en France en épargne salariale (*source : AFG-ASFFI*). Natexis Asset Management, de son côté, confirme sa cinquième place pour les OPCVM commercialisés (toutes catégories confondues) et s'octroie la première place pour les OPCVM commercialisés en gestion monétaire (*source : Europerformance*).

Globalement, le produit net bancaire de la filière s'établit à 310,5 millions d'euros et le résultat brut d'exploitation à 101,4 millions d'euros.

La diversification des offres

Dans l'ensemble des domaines d'activité, la segmentation des offres pour chaque type de clientèle a été affinée. De plus, des synergies entre entités ont été mises en œuvre, notamment dans les domaines de l'investissement socialement responsable, de la multigestion, de la gestion alternative et de la gestion patrimoniale.

Natexis Asset Management a créé les Fonds BP Développement Durable afin d'enrichir l'offre de Natexis Interépargne et de Natexis Assurances. La filière répond ainsi aux préoccupations des acteurs économiques qui recherchent un meilleur équilibre entre les dimensions sociale, environnementale et économique des entreprises.

Natexis Assurances et Natexis Asset Management ont développé une gamme de fonds garantis destinée à la clientèle des particuliers grand public en lançant Fructi-Garanti 2002 Vie, Fructi-Garanti 2002 PEA, Fructi-Plus Vie et Fructi-Plus PEA.

Natexis Asset Square, en collaboration avec Natexis Assurances, a développé des offres de multigestion à destination des clientèles patrimoniales, avec la création des Fonds Zelis. Natexis Asset Square a également mis à la disposition de la clientèle institutionnelle du Groupe Banque Populaire des fonds de gestion alternative.

Natexis Interépargne et Natexis Assurances ont renforcé leur collaboration pour élaborer une offre d'ingénierie sociale intégrant totalement la retraite, la prévoyance, l'épargne salariale et les titres de service (Natexis Intertitres).

Le développement de l'offre d'assurance multirisque professionnelle créée par Natexis Assurances en partenariat avec MAAF Assurances, a constitué un enjeu majeur pour la fidélisation des clients professionnels (artisans, commerçants) des Banques Populaires.

Encadré :

PARTENARIAT NATEXIS ASSURANCES-MAAF ASSURANCES

Natexis Assurances est présent sur tous les métiers de l'assurance et propose des contrats adaptés à l'ensemble des clients du Groupe Banque Populaire (particuliers, professionnels et entreprises). La création et la distribution volontariste de l'offre multirisque professionnelle, en partenariat avec MAAF Assurances, vient compléter la gamme assurance destinée aux artisans et commerçants et confirme la volonté du Groupe d'être un bancassureur à part entière.

Un nouvel élan

Le renforcement des liens avec les Banques Populaires

Les relations commerciales entre les Banques Populaires et les différents acteurs de la filière se sont renforcées avec un fort développement des activités de gestion patrimoniale (Banque Privée Saint Dominique, Natexis Asset Management, Natexis Asset Square et Natexis Assurances). Par ailleurs, l'ensemble des Banques Populaires régionales commercialise auprès des entreprises le dispositif Fructi-Epargne (Loi Fabius) avec 6 400 contrats signés à fin décembre 2002.

La recherche de synergies internes

Dans un marché de plus en plus concurrentiel, la filière a poursuivi une démarche qualité soutenue et amélioré de façon continue les systèmes d'informations afin de personnaliser les relations avec la clientèle. Par ailleurs, elle s'est attachée à rechercher des synergies en matière de communication, de gestions financières communes et de reporting. Ces synergies ont été renforcées cette année par le regroupement des collaborateurs de la filière dans des locaux communs.

La poursuite du développement à l'international

Suite à la prise de participation de Natexis Assurances dans la compagnie Adir (filiale de la banque Byblos au Liban), le lancement de produits d'assurances automobile et de prévoyance en septembre 2002 s'est concrétisé par des premiers résultats très prometteurs.

Après dix-huit mois d'exercice, la filiale italienne BancAssurance Popolari (BAP) enregistre la conclusion de 23 092 contrats d'assurances et poursuit son développement avec le réseau de Banca Etruria.

Encadré :
CERTIFICATION ISO 9001 POUR NATEXIS ASSURANCES

Natexis Assurances s'est engagé depuis 1996 dans une démarche qualité vis-à-vis de ses clients. En 2002, il a obtenu, pour l'ensemble de ses activités d'assurances de personnes, la certification ISO 9001 – version 2000.

La création de Natexis Asset Management International pour la gestion des OPCVM commercialisés à l'étranger vise à promouvoir la capacité de gestion et l'expertise de Natexis Asset Management, notamment dans les domaines des produits de trésorerie et de la gestion européenne. Natexis Asset Management peut ainsi répondre aux appels d'offres à l'international et participer activement au développement des partenariats à l'étranger.

La conquête de nouvelles parts de marché

Le schéma d'organisation de la filière Gestion pour compte de tiers est désormais achevé et lui permet de se positionner comme un interlocuteur multimétier en faisant jouer des synergies nationales et internationales.

En 2003, la conquête de nouvelles parts de marché en France et à l'étranger demeurera l'objectif prioritaire de la filière. Simultanément, elle cherchera à rationaliser les moyens mis en œuvre au travers du regroupement des équipes sur des métiers communs, afin de permettre une plus grande intégration.

Les entités concernées devront également participer à l'élaboration du nouveau système informatique de distribution du Groupe Banque Populaire (Equinoxe), enjeu majeur des trois années à venir pour les Banques Populaires.

Encadré :
NATEXIS ASSET MANAGEMENT CERTIFIÉ CONFORME AUX NORMES AIMR-PPS ET GIPS

Le 15 mars 2002, Natexis Asset Management a reçu l'attestation de conformité aux normes de présentation des performances AIMR-PPS et GIPS sur la période allant du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2001. Pour les investisseurs, il s'agit d'un gage important d'exhaustivité et de transparence de l'information qui leur est transmise.

Ethique et Qualité

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable et socialement responsable est un enjeu de plus en plus pris en compte par les acteurs économiques, qu'ils opèrent dans l'industrie ou dans le monde financier. Que ce soit dans son approche sociale ou économique, Natexis Banques Populaires s'inscrit dans les pratiques modernes des grands établissements financiers : la mixité culturelle et générationnelle dans l'entreprise, la déontologie au quotidien, la garantie de sécurité des personnes et des biens, la diffusion d'une information régulière et transparente. Pour Natexis Banques Populaires, le développement durable, c'est aussi et d'abord favoriser le sens de l'humain dans le cadre de l'entreprise et dans sa relation avec ses partenaires extérieurs : clients, actionnaires, correspondants, prestataires ou fournisseurs.

Des règles et des valeurs socialement responsables

Natexis Banques Populaires s'est attaché à inscrire dans ses pratiques au quotidien un comportement socialement responsable tant du point de vue humain que de l'éthique, de la sécurité de ses procédures que de la qualité de son information.

Éthique et déontologie

Le développement socialement responsable, c'est aussi le respect absolu par l'ensemble des collaborateurs des règles déontologiques en vigueur dans la profession. Des clauses sur la déontologie sont désormais intégrées aux contrats de travail. Le rôle du responsable de la déontologie a été renforcé en 2002. Il a pour mission de mettre en oeuvre et coordonner un dispositif de contrôle déontologique efficace, adapté aux activités exercées ainsi qu'aux risques encourus par les différents métiers de Natexis Banques Populaires et de ses filiales. Son rôle s'exerce notamment dans la rédaction et l'actualisation des règles déontologiques applicables, ou encore la formation, l'information et la sensibilisation des collaborateurs à la nécessité du respect de ces règles.

Pour exercer l'ensemble de ces fonctions, il s'appuie sur des déontologues opérationnels désignés au sein des différents métiers et des filiales, l'inspection générale et le contrôle interne.

La lutte contre le blanchiment des capitaux est également au centre des préoccupations de Natexis Banques Populaires. L'entreprise a révisé son dispositif de contrôle et organisé des sessions de formation exceptionnelles, en complément de celles habituellement proposées aux salariés. Les actions menées au quotidien pour prévenir le blanchiment ont été renforcées, notamment dans les opérations de back office.

Une politique de sécurité renforcée

Depuis le 1^{er} juillet 2002, un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) fédère toutes les problématiques de sécurité des systèmes d'information de la banque et de ses filiales avec le soutien d'une structure de vingt-six personnes, le service de sécurité des systèmes d'information. Ses objectifs ? Donner à la Direction générale les informations concernant les décisions en période de crise, concilier l'ouverture internationale de l'entreprise avec la sécurité des systèmes d'information et valoriser les risques opérationnels.

Dans cette optique, il s'est agi de définir une politique de sécurité qui garantisse un niveau de risque opérationnel acceptable pour la banque, prenant en compte son environnement humain, réglementaire, organisationnel et technique. Cette stratégie a consisté à homogénéiser les approches de risques opérationnels entre Natexis Banques Populaires et ses filiales, afin d'être capable de mesurer la vulnérabilité des systèmes d'information sur chaque activité et anticiper sur les fonctions sécuritaires.

Un premier programme destiné à examiner l'activité sous-traitance, renforcer la continuité de services de l'interbancaire et poser les fondations d'une politique renforcée de sécurité a été réalisé fin 2002.

Une fondation élargie au Groupe Banque Populaire

L'année 2002 a été pour la Fondation celle de son élargissement à l'ensemble du Groupe. Devenue, par arrêté au journal officiel du 26 septembre 2002, Fondation d'entreprise Groupe Banque Populaire, elle réunit désormais la Banque Fédérale des Banques Populaires, les 24 Banques Populaires et Natexis Banques Populaires qui l'a créée il y a dix ans.

En 2002, la Fondation a connu une activité soutenue en désignant 14 lauréats musiciens dont 2 compositeurs qui, grâce à son aide, pourront poursuivre leur perfectionnement artistique ou mener à bien la création de leur œuvre musicale.

Dix-sept lauréats handicapés ont aussi été sélectionnés pour la volonté remarquable avec laquelle ils ont engagé leur démarche de réinsertion personnelle ou professionnelle ainsi que pour la qualité de leurs projets. Elle a également, et pour la 3^e année, organisé une masterclass à Villefavard, dans le Limousin, de 14 lauréats dirigés par le violoncelliste Michel Strauss.

De nombreux événements musicaux ont ponctué cette année charnière dans la vie de la Fondation. Un concert donné en décembre au théâtre des Champs-Élysées a permis à 15 de ces lauréats de se produire avec l'orchestre Padeloup devant plus de 800 professionnels du monde de la musique et du mécénat. De même, les partenariats noués avec le Festival des nouveaux solistes aux Serres d'Auteuil et le Festival du Périgord noir ont permis à de jeunes musiciens de jouer lors de manifestations renommées.

Un dialogue permanent avec les actionnaires

Natexis Banques Populaires attache une importance particulière à la qualité, la précision et la régularité de son information financière. Ainsi, la communication financière, qui traite l'ensemble des relations avec les professionnels, analystes ou investisseurs, les actionnaires individuels, a renforcé son action en 2002.

La publication des comptes annuels et semestriels s'accompagne de communiqués de presse et de réunions spécialisées avec la presse économique et les analystes financiers. Lors d'événements importants, comme la prise de contrôle de Coface en avril 2002, des relations presse et des réunions spécifiques sont également organisées.

En 2002, ce dispositif a été complété par des réunions d'information avec les collaborateurs des Banques Populaires qui participent à la vente des actions Natexis Banques Populaires, et des conférences téléphoniques d'explication des comptes.

La Lettre aux actionnaires, principal outil de communication auprès des investisseurs individuels, est envoyée systématiquement aux 200 000 actionnaires identifiés. Les collaborateurs du Groupe Banque Populaire ayant souscrit au plan d'actionnariat des salariés lancé en juin 2001 (soit environ 17 000 personnes) en sont également destinataires.

Par ailleurs, un numéro vert (0 800 600 525) permet d'établir tout au long de l'année un contact régulier avec les actionnaires individuels. Dans un souci de personnalisation de la relation et de qualité des réponses apportées, les appels sont directement traités par l'équipe de communication financière.

L'assemblée générale des actionnaires, le 23 mai 2002 à la Maison de la Chimie, a aussi constitué un moment privilégié d'échanges entre le management et les actionnaires. Elle a été précédée d'une large consultation qui a permis de dégager les thèmes intéressant les actionnaires, notamment la gestion des risques, le développement durable et le gouvernement d'entreprise. Une rediffusion de l'assemblée générale sur Internet a été assurée pendant plusieurs semaines.

Le dialogue avec les investisseurs individuels s'est poursuivi à l'occasion du Salon Actionaria, en novembre 2002 au Palais des Congrès de Paris.

Natexis Banques Populaires a également participé aux Lundis de la Bourse, manifestation organisée conjointement par LineBourse (courtier en ligne du Groupe Banque Populaire), Euronext et Investir. Cette démarche s'est inscrite dans la volonté de développer une véritable pédagogie des mécanismes boursiers auprès des particuliers.

Enfin, le site Internet institutionnel de Natexis Banques Populaires a été entièrement rénové. Afin de répondre aux nouvelles attentes des internautes, le thème « actionnaires et investisseurs » a été réaménagé et complété. Outre les documents classiques fournis en français et en anglais, il propose désormais une rubrique spécialement consacrée aux actionnaires individuels, ainsi qu'une foire aux questions regroupant les interrogations les plus fréquentes.

Encadré :

NATEXIS BANQUES POPULAIRES S'INVESTIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Face à la sensibilité croissante des investisseurs - tant institutionnels que particuliers - aux critères de développement durable, Natexis Banques Populaires lance, au travers de sa filiale Natexis Asset Management, BP Développement Durable Actions et BP Développement Durable Taux. Ces deux fonds ont pour objectif de concilier performance financière et responsabilités sociale et environnementale. Ils peuvent être souscrits dans le cadre d'un compte titres (PEA pour le fonds actions) ou d'un contrat d'assurance-vie de Natexis Assurances et permettent ainsi d'accéder à une fiscalité avantageuse.

RAPPORT FINANCIER

Gouvernement d'entreprise	57
- Composition du conseil d'administration	58
- Modalités d'exercice de la Direction générale	59
- Organisation des travaux du conseil d'administration	59
- Comités spécialisés du conseil d'administration	59
- Règlement intérieur du conseil d'administration, charte de l'administrateur	60
- Rémunération des membres des organes sociaux	61
- Options de souscription d'actions en faveur des mandataires sociaux	61
- Information sur les diverses fonctions exercées par les membres des organes sociaux	62
- Contrôle de la société	62
- Assemblées générales, Information des actionnaires	62
Rapport de gestion	70
- Périmètre	71
- Synthèse de l'activité et des résultats	71
- Analyse du compte de résultats	72
- Gestion des risques	84
- Compte de résultat après prise en compte de Coface	91
- Structure financière et ratios réglementaires	93
- Informations sociales et environnementales	95
- Développements récents et perspectives	96
Éléments financiers	97
- Comptes consolidés comparés	98
- Annexe aux comptes consolidés	103
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	165
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	168
- Comptes sociaux comparés	170
- Annexes aux comptes sociaux	173
- Rapport général des Commissaires aux comptes	185
Éléments juridiques	188
- Assemblées générales	189
- Rapport du conseil d'administration sur les résolutions	190
- Texte des résolutions	191
Informations complémentaires	200
- Renseignements de caractère général concernant Natexis Banques Populaires	201
- Informations sur le capital	202
- Répartition du capital et des droits de vote	205
- Marché des titres de Natexis Banques Populaires	206
- Dividendes	208
- Autres renseignements concernant Natexis Banques Populaires	208
- Faits exceptionnels ou litiges	210
- Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	211
- Responsable de l'information	213
Table de correspondance	214

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Natexis Banques Populaires a entrepris d'appliquer depuis plusieurs années les principes de gouvernement d'entreprise : dès 1996, des comités spécialisés du conseil étaient institués. D'autres mesures ont suivi, dans le sens des recommandations des rapports Vienot.

La société fournit à ses actionnaires une information qui s'inscrit dans la ligne des préconisations du rapport Bouton.

Les listes des membres du conseil d'administration et du comité de direction générale sont présentées en pages 8 et 9 du présent document.

1. Composition du conseil d'administration

L'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque membre du conseil d'administration figure à la fin du présent chapitre.

La composition du conseil d'administration a été modifiée sensiblement au cours de l'exercice, la moitié environ des sièges ayant changé de titulaire : les personnes morales administrateurs, Banques Populaires Régionales qui détenaient jusqu'en 2001 une part directe significative dans le capital de Natexis Banques Populaires ont été remplacées par des administrateurs personnes physiques lors de l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2002. La présence de ces personnes morales au conseil se justifiait moins depuis que celles-ci avaient apporté, fin 2001, l'essentiel de leurs actions à la Banque Fédérale des Banques Populaires, qui demeure désormais la seule personne morale présente au conseil.

Le conseil compte 15 administrateurs (dont un administrateur représentant l'actionnariat salarié) et un censeur. Le Directeur général de la société n'est pas administrateur.

En corollaire de la répartition actuelle du capital de Natexis Banques Populaires (dont les trois quarts environ sont détenus par le Groupe Banque Populaire), la majorité des administrateurs appartient à ce groupe actionnaire majoritaire. La part des administrateurs issus de ce groupe au sein du conseil d'administration est proche de son pourcentage de participation au capital : les administrateurs indépendants (non compris l'administrateur représentant l'actionnariat salarié) sont au nombre de trois, représentant 21% des membres du conseil d'administration (hors l'administrateur représentant l'actionnariat salarié).

Les trois administrateurs indépendants, qui n'ont aucun lien avec l'un des actionnaires directs ou indirects de la société, n'appartiennent pas non plus au management de l'entreprise et n'exercent pas leurs fonctions depuis une durée supérieure à douze ans ; les entreprises qu'ils dirigent, lorsque tel est le cas, ne réalisent pas une part significative de leur chiffre d'affaires avec la société :

- l'un d'eux est dirigeant d'une importante entreprise industrielle, puisqu'elle figure parmi les principaux constructeurs mondiaux de moteurs d'avions ;
- le second dirige une très importante firme de service, à savoir l'un des deux principaux groupes français dans le domaine de la restauration collective, dont il est l'un des fondateurs ;

Ces deux personnalités, par leur compétence dans le domaine industriel ou du service, apportent au conseil d'administration de Natexis Banques Populaires un éclairage différent et complémentaire de celui des professionnels de la banque, majoritaires parmi les administrateurs.

- le troisième administrateur indépendant est un ancien dirigeant de banque et de société de bourse, aujourd'hui retraité, ce qui garantit une expérience notable, une indépendance totale vis à vis de tout groupe financier et une disponibilité très large pour les travaux du conseil d'administration ou des comités spécialisés. Cet administrateur indépendant préside d'ailleurs le comité des rémunérations et est membre du comité de contrôle des comptes. Il se trouve particulièrement bien placé pour être attentif aux préoccupations des actionnaires minoritaires petits porteurs.

Les salariés de Natexis Banques Populaires et de ses filiales ainsi que ceux du Groupe Banque Populaire détenant depuis mi-2001 une part du capital supérieure à 3 % de la société cotée, la représentation de l'actionnariat salarié au conseil d'administration est assurée, depuis l'assemblée générale de mai 2002, par un administrateur choisi parmi trois candidats présentés à l'assemblée par les fonds communs de placements regroupant l'actionnariat salarié.

2. Modalités d'exercice de la Direction générale

Faisant application des facultés offertes par la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques, le conseil d'administration de Natexis Banques Populaires a choisi le 16 janvier 2002 d'opter pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général, choix qui s'inscrit dans la logique générale d'organisation du Groupe.

Le conseil d'administration de ce même jour a confié la Présidence du conseil à M.Philippe Dupont, jusque là Président Directeur général, tandis que la Direction générale était confiée, pour la durée restant à courir jusqu'à son soixantième anniversaire, fin octobre 2002, à M.Paul Lorient, (déjà Directeur général), M.Lorient étant assisté par un Directeur général délégué, M.François Ladam, appelé à succéder à M.Lorient lors du départ de ce dernier.

M.François Ladam a été nommé Directeur général par le conseil d'administration du 23 octobre 2002 avec effet au 1^{er} novembre 2002, avec tous les pouvoirs attachés par la loi à cette fonction.

3. Organisation des travaux du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Natexis Banques Populaires a tenu huit séances au cours de l'exercice 2002. Le taux d'assiduité des administrateurs y est élevé, puisqu'il ressort à 93% en moyenne sur l'année pour l'ensemble des membres et des séances.

Les séances sont d'une durée moyenne supérieure à trois heures chacune. Elles font l'objet de la remise préalable aux administrateurs, plusieurs jours avant la séance, d'un document de plusieurs dizaines de pages présentant une documentation détaillée sur chacun des sujets qui seront examinés en séance.

Le conseil d'administration se prononce naturellement sur tous sujets touchant à la stratégie et à la marche de l'entreprise, est tenu informé de l'évolution de l'activité, arrête les comptes sociaux et consolidés, prend connaissance du budget, et entend les diverses communications relatives au contrôle interne et à la fixation de limites de risque.

On notera aussi que le conseil d'administration entend régulièrement, tout au long de l'année, des exposés faits à tour de rôle par les directeurs de chacune des six filières d'activité de Natexis Banques Populaires sur la situation et les perspectives de la filière concernée, ce qui permet aux administrateurs d'avoir une vision détaillée du fonctionnement interne de l'entreprise.

On soulignera également que le conseil d'administration se prononce préalablement sur les principales prises de participation projetées par Natexis Banques Populaires (disposition statutaire), ainsi que sur celles qu'envisagent ses filiales, le niveau de délégation accordée à la Direction générale en cette matière étant particulièrement bas.

Les opérations de restructuration interne entre filiales de la société font également, de façon systématique, l'objet d'une délibération du conseil d'administration de Natexis Banques Populaires.

4. Comités spécialisés du conseil d'administration

Trois comités spécialisés ont été constitués au sein du conseil de Natexis Banques Populaires :

- un comité de contrôle des comptes ;
- un comité d'audit ;
- un comité des rémunérations.

La composition de ces comités a été sensiblement remaniée à la suite de la modification de la composition du conseil en mai 2002.

- le comité de contrôle des comptes comprend quatre membres, dont un administrateur indépendant : MM. Nalpas, Clavaud, de La Chauvinière, Thibaud .

Le comité de contrôle des comptes analyse les projets de comptes, ainsi que les documents financiers diffusés par la société à l'occasion de l'arrêté des comptes et en approfondit certains éléments avant qu'ils soient présentés au conseil. Il examine notamment les principales options de clôture retenues, en s'assurant de la pertinence ainsi que de la permanence des principes et méthodes comptables appliqués.

Le comité de contrôle des comptes se réunit au moins avant la présentation des comptes annuels et semestriels ; mais il peut aussi se saisir en dehors de ces périodes de tout sujet relevant de sa compétence dont l'inscription à son ordre du jour lui semblerait nécessaire. En 2002, le comité s'est réuni deux fois avant l'établissement des comptes de l'exercice 2001 et des comptes du 1^{er} semestre 2002. Il a attaché une attention particulière aux procédures et conditions techniques d'arrêté des comptes, ainsi qu'à la couverture des risques.

- le comité d'audit compte quatre membres : MM. Duquesne, Comas, Cordel, Turret.

Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans la maîtrise des risques de Natexis Banques Populaires. Sa mission s'étend à l'analyse des principales zones de risques de la société (à l'exception de ceux relatifs à la véracité des comptes et de l'information financière) et à l'évaluation du système de contrôle interne de Natexis Banques Populaires et de son efficacité. Comme le comité de contrôle des comptes, il peut se saisir de tout sujet relevant de sa compétence dont l'inscription à son ordre du jour lui semblerait nécessaire.

Le comité d'audit, dans sa nouvelle composition, a fixé en juillet 2002 un programme de travail et le calendrier de ses réunions pour les douze mois suivants. Au cours de l'exercice écoulé, le comité a notamment examiné l'organisation des fonctions d'inspection au sein de Natexis Banques Populaires, les missions de la Direction des Risques, les travaux préparatoires à la mise en place du ratio McDonough, les risques immobiliers, et, en liaison avec le comité de contrôle des comptes, certains aspects du fonctionnement de la Direction des Marchés.

- le comité des rémunérations est composé pour moitié (deux membres sur quatre) d'administrateurs indépendants : MM de La Chauvinière, Bechat, Gentili, Jacquier.

Le comité des rémunérations examine avant proposition au conseil toutes questions relatives au statut personnel des mandataires sociaux, notamment leurs conditions de rémunération et de retraite ; il est également appelé à donner un avis sur les propositions en matière d'attribution d'options de souscription ou d'achat de la société.

Une charte de fonctionnement a été rédigée pour les comités d'audit et de contrôle des comptes.

Les comités spécialisés bénéficient, dans la mesure de leurs besoins, du concours des responsables de services susceptibles d'éclairer leurs travaux: Inspecteur général, Directeur financier, Directeur des risques, des Commissaires aux comptes, ainsi que, le cas échéant, de tout autre responsable en mesure d'apporter les précisions techniques souhaitées. Ni le Président ni le Directeur général n'assistent aux réunions des comités. Les débats des comités font l'objet d'un compte-rendu écrit formalisé et leurs Présidents présentent au conseil d'administration la synthèse de leurs travaux et conclusions.

Le comité d'audit a tenu cinq réunions au cours de l'exercice ; le comité de contrôle des comptes et le comité des rémunérations en ont tenu chacun trois. Le taux de présence des membres a dépassé 90% pour l'ensemble des séances tenues en 2002.

5. Règlement intérieur du conseil d'administration. Charte de l'administrateur

Le conseil s'est doté d'un règlement intérieur et d'une charte de l'administrateur dont il a approuvé les termes en mars 2001.

Le règlement intérieur et la charte de l'administrateur sont remis à chaque nouveau membre du conseil lors de son entrée en fonctions.

Le règlement intérieur rappelle les domaines de compétence du conseil, les modalités de son fonctionnement (avec en particulier une obligation de réunion d'au moins six fois par an), les principes déontologiques.

La charte de l'administrateur énonce les droits et obligations des membres du conseil. Elle rappelle les dispositions statutaires selon lesquelles chaque administrateur doit détenir au moins cent actions de la société. Elle fixe les règles relatives à l'abstention d'intervention des administrateurs sur les titres de la société pendant les périodes sensibles précédant la publication des résultats.

Ce règlement détermine également le mode de calcul des jetons de présence versés aux administrateurs : ceux-ci comprennent une part annuelle fixe modeste (1.525 euros), et une part variable strictement proportionnelle au nombre de séances auxquelles chaque administrateur a participé dans l'année, fixée à 1.220 euros par séance. Ce règlement a également arrêté à 915 euros par séance le montant de la rémunération allouée à chacun des membres de comités spécialisés du conseil d'administration.

6. Rémunération des membres des organes sociaux

Après avis du comité des rémunérations, le conseil d'administration a fixé à 263.000 euros pour 2002 la rémunération fixe attribuée au Président du conseil, complétée par une prime de 30.000 euros, montant effectivement versé comme en attestent les annexes comptables.

Au cours de l'exercice 2002, deux Directeurs généraux se sont succédés :

- M. Paul Lorient, en fonction jusqu'au 31 octobre 2002, a perçu une rémunération de 373.334 euros.
- M. François Ladam, Directeur général délégué jusqu'au 31 octobre, puis nommé Directeur général à compter du 1^{er} novembre par le conseil d'administration du 23 octobre 2002, a perçu, au titre de ces deux fonctions successives, une somme globale de 331.273 euros, dont 290.000 euros sous forme de rémunération directe et le solde sous forme d'avantages en nature.

En ce qui concerne les administrateurs, compte tenu des barèmes indiqués précédemment, les 24 personnes ayant successivement et/ou simultanément fait partie du conseil pendant l'année ont perçu, ensemble, au titre de l'exercice 2002 un montant global de 210.145 euros de jetons de présence au conseil d'administration et aux comités spécialisés du conseil, qui se décomposent comme suit : 174.460 euros au titre de leur participation aux séances du conseil d'administration, (dont 36.600 euros correspondant à la partie fixe et 137.860 euros correspondant à la partie proportionnelle au nombre de séances), auxquels s'ajoutent 35.685 euros pour ceux d'entre eux ayant participé aux séances des comités spécialisés du conseil.

Le montant le plus élevé alloué à un seul administrateur s'est élevé à 16.775 euros (voir tableau en page 69).

7. Options de souscription d'actions en faveur des mandataires sociaux

Faisant application des autorisations données par l'assemblée générale, et conformément à la réglementation applicable, le conseil d'administration du 20 novembre 2002 a décidé, après examen par le comité des rémunérations, d'attribuer :

- . 5.500 options au Président, mandataire social en fonction au 20 novembre 2002.

Par ailleurs, 5.500 autres options sont attribuées au Président au titre des fonctions qu'il exerce à la Banque Fédérale des Banques Populaires.

- . 11.000 options au Directeur général en fonction jusqu'au 30 octobre 2002.
- . 5.500 options au Directeur général, mandataire social en fonction au 20 novembre 2002.
- . 38.500 options au comité de Direction générale hors les mandataires sociaux bénéficiaires des dispositions spécifiques prévues au paragraphe précédent.

Le prix d'exercice desdites options, fixé conformément aux décisions de l'assemblée générale du 31 mai 2001, ressort à 72,47 €

Aucune levée d'options n'a été effectuée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice.

8. Information sur les diverses fonctions exercées par les membres des organes sociaux

Conformément à la réglementation, la liste des fonctions exercées par les mandataires sociaux de Natexis Banques Populaires est indiquée dans le tableau figurant page xxxx.

On rappellera que, conformément à la réglementation, cette liste couvre l'ensemble des fonctions exercées au cours de l'exercice, et que sa lecture ne suffit pas à elle seule à déterminer la situation d'un administrateur au regard des règles sur le cumul des mandats sociaux, dont l'appréciation suppose la prise en compte des liens de participation financière pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles sont exercés les divers mandats.

Aucun des administrateurs de Natexis Banques Populaires, à l'exception de l'administrateur représentant l'actionariat salarié, n'est lié à la société ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail.

9. Contrôle de la société

Le contrôle de la société est assuré par trois cabinets de Commissaires aux comptes titulaires.

- le cabinet Deloitte Touche Tohmatsu, dont le mandat actuel résulte de la nomination décidée par l'Assemblée générale du 16 juin 1998.
- le cabinet RSM Salustro Reydel dont le mandat actuel résulte de la nomination décidée par l'Assemblée générale du 16 juin 1998.
- le cabinet Barbier Frinault et Associés dont le mandat actuel résulte de la nomination décidée par l'Assemblée générale du 16 juin 1998.

Le montant des honoraires perçus par ces cabinets au titre de leur mission est indiqué dans la note 29.1 des annexes aux comptes consolidés.

10. Assemblées générales. Information des actionnaires

Natexis Banques Populaires a tenu deux assemblées générales au cours de l'exercice 2002 :

- l'une en mai, assemblée générale annuelle chargée d'approuver les comptes sociaux et consolidés, de procéder à de nouvelles nominations au sein du conseil d'administration comme indiqué ci-dessus, d'autoriser les programmes de rachat d'actions ;
- l'autre, à caractère extraordinaire, en décembre, a été réunie pour approuver une opération de croissance externe qui a pris la forme d'un apport de titres par une société américaine de sa filiale de courtage à New-York, apport en contrepartie duquel les apporteurs américains ont reçu environ 1,4 millions d'actions émises à cet effet, leur donnant droit à 3% du capital de Natexis Banques Populaires; une opération de restructuration par absorption d'une filiale immobilière était également soumise à cette assemblée.

La documentation remise aux actionnaires lors de ces assemblées a fait l'objet d'une attention particulière afin que l'ensemble des actionnaires puisse prendre connaissance en un seul document d'une information détaillée sur chacune des opérations soumises à leur vote.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(hors membre de la Direction générale, non administrateur)

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat (A.G. qui statuera sur les comptes de l'exercice)	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société
MM. DUPONT Philippe	CA du 25.11.97	2007	Président du conseil d'administration, administrateur	Président-Directeur général de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES - représentée par Christian HEBRARD	CA du 25.11.97	2007	administrateur	Président d'honneur de CASDEN BANQUE POPULAIRE
BECHAT Jean-Paul	AGM du 18.11.98	2003	administrateur	Président-Directeur général de la SNECMA
CLAVAUD René	AGO du 23.05.02	2005	administrateur	Président de la BANQUE POPULAIRE DU CENTRE
COMAS Jean-François	AGO du 23.05.02	2003	administrateur	Directeur général de la BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR
CORDEL Claude	AGO du 23.05.02	2007	administrateur	Président de la BANQUE POPULAIRE DU MIDI
DUQUESNE Daniel	AGO du 23.05.02	2003	administrateur	Directeur général de la BANQUE POPULAIRE LOIRE & LYONNAIS
GENTILI Steve	AGO du 23.05.02	2005	administrateur	Président de BRED BANQUE POPULAIRE
JACQUIER Alain	CA du 25.11.97	2007	administrateur	Président de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
de LA CHAUVINIÈRE Jean	AGM du 03.05.96	2007	administrateur	
NALPAS Richard	AGO du 23.05.02	2003	administrateur	Directeur général de la BANQUE POPULAIRE TOULOUSE-PYRENEES
THIBAUD Francis	AGO du 23.05.02	2002	administrateur	Directeur général de la BANQUE POPULAIRE DU SUD-OUEST
TOURRET Jean-Louis	AGO du 23.05.02	2003	administrateur	Président de la BANQUE POPULAIRE PROVENCALE & CORSE
ZOLADE Robert	CA du 22.09.99	2006	administrateur	Président de H.B.M. (Holding Bercy Management)
M. GOUDARD Michel	AGO du 23.05.02	2004	censeur	Directeur général délégué de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
M. CHAVAILLARD Jean-Pierre	AGO du 23.05.02	2007	administrateur représentant l'actionnariat salarié	

Autres fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance exercées par les mandataires sociaux de Natexis Banques Populaires au cours de l'exercice 2002

M. Philippe DUPONT

- Président-Directeur Général de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
- Président du Conseil de Surveillance de ABP – Assurances Banque Populaire
- Représentant la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES, Gérant Associé de : BANKEO, CLIVEO

M. François LADAM

- Président du Conseil de Surveillance de BPL - Banque pour les Paiements on Line
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de NATEXIS PRIVATE EQUITY
- Représentant Permanent de NATEXIS BANQUES POPULAIRES, Administrateur de NATEXIS ARBITRAGE
- Représentant Permanent de NATEXIS BANQUES POPULAIRES, Membre du Conseil de Surveillance de : +X ALTAIR, ABP – Assurances Banque Populaire, FRUCTIGER
- Censeur de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

M. Christian HEBRARD

- Président du Conseil d'administration de la BANQUE MONETAIRE ET FINANCIERE (BMF)
- Vice-Président du Conseil d'Administration de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
- Vice-Président de PARNASSE MAIF
- Administrateur de : ASSURANCES BANQUE POPULAIRE, PARNASSE SERVICES S.A., CASDEN Banque Populaire, UMER
- Représentant permanent de CASDEN Banque Populaire, Administrateur de : BICEC, PARNASSE FINANCE S.A., FILIA MAIF S.A.
- Censeur de FRUCTIGER S.A.

M. Jean-Paul BECHAT

- Président-Directeur Général de SNECMA
- Administrateur de : ALSTOM, SOGEP, MESSIER-DOWTY INTERNATIONAL Ltd, FRANCE TELECOM

M. René CLAVAUD

- Président du Conseil d'Administration de la BANQUE POPULAIRE DU CENTRE
- Président du Conseil de Surveillance de : SMURFIT LIMOUSIN, BAIL BANQUE POPULAIRE
- Vice-Président du Conseil d'Administration de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
- Administrateur de la COFACE
- Conseiller de la BANQUE DE FRANCE

M. Jean-François COMAS

- Directeur Général de la BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR
- Administrateur de : BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES, COFICINÉ
- Représentant Permanent de la BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR, Président de : FONCIERE VICTOR HUGO, SOCIETE MEDITERRANEENNE D'INVESTISSEMENT
- Représentant Permanent de la BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG, Administrateur de FRUCTILUX
- Représentant Permanent de la BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR, Gérant de la SCI DOMAINE DE L'ARENAS
- Administrateur de l'ASSOCIATION BANQUE POPULAIRE POUR LA CREATION D'ENTREPRISE
- Président du COMITE LOCAL FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE
- Conseiller Technique de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NICE COTE D'AZUR

M. Claude CORDEL

- Président du Conseil d'Administration de la BANQUE POPULAIRE DU MIDI
- Président de : COMMISSION FINANCIERE NATIONALE DE L'UNICEM, CELLULE ECONOMIQUE BTP DU LANGUEDOC ROUSSILLON, SAS CPSL
- Président du Conseil de Surveillance de FACTOREM
- Administrateur de : BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES, SAS DUPLEIX

M. Daniel DUQUESNE

- Directeur Général de la BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS
- Administrateur de : BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES, SEPEL
- Membre du Conseil de Surveillance de VOLKSBANK CZ, as

M. Steve GENTILI

- Président du Conseil d'Administration de : BRED-BANQUE POPULAIRE, BRED GESTION, SPIG
- Président du Conseil de Surveillance de BPAM
- Administrateur de : BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES, COFACE, COFIBRED, LFI, BRED COFILEASE, BRED GESTION
- Membre du Conseil de Surveillance de BANQUE INTERNATIONALE DE COMMERCE – (BIC BRED)
- Représentant Permanent de BRED GESTION au Conseil d'Administration de LFI 2

M. Alain JACQUIER

- Président du Conseil d'administration de : BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, SFIH (Société Financière d'Investissements Hôteliers)
- Président-Directeur Général de : SA CENTRAL HOTEL, SIHT (Société d'Investissements Hôteliers et Touristiques)
- Président du Conseil de Surveillance de BANQUE PRIVEE SAINT-DOMINIQUE
- Gérant de 50 SNC filiales de SFIH (Villages Hôtel)
- Administrateur de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
- Président du Comité Régional du Tourisme de Bourgogne
- Conseiller de la Banque de France à Dijon
- Membre du Directoire et Président de la Commission Promotion et Développement de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière
- Membre du Conseil d'Administration de Maison de la France

M. Jean DUFRESNE de La CHAUVINIÈRE

- Administrateur de : NATEXIS ACTIONS EUROPE (Sicav), FRANCE ENTREPRISES, SOGEPARC France, U.E.B. Monaco, CIC OBLI MOYEN TERME
- Vice-Président de LA DEMEURE HISTORIQUE

M. Richard NALPAS

- Directeur Général de la BANQUE POPULAIRE TOULOUSE-PYRENEES
- Vice-Président du Conseil d'Administration de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de NATEXIS BLEICHROEDER S.A.
- Représentant Permanent du GROUPE BANQUES POPULAIRES, Administrateur de : IRDI S.A.
- Représentant Permanent de BANQUE POPULAIRE TOULOUSE-PYRENEES, Administrateur de : MAISON DU COMMERCANT S.A., MULTI-CROISSANCE S.A., SOCAMA 31 – Société Coopérative de caution mutuelle à capital variable, IBP S.A.
- Représentant Permanent de BANQUE POPULAIRE TOULOUSE-PYRENEES, Membre du Conseil de Surveillance de : FRUCTIGER, ASSURANCES BANQUE POPULAIRE

M. Francis THIBAUD

- Directeur Général de la BANQUE POPULAIRE DU SUD-OUEST
- Administrateur de : BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES, SOPROLIB SUD-OUEST, SOCAMI BORDEAUX REGION, SOCAMA SUD-OUEST
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de BPL – Banque pour les Paiements onLine

M. Jean-Louis TOURRET

- Président du Conseil d'Administration de : BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE, PROCLAIR SAS, TOURRET SAS
- Président du Conseil de Surveillance de : NATEXIS INTEREPARGNE, NATEXIS EPARGNE ENTREPRISE
- Administrateur de : BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES, CIMENTS LAFARGE
- Gérant de : TOURRET ELECTRONIQUE, TOURRET ENTREPRISE, PROCLAIR PROVENCE

M. Robert ZOLADE

- Président de SERVINVEST 2
- Président et Administrateur de : ELIANCE, ELIANCE IBERICA, H.B.M., GRUPO OSESA
- Directeur de : ELIOR NEDERLAND BV, ELIOR UK LTD, EUROCATER PLC
- Administrateur de : AREAS SA, SERUNION, AREAS IBERICOAMERICANA, AVENANCE, RISTOCHEF, I.D.I.A. PARTICIPATIONS
- Membre du Conseil de Surveillance de PRAGMA CAPITAL
- Gérant de : ACADEMIE ELITAIR, EURL SERVINVEST
- Co-Gérant (et Associé) de BERCY PARTICIPATIONS
- Co-Représentant Légal du Co-Gérant, Associé Commandité BERCY PARTICIPATIONS de la société ELIOR
- Représentant Légal du Co-Gérant, Associé Commandité H.B.M. de la société ELIOR
- Représentant Permanent de H.B.M., Président du Conseil d'Administration de M.R.C.
- Représentant Légal de l'Associé Gérant ELIANCE SAS dans les sociétés : ELIANCE ORLY OUEST, ELIANCE ROISSY

M. Michel GOUDARD

- Directeur Général Délégué de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
- Président de SAS GUIDÉO
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de +X ALTAIR
- Membre du Conseil de Surveillance de : NATEXIS PRIVATE EQUITY, NATEXIS BLEICHROEDER S.A., SBE
- Représentant la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES au Conseil de Surveillance de : ABP - Assurances Banque Populaire, BPL, LINEBOURSE, NOVACREDIT
- Président du Conseil d'Administration de INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES
- Censeur de EUROPAY FRANCE
- Membre du Comité Exécutif de la CONFEDERATION INTERNATIONALE DES BANQUES POPULAIRES
- Président de l'ASSOCIATION DES BANQUES POPULAIRES POUR LA CREATION D'ENTREPRISE

Jetons de présence et rémunérations versés aux administrateurs au titre de l'année 2002

NOM DU BENEFICIAIRE	Montant net total (en euros)
<i>Administrateurs personnes physiques :</i>	
M. Philippe DUPONT	11 285
M. Jean-Paul BECHAT	13 725
M. Alain JACQUIER	14 030
M. Jean de LA CHAUVINIÈRE	16 775
M. Robert ZOLADE	7 625
M. Jean-François MOULIN	7 015
M. René CLAVAUD	7 625
M. Jean-François COMAS	10 370
M. Claude CORDEL	10 370
M. Daniel DUQUESNE	10 370
M. Steve GENTILI	8 235
M. Richard NALPAS	10 370
M. Francis THIBAUD	9 455
M. Jean-Louis TOURRET	9 455
M. Jean-Pierre CHAVAILLARD	7 625
<i>Personnes morales et censeur :</i>	
Banque Fédérale des Banques Populaires, représentée par M. LORIOT puis M. HEBRARD	10 065
BP de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain, représentée par M. Bernard JEANNIN	5 185
BP de Lorraine, représentée par M. Jean-Claude HALB	4 575
BP de l'Ouest, représentée par M. Alphonse EON	5 185
BP Toulouse-Pyrénées, représentée par M. Richard NALPAS	5 185
BICS-Banque Populaire, représentée par M. Jean-Michel LATY	6 100
BP ROP Banque Populaire, représentée par M. Michel FARRUGIA	7 930
BRED-Banque Populaire, représentée par M. François-Xavier de FOURNAS	3 965
M. Michel GOUDARD, censeur	7 625
Total	210 145

RAPPORT DE GESTION

1- Périmètre

Par rapport à l'exercice 2001, les principaux changements de périmètre de consolidation sont liés :

- au rachat par Natexis Banques Populaires des participations détenues par les Banques Populaires dans Banque Populaire Asset Management et Interépargne, qui conduit à consolider ces sociétés en intégration globale à 100 %, alors qu'elles étaient respectivement consolidées en intégration proportionnelle à 69,9% et en intégration globale à 50,1%.
- à l'entrée dans le périmètre de nouvelles filiales : Coface, consolidée en intégration globale à compter du 1^{er} juillet 2002 ; Axeltis Ltd ; Worledge et Edval, structures de défaillance précédemment non consolidées ; A&S Bleichroeder, acquise le 6 décembre dernier et de ce fait consolidée seulement au niveau du bilan.

Par souci de comparabilité, l'activité et les résultats de Natexis Banques Populaires sont analysés hors effet périmètre Coface (parties 2 et 3). Le compte de résultat, la structure financière et les ratios de Natexis Banques Populaires après prise en compte de Coface sont présentés ensuite (parties 5 et 6).

2- Synthèse de l'activité et des résultats (hors effet périmètre Coface)

<i>En millions d'euros</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>	<i>Variation</i>
Produit net bancaire	1 611	1 840	- 12%
Charges d'exploitation et amortissements	- 1 259	- 1 227	+ 3 %
Résultat brut d'exploitation	352	613	- 43%
Coût du risque	- 193	- 184	+ 5 %
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	53	3	ns
Quote-part des sociétés mises en équivalence	3	13	- 77 %
Résultat courant avant impôt	215	445	- 52 %
Eléments exceptionnels	- 16	3	ns
Impôt	- 18	- 79	- 77 %
Amortissement des écarts d'acquisition	- 35	- 20	+ 75 %
Dotation ou reprise au FRBG	21	0	ns
Intérêts minoritaires	-54	- 58	- 6 %
Résultat net part du groupe	113	291	- 61 %

L'année 2002 a été marquée tout à la fois par des incertitudes géopolitiques, un ralentissement économique très net en Europe, une reprise moindre qu'attendue aux Etats-Unis et, corollairement, par des marchés financiers déprimés et volatils. Dans ce contexte particulièrement difficile pour ses métiers, Natexis Banques Populaires a connu une année très contrastée, caractérisée par une bonne résistance des métiers de financement et de service, et par un fléchissement des métiers d'investissement.

- le produit net bancaire des métiers s'établit à 1644 millions d'euros, en baisse de 9% par rapport à l'exercice précédent. Après prise en compte, notamment, des provisions passées sur la part du portefeuille de placement des fonds propres investie en actions, le produit net bancaire total est ramené à 1 611 millions d'euros, soit une baisse de 12% par rapport à 2001,

- les charges d'exploitation s'élèvent à 1 259 millions d'euros, soit une progression limitée à +2,6%, contre +17% en 2001 dans le contexte de la poursuite des opérations de fusion entre Natexis Banque et la Caisse Centrale des Banques Populaires,

- par voie de conséquence, le résultat brut d'exploitation s'établit à 352 millions d'euros, en baisse de 43% par rapport à 2001,

- le coût du risque augmente modérément : + 5% par rapport à 2001, soit 193 millions d'euros, représentant 0,34% des encours pondérés de Natexis Banques Populaires,

- le résultat courant avant impôt, après prise en compte des gains sur actifs immobilisés et produits des sociétés mises en équivalence, ressort à 215 millions d'euros, contre 445 millions d'euros en 2001,

- le résultat net part du groupe s'élève à 113 millions d'euros contre 291 millions d'euros l'année précédente. Il tient compte d'une augmentation des charges exceptionnelles et de l'amortissement des écarts d'acquisition et, en sens opposé, d'une baisse de l'impôt et d'une reprise de 21 millions d'euros effectuée au premier semestre sur le FRBG.

3- Analyse du compte de résultat

REPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE PAR FILIERE

La baisse très sensible du PNB des métiers d'investissement fait plus que compenser la progression enregistrée par les métiers de financement et de service.

Contribution des métiers au produit net bancaire

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Financement	881	874	+ 1 %
Investissement	194	377	- 48 %
Service	569	555	+ 2 %
Total	1 644	1 806	- 9 %

Financement

Avec un PNB de 881 millions d'euros, en progression de 1%, les métiers de financement consolident la remarquable progression enregistrée en 2001 (+20%) et représentent 54% du PNB global des métiers de Natexis Banques Populaires.

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Activités Bancaires	701	689	+ 2 %
Financements Spécialisés	180	185	- 3 %
Total	881	874	+ 1 %

- *Activités bancaires*

<i>En milliards d'euros</i>	2002	2001	Variation
Entreprises	42	40	+ 4 %
Financements d'actifs	13	13	-
Commerce extérieur et négoce	8	8	-
Encours moyens des activités bancaires	63	61	+ 3 %

Les encours moyens progressent de 3% et de 5% hors effet change sur le dollar US et atteignent 63 milliards d'euros.

Natexis Banques Populaires a maintenu une politique visant d'une part à privilégier la rentabilité, avec des taux de marge en progression par rapport à l'exercice précédent, et d'autre part à diversifier la répartition de ses encours, tant sur le plan sectoriel que géographique, comme en attestent les données relatives à la gestion du risque (cf infra).

La production nouvelle en 2002 s'est élevée à 11,4 milliards d'euros, soit une progression de 36% par rapport à l'année précédente, liée pour partie à la contribution des succursales. Cette production s'est articulée comme suit :

- 7 milliards d'euros de financements corporate,
- 3,3 milliards d'euros de financements d'actifs et d'acquisitions,
- le solde en activité de commerce international et de négoce.

Les encours « Cooke » des métiers de financement, à l'inverse des encours moyens, baissent de 4% à 37,2 milliards d'euros en fin de période. Cette réduction, qui résulte en partie des effets change sur l'USD, s'inscrit dans le cadre d'une politique de gestion des risques tendant à optimiser la rentabilité dégagée sur les encours pondérés.

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001 (*)	Variation
Entreprises	368	347	+ 6 %
Financements structurés	169	184	- 8 %
Commerce international et négoce	164	158	+ 4 %
PNB des activités bancaires	701	689	+ 2 %

(*) La ventilation retenue pour 2001 a été rendue homogène par rapport à 2002.

Avec 2% de croissance de PNB, les activités bancaires consolident en 2002 la très vive progression enregistrée en 2001 (+21%). Cette performance d'ensemble recouvre des évolutions diversifiées selon les domaines d'activités :

- les activités corporate (France, Europe et multinationales) enregistrent un PNB de 368 millions d'euros, en progression de 6% par rapport à 2001. La croissance du PNB tient à la fois aux opérations de financement (augmentation sensible des marges et des commissions liées aux opérations nouvelles) et au développement rapide des services, notamment en matière de gestion des moyens de paiement. En revanche, les produits tirés du float et des dépôts non rémunérés sont en régression, du fait de la baisse des taux d'intérêt.
- les activités de financements structurés, en revanche, marquent le pas en 2002 (PNB de 169 millions d'euros, soit -8%), après une année 2001 il est vrai exceptionnelle (+33% de PNB). Les principales lignes de métier contributrices sont les suivantes : LBO et financements d'acquisition (PNB de 35 millions d'euros intégrant une provision de 30 millions passée sur un portefeuille de Private Equity Fund aux USA); immobilier d'entreprises (38 millions d'euros); financement des secteurs aéronautique, maritime et ferroviaire (27 millions d'euros); montages (18 millions d'euros).

- les activités de commerce international et de négoce dégagent en 2002 un PNB de 164 millions d'euros, contre 158 millions d'euros l'année précédente, nourri principalement par le développement des activités de financements de matières premières (67 millions d'euros), sources de commissions d'arrangement en croissance rapide, et par le redressement de l'activité de trade finance (59 millions d'euros).

- *Financements spécialisés*

La filière des financements spécialisés, qui regroupe les activités filialisées de crédit-bail (Bail Banque Populaire), et d'affacturage (Factorem), enregistre un PNB de 180,1 millions d'euros, en baisse de 3% par rapport à 2001.

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Crédit-bail	89	86	+ 3 %
Affacturage	91	99	- 8 %
PNB des financements spécialisés	180	185	- 3 %

Dans le domaine du crédit-bail, Bail Banque Populaire se situe parmi les cinq premiers acteurs du marché français. Dans un contexte économique défavorable, la production nouvelle s'est élevée en 2002 à 1,5 milliard d'euros, en croissance de 14% par rapport à l'année précédente, soit 940 millions d'euros de crédit-bail mobilier (+1% par rapport à 2001), 530 millions d'euros de crédit-bail immobilier (+46%) et 40 millions d'euros de Sofergie.

Si le réseau des Banques Populaires régionales reste le premier prescripteur, avec 59% de la production nouvelle, l'apport de Natexis Banques Populaires augmente significativement (21% de la production nouvelle contre 10% en 2001).

L'encours moyen de crédit-bail se monte au total à 5,2 milliards d'euros, en croissance de 1% par rapport à l'année précédente.

S'agissant du PNB, la croissance de 3% obtenue en 2002 (PNB de 88,7 millions d'euros) résulte essentiellement de la conjonction :

- d'une progression de 10% du PNB « courant » (82,1 millions d'euros), essentiellement dans le domaine du crédit-bail immobilier,
- d'une croissance des plus-values de cession (9,7 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros en 2001),
- d'une hausse de la sinistralité, dont le coût est imputé directement sur le PNB (-4,6 millions d'euros en 2002).

Dans le domaine de l'affacturage, l'année 2002 a représenté une rupture. Après une longue période durant laquelle le marché progressait à un rythme annuel compris entre 12 et 24%, 2002 a marqué un coup d'arrêt (+1,1% seulement). Dans ce contexte, Factorem a globalement maintenu ses parts de marché (12,5% contre 12,7% en 2001), qui font de lui le troisième opérateur français.

Le chiffre d'affaires affacturé ressort sensiblement au même niveau que l'année précédente (8,84 milliards d'euros contre 8,88 milliards d'euros), mais le chiffre d'affaires potentiel sur les nouveaux contrats régresse à 3,1 milliards d'euros contre 3,7 milliards d'euros en 2001. Par ailleurs, le taux de commission d'affacturage reste orienté à la baisse sur les nouveaux contrats, en raison de la forte pression concurrentielle et de la montée en puissance des produits destinés aux grandes entreprises.

Dès lors, le produit net bancaire de l'activité d'affacturage régresse de 8% en 2002, à 91,4 millions d'euros :

- les commissions d'affacturage d'un montant de 54 millions d'euros, reculent de 6% alors même que le chiffre d'affaires affacturé reste stable sur la période. On constate depuis plusieurs années une tendance à l'érosion de cette commission sur le marché français.

- les commissions de financement, d'un montant de 42,6 millions d'euros, régressent de 10% en raison à la fois de la diminution des encours (-5%) et des produits tirés des ressources à vue.

Investissement

La filière investissement, regroupant les activités de marchés et le capital investissement, a été durement affectée par la faiblesse et la volatilité des marchés d'actions en 2002, et plus généralement par la perte de valeur des entreprises. Au total, son PNB ressort à 194 millions d'euros, en baisse de 48 % par rapport à l'année 2001.

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Activités de Marchés	139	267	- 48 %
Capital Investissement	55	109	- 50 %
Total	194	376	- 48 %

- *Activités de marchés*

Les activités de marchés enregistrent un PNB de 139 millions d'euros contre 267 millions d'euros l'année précédente. Cette baisse est principalement imputable au pôle marché de capitaux.

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Marchés de capitaux	74	186	- 60 %
Intermédiation et origination boursière	41	55	- 24 %
Activités filialisées	24	26	- 9 %
PNB des Activités de marchés	139	267	- 48 %

- Le PNB des marchés de capitaux s'établit à 74 millions d'euros contre 186 millions d'euros l'année précédente. Cette baisse illustre la crise sévère des marchés financiers en 2002 et intègre la lourde perte (PNB négatif de 118 millions d'euros) enregistrée sur les produits structurés actions du fait de l'inadaptation de certains modèles de valorisation à une situation exceptionnelle de volatilité des marchés d'actions. L'impact financier de ces difficultés a été pris en compte dans les résultats de 2002. Par suite, Natexis Banques Populaires a développé les outils et revu les procédures, avec l'aide de conseils extérieurs, pour les adapter à ces nouvelles conditions de marché.

Les autres activités de marchés de capitaux ont fait preuve d'une bonne résistance en 2002, qu'il s'agisse de la trésorerie (PNB de 56 millions d'euros contre 61 millions d'euros en 2001), du change (33 millions d'euros contre 24 millions d'euros), du portefeuille d'investissement et de placement (36 millions d'euros contre 37 millions d'euros), de l'activité titres et titrisation (33 millions d'euros contre 29 millions d'euros), ou même de l'activité dérivés et structurés de taux (19 millions d'euros contre 24 millions d'euros).

- L'activité d'intermédiation et d'origination boursière de Natexis Capital a elle aussi souffert – mais à un moindre degré – de la crise des marchés d'actions en 2002, qu'il s'agisse des indices (baisse de 34% du CAC 40 sur l'année) ou des volumes de transactions (baisse d'un tiers environ à partir du mois de juillet). Le PNB de cette activité ressort à 41 millions d'euros contre 55 millions d'euros en 2001, avec notamment un recul sensible des activités sur obligations convertibles, pénalisées par la forte augmentation de certains spreads de crédit et la volatilité élevée des actions sous-jacentes.
- Le pôle activités filialisées réalise un PNB en léger retrait par rapport à 2001 (24,2 millions d'euros contre 26,6 millions d'euros). Cette performance d'ensemble recouvre des évolutions divergentes : une baisse sensible du PNB d'ABM Corp. (16 millions d'euros contre 23 millions d'euros), dont

l'activité d'arbitrage sur des portefeuilles de créances hypothécaires a été pénalisée par les renégociations d'emprunts induites par la baisse historique des taux à long terme aux Etats Unis ; une stabilité du PNB de Dupont-Denant Contrepartie à 9 millions d'euros (arbitrage sur indices financiers et étrangers) ; une perte moindre que l'an passé pour Natexis Arbitrage (- 8 millions d'euros contre - 11 millions d'euros), dont les résultats continuent néanmoins de subir les conséquences de la baisse des marchés ; enfin une amélioration des résultats de Natexis Metals, société rachetée fin 2000 et spécialisée dans le courtage et le trading des matières premières (8 millions d'euros de PNB contre 6 millions d'euros en 2001).

- *Capital investissement*

La filière capital investissement affiche au 31 décembre 2002 un PNB de 55 millions d'euros, en baisse de 50 % par rapport à 2001.

L'activité de capital investissement est restée soutenue avec un flux d'investissements nouveaux de 235 millions d'euros – soit 11% de plus qu'en 2001 à isopérimètre – et un montant de cessions en prix de vente de 223 millions d'euros contre 293 millions en 2001. Les capitaux gérés, en progression de 3% s'élèvent à 1,54 milliard d'euros dont 48 % dans des fonds gérés pour compte de tiers. Ils se répartissent comme suit :

- capital-développement	660 millions d'euros	(43%)
- capital-risque	480 millions d'euros	(31%)
- capital-transmission	237 millions d'euros	(15%)
- international	167 millions d'euros	(11%)

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Ressources propres	41	90	- 54 %
Gestion de fonds	8	15	- 43 %
Fusions / Acquisitions	6	4	+ 42 %
PNB du Capital investissement	55	109	- 49 %

Avec 41 millions d'euros, le PNB de l'activité sur ressources propres représente 75% du total de la filière. La dégradation enregistrée en 2002 (-54%) tient moins aux plus-values nettes réalisées – inférieures de 7% seulement à celles de l'exercice précédent -, qu'à la progression des charges liées au risque déduites du PNB.

De même, le PNB des activités de gestion pour compte de tiers revient à 8,5 millions d'euros (-43%), en raison de la baisse des commissions de gestion et de distribution liées à la performance des fonds.

L'activité de fusions-acquisitions, en revanche, connaît une montée en puissance avec un PNB de 5,6 millions d'euros contre 4 millions d'euros l'année précédente.

Service

La contribution globale des métiers de service au PNB de Natexis Banques Populaires s'accroît de 3%, à 569 millions d'euros.

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Services bancaires, financiers et technologiques	258	261	- 1 %
Gestion pour compte de tiers	311	294	+ 6 %
Total	569	555	+ 3 %

- *Services bancaires, financiers et technologiques*

Le PNB de la filière SBFT est en léger retrait d'une année sur l'autre, à 258 millions d'euros contre 260,7 millions d'euros en 2001.

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Services bancaires	67	61	+ 11 %
Services financiers	172	184	- 7%
Services aux particuliers	19	16	+ 19 %
PNB des Services bancaires, financiers et technologiques	258	261	- 1 %

- Le pôle services bancaires affiche un PNB de 67 millions d'euros, en progression de 11% par rapport à 2001. Le développement des recettes liées aux prestations monétiques (+16%) a plus que compensé l'érosion du PNB réalisé sur l'activité chèques et systèmes d'échanges (- 8%). Les prestations destinées aux Banques Populaires ont progressé globalement de 9%, tandis que le PNB réalisé sur la clientèle hors groupe Banques Populaires s'est stabilisé à 18 millions d'euros, après la croissance très vive enregistrée en 2001.

Les indicateurs d'activité traduisent clairement les évolutions intervenues en 2002 en matière de moyens de paiement tant en ce qui concerne le marché que l'organisation de la place : le parc des cartes s'est accru de 6%, le nombre de transactions par cartes de 16%, les opérations de masse SIT de 67%, du fait notamment de la mise en œuvre de l'échange d'images chèques (EIC) à compter de juin 2001 ; en revanche, le nombre de chèques traités recule de 75% pour les chèques nationaux et de 52% pour les chèques internationaux.

- Le pôle services financiers est quant à lui tributaire de la tenue des marchés boursiers. A cet égard, le recul enregistré en 2002 apparaît limité : le PNB de ces activités ressort à 172 millions d'euros, en retrait de 7% seulement par rapport à l'année 2001.

Ce recul provient quasi exclusivement des activités « courant d'ordres » de Xeod Services, qui ont vu leur PNB passer de 27 millions d'euros à 15 millions d'euros, en raison d'une contraction très sensible du nombre d'ordre exécutés (- 31% pour les ordres de courtiers en ligne, qui représentent près de 57% de l'activité de Xeod Services).

Les activités de la production financière, en revanche, maintiennent sensiblement leur PNB de l'année précédente (129 millions d'euros contre 130 millions d'euros), grâce à la bonne tenue des activités de conservation (encours conservés +5 %), de gestion comptable (actifs nets +16%) et de dépositaire (encours + 9%).

Les activités filialisées améliorent légèrement leur contribution, avec un PNB de 28 millions d'euros (+ 2%). LineBourse, courtier en ligne, gérant plus de 30 000 comptes, enregistre un PNB de 3 millions d'euros contre 2 millions d'euros l'année précédente. Samic, SSII spécialisée dans les logiciels de banque de gestion privée, dégage en revanche un PNB en retrait de 15% par rapport à 2001 (8,4 millions d'euros).

- *Gestion pour compte de tiers*

Les encours gérés et le PNB des métiers de Gestion pour compte de tiers progressent en 2002 respectivement de 4% et 6%. Hors effet périmètre lié à la reprise des intérêts minoritaires dans BPAM, la variation du PNB s'établirait à -2%.

<i>En milliards d'euros</i>	2002	2001	Variation
Gestion collective	40,4	37,1	+ 9 %
Gestion privée	2,0	2,6	- 22 %
Epargne salariale	10,0	10,8	- 8 %
Assurance	17,8	17,1	+ 4 %
Ingénierie patrimoniale	1,2	1,2	-
Gestion d'actifs immobiliers	1,1	1,1	-
	-----	-----	-----
Total des encours gérés pour compte de tiers fin de période	72,5	69,9	+ 4 %

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Gestion collective	72	54	+ 33 %
Gestion privée	24	30	- 21%
Epargne salariale	58	55	+ 5 %
Assurance	130	124	+ 4 %
Ingénierie patrimoniale	19	24	- 18 %
Gestion d'actifs immobiliers	8	7	+ 21 %
	-----	-----	-----
PNB total des activités de gestion	311	294	+ 6 %

La contribution des différentes lignes de métier s'analyse comme suit :

- *Gestion financière et collective*

Les encours OPCVM gérés par Banque Populaire Asset Management (BPAM) augmentent significativement (+9%), et représentent 57 milliards d'euros à fin 2002. En conséquence, la part de marché de BPAM passe de 5,4% à 6,4% en un an, le groupe consolidant ses positions sur les OPCVM court terme (part de marché de 9,9%) et perdant un peu de terrain sur les OPCVM long terme (part de marché de 3%).

A périmètre égal, le PNB de la Gestion Collective ressort à 51 millions d'euros, en baisse de 6% par rapport à 2001. Cette baisse tient pour l'essentiel à l'absence de commissions de surperformance en 2002 et à la décroissance des encours actions induite par la crise boursière.

- *Gestion privée*

Les encours gérés baissent de 0,6 milliard d'euros (2 milliards d'euros contre 2,6 milliards d'euros en 2001), en raison de la dévalorisation des portefeuilles actions. Les flux de collecte sont en revanche quasi équilibrés et la Gestion Privée enregistre un solde net de près de 900 comptes supplémentaires.

Le PNB de Banque Privée Saint Dominique, à 24 millions d'euros, est en retrait de 21% par rapport à 2001, en raison à la fois de la baisse des commissions de gestion et des commissions de mouvement.

- *Epargne salariale*

Les encours gérés par Interépargne régressent de 8% à 10 milliards d'euros. Pour autant, Interépargne améliore légèrement sa part de marché (20,7% contre 20% en 2001) et accroît de 54% le nombre de ses clients entreprises (15 200), grâce notamment au succès du produit Fructi-Epargne s'inscrivant dans le cadre de la « loi Fabius ».

Dans ce contexte, Interépargne réalise un PNB de 58 millions d'euros, en progression de 5% par rapport à l'année précédente.

- Assurance

Les encours d'Assurances Banque Populaire progressent de 4%, à 17,8 milliards d'euros du fait d'une collecte nette positive en assurance-vie individuelle. Par ailleurs, l'activité prévoyance s'est sensiblement développée.

Le PNB global du pôle Assurances Banque Populaire atteint 130 millions d'euros contre 124 millions d'euros en 2001 (+4%). Il est lié à hauteur de 55% à la rémunération des encours gérés en assurance-vie, qui s'est accrue de 5% en dépit de l'incidence négative des marchés sur les contrats libellés en unités de comptes.

- Ingénierie patrimoniale

Si les encours de la Banque Populaire du Luxembourg, spécialisée dans l'ingénierie patrimoniale, sont en légère progression à 1,2 milliard d'euros (+1%), le PNB en revanche subit une baisse sensible (19,4 millions d'euros contre 23,6 millions d'euros en 2001) liée à la faible activité constatée sur les portefeuilles clientèle.

- Gestion d'actifs immobiliers

Les actifs immobiliers gérés par Fructiger progressent de 3% (1,1 milliard d'euros) et son PNB de 21% (8 millions d'euros).

Eléments hors filières

Le PNB hors métiers s'élève en 2002 à -33 millions d'euros contre + 35 millions d'euros en 2001, soit une baisse de 68 millions d'euros.

Le pôle systèmes d'information et logistique dégage un PNB de 18 millions d'euros, lié pour l'essentiel à l'activité de la société Altaïr, dont le PNB sur clientèle propre a progressé de 41%.

Les activités institutionnelles, qui regroupent les opérations effectuées pour le compte de l'Etat dans le prolongement des missions du Crédit National et de la BFCE, représentent un PNB de 17 millions d'euros contre 18 millions d'euros l'année précédente.

Les filiales immobilières réalisent un PNB de 11,5 millions d'euros contre 7 millions d'euros une année auparavant.

Enfin, les autres éléments (PNB négatif de 27 millions d'euros) regroupent d'une part, la trésorerie sociale et d'autre part, l'ensemble des produits et charges non imputables à des activités spécifiques. La contribution de ce poste s'est très sensiblement dégradée en 2002 en raison principalement des moins-values et provisions enregistrées sur le portefeuille de placement des fonds propres (PNB négatif de 52 millions d'euros).

CHARGES D'EXPLOITATION

- Les *charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation voient leur progression limitée à 2,6% en 2002. Cette évolution appelle les observations suivantes :

- elle marque, conformément aux orientations du budget 2002, la fin d'une période de croissance rapide des charges (+17% en 2001) liée d'une part aux opérations de fusion, et d'autre part à la mise en œuvre des projets de développement tant interne qu'externe, dans un contexte économique porteur. Ces deux catégories d'investissement ont moins pesé sur l'exercice 2002, sans qu'aient été remises en cause les actions de développement en cours (monétique, titres, LineBanque, etc...),

- elle traduit une forte réactivité aux difficultés conjoncturelles de l'année 2002. Le ralentissement des charges a en effet été fortement amplifié en cours d'exercice, tant en ce qui concerne les effectifs que la maîtrise des charges d'exploitation,
- à cet égard, la variation de 2,6%, soit 32 millions d'euros, doit être appréciée en tenant compte d'un effet report de 20 millions d'euros au seul titre des charges de personnel, et d'un « effet périmètre » (intégration globale à hauteur de 100% de BPAM) représentant un surcroît de charges de 15 millions d'euros dans les comptes de 2002.

- *Les effectifs*

Les effectifs de Natexis Banques Populaires sont restés globalement stables en 2002 : 7 838 équivalents temps plein (CDI-CDD) au 31 décembre 2002 contre 7 810 un an auparavant (+28 ETP). L'effet report de l'année 2001 fait toutefois apparaître une croissance mécanique de l'effectif moyen (7 863 ETP contre 7 458 en 2001).

La stabilisation des effectifs mesurés en fin d'exercice s'est accompagnée d'une politique de réduction du recours au personnel extérieur, à la faveur notamment de l'achèvement d'un certain nombre de programmes de convergence des outils informatiques : les personnels externes ont ainsi été ramenés de 1 374 à 875 en un an.

Les effectifs moyens (internes et externes) employés par Natexis Banques Populaires s'établissent donc à 8 713 contre 9 184 un an plus tôt (-471).

Par domaine d'activité :

- deux filières ont bénéficié d'un renforcement d'effectifs : les Activités bancaires (+55) et le pôle Systèmes d'information et logistique (+33) avec en contrepartie, pour ce dernier, une décreue sensible du personnel externe ;
- deux filières ont vu leurs effectifs décroître : les Activités de marchés (-19) et les Services financiers, bancaires et technologiques (-32).

- *Les charges de personnel*

La croissance modérée des charges de personnel (+3,2%) est la résultante :

- à la hausse, de l'effet report de l'augmentation d'effectifs et des mesures salariales prises en 2001 (+20 millions d'euros) ; s'y ajoutent les mesures salariales 2002 et, de façon négligeable, l'évolution des effectifs de 2002 ;
- à la baisse, de l'évolution des rémunérations variables, participation et intéressement.

- *Les autres charges d'exploitation*

Elles progressent de 2,1% seulement, grâce à la décroissance des charges liées à la fusion de Natexis Banque et de la Caisse Centrale des Banques Populaires et à un programme de maîtrise des charges de toutes natures (prestations externes, frais logistiques, frais de fonctionnement courants, etc...), impliquant l'ensemble des services de Natexis Banques Populaires et de ses filiales.

FORMATION DU RESULTAT NET

- *Politique de couverture des risques*

Le coût du risque représente 193 millions d'euros contre 184 millions d'euros en 2001 (+5%). Il recouvre 218 millions d'euros de dotations nettes aux provisions sur des risques individualisés, et 25 millions d'euros de reprise sur les provisions sectorielles et géographiques.

Il convient à cet égard de rappeler que la politique de couverture des risques de Natexis Banques Populaires s'articule autour de trois éléments :

- les provisions pour risques individuels couvrent 59,6% des encours douteux servant de base au calcul du ratio de solvabilité. Les dotations nettes de l'exercice, soit 218 millions d'euros, s'inscrivent en progression de 16% par rapport à l'année précédente, avec un risque plus diffus qu'en 2001.

- les provisions sectorielles et géographiques s'appliquent à des encours sains, mais relevant de secteurs d'activité ou de zones géographiques justifiant une vigilance particulière. Elles représentent un stock de 358 millions d'euros au 31 décembre 2002, soit 2,7% des encours Cooke.
- par ailleurs, le FRBG a fait l'objet d'une reprise de 21 millions d'euros. Le FRBG d'un montant de 242 millions d'euros au 31 décembre 2002, couvre le solde des encours Cooke à hauteur de 0,6%. Ajouté aux provisions sectorielles et géographiques, il représente un coût du risque de 1,11 % des encours globaux, à rapprocher d'un coût annuel de 0,29 % en moyenne au cours des trois dernières années.

- *Provisions sectorielles et géographiques*

Les provisions purement sectorielles représentent 30% du stock, soit 107 millions d'euros. Elles ont fait l'objet de 14 millions d'euros de dotations nettes en 2002, liées à l'inclusion de nouveaux secteurs (par exemple le secteur audiovisuel câble) et, à un moindre degré, à l'évolution des encours et des taux de provisionnement. Les provisions pour risques pays représentent 171 millions d'euros, et ont fait l'objet d'une reprise nette de 18 millions d'euros, la baisse des encours faisant plus que compenser le renforcement des taux de provisionnement sur certains pays. Enfin, les autres provisions sectorielles et géographiques font l'objet, à cours de change constant, d'une reprise de 9 millions d'euros liée à la réduction des bases d'encours.

- *Analyse du coût du risque individualisé par filière*

<i>En millions d'euros</i>	<i>2002</i>	<i>2001</i>
Activités bancaires	- 180	- 155
Financements spécialisés	- 15	- 14
Activités de marchés	- 10	- 5
Capital investissement	5	0
Services bancaires, financiers et technologiques	- 28	- 12
Gestion pour compte de tiers	- 1	- 3
Participations immobilières	3	0
Autres provisions	8	1
	-----	-----
Coût du risque individualisé	- 218	- 188

Les dotations nettes aux provisions individualisées passent globalement de 188 millions d'euros à 218 millions d'euros en 2002, soit +16 %.

Alors que l'exercice 2001 a été caractérisé par une concentration du coût du risque sur quelques dossiers ayant affecté l'ensemble des grandes banques françaises et internationales, l'année 2002 enregistre un coût du risque plus diffus, qui traduit clairement la dégradation de la conjoncture économique : 50 dossiers environ ont fait l'objet de dotations nettes aux provisions supérieures à 1 million d'euros contre 30 seulement en 2001.

Les Activités bancaires voient leur coût du risque augmenter de 17%, à 180 millions d'euros, soit un taux de 0,48% des encours Cooke. Cette augmentation provient des activités de commerce international et de négoce d'une part, et des Financements structurés d'autre part, les activités corporate ayant en revanche enregistré un coût du risque moindre qu'en 2001.

Les Services bancaires, financiers et technologiques sont à l'origine de 28 millions d'euros de dotations nettes, contre 12 millions d'euros en 2001, imputables en quasi totalité à l'activité de Xeod Services. Les autres services passent de - 3 millions d'euros en 2001 à - 1 million d'euros.

Les autres filières n'enregistrent pas d'évolution très significative : stabilité de la charge du risque pour les Financements spécialisés (15 millions d'euros) ; dégradation pour les Activités de marchés (10 millions d'euros) liée à une dotation sur un portefeuille de titres en risque « corporate » aux Etats-Unis ; reprise de 5 millions d'euros sur le capital investissement. Comme il a déjà été indiqué, le coût du risque afférent à certaines de ces activités se retrouve également dans leur PNB.

- *Analyse du coût du risque individualisé par zone géographique*

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001
Afrique	- 2	2
Amérique Centrale et Latine	- 41	- 10
Amérique du Nord	- 67	- 64
Asie	4	6
Europe de l'est	1	1
Europe de l'ouest	- 111	- 129
Autres	- 2	6
Coût du risque individualisé	- 218	- 188

Les provisions individuelles constituées en 2002 concernent trois grandes zones :

- l'Europe de l'ouest (111 millions d'euros, soit 51 % du total), touchée par un ralentissement économique général,
- les Etats-Unis (67 millions d'euros, soit 31 % du total), où des portefeuilles de titres à haut rendement net ont dû être provisionnés à hauteur de 42 millions d'euros en raison de la dégradation du risque corporate dans le pays,
- l'Amérique Centrale et Latine (41 millions d'euros, soit 18 % du total), où l'essentiel des dotations concernent l'Argentine (29 millions d'euros) et Cuba (6 millions d'euros).

(en millions de dollars)	Encours nets	Provisions individualisées	Provisions sectorielles et géographiques	Total Provisions	% de couverture
Asie (5 pays)	210	50	9	60	29 %
Chine et Hong Kong	193	16	1	17	9 %
Autres pays Asie	370	16	11	26	7 %
Total Asie	773	82	21	103	13 %
Argentine	91	33	20	54	59 %
Autres pays Amérique centrale	655	34	81	114	17 %
Total Amérique centrale	746	67	101	168	23 %

- *Autres éléments*

- Les gains sur actifs immobilisés s'élèvent à 53 millions d'euros contre 3 millions d'euros au 31 décembre 2001. Ils sont constitués pour l'essentiel :

- de plus-values sur cessions de titres de participation à hauteur de 45 millions d'euros,
- de plus-values sur actifs immobiliers pour 19 millions d'euros, dont 11 millions d'euros au titre du complément de prix reçu sur la cession de l'immeuble Haussmann de l'ex BFCE.

- La quote part des sociétés mises en équivalence passe de 13 millions d'euros à 3 millions d'euros en 2002, pour deux raisons principales :

- la contribution des sociétés de capital investissement est nulle en 2002, alors qu'elle était de 4 millions d'euros en 2001 ;
- la contribution de Coface, a isopérimètre, est ramenée à 2 millions d'euros, contre 8 millions d'euros l'année précédente.

- La conjonction de ces éléments conduit à un résultat courant avant impôt de 215 millions d'euros contre 445 millions d'euros, soit une baisse de 52%.

- Les éléments exceptionnels ressortent globalement à -16 millions d'euros, contre +3 millions d'euros en 2001. Ils sont constitués, en quasi totalité par un complément définitif de provisions, au titre du plan d'adaptation à l'emploi de l'ex-Natexis Banque.

- L'impôt sur les bénéfices enregistre une forte baisse sur l'exercice pour s'établir à une charge de 18 millions d'euros contre 79 millions d'euros en 2001. Cette évolution résulte principalement des facteurs suivants :

- le résultat consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence qui constitue la base imposable théorique au taux courant, est en forte baisse d'un exercice à l'autre : cette diminution de 217 millions d'euros explique à elle seule une baisse de 77 millions d'euros si on lui applique le taux théorique de 35,43% applicable en France.
- Le déficit de Natexis Investment Corp. aux Etats Unis s'est creusé en 2002 pour atteindre 69 millions d'euros. Ce déficit inclus dans la variation négative de la base taxable évoquée ci-dessus, explique à l'inverse une augmentation de la charge d'impôt de 20 millions d'euros par rapport à 2001, année pour laquelle de tels déficits ne concernaient que quelques sociétés françaises non intégrées fiscalement. En effet, en application de la règle de prudence, ces déficits ne sont pas reconnus comme des actifs d'impôt et le montant des déficits limités par prudence s'élève à 25 millions d'euros en 2002 contre seulement 5 millions d'euros en 2001.
- Les amortissements sur écarts d'acquisition enregistrent une augmentation sensible (34 millions d'euros contre 20 millions d'euros en 2001), liée au rachat par Natexis Banques Populaires des intérêts minoritaires de BPAM et d'Interépargne.

ANALYSE DU RESULTAT COURANT PAR METIER

La répartition par métiers du résultat courant avant impôt dégagé par les filières porte la marque des difficultés rencontrées en 2002 par les métiers d'investissement.

<i>En millions d'euros</i>	2002	2001	Variation
Financement	282	284	- 1 %
Investissement	- 80	97	
Service	71	101	- 30 %
Total des contributions au résultat courant	273	482	- 43 %

Ces contributions sont supérieures à celle du résultat courant global, dont l'évolution a été affectée par les éléments hors filières (baisse du PNB dégagé sur le placement de nos fonds propres).

- *Financement*

Les activités bancaires dégagent un résultat courant de 213 millions d'euros, en augmentation de 4% par rapport à 2001. Cette progression tient principalement à l'amélioration du RBE (393 millions d'euros, soit +4%), elle-même liée à une rigoureuse maîtrise des charges (-1%) dans un contexte de légère croissance du PNB (+2%). Le renforcement des équilibres d'exploitation a permis d'absorber une relative dégradation du coût du risque. Le coefficient d'exploitation de la filière s'établit à 44% en 2002.

Les financements spécialisés dégagent un résultat courant en baisse de 13% à 69 millions d'euros. Trois éléments rendent compte de cette évolution : la légère baisse du PNB (-3%) ; un surcroît de charges lié à la modernisation des outils informatiques (+5%) ; une augmentation du coût du risque (+12%). Pour autant, les ratios de gestion de ces activités demeurent favorables (coefficient d'exploitation de 34% pour le crédit-bail et de 58% pour l'affacturage).

- *Investissement*

Les activités de marchés dégagent un résultat négatif de 70 millions d'euros, contre +68 millions d'euros l'année précédente. Cette évolution est imputable à la baisse sensible du PNB (-48%), dont les éléments constitutifs ont été analysés dans le présent rapport. Les charges ont parallèlement été réduites de 6%.

Le capital investissement dégage une perte courante de 10 millions d'euros, là aussi imputable à la réduction sensible du PNB (-49%), qui intègre pour ces activités la charge du risque. Les charges d'exploitation ont été réduites de 1%.

- *Service*

Les services bancaires financiers et technologiques, qui étaient sensiblement à l'équilibre au titre de l'exercice précédent, enregistrent un déficit courant de 13 millions d'euros. L'amélioration du RBE de ces activités, fruit d'une réduction des charges (-2%), a en effet été plus que compensée par l'alourdissement du coût du risque (28 millions d'euros contre 10 millions d'euros en 2001).

La gestion pour compte de tiers dégage un résultat de 84 millions d'euros (contre 96 millions d'euros en 2001) en dépit d'un contexte défavorable pour ces métiers. Les charges 2002 intègrent le regroupement des diverses entités de cette filière sur le site « Rives de Seine ».

4 - Gestion des risques

Si globalement le dispositif de maîtrise des risques de Natexis Banques Populaires est resté stable sur l'exercice 2002, 3 éléments ont fait l'objet d'une attention accrue en cours d'année. Tout d'abord en matière de risques de marché, les structures de contrôle ont été sensiblement renforcées à partir du second semestre ; leur organisation définitive aboutira au cours du premier semestre 2003. En matière de risques de contrepartie, la conjoncture économique défavorable a entraîné une vigilance accrue afin de maintenir la qualité de nos actifs. Enfin, les travaux se sont poursuivis en 2002 afin de mettre en place courant 2003 les outils de calcul nécessaires au futur ratio de solvabilité.

- **Principes**

L'organisation du dispositif de maîtrise des risques s'organise autour du Comité des Grands Risques. Réuni autour du Président et de l'ensemble des Directeurs Opérationnels, ainsi que la Direction des Risques et l'Inspection Générale, il a pour but de suivre l'évolution des principaux risques de la banque, d'en mesurer les évolutions et de prendre préventivement les mesures correctrices. Le Comité des Grands Risques apprécie aussi la qualité des dispositifs de sécurité mis en place dans chaque filière d'activité comme celle des outils de suivi des risques. Ses travaux ont porté en 2002 sur le traitement des risques juridiques, le blanchiment, le plan de secours ainsi que sur le dispositif de maîtrise des risques de la succursale de New York et à celui de 6 filiales.

De manière plus opérationnelle et avec des fréquences plus importantes, des Comités des Risques ont été mis en place dans les grandes filières d'activité. Ils associent les responsables opérationnels, la Direction des Risques et l'Inspection Générale. Il s'agit :

- du Comité de Crédit de la filière Activités bancaires et des filiales qui lui sont rattachées,
- des Comités des Risques de la filière Activités de marchés et des filiales qui lui sont rattachées,
- du Comité des Risques de la filière Financements spécialisés,
- du Comité des Risques de la filière Services bancaires, financiers et technologiques,
- du Comité d'Investissement de la filière Capital investissement,
- du Comité des Risques de la filière Gestion pour compte de tiers.

Enfin, le Comité des Risques Opérationnels a vocation à apprécier de manière transversale l'ensemble des risques opérationnels de Natexis Banques Populaires. Il s'est plus spécifiquement attaché en 2002 à la gestion de crise, la sécurité physique, les plans de secours métiers et les tentatives de fraude.

- **La Direction des Risques**

La Direction des Risques est rattachée au Secrétariat Général et donc indépendante des filières opérationnelles.

Son champ de compétence comprend la fixation des règles de délégation des directions opérationnelles. Il convient de rappeler que Natexis Banques Populaires a conservé son système de délégation très centralisé. A ce titre, la Direction des Risques émet un avis sur l'ensemble des risques de contreparties de Natexis Banques Populaires à l'occasion de nouvelles prises de risques ou de renouvellement de concours. A titre d'exemple, les analystes de la Direction des Risques ont travaillé sur environ 9.500 dossiers en 2002 sur les seules Activités bancaires.

La Direction des Risques assure la maîtrise du système de notation interne. Dans la perspective du futur ratio de solvabilité, elle a développé sur 2002 d'importants travaux afin de se doter d'outils de notation permettant d'évaluer les probabilités de défaillances de nos contreparties. Les modèles statistiques qui les

sous-tendent ont été élaborés en coordination avec la Banque Fédérale des Banques Populaires. Parallèlement, la procédure de notation a fait l'objet d'une refonte et une nouvelle grille de notation plus fine a été élaborée. L'ensemble de ces mesures doit devenir opérationnel en 2003.

La Direction des Risques est aussi chargée de mettre en place des outils de surveillance et de contrôle des risques de contrepartie. L'exercice 2002 a été marqué par des séries d'analyses ponctuelles ou sectorielles afin d'accroître la réactivité de la banque. De même les contrôles sur le respect des limites ont été étendus. La Direction des Risques effectue également un suivi du risque pays sur la base d'outils de prévision ; elle suit le respect des plafonds d'engagement par pays qui sont révisables en fonction des évolutions conjoncturelles. Ces plafonds s'imposent à l'ensemble de la Banque.

Créé en 2001 le département « Risques de Marché » de la Direction des Risques a progressivement renforcé ses effectifs et son champ de compétences au cours de 2002. Les difficultés rencontrées en cours d'année sur les activités de marchés ont accéléré le renforcement de ses moyens. Ses travaux ont porté en 2002 sur la refonte d'un certain nombre de procédures et la mise en place d'un cadre de limites plus riche et plus strict. Le département a également participé sur le second semestre aux importants travaux sur les modèles de valorisation.

La Direction développe également les instruments de reporting en matière de risques. Au cours de l'année 2002, elle a travaillé à l'enrichissement de ses tableaux de bord. Elle a aussi produit pour la Direction Générale un certain nombre d'études sur des secteurs ou des contreparties sensibles.

Enfin, la Direction des Risques coordonne les travaux portant sur les risques opérationnels au travers du Comité des Risques Opérationnels. Ceux conduits en 2002 ont été décrits en supra.

• Les risques de crédit

Encours moyen de crédits à la clientèle d'entreprises en 2002 (bilan et hors-bilan) :

- Activités Bancaires : 63 milliards d'euros
 - Corporate : 42 milliards d'euros
 - Actifs : 13 milliards d'euros
 - Commerce International : 8 milliards d'euros
- Financements Spécialisés : 7 milliards d'euros
 - Crédit-bail : 5 milliards d'euros
 - Affacturage : 2 milliards d'euros

Répartition des encours des activités bancaires par secteur économique

Agro-alimentaire	6,0%
BTP	4,8%
Biens de consommation	3,5%
Distribution, commerce	5,7%
Energie	8,1%
Finance, assurance	6,6%
Holding et groupes diversifiés	8,0%
Tourisme, hôtellerie, loisirs	1,8%
Immobilier	5,5%
Communication	7,3%
Industrie de base	4,7%
Construction mécanique et électrique	6,8%
Commerce international matières premières	3,4%
Pharmacie, santé	2,6%
Services	10,7%
Technologies	8,1%
Services aux collectivités	2,4%
Administration	3,5%
Divers	0,5%
Total	100,0%

On peut constater une répartition équilibrée des engagements dans les différents secteurs d'activité.

Ventilation des encours par grande catégorie de contreparties sur la base des encours arrêtés au 31 décembre 2002

Catégories de risques	%	% des 10 premiers
Administration centrales et Banques centrales	5,7%	81,6%
Interbancaire	19,9%	40,7%
Autres institutions financières	9,3%	35,8%
Collectivités locales	2,4%	30,5%
Entreprises	62,6%	10,1%
Professionnels	0,1%	78,1%
Particuliers	0,1%	55,2%
Total	100,0%	

On peut constater une relative stabilité des différentes catégories de risques par rapport à l'année 2001.

Répartition des encours entreprises par zones géographiques

France	67,5%
Autres pays de l'Espace Economique Européen	11,7%
Autres pays d'Europe	3,3%
Amérique du Nord	10,6%
Amérique Latine	2,2%
Afrique/Moyen-Orient	1,6%
Japon	0,1%
Asie et Océanie	3,0%
Total	100,0%

L'Union européenne représente 79,2 % des encours contre 77,9 % au 31 décembre 2001. La part de l'Amérique du Nord (essentiellement les Etats-Unis) est de 10,6 % en légère diminution. Les engagements sur le Japon restent marginaux. L'ensemble des pays émergents représente 6,8 % de l'encours brut, en diminution relativement sensible (7,3 % fin 2001).

Répartition des encours entreprises par notation interne (au 31 décembre 2002)

Notation	pourcentage des encours
1	3,8%
2	10,5%
3	27,9%
4	38,3%
5	15,0%
6	2,0%
7	1,0%
8	0,8%
Non notés. Non ventilés	0,7%
Total	100,0%

Les notes 1 à 4 sont assimilables à l'« investment grade » des Agences de Notations. L'exercice est toutefois marqué par une tendance à la détérioration du risque de contrepartie, sensible particulièrement sur la classe 2. Près de 40 % de l'encours se concentrent maintenant sur la note 4.

Le système de notation interne est en place depuis 1997. Natexis Banques Populaires poursuit ses travaux de refonte de son système de notation afin de répondre au futur dispositif international d'adéquation des fonds propres et du ratio de solvabilité qui devrait voir le jour en 2005. Dans cette perspective, Natexis Banques Populaires, qui a créé un groupe de projet dédié à cette mission, travaille en étroite liaison avec la Banque Fédérale des Banques Populaires et participe aux réflexions de la Fédération des Banques Françaises.

Ventilation du coût du risque 2002 par zones géographiques

en millions d'euros

Zones géographiques	Risques individualisés	Risques Pays	Risques sectoriels	Total coût du risque
France	(70)	0	(2)	(72)
Autres pays de l'Europe de l'ouest	(41)	0	(3)	(44)
Autres pays de l'Europe de l'est	1	(1)	(3)	(3)
Amérique du Nord	(67)	0	(3)	(70)
Amérique centrale et latine	(41)	(3)	9	(35)
Afrique et Moyen-Orient	(4)	4	(2)	(3)
Japon	0	0	0	0
Asie et Océanie	4	17	0	21
Non ventilé	0	1	12	13
Total coût du risque	(218)	18	7	(193)

Ventilation des risques et des provisions par zones géographiques au 31 décembre 2002

en millions d'euros

Zones géographiques	Risques Individualisés	Risques pays (assiette nette)	Total des risques	Provisions risques Individualisés	Provisions risques pays	Provisions risques sectoriels	Total provisions
France	1 027	-	1 027	667	-	59	726
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	186	231	417	97	-	19	116
Autres pays de l'Europe de l'Est	40	322	362	24	3	7	34
Amérique du Nord	203	-	203	83	-	76	159
Amérique centrale et latine	127	619	746	67	87	14	168
Afrique et Moyen-orient	119	488	607	54	65	5	125
Japon	-	-	-	-	-	-	-
Asie et Océanie	145	632	777	84	15	7	105
Non ventilé	22	0	22	21	-	-	21
Risque et couverture	1 869	2 292	4 161	1 097	171	187	1 455

• Les risques financiers

Le dispositif de maîtrise des Risques de Marché de Natexis Banques Populaires repose sur 3 piliers :

- Une architecture de contrôle organisée principalement autour de 3 niveaux de contrôle : les Middle Offices et les Contrôles Internes de chaque entité, et le département Risques de Marché de la Direction des Risques assurant une surveillance indépendante des risques.
- Une méthodologie de mesure des risques de marché visant à appréhender les risques encourus par la banque, qu'il s'agisse des risques de taux, de change, sur actions, sur matières premières ou des risques optionnels.
- Un dispositif de limites fixé en cohérence avec les indicateurs de risques définis dans la méthodologie interne de mesure des risques. Ce dispositif de limite couvre Natexis Banques Populaires et ses filiales.

Les difficultés rencontrées sur le desk Structurés Actions au cours du second semestre 2002 ont entraîné un renforcement des moyens et des procédures de contrôle qui se poursuit sur les premiers mois de 2003.

1 - Organisation de la maîtrise des risques de marché

La fonction de contrôle des risques de marché s'exerce à plusieurs échelons :

- Au premier niveau, le contrôle est exercé par les Middle Offices propres à chaque entité. Ils assurent la conception des systèmes d'évaluation des risques de marché et du dispositif d'autorisations et de limites de risques de marché, le suivi quotidien des risques de marché et le contrôle des données de marché.

- Au second niveau, le contrôle est assuré par les Contrôles Internes propres à chaque entité. Ils assurent des contrôles ponctuels de conformité aux normes (réglementaires, comptables, et procédures internes), et des contrôles récurrents sur les risques généraux (réglementaires, comptables) ou spécifiques engendrés par les activités des entités.
- Au troisième niveau, le contrôle est assuré par la Direction des Risques qui est chargée pour l'ensemble du groupe Natexis Banques Populaires de définir en liaison avec les entités concernées les méthodes de quantification des risques de marché s'appliquant au groupe, de s'assurer de la fiabilité des modèles retenus, de concevoir des scénarii de crise et d'assister la Direction Générale dans l'attribution de limites de marché par entité.

L'organisation du dispositif de maîtrise des risques est complétée par la tenue d'un Comité des Risques de Marchés réunissant mensuellement les responsables des différents niveaux de contrôle, ainsi que les responsables du Front Office. Le Comité est présidé par le responsable des Activités de marchés. Ce Comité valide les aménagements de limites proposés et passe en revue les différents dépassements constatés.

Le Conseil d'Administration de la Banque valide le niveau des limites globales pour toutes les entités.

D'autre part, l'Inspection Générale de Natexis Banques Populaires ainsi que l'Inspection Générale de la Banque Fédérale des Banques Populaires, interviennent ponctuellement dans le cadre de missions d'audit ciblées.

2 - La méthodologie de mesure des risques

Le contrôle des risques des activités de marchés de Natexis Banques Populaires repose sur une méthodologie de mesure des risques de marché encourus par les différentes entités du Groupe. La méthodologie actuelle est composée d'indicateurs standards, cependant Natexis Banques Populaires développe un modèle interne fondé sur une mesure en VaR.

2-1 - Les indicateurs standards

Les principaux indicateurs standards utilisés sont :

- une sensibilité à la variation des taux de + / - 1 %,
- un indicateur de position de change,
- un indicateur d'exposition aux marchés des actions,
- un indicateur de sensibilité à la variation de + / - 1 % des volatilités implicites des marchés actions, change et taux,
- un indicateur de la variation du delta pour une variation du sous-jacent (action, taux ou change),
- un indicateur de sensibilité à la variation des niveaux de dividendes,
- un indicateur de sensibilité à la variation du spread titres d'Etat/swap,
- des indicateurs de loss alert mensuel et annuel,
- le theta.

2-2 - La Var

Parallèlement à ces indicateurs standards, Natexis Banques Populaires met en œuvre des calculs en VaR globale. Il s'agit d'une VaR historique calculée avec l'outil Riskmanager de la société Riskmetrics. Elle vise à quantifier, sous des hypothèses prudentielles, les risques de pertes potentielles encourus sur les activités de marchés. La mesure est définie :

- à partir d'un historique de données de un an de profondeur,
- l'horizon de perte potentielle est 10 jours,
- l'intervalle de confiance retenu est 99 %.

VaR au 31 décembre 2002 (en millions d'euros)	
Risque de taux	6,359
Risque de change	5,567
Risque actions	7,823
Risque commodities	0,095
Diversification	-8,383
Total	11,461

Sur l'exercice 2002, les calculs d'effets de chocs historiques (krach de 1987, guerre du golfe, crise asiatique de 1997 notamment) effectués chaque fin de mois, ne font pas apparaître de variation de valeur du portefeuille significativement plus élevées que la valeur en risque.

La filiale américaine (ABM Corp), qui opère sur le marché des créances hypothécaires titrisées, fait l'objet d'un suivi particulier en stress scénario qui s'appuie sur une déformation uniforme de la courbe des taux de plus ou moins 100 points de base et prend en compte les spécificités du marché (remboursements anticipés, volatilités....). Au 31 décembre 2002, le scénario le plus défavorable entraînait une variation négative de la valeur du portefeuille de 7,3 millions de dollars.

3 - Le dispositif de limites

Le dispositif de limites de Natexis Banques Populaires couvre les activités de marchés de Natexis Banques Populaires et de ses filiales. Il s'est fortement densifié au cours de l'exercice 2002. Natexis Banques Populaires s'est attaché tout au long de cet exercice, à mettre en place des limites sur des zones de risque qui n'étaient pas couvertes précédemment. Cet effort a porté principalement sur les activités optionnelles que ce soit sur actions, taux et change.

Dans cet effort de densification du dispositif de limites, la Direction des Risques et la Direction des Activités de marchés ont mis en place au cours du mois d'août 2002, une procédure de Loss Alert permettant une identification rapide des pertes anormales et assurant une réflexion et les mesures adéquates afin de circonscrire le foyer de pertes.

La limite de sensibilité maximale des échéanciers de taux à une translation de 1% s'élève à 100 millions d'euros. Cette limite s'applique également à une déformation point par point de la courbe des taux.

Une limite spécifique liée aux opérations d'arbitrage de titres contre swap a été définie. Elle permet de suivre l'incidence de résultat pour un écartement de 0.1% entre ces deux courbes de référence. Cette limite de 40 millions début 2002 a été réduite à 30 millions d'euros en septembre.

La limite relative au risque de change s'élève à 35 millions.

Les limites de risques sur volatilité liées aux opérations optionnelles de taux change et actions représentent un total de 4.5 millions d'euros pour une variation de 1 point de volatilité.

4 - Taux d'intérêt global, liquidité et change

Le Comité ALM, présidé par le Directeur général et réunissant des membres de la Direction des Activités de marchés, de la Direction financière et de la Direction des risques, définit les grandes orientations en matière de gestion actif-passif, de liquidité et de placement des fonds propres.

Depuis 2000, les risques de taux, de change et de liquidité sont centralisés chez Natexis Banques Populaires. Le suivi et la gestion de ces risques sont assurés par la Direction des Activités de marchés.

Taux d'Intérêt Global

La limite de sensibilité maximale des échéanciers de taux à une translation de 1 % s'élève à 100 millions d'euros. Cette limite s'applique également à une déformation point par point de la courbe des taux. Des sous-limites pour la trésorerie court terme et la trésorerie long terme ont été fixées respectivement à 20 millions d'euros et 30 millions d'euros.

<i>En millions d'euros</i>	Limite au 31/12/2002
Global	100
dont Trésorerie Court Terme	20
dont Trésorerie Long Terme	30

Liquidité

S'agissant de la gestion de la liquidité, la Direction des Activités de marchés refinance l'ensemble des besoins des différentes activités de Natexis Banques Populaires en leur facturant le coût de la liquidité.

Cette centralisation permet d'optimiser la gestion du risque de transformation de la liquidité grâce à une connaissance précise des différents gaps. Des jeux de limites ont été approuvés par le Comité ALM. La Direction des Activités de marchés assure aussi, en liaison avec la Direction financière, le suivi des limites réglementaires (ratio de liquidité court terme, ratio de ressources permanentes) et des règles prudentielles internes validées par le Comité ALM.

Le gap de liquidité et les limites de transformation autorisées sont suivies et revues dans le cadre du Comité de Gestion de Bilan.

Les limites de transformation étaient exprimées en valeur jusqu'au 7 mai 2002. Le Comité de Gestion de Bilan du 7 mai 2002 a statué sur une nouvelle expression des limites de transformation puisqu'elles sont à présent exprimées en pourcentage du bilan. Les niveaux minimums de couverture du gap de liquidité sont les suivants :

Horizon	limite
10 jours	85%
1 mois	80%
2 mois	75%
3 mois	70%
4 mois	65%
5 mois	60%
6 mois	55%
7 mois	55%
8 mois	55%
9 mois	55%
10 mois	55%
11 mois	55%
1 an	55%
2 ans	45%
3 ans	35%
4 ans	30%
5 ans	25%
6 ans	25%
7 ans	20%
8 ans	15%
9 ans	10%
10 ans	5%

Change

Le risque de change est reporté dans le cadre du Comité des Risques de Marchés et dans le cadre du Comité ALM. La mesure du risque de change est réalisée à l'aide d'un indicateur de positions équivalentes exprimées en euros. La limite actuelle est de 35 millions d'euros.

5 - Autres risques

Natexis Banques Populaires est soumis aux dispositions relatives aux Établissements de Crédit et plus particulièrement à celles concernant la prestation de service d'investissement. Il en est ainsi notamment pour le secret professionnel visé à l'article L 511-33 du Code Monétaire et Financier et les règles de bonne conduite du PSI.

Du fait de son activité, Natexis Banques Populaires n'est pas soumis à des risques industriels ou liés à l'environnement. Natexis Banques Populaires dispose à un niveau adéquat d'un système d'assurance couvrant les risques auxquels l'expose son activité : responsabilité civile professionnelle, dommages et/ou pertes (notamment multirisques, bâtiments, dommages matériels et immatériels informatiques, globale de banque, fraude et détournement).

Par ailleurs, Natexis Banques Populaires n'a pas souscrit d'engagements significatifs devant être comptabilisés au hors bilan, autres que ceux liés à son activité courante.

5 - Compte de résultat après prise en compte de Coface

Evolution de l'activité de Coface en 2002

Le chiffre d'affaires du groupe mesuré selon les normes applicables au secteur de l'assurance, a progressé de 5% entre 2001 et 2002, s'établissant à 973 millions d'euros.

Malgré une activité moins forte au second semestre, tous les métiers de l'assurance (qui représente 73% du chiffre d'affaires global) ont progressé en 2002. Le groupe a su gagner des parts de marché, notamment sur l'auto-assurance, malgré le contexte économique défavorable. La hausse la plus significative sur un an est celle de l'assurance caution (+18,7%), sensible notamment en Italie où le groupe possède une forte compétence technique et une position de leader.

Le chiffre d'affaires lié à la vente de services progresse de 2,8% à 266 millions d'euros. Il est tiré par l'activité de gestion de créances (+24,3%) qui bénéficie notamment du dynamisme de l'affacturage en Allemagne, et par les services liés à l'assurance (+8,5%). Cette progression est ralentie par la baisse de rémunération résultant de la gestion des procédures publiques (-9,4%), et par l'activité d'information d'entreprises et marketing (-3,2%).

Sur l'année 2002, la progression du chiffre d'affaires est variable selon les pays. On peut noter néanmoins que la France reste le premier marché du groupe avec un chiffre d'affaires qui atteint 407 millions d'euros, en hausse de 3,8% par rapport à 2001. Par ailleurs, les deux autres marchés de présence traditionnelle de Coface, l'Allemagne et l'Autriche, ainsi que les pays de présence récente, ont vu la progression de leur chiffre d'affaires pénalisée par une politique de sélectivité renforcée.

L'Espagne ressort cependant avec un chiffre d'affaires progressant de près de 70%, grâce à d'excellentes performances commerciales.

Compte de résultat de Coface au second semestre 2002

Articulé autour des soldes de gestion bancaires, le compte de résultat de Coface au second semestre 2002 se présente comme suit :

Produit net bancaire :

- Le PNB consolidé du second semestre 2002 s'élève à 191 millions d'euros contre 211 millions d'euros au titre du 1^{er} semestre.

D'un semestre à l'autre, il présente donc une variation de -9% dont -5,5% au titre des métiers de l'Assurance à 77 millions d'euros, -19,4% sur les Services liés à l'assurance et -6,5% sur les activités pour compte de l'Etat. Seules les activités d'Information et de Gestion de créances ont progressé au second semestre, affichant une hausse de 15% à 56,3 millions d'euros.

- Hors produits nets des placements, le PNB de l'assurance a progressé de 12% sur un semestre à 81,2 millions d'euros. Il intègre une évolution du Produit net bancaire de -2% à 350 millions d'euros, d'une charge liée au risque en retrait de 21% à -221 millions d'euros, des frais d'apporteurs d'affaires en recul de 3% à -30 millions d'euros.

On peut également noter que les deux amortisseurs techniques que sont la réassurance et la provision d'égalisation continuent de jouer leur rôle en données annuelles, avec respectivement : une contribution positive de 3,8 millions d'euros de la réassurance, et une reprise de 15,8 millions d'euros sur la provision d'égalisation. Le profil semestriel est cependant très contrasté, puisque la contribution de la réassurance, de positive à 22 millions d'euros sur le premier semestre, devient négative de -18,2 millions d'euros au second. De même, la provision d'égalisation a été dotée de 1,7 million d'euros au second semestre, après une reprise de 17,5 millions d'euros sur le premier semestre.

- Par ailleurs, la forte contraction des marchés financiers a entraîné des performances dégradées sur les rendements des actifs du Groupe. En l'absence de prélèvement significatif sur les plus-values latentes comme en 2001, le produit net des placements financiers est en fort recul : -4,2 millions d'euros enregistrés au second semestre, soit un total de +5 millions d'euros sur l'année 2002, contre +57 millions d'euros pour l'année précédente.
- les charges d'exploitation s'élèvent à -187 millions d'euros au second semestre 2002. Elle sont quasiment stables par rapport au 1^{er} semestre.

Sur un an, elles n'ont progressé que de 1%. En effet, la maîtrise des coûts est demeurée un objectif prioritaire sur 2002.

Cette maîtrise a été particulièrement marquée sur Coface France et sur AK Coface, grâce à l'arrêt des recrutements externes, à la forte diminution des charges variables, et à l'optimisation au niveau du groupe des achats d'information.

- Le RBE s'élève ainsi à 4,7 millions d'euros contre 25 millions d'euros au 1^{er} semestre 2002.
- Après prise en compte de charges exceptionnelles, de l'impôt, des amortissements des écarts d'acquisition et des intérêts minoritaires, le résultat net du second semestre s'élève à 6,2 millions d'euros contre 11,4 millions d'euros au premier semestre, soit une baisse de 46%.

Le compte de résultat consolidé de Natexis Banques Populaires avec Coface intégrée globalement au 2^{ème} semestre 2002, se présente de la manière suivante (*) :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2002	31.12.2001
Produit net bancaire	1 793	1 840
Charges générales d'exploitation et amortissements	-1 446	-1227
Résultat brut d'exploitation	347	613
Coût du risque	-193	-184
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	53	3
Quote part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	3	13
Résultat courant avant impôt	210	445
Eléments exceptionnels	-16	3
Impôt	-13	-79
Amortissement des écarts d'acquisition	-38	-20
Dotations / Reprises au FRBG	21	-
Intérêts minoritaires	-56	-58
RESULTAT NET PART DU GROUPE	108	291

(*) Ces comptes consolidés et leur annexe font l'objet du rapport sur les Eléments Financiers

6 - Structure financière et ratios réglementaires

ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ (le bilan au 31 décembre 2002 consolide Coface en intégration globale)

Actif (en milliards d'euros)	au 31 décembre 2002	au 31 décembre 2001
Emplois de trésorerie et interbancaires	18,8	20,0
Crédits à la clientèle	34,0	36,4
Titres reçus en pension	27,7	5,8
Opérations sur titres	19,1	19,5
Placements des entreprises d'assurance	19,2	17,3
Autres actifs	12,9	10,9
Valeurs immobilisées et participations mises en équivalence	1,7	0,5
Total actif	133,4	110,4

Passif (en milliards d'euros)	au 31 décembre 2002	au 31 décembre 2001
Ressources de trésorerie et interbancaires	25,6	29,1
Dépôts de la clientèle	9,5	7,7
Titres donnés en pension	33,9	13,1
Dettes représentées par un titre et subordonnées	25,8	25,4
Provisions techniques d'assurance	19,0	17,3
Autres passifs et provisions	14,9	13,2
Capitaux propres et FRBG	4,7	4,6
Total passif	133,4	110,4

Le total du bilan consolidé s'élève à 133,4 milliards d'euros au 31 décembre 2002 contre 110,4 au 31 décembre 2001.

Emplois

L'encours des crédits à la clientèle – y compris les opérations de crédit-bail – s'élève à 34,0 milliards d'euros, en diminution de 7% par rapport à l'an dernier, imputable à l'effet de la baisse marquée du dollar contre l'euro en 2002 et à la maîtrise des encours.

Les titres reçus en pension – il s'agit essentiellement de titres d'Etat - progressent fortement à 27,7 milliards d'euros, à la suite du très fort développement de cette activité créée en 2001.

L'encours des opérations sur titres baisse légèrement pour s'établir à 19,1 milliards d'euros, tandis que les placements des entreprises d'assurance croissent de 11% à 19,2 milliards.

Les créances sur les établissements de crédit et l'activité interbancaire atteignent 18,8 milliards d'euros, en recul de 6%.

Ressources

Les ressources interbancaires décroissent – comme les emplois – à 25,6 milliards d'euros, quand la somme des dépôts de la clientèle et dettes représentées par un titre augmente légèrement à 35,3 milliards contre 33,10 milliards d'euros un an auparavant. Les provisions techniques d'assurance augmentent de 10 % à 19,0 milliards d'euros. Les titres donnés en pension progressent fortement, en contrepartie des opérations de pension sur titres à l'actif, à 33,9 milliards d'euros.

FONDS PROPRES ET RATIOS REGLEMENTAIRES

Capital social

Le capital a été augmenté en 2002 de 1 717 431 actions par la conversion des TSDIC et l'émission de 1 401 082 actions pour le financement de l'opération d'achat aux Etats-Unis, de la société A.&S Bleichroeder. Viennent s'y ajouter 9 972 actions émises dans le cadre des FCPE préexistants et lors de la levée d'options de souscription.

L'ensemble de ces opérations a permis de porter le capital au 31 décembre 2002 à 759 085 392 euros, composé de 47 442 837 actions de 16 euros de nominal.

Fonds propres et ratio international de solvabilité

Au 31 décembre 2002, les fonds propres nets consolidés de Natexis Banques Populaires, au sens du ratio international de solvabilité, élargis aux risques de marchés, s'élèvent à 5,8 milliards d'euros, contre 5,6 milliards d'euros au 31 décembre 2001.

Les fonds propres de base restent stables à 4,1 milliards d'euros, l'augmentation de capital et l'émission d'actions préférentielles pour 150 millions de dollars étant compensées par l'augmentation des écarts d'acquisition et une variation négative de l'écart de conversion sur le dollar essentiellement.

Les fonds propres complémentaires ont augmenté par l'émission de 300 millions de TSR en juin 2002, supérieure à l'effet de la conversion en capital des TSDIC.

Les actifs pondérés, 57,2 milliards d'euros, sont en progression limitée de 0,1 milliard d'un exercice sur l'autre.

Le ratio international de solvabilité atteint 10,2% dont 7,2% sur fonds propres de base.

Ratio d'adéquation des fonds propres

Depuis 1996, les établissements de crédit français sont tenus de mesurer et de respecter en permanence une exigence globale en fonds propres réglementaires couvrant les risques de contrepartie, mais aussi les risques de marché : risque de taux et de change par exemple.

Ces risques sont mesurés par le rapport entre les fonds propres disponibles et l'exigence en fonds requise pour la couverture des risques de contrepartie et de marché.

Ce ratio doit réglementairement être supérieur à 100 %. Au 31 décembre 2002, ce rapport s'élevait à 135 %, contre 132 % au 31 décembre 2001.

Les autres ratios réglementaires

Le *ratio de liquidité* permet de vérifier que les liquidités à moins d'un mois d'échéance sont au moins égales aux exigibilités de même nature. Il se définit comme le rapport entre les liquidités et les exigibilités à un mois au plus.

Ce ratio doit réglementairement être supérieur à 100 %. Il s'élève à 118 % au 31 décembre 2002.

Le *coefficient de fonds propres et de ressources permanentes* a pour objectif le maintien des ressources longues, en fixant une couverture de 60 % au moins, des emplois ayant une durée résiduelle supérieure à 5 ans, par des ressources de durée identique.

Ce coefficient s'élève, au 31 décembre 2002, à 75 % pour Natexis Banques Populaires, inchangé par rapport au 31 décembre 2001.

Natexis Banques Populaires respecte les règles prudentielles de contrôle des grands risques.

Conformément à la réglementation bancaire, aucun concours ne doit dépasser 25 % des fonds propres et le montant cumulé des risques dépassant 10 % des fonds propres ne doit pas excéder l'octuple des fonds propres.

REFINANCEMENT

Le refinancement de Natexis Banques Populaires est assuré depuis Paris, New York et Singapour par une équipe de trésorerie qui utilise en tant que de besoin l'ensemble des instruments de dette à court terme et long terme : CD, USCP, EMTN, BMTN, et Schuldschein.

Dans le strict respect des ratios réglementaires et des ratios prudentiels fixés en interne, Natexis Banques Populaires optimise en permanence le coût de son refinancement par une gestion active de sa dette qui nécessite :

- une présence continue sur les principales places financières européenne, américaine et asiatique afin de diversifier la collecte de ses ressources et d'y capter toute opportunité de refinancement ;
- une forte capacité d'intervention sur le marché secondaire de sa dette afin d'en assurer la liquidité pour les investisseurs.

Emissions de Natexis Banques Populaires en 2002 (toutes devises ramenées en millions d'euros)

	CD	USCP	ECP	EMTN	BMTN	Schuldschein
Cumul des émissions sur l'année	214 676	3 420	2 021	1 714	145	50
Encours au 31.12.2002	7 341	1 850	473	2 650	1 380	250

PROJET DE DISTRIBUTION DU RESULTAT SOCIAL

Les comptes sociaux de Natexis Banques Populaires font ressortir au 31 décembre 2002 un résultat net positif de 206.037.266,02 euros.

La troisième résolution qui sera soumise à l'assemblée générale du 22 mai 2003 propose de majorer ce résultat du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 1.155.880,11 euros, et d'affecter à la réserve légale un montant de 10.301.863,30 euros, laissant un bénéfice distribuable de 196.891.282,83 euros.

L'assemblée générale proposera d'affecter le résultat distribuable comme suit : versement d'un dividende de 71.164.255,50 euros, dotation de la réserve générale à hauteur de 125.000.000 euros, et mise en report à nouveau du solde, soit 727.027,33 euros.

7- Informations sociales et environnementales

Informations sociales

Au niveau de Natexis Banques Populaires (maison-mère), les statistiques portant sur les effectifs montrent un nombre d'entrées totales de 357 personnes en 2002, dont 184 créations de postes et 81 mutations en provenance des Banques Populaires.

Parallèlement, la société a enregistré 316 départs en 2002, dont 93 démissions, 67 licenciements (parmi lesquels figurent 7 licenciements économiques), et 59 fins de CDD.

Le nombre total d'heures supplémentaires payées sur l'exercice 2002 ressort à 27 513.

Pour les hommes travaillant en CDI à temps plein, le salaire annuel conventionnel moyen ressort à 48 502 euros (29 007 euros pour les postes de techniciens et 58 949 euros pour les postes de cadres).

Pour les femmes travaillant en CDI à temps plein, le salaire annuel conventionnel moyen s'établit à 34 578 euros (27 647 euros pour les postes de techniciens et 46 797 euros pour les postes de cadres).

En 2002, Natexis Banques Populaires employait 79 travailleurs handicapés, et a versé une contribution à l'AGEFIPH de 568 597 euros.

Informations environnementales

Natexis Banques Populaires a mis en oeuvre une approche globale concernant les questions environnementales. Elle consiste à évaluer l'impact financier sur l'exploitation à long terme de toute décision portant sur l'installation ou la modification d'équipements techniques consommateurs d'énergies.

L'une des préoccupations majeures de Natexis Banques Populaires est la consommation de papier blanc. Elle a affiché un recul de 6,29 % entre 2001 et 2002, correspondant à une économie de 46 tonnes de papier. Ce résultat est la conséquence d'une politique volontariste reposant sur des mesures telles que la refacturation au coût réel des consommations et reprographies, la limitation du nombre d'imprimantes individuelles, la mise en oeuvre d'une reprographie centralisée très réactive, ainsi que l'usage généralisé de la messagerie électronique.

Le tri sélectif des déchets a été mis en place en 2002 sur Rives de Seine (nouvelle implantation parisienne).

Les nouveaux projets de travaux sont conduits en "écochantier". Dans ce cadre, un correspondant « développement durable » a été nommé au sein du pôle Système d'information et logistique.

Le bilan de consommation d'électricité et de fluides pour 2002 a été établi sur un périmètre comprenant Natexis Banques Populaires ainsi que les filiales hébergées dans ses immeubles d'exploitation.

Il fait ressortir les chiffres suivants :

- EDF : 20 498,8 MWh (+ 0,10% par rapport à 2001)
- Energies chaud / froid : 11 359 Equivalents MWh (+ 7,59% par rapport à 2001)
- Eau : 51 520 m3 (+ 5,07% par rapport à 2001)

Les évolutions constatées sont la conséquence d'effets périmétriques, d'évolutions de paramètres et de dispositions techniques transitoires.

8- Développements récents et perspectives

- En janvier 2003, François Ladam, Directeur général, a procédé à la **nomination** d'Olivier Schatz comme Responsable des Activités de marchés et de Jean-Yves Forel comme Responsable des Services bancaires, financiers et technologiques.
- A l'occasion de la présentation de ses résultats, en mars 2003, Natexis Banques Populaires a précisé les axes d'**actions prioritaires** menées pour l'exercice en cours :
 - poursuite du développement dans les métiers à positions commerciales fortes et compétences distinctives avérées ;
 - exploitation des potentialités offertes par les nouvelles acquisitions : Coface et Natexis Bleichroeder ;
 - révision en profondeur du portefeuille d'activités des filières Activités de marchés et Services bancaires, financiers et technologiques, avec revalidation des choix stratégiques dans certaines activités insuffisamment rentables, et amélioration de l'efficacité commerciale et du niveau de sécurité ;
 - maintien des efforts de maîtrise des coûts ;
 - contrôle des risques rigoureux dans un environnement instable.
- Au niveau du **Groupe Banque Populaire**, les opérations réalisées récemment dans le domaine de la banque de proximité auront dès 2003 un impact positif sur l'activité et les résultats de Natexis Banques Populaires :
 - en janvier 2003, le Groupe Crédit Coopératif est devenu l'une des sociétés mères et l'un des affiliés de la Banque Fédérale des Banques Populaires, en adoptant le statut de Banque Populaire. Le Groupe Crédit Coopératif est, en France, l'un des acteurs majeurs dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Sa clientèle est composée de coopératives, d'associations, de mutuelles ainsi que de PME-PMI et de particuliers.
 - à la même période, le Crédit Maritime s'est affilié à la Banque Fédérale des Banques Populaires. Au terme de cet accord, la Banque Fédérale des Banques Populaires s'est substituée comme organe central des établissements du Crédit Maritime à la Caisse Centrale de Crédit Coopératif. Cet accord permettra au Groupe Banque Populaire de s'ouvrir davantage aux clientèles que constituent les métiers de la mer.
Les rapprochements de ces établissements, aux origines et cultures coopératives identiques, leur permettront de tirer parti de complémentarités géographiques, sectorielles et commerciales. Le réseau du Groupe totalise ainsi 2.476 agences (dont 95 pour le Crédit Coopératif et 140 pour le Crédit Maritime).

ELEMENTS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDES

NATEXIS BANQUES POPULAIRES
BILANS CONSOLIDES COMPARES

		31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
	En millions d'euros			
	A C T I F			
3	Opérations interbancaires et assimilées	42 084	22 757	27 998
	<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 379</i>	<i>1 267</i>	<i>1 435</i>
4	Opérations avec la clientèle	33 021	34 204	33 606
	<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>96</i>	<i>251</i>	<i>437</i>
4	Opérations de crédit-bail et assimilées	5 404	5 204	5 018
5	Obligations, actions , autres titres à revenu fixe et variable	19 166	19 498	18 023
6	Placements des entreprises d'assurance	19 181	17 302	16 078
7	Participations , parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	1 686	489	470
8	Immobilisations corporelles et incorporelles	971	529	620
9	Ecarts d'acquisition	429	238	277
10	Comptes de régularisation et actifs divers	11 458	10 133	11 041
	<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>5</i>
	TOTAL ACTIF.....	133 400	110 354	113 131
	<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 475</i>	<i>1 519</i>	<i>1 877</i>

NATEXIS BANQUES POPULAIRES
BILANS CONSOLIDES COMPARES

		31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
	En millions d'euros			
	P A S S I F			
11	Opérations interbancaires et assimilées	46 184	35 624	37 956
	<i>dont activité institutionnelle</i>	1 453	1 279	1 447
12	Opérations avec la clientèle	22 820	14 264	15 701
	<i>dont activité institutionnelle</i>	106	36	114
13	Dettes représentées par un titre	23 621	23 411	21 881
	<i>dont activité institutionnelle</i>	0	305	495
6	Provisions techniques des entreprises d'assurance	18 997	17 254	16 297
14	Comptes de régularisation et passifs divers	13 956	12 366	13 866
	<i>dont activité institutionnelle</i>	108	106	119
9	Ecarts d'acquisition	89	103	115
15	Provisions pour risques et charges	796	758	817
16	Dettes subordonnées	2 209	2 023	2 263
17	Fonds pour risques bancaires généraux	242	263	263
17	Intérêts minoritaires	726	620	657
	Capitaux propres part du Groupe (hors FRBG)	3 760	3 668	3 315
17	<i>Capital souscrit</i>	759	709	684
17	<i>Primes d'émission</i>	1 750	1 579	1 706
17	<i>Réserves consolidées et autres</i>	1 143	1 089	675
17	<i>Résultat de l'exercice</i>	108	291	250
	TOTAL PASSIF.....	133 400	110 354	113 131
	<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 667</i>	<i>1 726</i>	<i>2 175</i>

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

HORS-BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
En millions d'euros			
Engagements donnés			
Engagements donnés de l'activité bancaire	37 086	35 630	31 817
-Engagements de financement donnés en faveur :	21 386	19 774	18 297
d'établissements de crédit	3 614	3 503	2 969
de la clientèle	17 772	16 271	15 328
<i>dont activité institutionnelle</i>		13	14
-Engagements de garantie donnés en faveur:	15 237	15 237	12 511
d'établissements de crédit	1 687	1 480	539
de la clientèle	13 550	13 757	11 972
<i>dont activité institutionnelle</i>	9	28	34
-Engagements sur titres donnés	463	619	1 009
dont titres acquis avec faculté de rachat	-	-	-
Engagements reçus			
Engagements reçus de l'activité bancaire	4 899	4 142	3 984
-Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	964	1 665	1 652
-Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	3 499	2 195	1 977
-Engagements sur titres reçus	436	282	355
dont titres vendus avec faculté de rachat	-	-	-

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES COMPARES

cf notes n°		31/12/02	31/12/01	31/12/2000
	En millions d'euros			
21	Intérêts et produits assimilés	5 748	5 272	8 307
22	Intérêts et charges assimilées	(5 056)	(5 096)	(8 124)
23	Revenus des titres à revenu variable	40	48	67
24	Commissions nettes	499	549	586
25	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	(59)	396	482
26	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4	293	169
	Autres produits (charges) d'exploitation bancaire nets (nettes)	114	115	49
27	Marge brute des activités d'assurance	395	204	202
28	Produits nets des autres activités	108	59	88
34	PRODUIT NET BANCAIRE	1 793	1 840	1 826
29	Charges générales d'exploitation	(1 379)	(1 184)	(997)
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(67)	(43)	(50)
	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	347	613	779
30	Coût du risque	(193)	(184)	(147)
	RESULTAT D'EXPLOITATION	154	429	632
	Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	3	13	20
31	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	53	3	(3)
34	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	210	445	649
32	Résultat exceptionnel	(16)	3	(80)
33	Impôt sur les bénéfices	(13)	(79)	(171)
	Amortissement des écarts d'acquisition	(38)	(20)	(2)
	Dotations/Reprises au F R B G	21	-	(76)
	Intérêts minoritaires	(56)	(58)	(70)
	RESULTAT NET- PART DU GROUPE	108	291	250

résultat par action **2,42** **6,73** **7,14**
Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice

résultat dilué par action **2,28** **6,57** **5,84**
Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre d'actions à la clôture de l'exercice

NOTE 1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement n° 99-07 sur les règles de consolidation et le règlement n° 2000-04 relatif à la présentation des documents de synthèse consolidés.

1.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de Natexis Banques Populaires regroupent les comptes de Natexis Banques Populaires et de ses principales filiales.

Seules les filiales dont l'apport est significatif sont consolidées. La notion de significativité ne se calcule pas en fonction de seuils numériques mais d'une appréciation qualitative sur la pertinence de l'apport pour les comptes du groupe. Ainsi les filiales de logistique informatique ont été incluses dans le périmètre de consolidation en fonction de leur impact significatif sur la répartition des frais généraux consolidés entre frais de personnel et autres charges d'exploitation.

Les principales modifications intervenues au cours de l'exercice 2002 ont été les suivantes :

- déconsolidation de CITA dont l'activité n'est plus significative à l'échelle du groupe.
- déconsolidation de la SCI Villcom, suite à la cession de ses actifs.
- entrée de Spéf LBO, société de gestion de fonds participant à la transmission d'entreprises.
- entrée de ZAO Natexis Banques Populaires, filiale bancaire en Russie.
- entrée d'Axeltis Ltd, filiale londonienne de Natexis dont l'activité est la distribution centrale d'OPCVM.
- entrée de Natexis Bleichroeder Inc., société de droit new-yorkais spécialisée dans l'activité de courtage et d'intermédiation actions acquise courant décembre par Natexis.
- entrée de NBP Preferred Capital II, filiale de Natexis créée pour l'émission d'une troisième tranche d'actions préférentielles.
- entrée d'Edval Investment Ltd et de Worledge Investment Ltd, deux filiales de Natexis créées en 1991 et 1992 pour le retraitement des risques pays de l'ex-BFCE (cf. note 2.2 A).
- cession de CFJPE, société de capital investissement.
- rachat des minoritaires de BPAM et Interépargne, le groupe contrôle désormais 100 % du capital de ces filiales. De ce fait BPAM est consolidée par intégration globale alors qu'en 2001, elle l'était en intégration proportionnelle.
- Coface : jusqu'au 30 juin 2002, la société reste consolidée par mise en équivalence ; sur le second semestre, le sous-groupe Coface est intégré globalement à la suite de l'offre publique d'achat réalisée en juillet 2002.

Entités ad-hoc : l'inventaire des structures ad-hoc regroupe 3 catégories d'opérations :

a) Les opérations de titrisation

-Natexis Banques Populaires a réalisé depuis l'exercice 2000 4 opérations de titrisation synthétiques pour son propre compte dont le principe est décrit en note 2.3.

-Courant 2002, Natexis Banques Populaires a réalisé une titrisation pour le compte de la clientèle destinée à refinancer les portefeuilles de créances de cette dernière en accédant au marché des billets de trésorerie. Dans cette opération, Natexis Banques Populaires exerce les fonctions d'arrangeur, de dépositaire, d'agent placeur, de banque de liquidité et de garant de la lettre de crédit. Au regard des 3 critères retenus pour apprécier le contrôle de la structure, seul le critère afférent à la « majorité des risques » peut s'avérer déterminant : en période de chargement du conduit, Natexis vise la syndication de la majorité des risques avant un an ; en période de croisière, la syndication de plus de 50 % des lignes de liquidité et de la lettre de crédit sera effective à tout moment. Dans ces conditions, la structure est exclue du périmètre de consolidation

b) Les montages fiscaux

Ils concernent le financement d'actifs (avions, bateaux, villages hôteliers, technocentre,...) pour le compte de clients via des entités transparentes fiscalement (GIE, SCI, SA intégrées fiscalement) dans lesquelles Natexis est membre seul ou aux côtés d'autres banques. Dans ces montages, Natexis intervient en tant que prêteur de deniers et vendeur de positions fiscales. Au regard de la problématique de la consolidation de ces structures, Natexis exerce les pouvoirs de décision sur les activités courantes selon une relation fiduciaire dans l'intérêt de ses clients. L'économie d'ensemble de ces montages correspond à une gestion pour compte de tiers où Natexis n'a pas le contrôle de l'entité au sens du paragraphe 10052 du règlement CRC 99-07.

c) Les montages immobiliers

Ils concernent le financement de biens immobiliers (parking, bureaux, sièges sociaux,...) pour le compte de clients via des SCI titulaires de contrats de crédit-bail mis en place par les filiales de crédit-bail de Natexis ou crédit-bailleuses elles-mêmes. Comme pour la catégorie des montages fiscaux, le groupe Natexis intervient dans le cadre d'une relation fiduciaire à la demande de ses clients sans que l'existence du contrôle puisse s'établir au regard de l'un des critères prévus au paragraphe 10052 du règlement CRC 99-07.

Opération particulière de l'exercice :

L'acquisition des actifs européens d'édition de Vivendi Universal Publishing (« VUP ») pour le compte du Groupe Lagardère a été réalisée par Investima 10 filiale à 100 % d'Ecrinvest 4, elle-même détenue à 100 % par Segex, sous contrôle de Natexis Banques Populaires à 100 %. Investima 10 a acquis en décembre 2002, pour le compte du Groupe Lagardère SCA (« GL ») l'ensemble des actifs européens d'édition de VUP.

Concomitamment, Segex a vendu à GL, avec paiement immédiat, les titres Ecrinvest 4. Cette cession étant soumise à autorisation préalable de la Commission Européenne, le transfert de propriété n'interviendra qu'après décision des autorités de concurrence.

La société Ecrinvest 4 est exclue du périmètre de consolidation en application du règlement CRC 99-07, car les titres de cette société sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure. Par ailleurs des « restrictions sévères et durables » remettent en cause le contrôle de ses actifs par Natexis qui n'est pas exposé à la majorité des risques ni ne bénéficie de la majorité des résultats.

1.2. Présentation des comptes

1.21 Comptes consolidés

Les états financiers sont présentés en millions d'euros avec un comparatif sur trois périodes. La consolidation par intégration globale de Coface sur le 2^{ème} semestre de l'exercice 2002 et par mise en équivalence sur le 1^{er} semestre 2002, ainsi que sur les exercices 2001 et 2000, ne permet pas de comparer sur des bases homogènes les données du bilan et du compte de résultat de ces exercices.

1.22 Comptes consolidés retraités

Afin de fournir une information comparable sur 3 exercices, la note 39 présente des états financiers établis hors consolidation globale de Coface sur le second semestre mais en maintenant cette filiale en équivalence sur la totalité de l'année 2002, à l'identique de 2001 et 2000.

1.23 Activité institutionnelle

Les emplois, ressources et engagements de la banque au titre de son activité institutionnelle sont identifiés au bilan et hors bilan en extrait de chacune des rubriques concernées par les procédures dont la gestion a été confiée à Natexis Banques Populaires par l'Etat.

La loi de finances rectificative pour 2001 (n° 2001-1276 du 28 décembre 2001), dans son article 84, prolonge jusqu'au 31 décembre 2005 la durée de la mission de Natexis Banques Populaires ou toutes sociétés qu'elle contrôle, de gérer un ensemble de procédures publiques pour compte de l'Etat. Les opérations relevant de ces missions font l'objet d'un enregistrement comptable distinct et certaines d'entre elles peuvent recevoir la garantie de l'Etat. Ces dispositions constituent le patrimoine de Natexis Banques Populaires affecté à la gestion des procédures et sur lequel l'Etat et les autres créanciers des procédures ont un droit spécifique.

S'agissant de Coface, les opérations d'assurance gérées pour le compte de l'Etat ne sont pas enregistrées au bilan, au hors-bilan ou au compte de résultat. Seule la rémunération de gestion perçue dans ce cadre figure au compte de résultat, dans la rubrique Commissions.

1.3. Méthode de consolidation

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Les comptes des entreprises contrôlées de manière conjointe sont consolidés par la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles Natexis Banques Populaires exerce une influence notable (soit un pourcentage de contrôle généralement compris entre 20 % et 50 % inclus), sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

1.4. Dates de clôture

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels au 31 décembre des sociétés du groupe.

1.5. Ecarts d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition, amorti selon un plan approprié tenant compte des objectifs et des caractéristiques de l'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs et négatifs sont amortis linéairement sur une période n'excédant pas 10 ans. Pour les montants inférieurs à un million d'euros, l'amortissement se fait sur un an.

Périodiquement il est procédé à une réestimation des écarts d'acquisition positifs en vue de réviser, le cas échéant, le plan d'amortissement de l'écart.

En cas de cession partielle des titres, l'écart d'acquisition restant à amortir, qu'il soit positif ou négatif est repris au prorata des titres cédés.

La méthode dérogatoire prévue au § 215 du règlement CRC n° 99-07 a été utilisé pour l'acquisition de Natexis Bleichroeder Inc. dont l'écart d'acquisition a été imputé sur les capitaux propres.

Les écarts d'acquisition actif et passif font l'objet d'une information en note 9.

1.6. Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Le bilan des filiales et succursales étrangères est converti en euros aux cours de fin d'exercice (cours indicatifs de la Banque de France), à l'exception du capital, des réserves et des dotations en capital qui sont convertis aux cours historiques. Les écarts de conversion en résultant sont portés dans les capitaux propres.

Les cours moyens de l'exercice (cours quotidiens indicatifs de la Banque de France) sont utilisés pour la conversion des produits et charges. La différence de valorisation des résultats de l'exercice entre le cours moyen et le cours de clôture est également portée dans les capitaux propres dans la rubrique "écart de conversion".

1.7. Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail effectuées par les filiales de Natexis Banques Populaires spécialisées dans ce domaine, sont classées dans une rubrique spécifique pour leur valeur déterminée selon les principes de la comptabilité financière. L'impôt différé est calculé sur la totalité de la réserve financière.

1.8 Opérations de crédit-bail locataire

Natexis Banques Populaires a opté le 31 décembre 2000 pour le retraitement des opérations de crédit-bail locataire en retenant la méthode préférentielle. Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail (crédit preneur) sont retraitées en consolidation à l'actif du bilan en poste immobilisations corporelles lorsqu'elles sont significatives, et amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

1.9. Retraitements et opérations réciproques

Préalablement à la consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées font, le cas échéant, l'objet de retraitements afin qu'ils soient mis en conformité avec les principes comptables du groupe décrits ci-après.

Les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du groupe, sont éliminés.

Les principes comptables et les règles d'évaluation spécifiques aux activités non bancaires sont maintenus dans les comptes consolidés, notamment ceux applicables aux comptes des filiales d'assurance. Cependant, l'élimination des opérations réciproques entre ces filiales et les filiales bancaires conduit à rompre l'adossement entre les placements financiers et les provisions techniques que retranscrit le bilan des filiales d'assurance. Il en résulte que les provisions techniques sont couvertes par des actifs d'assurance et des actifs bancaires.

1.10. Autres provisions assimilées à des réserves

La provision spéciale de réévaluation et la provision pour investissement, constatées uniquement en application de la législation fiscale, sont incorporées aux réserves consolidées. Les variations annuelles de ces provisions sont extournées du compte de résultat.

1.11 Intégration globale des entreprises d'assurance

Depuis l'application au 1^{er} janvier 2001 du règlement 2000-05 portant sur la consolidation des entreprises d'assurance, les règles suivantes sont retenues pour l'intégration des comptes des filiales exerçant cette activité :

- les charges et produits font l'objet d'un classement par nature selon les principes bancaires et non par destination
- les postes de bilan et de hors bilan sont présentés dans les postes de même nature que ceux existants selon le format bancaire

Les éléments spécifiques à l'activité d'assurance sont regroupés sur les postes suivants :

- à l'actif, Placement des entreprises d'assurance, et au passif, Provisions techniques des entreprises d'assurance,
- au compte de résultat, Marge brute des activités d'assurance

La réserve de capitalisation des entreprises d'assurance vie et prévoyance a été retraitée en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2001 sous déduction d'un montant représentant un scénario d'évolution défavorable de la courbe des taux affectant les titres passibles de la réserve. Ce retraitement donne lieu à constatation d'une participation bénéficiaire différée à hauteur du risque calculé.

La provision pour égalisation de ces mêmes entreprises (Assurance Vie et Prévoyance) est éliminée et reclassée en réserves consolidées sauf pour la partie retenue dans le calcul du résultat technique reversé conventionnellement aux apporteurs de contrats.

Les variations de l'exercice de la réserve de capitalisation et de la provision pour égalisation sont extournées du résultat consolidé et donnent lieu à des dotations ou reprises sur les participations bénéficiaires différées et l'impôt différé constatés.

Jusqu'au 31 décembre 2000, la réserve de capitalisation et la provision pour égalisation figuraient intégralement parmi les provisions techniques.

A l'inverse, la provision pour égalisation constituée par Coface a été maintenue au passif en provision technique, dans la mesure où cette provision couvre un risque macro-économique de fluctuation de sinistralité sur plusieurs exercices.

En application de l'article R331-5-1 du Code des Assurances, une provision pour risque d'exigibilité a été constituée et enregistrée dans les comptes consolidés au titre des activités d'assurance pour un montant de 64 M€ dans les provisions techniques. En accord avec la Commission de contrôle des assurances, cette provision a été arrêtée à 30 % du montant total des moins-values latentes nettes des placements relevant de l'article R332-20 du Code des Assurances, non couvertes par la « provision pour dépréciation durable des placements » à l'actif du bilan.

1.12. Notes aux états financiers

Les données chiffrées mentionnées dans les notes sont exprimées en millions d'euros (sauf mention particulière).

NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Prêts à la clientèle

Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie "engagements de financement".

2.2. Politique de provisions

Depuis l'exercice 2000, Natexis Banques Populaires articule sa politique de couverture des risques autour de 3 niveaux de provisionnement :

A) Provisions individualisées

- Risques en capital

Lorsqu'il survient un risque de non recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs, des provisions pour dépréciations ou pour risques sont dotées au compte de résultat, au poste "coût du risque". Ces provisions sont déterminées sur la base d'examens trimestriels, dossier par dossier et pays par pays, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Pour les opérations de crédit-bail et assimilées, les plus et moins values de cession ainsi que les dotations et reprises de provision (biens loués et immobilisations temporairement non louées) sont inscrits en "produit net bancaire". Les indemnités de résiliation sont enregistrées au niveau des « intérêts et produits assimilés ». Seule la fraction en capital des loyers douteux est provisionnée en "coût du risque".

- Risques en intérêts

En application de la réglementation bancaire :

- Les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont portés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés dans cette rubrique lors de leur encaissement.
- Les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six et neuf mois, sont également provisionnés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement.
- Par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à provisionner le risque en capital.
- Il en est de même pour les biens loués en crédit-bail ; ils sont déclassés en créances douteuses pour leur montant d'encours financier lorsqu'il existe une échéance de loyer ou de frais accessoires impayée depuis plus de trois mois (mobilier) ou six mois (immobilier).

- Retraitement des risques souverains de l'ex BFCE

En 1991 et 1992, il a été procédé sur les actifs de l'ex- BFCE à des opérations de retraitement des risques souverains selon deux schémas, l'un de "sortie de bilan" (defeasance), l'autre "d'option de vente". A cette fin, deux structures ont été créées, Edval pour la defeasance et Worledge pour l'option de vente et ces 2 structures ont été consolidées pour la première fois au 31 décembre 2002. La consolidation de ces sociétés en application du § 10052 du règlement CRC 99-07 relatif aux entités ad-hoc, implique une révision du niveau de provisionnement des crédits à risques objets de l'option de vente.

A l'actif du bilan consolidé, l'encours net des crédits optionnés est couvert par les titres coupons zéros détenus par ces entités. L'évolution du résultat de ces entités est uniquement fonction de la prise de valeur des titres coupons zéros jusqu'à leur valeur de remboursement atteinte en 2014, date à laquelle le montage prend fin. Sur cette période la prise de valeur des titres compense exactement un provisionnement à 100 % des créances optionnées assurant une neutralité complète du résultat et l'équilibre de la trésorerie nécessaire au refinancement des ces opérations.

Dès lors, le résultat de la première consolidation de ces filiales (produit de 6,6 M€) a été affecté en totalité à une dotation complémentaire aux provisions pour risques pays en vertu de l'équilibre entre les charges de provisionnement et les produits des entités.

Au 31 décembre 2002 l'encours net des créances optionnées s'élève à 77 M€ (brut 152 M€, provisions 75 M€) alors que le portefeuille de créances de defeasance a été totalement cédé sur le marché secondaire.

B) Provisions sectorielles et géographiques

Les provisions sectorielles et géographiques couvrent certains domaines d'activité de Natexis Banques Populaires présentant des risques potentiels futurs mais non avérés. Elles intègrent notamment les provisions fiscales pour risques pays. Ces domaines, et le niveau de provisionnement, ont vocation à évoluer dans le temps en fonction des cycles économiques des différents secteurs d'activité et géographiques.

Les créances du groupe comportant des risques souverains et n'ayant pas fait l'objet des retraitements évoqués au paragraphe A) sont périodiquement analysées et provisionnées en tenant compte de la méthodologie préconisée par les autorités de tutelle et de l'estimation de la valeur de ces créances sur le marché secondaire des risques pays.

C) Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)

Pour compléter la couverture générale de ses risques, Natexis Banques Populaires constitue un fonds pour risques bancaires généraux qui a supporté l'impôt.

2.3. Opérations de titrisation

Les opérations de titrisation en cours ont pour effet de transférer le risque de crédit sans céder les portefeuilles de référence. Il s'agit d'opérations de titrisation synthétique à base de dérivés de crédits conclus avec des banques tierces conjointement avec des entités ad hoc. Les dérivés de crédits sont assimilés dans leur principe à des assurances crédits et fournissent une protection contre le risque de signature (faillite, restructuration des termes d'un actif de référence et incapacité de payer) sur les débiteurs composant le portefeuille. Les entités ad hoc ne sont pas consolidées car leurs comptes ne reflètent que la protection accordée à Natexis Banques Populaires et sa couverture sur les marchés, le risque résiduel étant assuré par les investisseurs qui financent l'entité.

2.4. Créances, dettes et engagements libellés en devises

Les créances, dettes et engagements de hors bilan, sont convertis en euros aux cours en vigueur à la date d'arrêté des comptes. La différence de change est directement inscrite en résultat.

En revanche, les différences de change mises en évidence lors de la conversion des emprunts bénéficiant de la garantie de change de l'Etat ou afférentes à l'activité institutionnelle sont inscrites en comptes de régularisation.

2.5. Portefeuille-titres

a) Opérations sur titres (transaction, placement, investissement)

Les règles suivantes sont applicables quel que soit le support juridique utilisé (action, obligation, bon du trésor, certificat de dépôt, billet à ordre négociable, titre de créance négociable, etc...) et sont fonction de la finalité des opérations :

- Titres de transaction : il s'agit des titres acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui sont négociables sur des marchés dont la liquidité est assurée. Les titres sont comptabilisés au prix de transaction (frais et, le cas échéant, intérêts courus compris). A chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde global des écarts d'évaluation est porté au compte de résultat en charges ou en produits. S'ils viennent à être détenus plus de 6 mois, ils sont transférés en titres de placement au prix de marché du jour de reclassement.
- Titres de placement : ces titres sont acquis avec une intention de détention supérieure à 6 mois ; ils sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur estimative. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provisions, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition, coupons courus exclus, et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.
- Titres d'investissement : les titres d'investissement correspondent à des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention de les détenir de façon durable et font l'objet soit d'un financement spécifique soit d'une couverture adéquate en matière de risque de taux. Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupons courus exclus, et l'écart éventuel entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement.
- Conformément aux prescriptions réglementaires, les moins-values latentes ne sont pas provisionnées sauf s'il est prévu de céder ces titres à brève échéance, dans ce cas la provision couvre un risque de marché et est dotée en "résultat sur actifs immobilisés" ou s'il existe un risque de défaillance de la contrepartie auquel cas la dotation est classée en "coût du risque".
- Actions propres : les achats visent quatre finalités, d'abord la régularisation du cours de l'action par intervention en contre-tendance, ensuite les interventions en fonction des situations de marché, puis l'accompagnement d'opérations de croissance externe, enfin l'attribution d'actions aux salariés du groupe dans le cadre du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise.

b) Titres de participation non consolidés et titres de l'activité de portefeuille (TAP)

- Les titres de participation non consolidés : ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'usage à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. La valeur d'usage à la date d'arrêté est déterminée en fonction de critères tels que l'actif net réévalué et la rentabilité des sociétés concernées.
- Les titres de l'activité de portefeuille "TAP" : ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité ou un rendement satisfaisant. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation pour que leur valeur au bilan n'excède pas leur valeur estimative (valeur de transaction récente, valeur de rentabilité, valeur boursière ou autre méthode de valorisation retenue lors de l'acquisition).

2.6. Revenus du portefeuille-titres, corrections de valeur et résultats de cession

- Les produits des titres à revenu variable sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.
- Les produits des titres à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.
- Les corrections de valeur et résultats de cession des titres sont enregistrés dans des rubriques spécifiques selon la nature des opérations :
 - titres de transaction, titres de placement et TAP : "gains ou pertes" les concernant, en produit net bancaire.
 - titres d'investissement : en coût du risque d'une part, lorsque les corrections de valeur correspondent à un risque de contrepartie, en gains ou pertes sur actifs immobilisés d'autre part, pour les corrections de valeur afférentes à un risque de marché et pour l'ensemble des résultats de cession.
 - titres de participation et autres titres détenus à long terme : en gains ou pertes sur actifs immobilisés

2.7. Immobilisations

Immobilisations d'exploitation

- Les immobilisations de l'ancien Crédit National acquises avant le 31 décembre 1976 sont comptabilisées à leur valeur d'utilité déterminée lors de la réévaluation légale de 1976. Celles acquises depuis cette date sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations de l'ancienne BFCE sont enregistrées, dans les comptes consolidés du groupe, à leur valeur d'utilité, déterminée lors de l'acquisition de la BFCE par le Crédit National.

Les immobilisations de l'ex Caisse Centrale des Banques Populaires ont été apportées pour leur valeur nette comptable suite à l'apport partiel d'actif.

- Les immobilisations corporelles sont amorties, principalement selon le mode linéaire, sur leurs durées estimées d'utilisation.

Constructions d'exploitation	25 à 40 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs de réseaux du groupe Coface calculées sur la base de 40 % du chiffre d'affaires pour les sociétés d'assurance, et sur la base d'une analyse multicritères de valorisation (flux financiers nets actualisés, multiple PER, multiple chiffre d'affaires) pour les sociétés de services (information et gestions de créances).

Ces valeurs de réseaux ne font pas l'objet d'un amortissement annuel mais d'un test de dépréciation effectué annuellement.

Immobilisations hors exploitation

Elles sont amorties sur leurs durées estimées d'utilisation soit 30 à 40 ans.

Conformément à la lettre du Secrétaire Général de la Commission Bancaire en date du 21 octobre 1997, les actifs immobiliers hors exploitation, y compris les immeubles dits de patrimoine ou de

rapport ont été provisionnés immeuble par immeuble lorsqu'il apparaissait un risque de moins-values latentes.

Les immeubles dits de patrimoine ou de rapport du groupe Natexis Banques Populaires sont pour la quasi-totalité enregistrés aux bilans de sociétés immobilières, qui, comme il est précisé dans la note 1.3, sont consolidées par la méthode de l'intégration globale car elles sont placées sous contrôle exclusif du groupe.

Immeubles faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail

Les immeubles loués en crédit-bail font l'objet, conformément à la lettre évoquée ci-dessus, d'un provisionnement lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur estimée de marché et lorsqu'il existe un risque probable ou certain que l'immeuble, objet du contrat, demeure à terme la propriété du crédit-bailleur.

Matériels et logiciels informatiques

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif sur 5 ans.

Les logiciels acquis sont amortis sur 1 an en mode linéaire.

Le coût interne des développements des programmes informatiques est comptabilisé directement en charge de l'exercice lorsqu'ils sont destinés à un usage interne ; lorsqu'ils sont destinés à un usage commercial, les coûts sont immobilisés et amortis selon une durée d'usage appropriée.

2.8. Titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée

Le groupe a émis des titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement, en cas de liquidation, n'intervient qu'après le désintéressement des autres créanciers.

Lorsque des titres subordonnés à durée indéterminée sont assimilés à des titres amortissables, chaque paiement d'échéance a été décomposé en une fraction d'amortissement venant en élément soustractif du montant nominal et une fraction d'intérêts qui figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilés.

2.9. Titres participatifs

La rémunération servie sur les titres participatifs émis est assimilée à des intérêts et inscrite, prorata temporis, en charge au compte de résultat.

2.10. Intérêts, primes, lots et commissions

Les intérêts, les primes et lots et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

2.11. Primes d'aménagement de taux et de remboursement anticipé de prêts clientèle

Les primes d'aménagement de taux et les indemnités de remboursement anticipé sont considérées comme des intérêts perçus d'avance et comptabilisés dans le compte de résultat par année au prorata des pertes d'intérêts résultant du calendrier contractuel des prêts en cause.

2.12. Frais d'émission d'emprunt et frais d'augmentation de capital

- Conformément à l'option fiscale offerte par la loi du 8 août 1994 et à l'évolution de la nature des frais d'émission d'emprunts qui représentent essentiellement un complément du coût de refinancement, le groupe Natexis Banques Populaires étale cette charge sur la durée de vie des emprunts pour les opérations réalisées depuis le 1er janvier 1994.
- Les frais liés aux augmentations de capital de la société mère sont imputés nets d'impôts sur la prime d'émission. Les frais d'augmentation de capital des filiales sont comptabilisés dans les charges de l'exercice.

2.13. Instruments financiers à terme fermes et conditionnels pour compte propre de Natexis Banques Populaires

Le montant notionnel de ces instruments est inscrit au hors bilan à des fins de suivis interne et réglementaire mais ne figure pas parmi les engagements de hors bilan publié. L'information concernant ces instruments est disponible dans les notes annexes.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions d'origine (opérations de couverture ou de marché) :

a) Opérations d'échange de taux :

Ces opérations sont réalisées selon quatre finalités :

- micro-couverture (couverture affectée)
 - macro-couverture (gestion globale de bilan)
 - positions spéculatives
 - gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction
- Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.
 - Le traitement comptable des positions spéculatives est identique pour les intérêts mais les moins-values constatées en date d'arrêté par rapport à la valeur de marché des contrats, sont enregistrées en résultat par voie de provision, contrairement aux opérations de couverture.
 - La dernière catégorie fait l'objet d'une évaluation instrument par instrument à la valeur du marché. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat. L'évaluation est corrigée des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des charges de gestion futures afférentes aux contrats.

b) Opérations d'échange de devises :

- Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

- Les opérations de change à terme de couverture font l'objet d'un enregistrement prorata temporis en compte de résultat soit sous forme de report et déport lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de l'activité commerciale, soit sous forme d'intérêts courus lorsqu'elles ont vocation à couvrir des actifs ou des passifs à long terme en devises.

c) Options (taux, change, actions) et contrats à terme :

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert.

Dans le cas des opérations de marché, les positions sur une classe d'options ou de contrats à terme sont revalorisées en date de situation. S'il s'agit de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé, les variations de valeur de la position sont directement inscrites en compte de résultat. S'il s'agit de produits traités sur des marchés de gré à gré, seule une éventuelle décote constatée sur la position est enregistrée en résultat par voie de provision sur instruments financiers, les produits latents n'étant pas comptabilisés.

d) Activité institutionnelle :

Les engagements susceptibles d'être pris dans ce cadre vis-à-vis des banques octroyant directement des crédits export financés en devises, pour leur garantir une stabilisation du taux de leurs ressources, ne figurent pas au hors bilan publié. Les charges et produits sur opérations relevant de l'activité institutionnelle (swaps et garanties de stabilisation de taux) sont directement imputés ou versés au Trésor Public selon les modalités fixées conventionnellement avec celui-ci.

2.14. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

2.15. Impôt sur les sociétés

La charge de l'impôt de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible des différentes sociétés françaises, au taux de 35,43 %, au taux en vigueur localement pour les sociétés et succursales étrangères.
- l'impôt différé résultant des différences temporaires existant dans les comptes annuels ou dû à des retraitements spécifiques à la consolidation et calculé selon la méthode du report variable.

La compensation des actifs et passifs d'impôts différés se fait au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même soit au groupe d'intégration fiscale s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater d'impôts différés actifs nets qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. En application de ce principe l'effet des déficits reportables n'est pas pris en compte, de même qu'il est présumé que l'économie future d'impôt ne pourra pas être récupérée si l'entité fiscale a enregistré des pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Tous les décalages ont été retenus quelque soit la date de récupération ou d'exigibilité.

Le solde net d'impôt différé figure à l'actif en compte de régularisation.

2.16. Passifs sociaux et engagements en matière de retraite

- Les passifs sociaux provisionnés comprennent, pour l'essentiel :
 - . les indemnités et congés de fin de carrière,
 - . les allocations pour préretraite et complément sur retraite,
 - . les allocation de cessation d'activité des travailleurs salariés,
 - . la part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités et préretraités,
 - . les médailles du travail.

Ces engagements sont calculés sur la base des paramètres suivants :

- . prise en compte des droits acquis,
- . taux d'actualisation de 4,75% à 5%,
- . table de mortalité : TV 88/90,
- . derniers salaires connus, y compris charges patronales,
- . taux de rotation du personnel fonction de l'historique.

Conformément à l'avis n° 2000-C du Comité d'urgence, le provisionnement intégral des engagements de retraite, méthode retenue comme préférentielle selon le règlement CRC 99-07, a été effectué par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2000.

L'écart entre les engagements de retraite au 1^{er} janvier 2000 et la somme des réserves des caisses de retraite et des provisions constituées à cet effet dans les comptes sociaux des entités concernées s'élevait à 24 millions d'euros, net d'impôt différé actif.

Suite à l'harmonisation des régimes d'attribution des médailles du travail entre les différentes entités de Natexis Banques Populaires, un traitement identique a été appliqué au cours de l'exercice 2001 à ces engagements. Le prélèvement sur les capitaux propres est de 5.7 millions d'euros net d'impôt différé actif.

2.17. Changement de méthode comptable

Le règlement 2000.06 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux passifs est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002, il a donc été utilisé par la première fois lors de l'établissement des comptes de l'exercice 2002. Ce règlement détermine les conditions de reconnaissance des provisions pour risques et charges non directement liées à des opérations bancaires ou connexes et définit un passif « comme une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ».

L'application de ce nouveau règlement n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2002, ni sur le montant des provisions pour risques et charges figurant au passif du bilan consolidé à l'ouverture de l'exercice 2002.

NOTE 3. OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

	31/12/02	31/12/01	31/12/2000
Caisse ,CCP, banques centrales	223	233	201
Effets publics et valeurs assimilées (1)	4 893	5 851	11 835
Titres de transaction	1113	1571	9945
Titres de placement	2769	3471	1
Titres d'investissement (2)	881	646	1800
Créances rattachées (3)	130	163	89
Créances sur établissements de crédit (4)	36 968	16 673	15 962
A vue	3656	4122	5706
A terme	32713	12380	10096
créances douteuses	90	79	95
créances rattachées	571	147	124
provisions sur créances douteuses	(62)	(55)	(59)
Total	42 084	22 757	27 998

(1) Après provision des :	(9)	(12)	-	-
Titres de placement	(9)	(12)	-	-
Titres d'investissement		-	-	
(2) Dont cessions avant l'échéance :	(199)	(1 182)		(407)
(3) Dont créances rattachées sur :	130	163		89
Titres de placement	117	143	-	
Titres d'investissement	13	20	89	
(4) dont créances subordonnées :	18	18		2
saines	15	15	2	
douteuses	-	-	-	
créances rattachées	3	3	-	

NOTE 4 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/00
Comptes ordinaires débiteurs	3 679	3 424	3 559
Créances commerciales	651	751	784
Affacturage	1 705	1 804	1 601
Autres concours à la clientèle	26 199	27 436	26 704
Créances rattachées et valeurs non imputées	274	302	480
Créances douteuses	1 176	1 173	1 121
Provisions sur créances douteuses	(663)	(686)	(643)
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	33 021	34 204	33 606
Crédit bail et location simple	5 482	5 267	5 119
Créances rattachées	98	113	62
Provisions sur créances	(176)	(176)	(163)
OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES	5 404	5 204	5 018

NOTE 4-1 AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE

	31/12/02	31/12/01	31/12/2000
Crédits de trésorerie et à la consommation	10 807	11 641	10 566
Crédits à l'équipement	3 232	3 712	4 040
Crédits à l'export	1 412	1 897	2 274
Crédits à l'habitat	152	180	180
Titres reçus en pension	4 406	3 017	2 640
Prêts subordonnés	230	464	334
Autres crédits	5 960	6 525	6 670
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	26 199	27 436	26 704

NOTE 4-2 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES

	31/12/02	31/12/01	31/12/2000
Crédit-bail immobilier	3 411	3 375	3 358
Encours	3 214	3 206	3 198
Biens temporairement non loués et créances douteuses	253	215	246
Créances rattachées	94	110	58
Provision pour dépréciation des biens	(16)	(19)	(25)
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(134)	(137)	(119)
Crédit-bail mobilier	1 404	1 267	1 127
Encours	1 400	1 264	1 124
Biens temporairement non loués et créances douteuses	24	18	18
Créances rattachées	3	2	2
Provision pour dépréciation des biens	(12)	(8)	(7)
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(11)	(9)	(10)
Location simple financière	589	562	533
Encours	588	561	532
Biens temporairement non loués et créances douteuses	3	3	1
Créances rattachées	1	1	2
Provision pour dépréciation des biens	(1)	0	0
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(2)	(3)	(2)
TOTAL	5 404	5 204	5 018

NOTE 4-3 CREANCES DOUTEUSES ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

	31/12/02	31/12/01	31/12/00
Créances douteuses sur établissements de crédit	90	79	95
Provisions pour créances douteuses sur établissements de crédit	(62)	(55)	(59)
Créances douteuses sur prêts à la clientèle	1 176	1 173	1 121
Provisions pour créances douteuses sur prêts à la clientèle	(663)	(686)	(643)
Créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	280	236	266
Provisions pour créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	(176)	(176)	(163)
Taux de couverture :			
Provisions pour créances douteuses sur créances douteuses brutes	58%	62%	58%

NOTE 5 OBLIGATIONS, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
Titres de transaction (1)	3 009	2 968	6 302
. Actions et autres titres à revenu variable	360	227	86
. Obligations et autres titres à revenu fixe	2 649	2 741	6 216
Titres de placement (2)	6 785	6 598	2 045
. Actions et autres titres à revenu variable	1 017	862	833
. Obligations et autres titres à revenu fixe	5 768	5 736	1 212
Titres d'investissement (3)	8 426	8 988	8 827
Titres de l'activité de portefeuille (5)	795	791	671
Créances rattachées (4)	151	153	178
TOTAL	19 166	19 498	18 023

(1) dont :			
créances représentatives des titres prêtés	281	716	322
transferts en titres de placement		(5 430)	-
(2) dont :			
cotés	5 320	5 219	826
créances représentatives des titres prêtés		-	-
transferts de titres de transaction		5 430	-
transferts de / vers titres d'investissement subordonnés	18	1 678	-
émis par des organismes publics	51	105	135
actions propres	71	-	-
plus-values latentes correspondant à la différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition	4	47	2
moins-values latentes ayant fait l'objet d'une provision au bilan	38	12	21
	(103)	(92)	(68)
(3) dont :			
cotés	5 451	7 231	7 628
transferts de / vers titres de placement subordonnés	(18)	(1 678)	-
émis par des organismes publics	5	5	201
titres douteux	742	776	617
provision	92	106	53
cessions avant l'échéance	(50)	(48)	(26)
	(1 104)	(1 346)	-
(4) Après provision de	(3)	(1)	(1)
(5) dont :			
cotés	22	189	171
Après provision de	(210)	(150)	(140)

Valeurs estimatives des titres de l'activité de portefeuille :

	31/12/2002		31/12/2001		31/12/2000	
	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées						
. au cours de bourse	22	31	188	194	171	276
. d'après d'autres méthodes	773	909	603	771	500	733
Total . (5)	795	940	791	965	671	1 009

Note 6 : OPERATIONS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

Actif - Placements et actifs divers des entreprises d'assurance

	31/12/02	31/12/2001	31/12/00
- Placements des entreprises d'assurance			
Terrains et constructions	613	383	285
Titres de participation non consolidés	39	-	-
Autres placements	15 756	13 633	12 538
Créances sur dépôts des entreprises cédantes	2	-	5
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	2771	3286	3250
Total Placements dans les entreprises d'assurance.....	19 181	17 302	16 078
- Comptes de régularisation et actifs divers	11 458	10 133	11 041
Dont parts des réassureurs dans les provisions techniques			
Contrats Vie	2 300	2 289	2 261
Contrats non-Vie	341	2	2
Total parts des réassureurs dans les provisions techniques	2 641	2 291	2 263
Total	21 822	19 593	18 341

A partir du 31 décembre 2002, les parts des réassureurs dans les provisions techniques ont été transférées des placements des entreprises d'assurance vers les comptes de régularisation et actifs divers, alors que les créances sur dépôts auprès des entreprises cédantes ont été transférées des comptes de régularisation et actifs divers vers les placements des entreprises d'assurance. Les soldes de ces postes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 intègrent également ce reclassement afin d'assurer la comparabilité des exercices. Ce reclassement s'élève pour les exercices 2001 et 2000 à respectivement 2 291 et 2 258 millions d'euros.

Les placements d'assurance constitutifs de ressources émises par d'autres établissements du Groupe ont été annulés au titre de l'élimination des opérations réciproques.

Passif - Provisions techniques des entreprises d'assurance

	31/12/02	31/12/2001	31/12/00
Provisions mathématiques	17 884	17 032	15 990
<i>dont :</i>			
- assurance-vie	14 935	13 684	12 657
- assurance IARD	128	6	5
- représentatives de contrats en unités de comptes	2 821	3 342	3 328
Provisions pour sinistres	833	88	75
Provisions pour participation aux bénéfices	91	134	96
Autres provisions techniques	101	-	-
Réserves de capitalisation (1)	-	-	132
Provisions d'égalisation (1)	88	-	4
Total	18 997	17 254	16 297

(1) Le traitement de cette provision est exposé à la note 1.11

**NOTE 7 : PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES,
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
<i>Titres mis en équivalence</i>			
activités de capital risque	27	31	36
+X Développement	12	13	13
IDF Nord Croissance	6	7	8
Sofinnova	2	3	6
Sud-Est Croissance	7	8	6
autres	0	0	3
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	-	3	11
activités immobilières	0	0	4
Europolis invest Holding	-	-	4
Europolis invest France	-	-	-
autres	-	-	-
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	-	-	1
activités d'assurance	28	97	106
Pôle COFACE (1)	15	86	82
Pôle Assurances Banque Populaire	13	11	24
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	4	10	8
activités services financiers	6	7	-
OFIVM	7	7	-
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	(1)	-	-
autres activités	1	1	1
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	-	-	-
Sous Total.....	62	136	147
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	3	13	20
<i>Autres Participations, parts dans les entreprises liées et titres détenus à long terme</i>			
Participations (2) (3)	358	329	309
Créances rattachées (4).....	1 266	24	14
Sous Total.....	1 624	353	323
Total.....	1 686	489	470
Après Provisions de	(101)	(94)	(94)

(1) Titres COFACE SA mis en équivalence pour les exercices 2000 et 2001.

Titres mis en équivalence du groupe consolidé COFACE pour l'exercice 2002.

(2) Dont participations non consolidées

détenues dans des établissements de crédits

	56	65	31
--	----	----	----

(3) Dont titres cotés

	56	81	72
--	----	----	----

(4) Dont avance d'actionnaires à la société Ecrinvest 4 dans le cadre de l'opération de portage des titres Vivendi Universal Publishing pour 1 250 millions d'euros

NOTE 7.1 - TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES NON CONSOLIDES

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
Principales participations :			
Soparind	43	43	26
SCI Colomb Magellan.....	21	38	20
Sicovam Holding.....	30	30	7
IKB Deutsche Industriebank	29	29	29
Athlon Groep.....	23	-	-
Finantia	15	15	15
Euronext (SBF).....	-	15	23
Autres titres :	197	159	189
Total	358	329	309

NOTE 8. IMMOBILISATIONS

	31/12/02			31/12/01			31/12/00		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net
Immobilisations d'exploitation									
. Immobilisations incorporelles	560	(126)	434	139	(86)	53	142	(95)	47
. Immobilisations corporelles.....	692	(300)	392	526	(208)	318	635	(246)	389
Total	1 252	(426)	826	665	(294)	371	777	(341)	436
Immobilisations hors exploitation	29	(5)	24	30	(5)	25	39	(5)	34
Immobilisations données en location simple non financière	226	(105)	121	256	(123)	133	285	(135)	150
Total des immobilisations	1 507	(536)	971	951	(422)	529	1 101	(481)	620

	31/12/2001	acquisitions	cessions	changement de périmètre	autres	31/12/2002
Valeurs brutes						
Immobilisations incorporelles d'exploitation :	139	52	(15)	391	(7)	560
. fonds de commerce.....	29	10		346	3	388
. logiciels.....	104	30	(13)	43	(9)	155
. Autres immobilisations incorporelles.....	6	12	(2)	2	(1)	17
Immobilisations corporelles d'exploitation :	526	109	(39)	107	(11)	692
. terrains et constructions d'exploitation.....	298	45	(3)	11	(2)	349
. autres immobilisations corporelles d'exploitation.....	228	64	(36)	96	(9)	343
Immobilisations corporelles hors exploitation :	30	1	(2)	0	0	29
. terrains et constructions hors exploitation.....	28		(2)			26
. autres immobilisations corporelles hors exploitation.....	2	1				3
. immobilisations données en location simple non financière.....	256	-	(30)			226
TOTAL	951	162	(86)	498	(18)	1 507

	31/12/2001	dotations et reprises	cessions	changement de périmètre	autres	31/12/2002
Amortissements et provisions						
Immobilisations incorporelles d'exploitation :	(86)	(23)	10	(31)	4	(126)
. fonds de commerce.....	0	(1)	-	(1)	(2)	(4)
. logiciels.....	(84)	(22)	10	(28)	5	(119)
. Autres immobilisations incorporelles	(2)	-	-	(2)	1	(3)
Immobilisations corporelles d'exploitation :	(208)	(44)	17	(69)	4	(300)
. terrains et constructions d'exploitation.....	(88)	(12)		3	(1)	(98)
. autres immobilisations corporelles d'exploitation.....	(120)	(32)	17	(72)	5	(202)
Immobilisations corporelles hors exploitation :	(5)	(1)	1	0	0	(5)
. terrains et constructions hors exploitation.....	(5)	(1)	1	-	-	(5)
. autres immobilisations corporelles hors exploitation.....	0	-	-	-	-	0
. dotations aux amortissements et aux provisions.....	-		-	-	-	-
. immobilisations données en location simple non financière.....	(123)	1	17			(105)
TOTAL	(422)	(67)	45	(100)	8	(536)

NOTE 9 - ECARTS D'ACQUISITION

	31/12/02	31/12/01	31/12/00
ACTIF			
Ecart à l'ouverture de l'exercice	238	277	145
Effet de l'intégration globale des sociétés d'assurance.....		-	15
Dotations afférentes aux sociétés intégrées.....	(52)	(33)	(26)
Dotations afférentes aux sociétés mises en équivalence...			
Ecart sur acquisitions	243	(4)	143
. Assurance Banques Populaires.....		(41)	105
. Banque Populaire Asset Management.....	132		
. Coface.....	70		
. Natexis Interépargne.....	32		
. Spef.....	7	10	
. Fructiger.....	1		
. Natexis Algérie.....	1		
. BP Luxembourg.....		14	
. Sofinindex.....		6	
. Ofivm.....		4	
. Initiative et finance Investissement.....		1	
. Natexis Bleichroeder SA.....		1	
. +X Altaïr.....		1	
. Samic.....			16
. Natexis Bail.....			14
. Natexis Metals.....			3
. Autres.....			5
Sortie des écarts à la suite de déconsolidations		(2)	-
. Château de Fieuzal.....		(1)	
. Fructigérance.....		(1)	
Total	429	238	277
PASSIF			
Ecart à l'ouverture de l'exercice	103	115	91
Effet de l'intégration globale des sociétés d'assurance.....		-	30
Reprise afférente aux sociétés intégrées	(14)	(13)	(24)
Ecart sur acquisitions		1	18
. Bail BP.....			13
. Factorem.....			5
. Autres.....		1	
Total	89	103	115

NOTE 10 COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - ACTIF

	31/12/02	31/12/2001	31/12/00
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2 641	2 291	2 263
Débiteurs divers	2 630	1 953	1 906
Instruments conditionnels achetés.....	2 174	742	404
Chèques et effets à l'encaissement, comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 112	401	1 237
Produits à recevoir	635	587	675
Comptes spécifiques à l'assurance.....	369	113	140
Ajustement technique	312	911	680
Impôts différés.....	139	63	5
Comptes d'encaissement.....	44	514	409
Divers	1 402	2 558	3 322
Total	11 458	10 133	11 041

A partir du 31 décembre 2002, les parts des réassureurs dans les provisions techniques ont été transférées des placements des entreprises d'assurance vers les comptes de régularisation et actifs divers, alors que les créances sur dépôts auprès des entreprises cédantes ont été transférées des comptes de régularisation et actifs divers vers les placements des entreprises d'assurance. Les soldes de ces postes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 intègrent également ce reclassement afin d'assurer la comparabilité des exercices. Ce reclassement s'élève pour les exercices 2001 et 2000 à respectivement 2 291 et 2 258 millions d'euros.

NOTE 11 - OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES - PASSIF

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
Banques centrales, CCP.....	3	143	235
Dettes envers les établissements de crédits.....	45 697	35 176	37 354
. A vue.....	12 960	13 452	12 548
. A terme.....	32 737	21 724	24 806
Autres sommes dues.....	106	111	121
Dettes rattachées.....	378	194	246
Total	46 184	35 624	37 956

NOTE 12. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

	31/12/02	31/12/01	31/12/2000
Comptes et emprunts :	8 966	7 363	7 801
à vue	4 629	5 268	5 123
à terme	4 337	2 095	2 678
Titres donnés en pension livrée	13 551	6 607	7 564
Dépôts de garantie	89	27	38
autres sommes dues	125	248	248
Dettes rattachées	89	19	50
	22 820	14 264	15 701

NOTE 13. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	17 827	15 450	12 443
Emprunts obligataires (1)	4 804	6 771	8 143
Bons de caisse et bons d'épargne.....	6	9	5
Autres effets de commerce.....	672	777	778
Dettes rattachées.....	312	404	512
Total (2)	23 621	23 411	21 881

(1) - Obligations convertibles

Natexis Banques Populaires a procédé en 1993 à l'émission de 1 781 000 obligations convertibles à raison d'une action pour une obligation pour un montant total de 1,3 milliard de francs amortissables en totalité le 1er janvier 2001.

Au 31 décembre 2001, toutes les obligations ont été remboursées.

(2) émis directement par :

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
NBP.....	22 432	22 206	20 594
Factorem.....	672	777	777
Val A	152	181	159
BP Luxembourg.....	139	135	9
Coface.....	120		
Natexis US Finance.....			10
Interfinance Natexis N.V.	99	99	300
Autres.....	7	13	32
Total	23 621	23 411	21 881

NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - PASSIF

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
Instruments conditionnels vendus.....	2 449	573	276
Comptes spécifiques à l'assurance.....	2 441	2 331	2 295
Titres de transaction-dettes pour titres empruntés.....	2 339	2 478	3 389
Créditeurs divers	1 980	1 404	1 053
Produits perçus d'avance (1).....	1 413	187	175
Charges à payer	805	747	617
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	641	447	1 211
Ajustement technique	213	928	1 353
Impôts différés.....	133	103	12
Comptes d'encaissement.....	94	424	420
Divers	1 448	2 744	3 065
Total	13 956	12 366	13 866

(1) Dont 1247 de produits perçus d'avance dans le cadre de l'opération de portage des titres Vivendi Universal Publishing.

NOTE 15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/02	31/12/01	31/12/00
Provision pour risques- pays	287	333	330
Provision pour risques sectoriels	137	158	165
Provision pour risques individualisés	100	78	53
Provision sur engagements de hors-bilan	11	8	8
Provision pour passifs sociaux (1)	143	92	75
Provision pour restructuration	-	-	11
Provision pour convergence informatique	-	-	11
Provision pour pertes futures sur contrats indicels	12	-	-
Provisions pour instruments financiers à terme	19	9	27
Provisions pour risques activité immobilière	6	5	17
Autres provisions (2)	81	75	120
Total	796	758	817

(1) En **2000**, conformément à l'Avis n° 2000-C du Comité d'urgence du CNC, le provisionnement intégral des engagements de retraite a été effectué par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice . Le montant s'est élevé à 38 millions d'euros brut d'impôt différé.

(1) En **2001**, conformément à l'Avis n° 2001-G du Comité d'urgence du CNC , les contrats de couverture de passifs sociaux souscrits par les entreprises du groupe auprès de compagnies d'assurance du groupe ont fait l'objet d'élimination intragroupe pour le montant des primes versées et du reclassement des valeurs acquises par ces contrats du poste Provisions mathématiques au poste Provisions pour risques et charges -passifs sociaux, au bilan consolidé. Le montant reclassé est de 15 millions d'euros.

(1) En **2002**, l'augmentation des passifs sociaux (+ 51 millions d'euros) s'explique par un effet de la variation du périmètre : consolidation de la Coface par intégration globale +34 millions d'euros, d'un provisionnement complémentaire pour le Plan d'Aide à l'Emploi Natexis +10 millions d'euros, du provisionnement des contrats de Cessation Anticipée des Travailleurs Salariés +3 millions d'euros et d'ajustements divers + 4 millions d'euros.

(2) la variation des autres provisions entre 2000 et 2001 s'explique à hauteur de 14 millions d'euros par des consommations (passage à l'an 2000, à l'Euro, matériel informatique destiné au personnel) et à hauteur de 31 millions d'euros par des reclassements à d'autres rubriques du bilan (essentiellement des provisions pour impôts à payer).

(2) la variation des autres provisions entre 2001 et 2002 s'explique à hauteur de 5 millions d'euros par un effet de la variation du périmètre: consolidation de la Coface par intégration globale.

	31/12/02	31/12/01	31/12/00
Dettes subordonnées à durée déterminée (1)			
Titres subordonnés	1 185	1 016	987
Emprunts subordonnés	709	538	495
Sous-Total	1 894	1 554	1 482
Dettes subordonnées à durée indéterminée			
Titres subordonnés (2)	127	258	557
Emprunts subordonnés	158	167	171
Sous-Total	285	425	728
Total	2 179	1 979	2 210
Dépôt de garantie à caractère mutuel	3	4	4
Dettes rattachées	27	40	49
Total Dettes subordonnées (3)	2 209	2 023	2 263

(1) Titres et emprunts subordonnés remboursables :

échéances	devises			
2013	EUR	150	-	-
2012	EUR	334	14	-
2011	EUR	39	39	-
2010	FRF	9	9	9
2010	EUR	312	312	312
2009	FRF	56	56	56
2009	EUR	98	98	98
2008	FRF	2	2	2
2007	FRF	101	101	101
2006	FRF	154	154	154
2005	USD	297	353	334
2005	FRF	45	45	45
2004	FRF	31	31	31
2004	LUF	151	151	151
2003	LUF	50	50	50
2003	FRF	65	65	65
2002	LUF	-	74	74
		1 894	1 554	1 482

(2) Titres subordonnés à durée indéterminée :

- 100 millions USD au taux après swap de 12,70% et à échéance économique du 25 février 2004. Traité comptablement comme un emprunt amortissable. (cf. note 2-8)				
- son montant en millions USD est de	20	31	46	
- et sa contrevaieur en millions d'euros	19	36	45	
-TSDI convertible en actions de Natexis Banques Populaires émis en mai 1996	1	115	137	
-TSDI émis en décembre 1996 de 150 millions USD	-	-	161	
-TSDI émis en février 1997 de 100 millions USD	-	-	107	
-Titres participatifs non remboursables émis en novembre 1985 par la BFCE et dont la rémunération comprend une partie fixe égale à 0.45 x TAM et une partie variable en fonction de la progression du résultat net consolidé par rapport à l'exercice précédent.	107	107	107	
	127	258	557	

(3) dont emprunts :

de Natexis Banques Populaires	2009	1 800	2 025
de Fructivie Sa	85	85	85
d'Interfinance	19	36	45
de Factorem	33	33	33
de Bail BP	16	16	16
de Fructicom	11	11	11
de BP Luxembourg	10	10	10
de Natexis Arbitrage	10	10	-
de Natexis Métaux	-	5	9
de Sofingest	5	5	5
de Coficiné	2	2	2
de Fructibail	2	2	2
de SBF	2	2	2
de La Prospérité	2	2	2
de Natexis Capital	-	-	12
	2 206	2 019	2 259

NOTE 17. VARIATION DES FONDS PROPRES ET ASSIMILES (selon la proposition d'affectation du résultat)

en millions d'EUROS	Capital	Primes d'émission	Réserves (1)	Capitaux propres hors FRBG	FRBG	Capitaux propres	Intérêts minoritaires
Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2000 après affectation	684	1 706	818	3 208	263	3 471	592
Augmentation de capital	25	97		122		122	
Ecart de conversion.....			21	21		21	16
changements de méthodes (2)	-	-	27	27		27	
variations du périmètre				0		0	(46)
Autres variations	-	(224)	223	(1)		(1)	
Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2001 avant affectation	709	1 579	1 089	3 377	263	3 640	562
Résultat au 31 décembre 2001	-	-	291	291	-	291	58
Distribution	-		(111)	(111)	-	(111)	(54)
Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2001 après affectation	709	1 579	1 269	3 557	263	3 820	566
Augmentation de capital	50	170		220		220	
Ecart de conversion.....			(74)	(74)		(74)	(64)
changements de méthodes (3)	-	-	1	1		1	
variations du périmètre (4)			(54)	(54)		(54)	169
Autres variations	-		1	1	(21)	(20)	
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 2002 avant résultats	759	1 750	1 143	3 651	242	3 893	671
Résultat au 31 décembre 2002	-	-	108	108	-	108	56
Projet de distribution	-	-	(71)	(71)		(71)	(56)
Fonds propres et assimilés (5) au 31 décembre 2002 après résultats	759	1 750	1 180	3 689	242	3 931	671

(1) Part du groupe dans les réserves, report à nouveau, différences de consolidation, écarts de réévaluation, écarts de conversion, bénéfice consolidé.

(2) Provisionnement des médailles du travail (5)
Inclusion de la réserve de capitalisation dans les réserves consolidées 32
Total 27

(3) Changement de méthode relatif à l'amortissement de la différence entre le prix d'achat et le prix de remboursement des obligations indexées sur l'inflation 1

(4) Ecart d'acquisition sur Natexis Bleichroeder Inc. (107)
Réévaluation de la détention historique de la Coface 53
(54)

(5) Les minoritaires des filiales ayant émis les actions préférentielles s'élèvent à 648 millions d'euros

NOTE 18 : INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

En millions d'euros

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/00
Ventilation des équivalents risques pondérés par type de contrepartie (effet collatéral déduit)			
Banquiers	572	461	269
Clients	256	115	24

NOTE 19 INFORMATIONS SUR LES ENCOURS HORS BILAN (PRODUITS DERIVES)

En millions d'euros

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
Encours hors-bilan (notionnels) des produits dérivés	643 850	592 701	508 401
Opérations de couverture (micro et macro couverture)	247 368	145 767	81 718
Opérations de gestion de positions	396 482	446 934	426 683
	643 850	592 701	508 401
Opérations effectuées sur les marchés de gré à gré	563 322	544 708	427 648
Opérations effectuées sur les marchés organisés (et assimilés)	80 528	47 993	80 753
	643 850	592 701	508 401
Opérations fermes	472 278	525 518	456 944
Opérations conditionnelles	171 572	67 183	51 457
	643 850	592 701	508 401
Type de marché			
. taux d'intérêt	404 194	459 029	472 090
. change	180 924	96 512	27 975
. autres	58 732	37 160	8 336
	643 850	592 701	508 401
Type de produits			
. swaps	108 127	371 600	354 231
. FRA	207 394	26 427	6 713
. futures	59 128	42 942	80 753
. Caps, floors et options de taux d'intérêt	42 942	40 268	12 586
. Autres options	104 820	17 011	24 251
. change à terme	97 503	84 543	27 008
. Autres	23 936	9 910	2 859
	643 850	592 701	508 401
Engagements sur marchés de gré à gré selon la durée résiduelle			
0 à 1 an	383 730	394 696	293 435
1 à 5 ans	117 840	98 672	87 785
plus de 5 ans	61 752	51 340	46 429
Engagements sur marchés organisés (et assimilés) selon la durée résiduelle			
0 à 1 an	78 316	47 407	80 165
1 à 5 ans	872	415	131
plus de 5 ans	1 340	171	456
	643 850	592 701	508 401
Encours bilan attachés aux produits dérivés			
Instruments conditionnels achetés	2 174	742	404
Instruments conditionnels vendus	2 449	573	276

NOTE 20 : OPERATIONS EN DEVISES**Positions nettes bilan et hors-bilan**

En millions d'euros

Monnaies	Pays d'émission	31/12/2002		31/12/2001		31/12/00	
		Longues	Courtes	Longues	Courtes	Longues	Courtes
USD	Etats-Unis	177	-	-	(169)	-	(87)
GBP	Royaume-Uni	63	-	-	(10)	12	-
CAD	Canada	-	-	5	-	1	-
NOK	Norvège	-	-	-	(2)	-	-
DKK	Danemark	2	-	-	(2)	2	-
JPY	Japon	-	(85)	1	-	-	(23)
CHF	Suisse	-	-	-	-	1	-
Autres devises		2	(26)	32	(13)	40	(7)
Total		133		(158)		(61)	

NOTE 21 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
. Sur opérations avec les établissements de crédit ..	2 328	1 488	2 107
. Sur opérations avec la clientèle	1 977	2 354	1 944
. Sur opérations de crédit bail et assimilés.....	304	339	363
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 136	1 085	856
. Sur opérations de macro couverture.....	3	6	3 037
Total	5 748	5 272	8 307

NOTE 22: INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
. Sur opérations avec les établissements de crédit ..	(2 456)	(2 457)	(2 499)
. Sur opérations avec la clientèle.....	(1 259)	(1 037)	(886)
. Charges sur opérations de crédit bail et assimilées..	(4)	(4)	(6)
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 331)	(1 582)	(1 488)
. Sur opérations de macro couverture.....	(6)	(16)	(3 245)
. Autres intérêts et charges assimilées.....	-	-	-
Total	(5 056)	(5 096)	(8 124)

NOTE 23 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
Placements.....	7	4	10
Titres de l'Activité de Portefeuille (TAP)...	18	21	48
Participations.....	15	23	9
Total	40	48	67

NOTE 24: COMMISSIONS

	31/12/02	31/12/01	31/12/2000
Produits de commissions			
Sur opérations avec la clientèle	274	236	187
Sur autres prestations de services financiers	227	205	217
Sur opérations sur titres	168	231	310
Sur autres engagements donnés.....	162	151	151
Sur moyens de paiement	121	116	94
Sur engagements de financement	31	23	57
Sur instruments financiers à terme	23	24	15
Sur engagements de garantie	9	8	52
Sur opérations de change	2	2	2
Sur opérations avec les établissements de crédit	1	5	5
Produits de commissions.....	1 018	1 001	1 090
Charges de commissions			
Sur autres prestations de services financiers	(182)	(180)	(212)
De l'activité d'assurance.....	(175)	(114)	(113)
Sur opérations sur titres	(49)	(68)	(95)
Sur moyens de paiement	(39)	(38)	(28)
Sur instruments financiers à terme	(25)	(18)	(11)
Sur opérations avec les établissements de crédit	(24)	(28)	(31)
Sur opérations avec la clientèle	(12)	(1)	(2)
Sur autres engagements reçus.....	(12)	(4)	(2)
Sur engagements de garantie	(1)	(1)	(10)
Charges de commissions.....	(519)	(452)	(504)
Commissions nettes	499	549	586

NOTE 25 : RESULTAT DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
. Résultat sur titres de transaction .	(11)	(222)	891
. Résultat sur opérations de change .	40	5	64
. Resultat sur opérations d'instruments financiers à terme .	(88)	613	(473)
Total	(59)	396	482

**NOTE 26: GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES
DE PLACEMENT ET ASSIMILES**

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
Titres de placement			
Plus-values de cession	58	266	74
Moins-values de cession	(8)	(11)	(41)
Dotations aux provisions	(115)	(96)	(70)
Reprises de provisions	70	51	59
Frais d'acquisition			
sous-total	5	210	22
Titres de l'activité de portefeuille (TAP)			
Plus-values de cession	136	236	172
Moins-values de cession	(73)	(137)	(20)
Dotations aux provisions	(112)	(65)	(33)
Reprises de provisions	51	50	28
Frais de cession sur TAP	(3)	(1)	
sous-total	(1)	83	147
Total	4	293	169

NOTE 27: MARGE BRUTE DES ACTIVITES D'ASSURANCE

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
Primes Vie	2 098	1 996	2 402
Primes Non Vie	335	48	285
Produits nets des placements financiers	151	358	506
Charges de prestation	(2 040)	(1 694)	(1 612)
Variation des provisions techniques	(149)	(504)	(1 379)
	395	204	202

NOTE 28 . PRODUITS NETS DES AUTRES ACTIVITES

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
Ventes et loyers d'immeubles par les filiales immobilières	18	11	30
Prestations d'informatique	46	42	55
Prestations de credit management (information et gestion de créances)	41	-	-
Autres.....	3	6	3
Total	108	59	88

NOTE 29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
Frais de personnel			
. Salaires et traitements.....	500	420	378
. Charges sociales (1)	224	184	153
. Intéressement et participation ...	21	30	30
. Charges fiscales	40	35	30
. Refacturations	(9)	(19)	(32)
Total	776	650	559
Autres frais administratifs			
. Impôts et taxes	67	64	50
. Services extérieurs	565	510	410
. Refacturations	(29)	(40)	(22)
Total	603	534	438
Charges générales d'exploitation	1 379	1 184	997

Effectif salarié moyen (en équivalent temps plein)

9 875

7 458

6 671

(1) Dont charges de retraite

70

51

35

NOTE 29-1 : CHARGES D'HONORAIRES RELATIFS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>en milliers d'euros</i>	Barbier Frinault & Autres		RSM Salutro Reydel		Deloitte Touche Tohmatsu	
		%		%		%
Audit des comptes						
. Certification des comptes	496	56%	828	97%	1 747	88%
. Missions accessoires	-		25	3%	27	1%
Sous-total	496	56%	853	100%	1 774	89%
Autres prestations						
. Juridique, fiscal, social	4	0%	-		189	9%
. Technologies de l'information	-		-		-	
. Audit interne	367	41%	-		-	
. Autres	24	3%	-		28	1%
Sous-total	395	44%	0		217	11%
Total	891	100%	853	100%	1 991	100%

NOTE 30 : COUT DU RISQUE

	31/12/02		31/12/01		31/12/00	
Sur créances:						
Dotations aux provisions	-204	-166	-220	-162	-152	-74
Reprises de provisions	165		174		227	
Pertes couvertes	-125		-114		-145	
Pertes non couvertes	-8		-9		-11	
Récupérations sur créances amorties	6		6		7	
Sur titres:		-45		-20		-13
Dotations aux provisions	-62		-31		-16	
Reprises de provisions	17		11		3	
Charge nette sur éléments d'actif		-211		-182		-87
Sur risques et hors bilan						
Dotations		-134		-151		-167
aux provisions pour risques	-130		-146		-164	
aux provisions sur engagements par signatures	-4		-5		-3	
Reprises		152		149		107
des provisions pour risques	147		141		101	
de provisions sur engagements par signatures	5		8		6	
Charge nette sur éléments de passif		18		-2		-60
Total		-193		-184		-147

Variation des provisions	2 001	dotations	reprises	PNB*	Autres**	31/12/2002
Créances douteuses et débiteurs douteux	743	204	-165	-1	-53	728
Titres douteux	84	62	-17	3	-10	121
Risques géographiques et sectoriels (passif)	491	48	-89	-	-26	424
Risques individualisés (passif)	85	86	-63	1	2	111
	1 403	400	-334	2	-88	1 383

*Les provisions sur intérêts impayés sont enregistrées en PNB;

**Cette colonne comprend essentiellement les écarts de conversion et les reclassements de rubrique à rubrique

NOTE 31 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

	31/12/02	31/12/2001	31/12/2000
Immobilisations financières			
Plus-values			
- Participations et autres titres détenus à long terme	51	23	21
- Titres d'investissement	1	1	1
Moins-values			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(17)	(20)	(4)
- Titres d'investissement	(5)	(15)	(8)
Dotations aux provisions			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(10)	(15)	(19)
- Titres d'investissement	-	-	-
Reprises de provision			
- Participations et autres titres détenus à long terme	24	20	9
- Titres d'investissement	-	-	0
Sous-total	44	(6)	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	9	9	(3)
TOTAL	53	3	(3)

NOTE 32 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/02	31/12/01	31/12/00
Charges de restructuration			
dotation à la provision		-	(15)
charges exceptionnelles		(11)	(23)
reprise de la provision		11	23
Frais de personnel			
dotation à la provision	(15)	-	(4)
charges exceptionnelles		(4)	(10)
reprise de la provision		4	-
Quote-part du bénéfice correspondant aux droits achetés aux actionnaires minoritaires		-	(32)
Frais de convergence informatique et passage à l'euro.....			
dotation à la provision		-	(10)
charges exceptionnelles		(17)	-
reprise de la provision		17	-
Autres éléments exceptionnels			
autres charges exceptionnelles	(1)	-	(9)
autres produits exceptionnels	1	6	-
Résultat des structures de defaillance et d'option de vente.....			
dotation à la provision risques pays sur crédits optionnés.....	(6)		
produits exceptionnels pour première consolidation des structures Edval et Worledge	6		
Fonds de garantie de place	(1)	(3)	-
	(16)	3	(80)

NOTE 33 -IMPOT SUR LES BENEFICES

	31/12/02	31/12/01	31/12/2000
Groupe d'intégration fiscale	(23)	(28)	(83)
Autres filiales françaises	(16)	(14)	(68)
Filiales étrangères	2	(9)	(16)
Succursales à l'étranger	(7)	(11)	(11)
Impôt courant	(44)	(62)	(178)
Impôt différé	31	(17)	7
Total	(13)	(79)	(171)

**NOTE 33-1 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT TOTALE ET LA
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE**

En millions d'euros	31/12/02	31/12/01
+ Résultat net- Part du groupe	108	291
+ Résultat net- Part des minoritaires	55	58
+ Impôt de l'exercice	13	79
+ Amortissement des écarts d'acquisition	38	20
- Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(3)	(13)
= Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écart d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	211	435
+/- Différences permanentes (1)	(209)	(185)
= Résultat fiscal consolidé	2	250
x Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	(1)	(83)
+ Contributions et impôt forfaitaire annuel	(3)	(7)
+ Impôt au taux réduit	(16)	(2)
+ Déficits de l'exercice limités par prudence (2)	(25)	
+ Effets de l'intégration fiscale	21	6
+ Différence de taux d'impôt sur filiales étrangères	(4)	1
+ Redressements fiscaux	6	(16)
+ Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	11	15
+ Autres éléments	(2)	7
= Charge d'impôt de l'exercice	(13)	(79)

- (1) Les principales déductions opérées au titre de différences permanentes sont: les résultats exonérés des filiales à statut SCR et ceux des filiales ayant émis des actions préférentielles dont le dividende est assimilé fiscalement à une charge d'intérêt
- (2) En 2001, le montant de déficits limités par prudence était inclus dans les "autres éléments" du fait de leur impact non significatif.

NOTE 34 : ANALYSE PAR METIERS DU COMPTE DE RESULTAT*En millions d'euros*

	Financement	Investissement	Service	Coface	Divers	TOTAL
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	869	161	552	191	20	1 793
Frais généraux et dotations aux amortissements	(391)	(232)	(451)	(187)	(185)	(1 446)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	478	(71)	101	4	(165)	347
Coût du risque	(196)	(4)	(29)		36	(193)
RESULTAT D'EXPLOITATION	282	(75)	72	4	(129)	154
Résultat des sociétés en équivalence			1	2	1	4
Résultat sur actifs immobilisés		(5)	(2)		59	52
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	282	(80)	71	6	(69)	210

(*) Le Produit Net Bancaire des métiers n'inclut pas les produits résultant du placement des fonds propres des activités filialisées et diffère de ce fait des produits nets bancaires mentionnés dans le rapport de gestion.

NOTE 34-1 : CONTRIBUTION DES SOCIETES NON BANCAIRES INTEGREES GLOBALEMENT AU RESULTAT CONSOLIDE

Les sociétés non bancaires les plus significatives sont les sociétés du pôle Assurance Banque Populaire intégrées globalement (Fructilife, Fructiprévoyance, Fructivie SA, La Prospérité, Vitalia Vie et Bancassurance Popolari) ainsi que le groupe consolidé Coface

	31/12/02		31/12/01		31/12/2000	
	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance
Marge d'intérêts	-	-	11	11	3	3
Commissions nettes	(112)	(157)	(90)	(91)	(84)	(85)
Résultat du portefeuille de placement	(3)	0	-	-	-	-
Marge brute des sociétés d'assurance	395	385	204	186	203	187
Produits nets des autres activités	41	0	-	-	-	-
Produit net bancaire	321	228	125	106	122	105
Charges générales d'exploitation	(231)	(169)	(53)	(42)	(43)	(37)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	(9)	(10)	(1)	(1)	(1)	-
Résultat brut d'exploitation	81	49	71	63	78	68
Coût du risque	-	-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation	81	49	71	63	78	68
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	2	-	-	-	(1)	-
Résultat courant avant impôt	83	49	71	63	77	68
Résultat exceptionnel	(1)	-	-	-	(1)	(1)
Résultat technique		49		63		67
Impôt sur les bénéfices	(28)	-	(17)	-	(29)	-
Amortissement des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	54		54		47	

NOTE 35 : REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

en euros

Administrateurs de Natexis Banques Populaires (1)

Dirigeants (2)

	31/12/02	31/12/01	31/12/2000
Administrateurs de Natexis Banques Populaires (1)	210 145	188 185	190 561
Dirigeants (2)	3 749 423	3 169 501	3 075 643

(1) En 2002, comme les années précédentes, le montant des jetons de présence versés aux administrateurs comprend une partie fixe (1525 euros par an et par personne) et une partie variable (1220 euros par séance et par personne).

Les administrateurs membres du Comité de Contrôle des Comptes, du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations ont perçu 915 euros par séance et par personne.

L' ensemble de ces rémunérations est versée en fin d'année.

(2) Rémunération brute globale des membres du Comité de Direction générale de Natexis Banques Populaires pendant la durée de leur mandat sur l'exercice, incluant le Président , le Directeur Général et le Directeur Général Délégué (voir Note 35 bis).

Nombre de membres de la Direction générale : 11 en 2002 , 12 en 2001, 11 en 2000.

NOTE 35 bis: REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des mandataires sociaux a été la suivante:

en euros

Le Président

Le Directeur Général (du 01/01/2002 au 31/10/2002)

Le Directeur Général,ex DG délégué (du 15/10/2001 au 31/12/2001)

	31/12/02	31/12/01	31/12/00
Le Président	293 002	306 000	305 492
Le Directeur Général (du 01/01/2002 au 31/10/2002)	373 334	459 000	365 878
Le Directeur Général,ex DG délégué (du 15/10/2001 au 31/12/2001)	331 273	80 912	

Les attributions d'options de souscription d'actions ont été les suivantes au titre des mandats dans la société émettrice et des mandats dans des sociétés liées.

en nombre

Le Président

Le Directeur Général (du 01/01/2002 au 31/10/2002)

Le Directeur Général,ex DG délégué (du 15/10/2001 au 31/12/2001)

	31/12/02	31/12/01	31/12/00
Le Président	11 000	20 000	
Le Directeur Général (du 01/01/2002 au 31/10/2002)	11 000	20 000	20 000
Le Directeur Général,ex DG délégué (du 15/10/2001 au 31/12/2001)	5 500	4 500	

NOTE 36 : ETAT DES ACTIFS , PASSIFS ET ENGAGEMENTS AFFERENTS A LA GESTION DES PROCEDURES
PUBLIQUES

		31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
	A C T I F			
	Opérations interbancaires et assimilées	1 379	1 267	1 435
	Opérations avec la clientèle	96	251	437
	Comptes de régularisation et actifs divers	-	1	5
	TOTAL ACTIF.....	1 475	1 519	1 877

		31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
	P A S S I F			
	Opérations interbancaires et assimilées	1 453	1 279	1 447
	Opérations avec la clientèle	106	36	114
	Dettes représentées par un titre	-	305	495
	Comptes de régularisation et passifs divers	108	106	119
	TOTAL PASSIF.....	1 667	1 726	2 175

		31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
	Engagements donnés			
	Engagements donnés de l'activité bancaire	9	41	48
	-Engagements de financement donnés	-	13	14
	-Engagements de garantie donnés	9	28	34

NOTE 37 - REPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SELON LA DUREE RESIDUELLE

		31 décembre 2002					
		<= 3 mois	> 3 mois et < ou = 1 an	> 1 an et < ou = 5 ans	> 5 ans	durée indéterminée	TOTAL
Emplois							
	Créances sur établissements de crédit	8 938	19 207	6 073	3 265		37 483
	Créances sur la clientèle	13 611	4 461	6 467	3 921		28 460
	Créances de crédit-bail	258	788	2 912	1 244		5 202
	Obligations et autres titres à rev. fixe	5 637	2 023	5 785	3 356		16 801
	Total emplois	28 444	26 479	21 237	11 786	0	87 946
Ressources							
	Dettes sur établissements de crédit	14 793	15 396	1 209	1 339		32 737
	Dettes sur la clientèle	16 267	1 234	311	76		17 888
	Dettes représentées par un titre	11 129	6 246	4 821	1 114		23 310
	Emprunts subordonnés	25	90	779	999	285	2 178
	Total ressources	42 214	22 966	7 120	3 528	285	76 113

38 - PERIMETRES COMPARES

	Activité	31/12/2002		31/12/2001		31/12/2000	
		de contrôle	% d'intérêts **	de contrôle	% d'intérêts **	de contrôle	% d'intérêts **
Filiales intégrées							
ADG COFACE ALLGEMEINE DEBITOREN GESELLSCHAFT	Information et gestion de créances	75	74	(5)	(5)	(5)	(5)
ALLGEMEINE KREDIT COFACE	Assurance crédit et services liés	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
AK COFACE FINANZ	Affacturage	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
ALLGEMEINE KREDIT INFORMATIONEN	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION	Arbitrage de valeurs titrisées	100	100	100	100	100	100
ASSET SQUARE	Distribution d'OPCVM	100	100	100	100	-	-
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE	Holding de sociétés d'assurance	100	100	100	100	100	100
AUDLEY FINANCE	Opérations financières	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
AUXILIAIRE ANTIN	Immobilier d'exploitation	100	100	100	100	100	100
AXELTIS LTD (Asset Square Londres)	Distribution d'OPCVM	100	100	-	-	-	-
BANCASSURANCE POPOLARI	Assurance - vie	51	51	51	51	-	-
B.P. LUXEMBOURG	Gestion patrimoniale internationale	88	88	88	88	51	51
B.P.A.M. (2)	Gestion d'épargne collective	100	100	70	70	70	70
BANQUE POUR LES PAIEMENTS ON LINE	Services bancaires	100	100	100	100	100	100
BPSD GESTION	Gestion privée	100	100	100	100	99	99
BAIL BANQUE POPULAIRE	Crédit-bail mobilier	100	100	100	100	100	100
BAIL EXPANSION	Location financière	100	100	100	100	100	100
BANQUE PRIVEE ST DOMINIQUE	Gestion privée	100	100	100	100	99	99
BANQUE ST DOMINIQUE	Gestion privée	(3)	(3)	(3)	(3)	100	99
C.C.B.P. HOLDING B.V.	Prises de participations	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
C.C.B.P. INTERNATIONAL	Société commerciale	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
CAURI	Courtage et conseil en assurance	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
CFJPE *	Capital investissement	(4)	(4)	(4)	50	50	50
CIMCO SYSTEMS LDT	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
CITA*	Capital investissement	(1)	(1)	25	25	25	25
CO-ASSUR	Courtage d'assurance	100	100	100	100	100	100
COFACE	Assurance crédit et services liés	98	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE DEBT PURCHASE	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE EXPERT	Formation	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE HOLDING NORTH AMERICA	Holding	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT HOLDING AG	Holding	75	73	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT CZECHIA	Information et gestion de créances	97	71	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT POLAND	Information et gestion de créances	97	71	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT SLOVENIA	Information et gestion de créances	60	44	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT SLOVAKIA	Information et gestion de créances	100	73	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT BULGARIA	Information et gestion de créances	65	48	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT ROMANIA	Information et gestion de créances	60	44	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT HUNGARY	Information et gestion de créances	100	73	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE INTERCREDIT HRATSKA	Information et gestion de créances	100	73	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE ITALIA	Holding	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE MOPE	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE NORTH AMERICA	Assurance crédit et services liés	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE SCRL	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE SCRL PARTICIPATIONS	Holding	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE SERVICES	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE UK	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACERATING HOLDING	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACERATING.AT	Information et gestion de créances	100	92	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACERATING.COM	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACERATING.DE	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACERATING.FR	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACERATING.IT	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACERATING.UK	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACERATING.US	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE VERMÖGENSVERWALTUNG	Holding	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COFICINE	Société financière (audiovisuel)	93	93	93	93	93	93
COFINPAR	Assurance crédit et services liés	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COGERI	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COGESTIMMO	Immobilier d'exploitation	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
COMPAGNIE FONCIERE NATEXIS	Investissements immobiliers	100	100	100	100	100	100
CREDICO LDT	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
CREDITORS GROUP HOLDINGS LTD	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
CREDITORS GROUP LIMITED	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
CREDITORS INFORMATION CO LTD	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
CRISTAL NEGOCIATIONS	Marchand de biens	100	100	100	100	100	100
DOMIMUR	Location de locaux à usage professionnel	100	100	100	100	100	100
DUPONT-DENANT CONTREPARTIE	Entreprise d'investissement	50	50	50	50	50	50
ECRINVEST 6 (ex IMMOBILIERE NATEXIS)	Investissements immobiliers	100	100	100	100	100	100
EDVAL C INVESTMENTS Ltd	Structure defaesance crédits risques pays	100	100	-	-	-	-
ENERGECO	Crédit-bail mobilier	100	100	100	100	100	100
EUROMEZZANINE GESTION *	Gestion de sociétés de financement mezzanine	(1)	(1)	(1)	(1)	50	50
FACTOREM	Affacturage	100	100	100	100	100	100
FIMIPAR	Rachat de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
FINANCIERE CLADEL	Prises de participations	100	100	100	100	100	100

FONCIERE KUPKA	Investissements immobiliers	100	100	100	100	100	100
FRUCTIBAIL	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	100	100
FRUCTICOMI	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	100	100
FRUCTIGER (6)	Gestion immobilière (SCPI)	100	100	90	90	90	90
FRUCTIGESTION	Holding	100	100	100	100	100	100
FRUCTIGERANCE	Gestion immobilière	(1)	(1)	(1)	(1)	90	90
FRUCTILIFE	Assurance - vie	100	96	100	96	100	83
FRUCTIPREVOYANCE	Prévoyance	100	100	100	100	100	100
FRUCTIVIE SA	Assurance - vie	100	100	100	100	100	100
INITIATIVE ET FINANCE INVESTISSEMENT	Capital transmission	92	77	92	75	92	73
INTERFINANCE NATEXIS N.V.	Emission d'emprunts internationaux	100	100	100	100	100	100
INVEST SIGMA	Immobilier d'exploitation	100	100	100	100	100	100
KOMPASS INTERNATIONAL	Holding	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
LA PROSPERITE	Assurance - vie	82	82	82	82	82	82
LA SERENITE	Gestion privée	(1)	(1)	(1)	(1)	99	99
LINEBOURSE	Courtage en ligne	100	100	100	100	100	100
NATEXIS ACTIONS AVENIR	OPCVM	79	77	80	78	85	84
NATEXIS ACTIONS NOUVEAUX MARCHES	OPCVM	81	77	81	77	83	80
NATEXIS ALGERIE (ex AL AMANA BANQUE)	Banque	100	100	100	100	100	98
NATEXIS AMBS	Emission d'actions préférentielles	50	14	50	17	50	36
NATEXIS ARBITRAGE (ex SPAFIN)	Arbitrage actions et dérivés	100	100	100	100	100	100
NATEXIS BAIL	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	100	100
NATEXIS BLEICHROEDER SA (ex NATEXIS CAPITAL)	Entreprise d'investissement	100	100	100	100	100	100
NATEXIS BLEICHROEDER INC	Entreprise d'investissement	100	100	-	-	-	-
NATEXIS CAPITAL	Entreprise d'investissement	(7)	(7)	(7)	(7)	100	100
NATEXIS EPARGNE ENTREPRISE (8)	Gestion de l'épargne salariale	100	100	-	-	-	-
NATEXIS FINANCE	Conseil en fusions et acquisitions	100	100	100	100	100	100
NATEXIS INDUSTRIE	Capital transmission	100	90	100	93	100	92
NATEXIS INTEREPARGNE (ex Interépargne) (9)	Tenue de comptes d'épargne salariale	100	100	50	50	50	50
NATEXIS INVESTISSEMENT	Capital développement	(10)	(10)	(10)	(10)	100	93
NATEXIS INVESTISSEMENT (ex SOFININDEX)	Capital développement	99	93	99	93	77	71
NATEXIS INVESTMENT CORP.	Gestion de portefeuille	100	100	100	100	100	100
NATEXIS LUXEMBOURG	Banque	100	100	100	100	100	100
NATEXIS METALS (ex SOGEMIN)	Courtage de métaux précieux	80	80	80	80	80	80
NATEXIS PRIVATE EQUITY (ex FNBP)	Capital investissement	100	100	100	100	100	100
NATEXIS PRIVATE EQUITY ASIA	Société de gestion (capital investissement)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL	Capital investissement	100	100	100	100	100	100
NATEXIS US FINANCE CORPORATION	Gestion de portefeuille	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
NBP INVEST	OPCVM	100	100	100	100	-	-
NBP PREFERRED CAPITAL I	Emission d'actions préférentielles	100	0	100	0	100	0
NBP PREFERRED CAPITAL II	Emission d'actions préférentielles	100	0	-	-	-	-
NEM 2	Société de gestion (capital investissement)	88	88	88	88	88	85
NXBP1 (ex NATEXIS GESTION)	Holding	100	100	100	100	100	100
OKV KREDITINFORMATIONEN	Information et gestion de créances	100	92	(5)	(5)	(5)	(5)
OSTERREICHISCHE KREDITVERSICHERUNG COFACE	Assurance crédit et services liés	94	92	(5)	(5)	(5)	(5)
+X ALTAIR	Services informatiques	100	100	100	100	88	88
+X ALTAIR SERVICES	Services informatiques	(11)	(11)	(11)	(11)	100	100
+X ALTAIR SERVICES CELAD	Services informatiques	(1)	(1)	(1)	(1)	50	50
PRAMEX INTERNATIONAL	Promotion et opérations de commerce international	99	99	99	99	(15)	(15)
PROXIGMA (ex SPATITRES)	Services informatiques	100	100	100	100	100	100
REACOMEX	Assurance crédit et services liés	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
S.A.G.P	Prises de participations	100	100	100	100	100	100
SAMIC	Services informatiques	70	70	70	70	70	70
S.A.S. MONTMARTRE 1	Recouvrement d'actifs d'OPCVM	100	100	100	100	100	100
S.C.I. ALTAIR 1	Immobilier d'exploitation	70	70	70	70	70	69
S.C.I. ALTAIR 2	Immobilier d'exploitation	70	70	70	70	70	69
S.C.I. VALMY COUPOLE	Immobilier d'exploitation	100	100	100	100	100	100
S.D. CONSEIL	Conseil en fonds propres	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
SEGEX	Prises de participations	100	100	100	100	100	100
SEPIA	Société de portefeuille	100	100	100	100	100	100
SLIB	Services informatiques	100	100	100	100	100	100
SOCELIC	Gestion patrimoine immobilier	(1)	(1)	(1)	(1)	59	59
SOCIETE DE BANQUE FRANCAISE ET INTERNATIONALE	Banque	100	100	100	100	89	89
SOCIETE FINANCIERE DE LA BFCE	Société de portefeuille	100	100	100	100	100	100
SOCIETE IMMOBILIERE A.B.C.	Immobilier d'exploitation	100	100	100	100	100	100
SODETO	Société de portefeuille	100	100	100	100	100	100
SOFEP	Promotion et rénovation immobilières	100	100	100	100	100	100
SOFINETI	Capital développement	(1)	(1)	(1)	(1)	74	74
SOFINGEST	Animation du marché secondaire de la dette	100	100	100	100	100	100
SOGAFI	Société de garantie	100	100	100	100	100	100
SOPRANE ASSURANCES	Gestion privée	100	100	100	100	100	99
SPAFICA	Investissements immobiliers	100	100	100	100	100	100
SPEF	Capital investissement	(12)	(12)	100	100	55	55
SPEF DEVELOPPEMENT (13)	Gestion de FCPR	100	100	100	100	-	-
SPEF LBO (14)	Gestion de FCPR	100	100	-	-	-	-
SPEF VENTURE (ex SOPAGEST)	Gestion de FCP Innovation	100	100	100	100	100	55
TURBO S.A.	Commercialisation logiciel Turbo	(1)	(1)	(1)	(1)	51	51
UNISTRAT ASSURANCES	Assurance crédit et services liés	50	49	(5)	(5)	(5)	(5)
VAL A	Détention de portefeuille d'investissements	98	98	98	98	98	98
VERITAS SOUTH AMERICAN CORPORATION	Holding	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
JI INTERNATIONAL	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
INFORMES VERITAS	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)

VERITAS ANDINA	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS ARGENTINA	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS BRAZIL	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS BUSINESS INFORMATION	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS CARIBBEAN CORPORATION	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS CHILE	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS COLOMBIA	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS CREDIT CORPORATION	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS DE CENTRO AMERICA	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS PERU	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS PUERTO RICO CORP.	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VERITAS VENEZUELA	Information et gestion de créances	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VILLCOMM	Investissements immobiliers	(1)	(1)	100	100	100	100
VISCONTEA COFACE	Assurance crédit et services liés	100	98	(5)	(5)	(5)	(5)
VITALIA EPARGNE	Gestion de l'épargne salariale	(1)	(1)	(1)	(1)	100	50
VITALIA VIE	Assurance - vie	100	100	100	100	100	100
WORLEDGE A INVESTMENTS Ltd	Structure "option de vente" crédits risques pays	100	100	-	-	-	-
ZAO NATEXIS BANQUES POPULAIRES	Banque à l'étranger	100	100	-	-	-	-
Entreprises mises en équivalence							
CHÂTEAU DE FIEUZAL	Gestion domaine agricole	(1)	(1)	(1)	(1)	57	57
CODINF Services	Information et gestion de créances	30	29	(5)	(5)	(5)	(5)
COFACE SA (5)	Assurance crédit	19	19	19	19	19	19
COFACREDIT	Assurance crédit et services liés	36	35	(5)	(5)	(5)	(5)
EUROMEZZANINE S.C.A.	Capital transmission	(1)	(1)	(1)	(1)	28	28
EUROMEZZANINE S.C.A. 2	Capital transmission	(1)	(1)	(1)	(1)	32	32
EUROPOLIS INVEST	Investissements immobiliers en Europe	(1)	(1)	(1)	(1)	20	20
FRUCTI-MAAF	Assurance dommages aux biens	50	50	50	50	50	50
GRAYDON HOLDING	Information et gestion de créances	28	27	(5)	(5)	(5)	(5)
IDF NORD CROISSANCE	Capital investissement	33	33	33	33	33	18
IFCIC	Garantie Cinéma et secteur audiovisuel	20	20	20	20	20	20
OFIVM	Conservation et intermédiation	34	34	34	34	-	-
+X DEVELOPPEMENT	Capital risque	33	33	33	33	33	32
PRAMEX INTERNATIONAL	Promotion et opérations de commerce international	(15)	(15)	(15)	(15)	26	26
SOCECA	Courtage d'assurance	25	25	25	25	25	25
SOFINNOVA	Capital risque	24	23	24	24	24	24
SUD EST CROISSANCE	Capital investissement	25	25	25	25	25	14

(*) Intégration proportionnelle

(**) Dans les résultats : pour les sociétés dont les catégories d'actions confèrent des droits différents dans les résultats, le pourcentage indiqué représente la part de leur résultat revenant au groupe; à l'égard des sociétés sorties du périmètre, le pourcentage indiqué est celui existant à la date de sortie.

(1) Déconsolidation

(2) Consolidée par Intégration proportionnelle en décembre 2001 et décembre 2000 et par intégration globale en décembre 2002 suite au rachat des minoritaires

(3) Absorption de la Banque Saint Dominique par la Banque Privée Saint Dominique le 31 mai 2001

(4) Société cédée le 29 juin 2001 à l'extérieur du groupe. Le compte de résultat consolidé de 2001 intègre au taux de 50% ses charges et produits du premier semestre

(5) Coface SA est consolidée par mise en équivalence en décembre 2000, décembre 2001 et sur le premier semestre 2002.

Les sociétés du groupe Coface sont consolidées par intégration globale sur le second semestre 2002

(6) Rachat des minoritaires (10 %) pour détention à 100 %

(7) Après apport partiel d'actif à Natexis Capital Marchés Primaires devenue Natexis Bleichroeder, Natexis Capital a été absorbée par Natexis Banques Populaires le 29 novembre 2001

(8) Issue de la scission de Natexis Interépargne

(9) Rachat des minoritaires (49.91 %) pour détention à 100 %

(10) Absorbée par Sofinindex dont la dénomination est devenue Natexis Investissement

(11) + X Altair Services a été absorbée le 29 juin 2001 par +X Altair

(12) Fusion avec Natexis Private Equity (ex FNBP)

(13) Après apport d'activité de gestion de FCPR et de SCR en provenance de SPEF et SPEF Venture

(14) Après apport d'activité de gestion de FCPR en provenance de Spéf Venture

(15) Pramex International est consolidée par mise en équivalence en décembre 2000 et par intégration globale en décembre 2001 et 2002

Note 39 : Comptes consolidés comparés hors effet périmètre Coface

Pour l'établissement de ces comptes, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- mise en équivalence de la Coface au taux de 18,95% déterminé en fonction de la participation historique,
- annulation du coût de portage des titres estimé à 9,6 millions d'euros avant effet impôt de 3,4 millions d'euros,
- annulation de la dotation aux amortissements de l'écart d'acquisition du groupe Coface pour 3,2 millions d'euros.

**Bilans consolidés comparés avec Coface mise en équivalence
sur l'ensemble de l'année 2002**

En millions d'euros	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
A C T I F			
Opérations interbancaires et assimilées	42 604	22 757	27 998
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 379</i>	<i>1 267</i>	<i>1 435</i>
Opérations avec la clientèle	32 893	34 204	33 606
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>96</i>	<i>251</i>	<i>437</i>
Opérations de crédit-bail et assimilées	5 404	5 204	5 018
Obligations, actions , autres titres à revenu fixe et variable	19 162	19 498	18 023
Placements des entreprises d'assurance	18 207	17 302	16 078
Participations , parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	1 695	489	470
Immobilisations corporelles et incorporelles	563	529	620
Écarts d'acquisition	427	238	277
Comptes de régularisation et actifs divers	10 714	10 133	11 041
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>5</i>
TOTAL ACTIF.....	131 669	110 354	113 131
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 475</i>	<i>1 519</i>	<i>1 877</i>

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
En millions d'euros			
P A S S I F			
Opérations interbancaires et assimilées	46 068	35 624	37 956
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 453</i>	<i>1 279</i>	<i>1 447</i>
Opérations avec la clientèle	22 803	14 264	15 701
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>106</i>	<i>36</i>	<i>114</i>
Dettes représentées par un titre	23 501	23 411	21 881
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>0</i>	<i>305</i>	<i>495</i>
Provisions techniques des entreprises d'assurance	18 026	17 254	16 297
Comptes de régularisation et passifs divers	13 571	12 366	13 866
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>108</i>	<i>106</i>	<i>119</i>
Ecarts d'acquisition	89	103	115
Provisions pour risques et charges	757	758	817
Dettes subordonnées	2 209	2 023	2 263
Fonds pour risques bancaires généraux	242	263	263
Intérêts minoritaires	697	620	657
Capitaux propres part du Groupe (hors FRBG)	3 706	3 668	3 315
<i>Capital souscrit</i>	<i>759</i>	<i>709</i>	<i>684</i>
<i>Primes d'émission</i>	<i>1 750</i>	<i>1 579</i>	<i>1 706</i>
<i>Réserves consolidées et autres</i>	<i>1 084</i>	<i>1 089</i>	<i>675</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>113</i>	<i>291</i>	<i>250</i>
TOTAL PASSIF.....	131 669	110 354	113 131
<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 667</i>	<i>1 726</i>	<i>2 175</i>

**Hors-Bilan consolidés comparés avec Coface mise en équivalence
sur l'ensemble de l'année 2002**

En millions d'euros	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
Engagements donnés			
Engagements donnés de l'activité bancaire	37 147	35 630	31 817
-Engagements de financement donnés en faveur :	21 447	19 774	18 297
d'établissements de crédit	3 576	3 503	2 969
de la clientèle	17 871	16 271	15 328
<i>dont activité institutionnelle</i>		13	14
-Engagements de garantie donnés en faveur:	15 237	15 237	12 511
d'établissements de crédit	1 687	1 480	539
de la clientèle	13 550	13 757	11 972
<i>dont activité institutionnelle</i>	9	28	34
-Engagements sur titres donnés	463	619	1 009
dont titres acquis avec faculté de rachat	-	-	-
Engagements reçus			
Engagements reçus de l'activité bancaire	4 899	4 142	3 984
-Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	964	1 665	1 652
-Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	3 499	2 195	1 977
-Engagements sur titres reçus	436	282	355
dont titres vendus avec faculté de rachat	-	-	-

**Résultats consolidés comparés avec Coface mise en équivalence
sur l'ensemble de l'année 2002**

	31/12/02	31/12/01	31/12/2000
En millions d'euros			
Intérêts et produits assimilés	5 748	5 272	8 307
Intérêts et charges assimilés	(5 047)	(5 096)	(8 124)
Revenus des titres à revenu variable	40	48	67
Commissions nettes	493	549	586
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	(59)	396	482
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	7	293	169
Autres produits (charges) d'exploitation bancaire nets (nettes)	115	115	49
Marge brute des activités d'assurance	247	204	202
Produits nets des autres activités	67	59	88
PRODUIT NET BANCAIRE	1 611	1 840	1 826
Charges générales d'exploitation	(1 200)	(1 184)	(997)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(59)	(43)	(50)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	352	613	779
Coût du risque	(193)	(184)	(147)
RESULTAT D'EXPLOITATION	159	429	632
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	3	13	20
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	53	3	(3)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	215	445	649
Résultat exceptionnel	(16)	3	(80)
Impôt sur les bénéfices	(18)	(79)	(171)
Amortissement des écarts d'acquisition	(35)	(20)	(2)
Dotations/Reprises au F R B G	21	-	(76)
Intérêts minoritaires	(54)	(58)	(70)
RESULTAT NET- PART DU GROUPE	113	291	250

résultat par action

2,52 6,73 7,14

*Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen
d'actions sur l'exercice*

résultat dilué par action

2,38 6,57 5,84

*Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre d'actions à
la clôture de l'exercice*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

BARBIER FRINAULT & AUTRES
41, rue Ybry
92576 Neuilly sur Seine Cedex

RSM-SALUSTRO REYDEL
8, avenue Delcassé
75008 Paris Cedex 08

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
185, avenue Charles de Gaulle
92203 Neuilly sur Seine

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Société Anonyme

45, rue Saint Dominique
75007 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **Comptes Consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Natexis Banques Populaires, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe, conformément aux normes de la profession applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly, le 3 avril 2003

Les Commissaires aux Comptes

Barbier Frinault & Autres

RSM Salustro Reydel

Deloitte Touche
Tohmatsu

Olivier Durand

Michel Savioz

Philippe Vassor

Richard Olivier

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

BARBIER FRINAULT & AUTRES
ERNST & YOUNG
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
185, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

RSM SALUSTRO REYDEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Paris
8, avenue Delcassé
75378 Paris Cedex 08

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Société Natexis Banques Populaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 1er avril 2003

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Richard Olivier Olivier Durand

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
Philippe Vassor

RSM SALUSTRO REYDEL
Michel Savioz

COMPTES SOCIAUX

BILANS SOCIAUX COMPARES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES

cf notes n°	(en millions d'euros)			
	Au 31 décembre	2002	2001	2000
	A C T I F			
	Caisse, Banques centrales, CCP	77	194	148
	Effets publics et valeurs assimilées	4 874	6 126	12 254
2	Créances sur les établissements de crédits	41 718	21 666	19 901
2	Créances sur la clientèle	29 449	33 085	33 071
2	Obligations et autres titres à revenu fixe	10 543	10 235	9 258
2	Actions et autres titres à revenu variable .	1 277	1 536	2 411
	Participations et autres titres détenus à long terme	179	209	435
	Parts dans les entreprises liées	3 926	2 659	2 296
	Immobilisations incorporelles	39	34	34
	Immobilisations corporelles	103	97	89
	Actions propres	73	47	2
	Autres actifs	5 192	2 939	1 994
	Comptes de régularisation	2 273	4 566	4 903
	TOTAL ACTIF	99 723	83 393	86 796

cf notes n°	(en millions d'euros)			
	Au 31 décembre	2002	2001	2000
	P A S S I F			
	Banques centrales, CCP	3	142	181
2	Dettes envers les établissements de crédit	45 640	32 379	34 524
2	Opérations avec la clientèle	16 105	13 298	14 772
2	Dettes représentées par un titre	22 932	22 683	21 199
	Autres passifs	5 846	4 001	4 635
	Comptes de régularisation	2 561	4 900	5 422
	Provisions pour risques et charges	839	836	784
2	Dettes subordonnées	2 391	2 044	2 270
	Fonds pour risques bancaires généraux	245	274	269
	Capitaux propres hors FRBG	3 161	2 836	2 740
3	Capital	759	709	684
3	Primes d'émission	1 746	1 579	1 706
3	Réserves	335	372	478
	Provisions réglementées et subventions d'investis.	114	102	103
3	Report à nouveau	1	-	-
	Résultat de l'exercice	206	74	(231)
	TOTAL PASSIF	99 723	83 393	86 796

Hors Bilan				
	Engagements reçus :			
	Engagements de financement			
	. Engagements reçus d'établissements de crédit	897	1 601	1 446
	Engagements de garantie			
	. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 771	645	1 009
	Engagements sur titres			
	. Autres engagements reçus	335	152	91

Hors Bilan				
	Engagements donnés :			
2	Engagements de financement			
	. Engagements en faveur d'établissements de crédit	3 617	3 507	3 478
	. Engagements en faveur de la clientèle	16 999	15 710	14 816
2	Engagements de garantie			
	. Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1 859	1 465	883
	. Engagements d'ordre de la clientèle	13 810	14 133	12 142
	Engagements sur titres			
	. Autres engagements donnés	271	563	58

COMPTES DE RESULTATS SOCIAUX COMPARES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES

<i>Exercice clos le 31 décembre</i>	<i>(en millions d'euros)</i>		
	2 002	2 001	2 000
Intérêts et produits assimilés	5 452	5 121	4 905
. Sur opérations avec les établissements de crédit	2 568	1 740	2 296
. Sur opérations avec la clientèle	1 944	2 397	1 881
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	673	915	696
. Autres intérêts et produits assimilés	267	69	32
Intérêts et charges assimilées	(4 914)	(4 926)	(4 410)
. Sur opérations avec les établissements de crédit	(2 430)	(2 653)	(2 428)
. Sur opérations avec la clientèle	(1 207)	(701)	(760)
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(857)	(1 149)	(1 201)
. Autres intérêts et charges assimilées	(420)	(423)	(21)
Revenus des titres à revenu variable	238	130	88
Commissions (produits)	651	542	460
Commissions (charges)	(289)	(307)	(281)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	(93)	142	32
. Solde des opérations sur titres de transaction	(33)	(388)	653
. Solde des opérations de change	38	6	60
. Solde des opérations sur instruments financiers	(98)	524	(681)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements	(21)	191	3
Soldes des opérations sur titres d'investissement	-	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	54	201	182
Autres charges d'exploitation bancaire	(31)	(39)	(51)
PRODUIT NET BANCAIRE	1 047	1 055	928
Charges générales d'exploitation	(772)	(783)	(629)
. Frais de personnel	(415)	(418)	(357)
. Autres frais administratifs	(357)	(365)	(272)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(29)	(24)	(29)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	246	248	270
Coût du risque	(121)	(162)	(115)
RESULTAT D'EXPLOITATION	125	86	155
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	34	(46)	(73)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	159	40	82
Résultat exceptionnel	(15)	(3)	(40)
Impôt sur les bénéfices	45	40	(41)
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées	17	(3)	(232)
RESULTAT DE L'EXERCICE	206	74	(231)

Annexe aux comptes sociaux.

Les informations données ci-après sont extraites des comptes sociaux de la société-mère qui ont fait l'objet d'une certification des Commissaires aux comptes et qui sont disponibles auprès du Secrétariat du Conseil. Les données chiffrées mentionnées dans l'annexe sont exprimées, sauf mention contraire, en millions d'euros. Les principes comptables et méthodes d'évaluation sont décrites à la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le périmètre d'activités de Natexis Banques Populaires a connu les évolutions suivantes au cours des 3 dernières années :

En 2000, l'AGE du 28 juin 2000 a approuvé la fusion-absorption de Natexis Banque par Natexis Banques Populaires avec effet au 1^{er} janvier 2000. Le résultat de l'exercice 2000 est donc formé, après ces opérations de restructuration, du résultat des activités commerciales bancaires réunies désormais au sein d'une même entité, celle-ci conservant, par ailleurs, le rôle de holding des principales filiales métiers du Groupe.

En 2001, l'AGE du 30 novembre 2001 a approuvé la fusion-absorption de l'activité de prestations de services d'origine Xéod de Natexis Capital par Natexis Banques Populaires avec effet au 1^{er} janvier 2001.

En 2002, l'AGE du 6 décembre 2002 a approuvé la fusion-absorption de la Société Immobilière ABC par Natexis Banques Populaires avec effet au 1^{er} avril 2002.

Le résultat social

En 2002, le PNB enregistre une diminution de 1% ; l'enregistrement comptable de pertes sur les produits « structurés actions » a eu un effet négatif de 118 millions d'euros ; en revanche, les produits de titres à revenu variable mesurant, pour l'essentiel, les revenus de l'activité holding ont augmenté de manière importante : +108 millions d'euros.

La maîtrise des charges d'exploitation a été poursuivie en 2002 par rapport à 2001, que ce soit les charges de personnel ou les autres frais de gestion.

Le résultat brut d'exploitation, 246 millions d'euros, est proche de celui de l'année 2001, 248 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation est identique à 76,5%.

Le coût du risque est en diminution sensible, - 121 millions d'euros en 2002 contre - 162 millions en 2001. Le risque nord américain continue à peser sur les comptes de la succursale de New York mais dans une moindre mesure qu'en 2001 où le dossier Enron avait été doté pour 31 millions d'euros.

En 2002, des créances sur l'Amérique du Sud (dont quatre banques argentines), précédemment provisionnées au titre du risque pays, ont été déclassées en créances douteuses. Ce déclassement s'est accompagné d'un provisionnement complémentaire de 16,6 millions d'euros.

Correction faite des transferts du risque pays vers le risque individualisé et compte tenu des effets des écarts de conversion, la variation du stock de provision sectorielle et géographique s'établit à une reprise de 17,7 millions d'euros essentiellement due à une diminution de l'assiette provisionnable.

Le bilan social.

Le bilan de Natexis Banques Populaires au 31 décembre 2001 incorpore les actifs et les passifs apportés par l'opération de fusion-absorption de Natexis Capital. Les actifs apportés se sont élevés à 1 528 millions d'euros, les passifs à 1 469 millions d'euros, soit un actif net apporté de 59 millions d'euros.

Au 31 décembre 2002, le bilan de Natexis Banques Populaires incorpore les actifs et les passifs apportés par :

- L'opération de fusion-absorption de la Société Immobilière ABC. Les actifs apportés se sont élevés à 47,6 millions d'euros, les passifs à 18,6 millions d'euros, soit un actif net apporté de 29 millions d'euros.

- L'opération de fusion par confusion de patrimoine de Fructigestion. L'actif net apporté s'est élevé à 16 millions d'euros.

Le total de bilan s'établit, au 31 décembre 2002, à 99.723 millions d'euros contre 83.393 millions d'euros, soit une augmentation de 16.330 millions d'euros.

Cette forte variation correspond principalement à l'activité sur les titres reçus et donnés en pension livrée soit :

- à l'actif, + 19.665 millions d'euros.
- au passif, + 16.709 millions d'euros.

Note 1 : Opérations sur le capital de Natexis Banques Populaires.

Au cours de l'exercice 2002, le capital a été affecté par deux opérations importantes :

- l'acquisition, approuvée par l'AGE du 6 décembre 2002, de la société ARNHOLD AND S. BLEICHROEDER ; celle-ci s'est traduite par une augmentation de capital de 22,4 millions d'euros et une prime d'émission de 83,4 millions d'euros.
- la conversion, du solde non convertis au 31 décembre 2001, des Titres Subordonnés à Durée Indéterminée Convertibles émis en mai 1996 : augmentation de capital de 27,5 millions d'euros et prime d'émission de 86,4 millions d'euros.

Les autres opérations concernant les capitaux propres de Natexis Banques Populaires sont données dans la note 3.

NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

A C T I F	2002	2001	2000
Créances sur les établissements de crédit	7 560	5 937	4 921
Créances sur la clientèle	4 323	4 137	4 115
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 504	1 427	1 059
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
P A S S I F			
Dettes envers les établissements de crédit	1 531	2 027	2 723
Dettes envers la clientèle	351	382	302
Dettes représentées par un titre.....	948	935	985
Dettes subordonnées	958	643	132
H O R S - B I L A N			
Engagements de financement en faveur :			
. d'établissements de crédit	904	153	342
. de la clientèle.....	924	66	240
Engagements de garantie d'ordre			
. d'établissement de crédit	598	600	700
. de la clientèle	357	506	651

NOTE 3 - CAPITAL, PRIMES D'EMISSION, RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

Les variations des exercices 2002, 2001 et 2000 s'expliquent de la façon suivante :

	2002		2001		2000	
A nouveau au 1er janvier		2 660		2 868		2 139
. Capital (*) (**)	709		684		531	
. Primes d'émission	1 579		1 706		1 164	
. Réserves	372		478		444	
. Report à nouveau	-		-		-	
Résultat de l'exercice précédent		74		(231)		107
Distribution de l'exercice		(111)		(107)		(73)
. Dividende	(111)		(107)		(73)	
. Dividende sur actions détenues par la société et reporté à nouveau	-		-		-	
. Précompte mobilier	-		-		-	
Variation des fonds propres		219		130		695
. Paiement du dividende en actions					68	
. Acquisition Bleichroeder	106					
. Conversion TSDI	113					
. Apport des titres Bail BP					35	
. Apport des titres SAS factorem					15	
. Apport des titres SAS fructivie					81	
. Apport des titres Factorem & A.B.P.					102	
. Augmentation de capital (12/2000)					384	
. Augmentation de capital Opération Alizé			102			
. Autres			28		10	
Montant au 31 décembre		2 842		2 660		2 868
. Capital (*) (**)	759		709		684	
. Primes d'émission	1 746		1 579		1 706	
. Réserves (***)	336		372		478	
. Report à nouveau	1		-		-	
	2 842		2 660		2 868	

(*) Dont 115 millions de francs (17 M d'euros) proviennent de l'incorporation en 1983 de la réserve spéciale de réévaluation constatée en 1978 au titre des éléments non amortissables.

(**) La composition du capital a varié de 42 719 392 actions de 16 Euros au 31 décembre 2000 à 44 314 352 actions de 16 Euros au 31 décembre 2001

(**) La composition du capital a varié de 44 314 352 actions de 16 Euros au 31 décembre 2001 à 47 442 837 actions de 16 Euros au 31 décembre 2002

A hauteur de 73 M d'euros, 47 M d'euros et 2 M d'euros au 31 décembre 2002, 2001 et 2000, Natexis Banques Populaires détenait ses propres actions.

	2002	2001	2000
Réserve légale	44	40	40
Réserve générale	141	181	287
Réserve réglementée afférente aux plus-values à long terme	140	140	140
Provision pour risque de mobilisation de crédits à moyen et long terme	11	11	11
	336	372	478

**NOTE 4 - INFORMATIONS CONCERNANT LE FRANCHISSEMENT
DES SEUILS DE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE SOCIETES
FRANCAISES DURANT L'EXERCICE :**

Le tableau ci-dessous a été établi conformément aux dispositions de l'article L 247-1
du code de commerce :

	%	Nombre d'actions
<u>Entrées en portefeuille</u>		
<u>1 - Achats, souscriptions & apports :</u>		
NATEXIS INTEREPARGNE	99,99%	555 654
B.P.A.M Gérance	99,84%	2 496
FRUCTIGER	99,65%	89 612
COFACE	98,04%	12 790 204
B.P.A.M	86,88%	512 750
VAL E	79,96%	1 999
<u>2 - Ventes, cessions</u>		
CAURI	45,00%	3 462
<u>3 - Fusion ABC</u>		
IMMOBILIERE ABC / NATEXIS BANQUES POPULAIRES (1er avril 2002)		
<u>Sorties du portefeuille</u>		
ECRINVEST 4	-	-
FRUCTIGESTION	-	-
NATEXIS EPARGNE ENTREPRISE	-	-
SADEF	-	-
	-	-

NATEXIS BANQUES POPULAIRES / INVENTAIRE DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2002

TABLEAU N° 1

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
<u>I - PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</u>		
A) Etablissements Bancaires, Sociétés de Crédit		
B.P. DI NOVARA	30 000	231 696,78
BANCO FINANTIA	1 520 652	15 119 614,38
BANQUE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT	16 200	67 077,57
EURONEXT NV	2 302 903	0,00
I.K.B	2 200 000	29 430 369,72
PARNASSIENNE DE CREDIT	100	76 224,51
SEBADOUR "Ste financière des pays de "	4 680	75 151,27
W.G.Z. BANK	290	650 545,87
B) Etablissements Financiers		
AFH -AFRICAN FINANCIAL HOLDING	25 760	4 396 006,28
AL WASSIT - INTERMEDIATION ET CONSEIL FINANCIER	9 375	68 683,09
FIARO	29 166	97 508,98
MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND LTD	262	541 106,18
MEDIAFINANCE	255 000	4 047 120,84
NBP IMAGES 4	15	15 000,00
OFIVM	679 999	11 333 322,00
PARIS TITRISATION	3 999	86 356,02
PROPARCO	267 300	4 017 739,19
SICOVAM HOLDING	3 694	30 417 099,22
SOFARIS	133 372	3 242 831,92
SOFIPROTEOL	17 501	243 163,03
UNIGRAINS	5 467	186 978,50
VAL "E"	1 999	30 474,55
VIETNAM INTERNATIONAL LEASING CIE	850 000	681 793,93
C) Divers		
ADVENT Global Private Equity IV-D (Londres)		2 859 000,00
ALUMINIUM DUNKERQUE	680	1 886 556,59
AXELTIS	627 000	1 025 777,75
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	160 000	1 568 576,07
BPAM GERANCE	2 496	38 370,63
CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIERE " C.G.I.F.N.B."	2 000	15 244,90
CLEMET	1 000	15 244,90
COMPAGNIE LAITIERE EUROPEENNE	302 368	550 073,86
DEVELOPPEMENT DE L' HORLOGERIE (Sté)	2 400	36 587,76
E.A.D.S. France	7 365	88 561,89
ECICs (Singapour)	250 000	165 000,00
ECONOCOM INT NVCL	13 252	56 031,24
EMBRAER	273 120	10 492 370,08
EUROMEZZANINE 2 .SCA.	460 000	701 265,48
EUROMEZZANINE.SCA	12 500	25 918,38
EUROPAY France	9 802	685 291,03
EUROPE OBLIGATIONS	1 872	23 572,76
EUROPOLIS INVEST	32 399	383 721,29
EXPERTIM	11 946	36 423,12
FRUCTI-MAAF	44	132 000,00
GIE FIRST SNOW	396 086 798	603 830,43
GIE SPRING RAIN	17 599 140	2 682 971,60
GIE VULCAIN ENERGIE	24 446	372 676,87
I.D.P.C.	375	57 168,38
IMMOBILIERE PRIVEE	70	15 244,90
JACQUET SA	142 141	1 625 282,10
LES JEUNES BOIS GIE	251 540	250 799,70
LOXLEY PUBLIC Co Ltd (Singapour)	1 615 000	19 000,00
LUCIA	186 001	3 965 687,02
MTS France	289 473	28 947,30
O.G.I.F. - Omnium de gestion Financière de l'Ile de France	77 350	31 556,95
PAI EUROPE 3 FCPR	2 018 000	5 515 000,00
PARNASSE IMMO	300	78 128,30
PATRIMOINE EUROPE (SCPI)	2 941	2 767 864,37
PRAMEX INTERNATIONAL	33 986	507 832,26
SADEPAR	100	15 244,90
SAINT AUBIN CHIMIE GIE	7 617 500	1 161 280,39
SEPIA	14 099	107 468,93

NATEXIS BANQUES POPULAIRES / INVENTAIRE DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2002

TABLEAU N° 1

Montants en euros

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
SNPE	500	36 206,64
SOCIETE CONCESSIONNAIRE DU GRAND LOUVRE	16 009	457 361,32
SOFIMAC	221	33 521,89
SOFRANTEM	15 002	388 822,74
SOFREAVIA	3 750	17 150,51
SOEMAC habitat	3 580	54 576,75
SOMIVAL	1 750	26 678,58
SOPARIND	36 956	25 887 797,52
STAR TROIS GIE	149 902 077	228 524,24
SWIFT	385	35 719,36
SYSTRA	7 300	1 779 789,65
THIRD CILVEN FUND (Londres)		4 431 000,00
TRANSVALOR	1 069	16 754,15
UNICEREALES	2 750	41 923,48
VEV	1 316 566	182 870,33
D) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 15 000 Euros		121 615,24
E) Avances en compte courant		
SAS CRI		0,00
F) Titres prêtés		10 360,60
G) Créances rattachées		829,63
II - PARTIS DANS LES ENTREPRISES LIÉES		
A) Etablissements Bancaires, Sociétés de Crédit		
BAIL BANQUE POPULAIRE	16 670 493	399 594 796,90
BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG	10 097	47 471 418,97
BANQUE POUR LE PAIEMENT ON LINE	2 399 989	21 886 781,97
BANQUE PRIVEE SAINT DOMINIQUE	1 637 103	26 821 639,99
CFDI - Caisse Française de Dévelop Industriel	29 994	4 572 555,82
COFICINE	109 099	30 317 040,34
FACTOREM	1 249 981	109 317 697,35
INTERFINANCE NATEXIS NV	29 997	28 527,24
NATEXIS ALGERIE	799 993	6 846 395,40
NATEXIS BANQUE LUXEMBOURG	399 999	40 636 720,29
SBFI - Sté de Bque Française et Internationale	53 555	6 103 261,25
SOFINGEST	170 121	3 880 704,99
B) Etablissements Financiers		
ARNHOLD & BLEICHROEDER Inc	100	248 899 988,78
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION	100	10 028 858,60
ASSET SQUARE	899 992	8 999 920,00
AUDLEY FINANCE BV	39 998	17 936,34
BPAM	512 750	137 881 590,73
COMPAGNIE FINANCIERE EUROPEENNE ABS	7 647	116 577,76
CONTANGO TRADING SA	3 844	38 455,00
CRENINVEST 1	4 994	76 133,04
IFCIC	37 708	574 854,75
INVESTIMA 1	3 850	38 500,00
INVESTIMA 11	3 850	38 500,00
INVESTIMA 3	3 850	19 250,00
INVESTIMA 5	3 850	38 500,00
INVESTIMA 6	477 082	4 425 219,00
INVESTIMA 7	3 850	19 250,00
INVESTIMA 8	3 850	19 250,00
INVESTIMA 9	3 850	19 250,00
LUGDUNUM GESTION	7 995	289 653,21
NATEXIS AMBS Ordin. (New-York)	275 000	262 717 000,00
NATEXIS BLEICHROEDER SA	397 197	45 419 195,54
NATEXIS FINANCE	162 004	1 814 718,42
NATEXIS INTEREPARGNE	555 654	81 837 640,24
NATEXIS INVESTMENT ASIA (Singapour)	1	15 352 000,00
NATEXIS INVESTMENT CORP	3 217	2 552 930,38
NATEXIS METALS Ltd	16 000 000	20 372 340,33
NATEXIS PRIVATE EQUITY	16 826 626	433 783 025,77
NATEXIS US FINANCE CORPORATION (New-York)	65 000	51 000,00
NBP Preferred Schares C2 (New-York)	10 000 000	9 536 000,00
OMNIUM NATEXIS GIE	1 250	19 056,13
SAGP	990	15 092,45

NATEXIS BANQUES POPULAIRES / INVENTAIRE DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2002

TABLEAU N° 1

Montants en euros

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
SAINT DOMINIQUE RADIO	3 850	38 500,00
SCI ANTIN HAUSSMANN	18	274 408,23
SCI HAUSSMANN 90	1 809	2 757 802,72
SEMA ENGHEN LES BAINS	1 500	22 867,35
SOCIETE FINANCIERE BFCE	6 052 993	92 950 992,79
SOGAFI - Société de garantie financière	49 994	1 807 862,41
SPAFIC	2 494	652 201,59
SPAFICA	33 456	40 651 649,12
ZAO NATEXIS BANQUES POPULAIRES	37 908	15 767 290,18
C) Divers		
ASSURANCE B.P.	5 246 972	496 843 291,17
AUXILIAIRE ANTIN	8 338 449	118 893 164,53
BANCOSYS	9 996	152 439,00
CAURI	3 462	52 981,38
CCBP HOLDING BV	14 677	6 738 063,62
CLADEL MARITIME	4 590	69 974,09
CO-ASSUR	2 493	282 457,17
COFACE	12 790 204	641 219 931,15
COMAVAM	399	59 850,00
CRENINVEST 7	2 494	38 020,78
CRISTAL NEGOCIATIONS	14 994	436 302,34
FINANCIERE CLADEL	607 893	10 099 287,00
FRUCTIFOR	3 888	44 456,27
FRUCTIGER	89 612	1 241 183,26
GECOMEX	4 994	76 133,80
GIE RESTAUPRISE	14 740	22 470,99
INVEST ALPHA	14 994	228 582,06
INVEST DELTA	14 994	228 582,06
INVEST GAMMA	2 494	32 807,63
INVEST OMEGA	2 494	25 744,43
INVEST SIGMA	7 674 468	124 002 203,69
LINE BOURSE	1 636 108	11 794 065,35
NATEXIS ARBITRAGE	2 553 174	38 614 541,35
NATEXIS FORMATION	3 494	55 904,00
NXBP 1	2 590	39 484,30
PLUS X ALTAIR	6 274 962	14 445 291,99
PROXIGMA SA	70 628	1 596 391,41
SAMIC "sté anonyme Monaco Internat Com"	695	15 915 677,40
SAS CYBERPLUS MARKET	696	4 500 000,00
SAS MONTMARTRE 1	2 499	34 151,59
SLIB	323 693	5 896 574,15
SOFEF	92 674	6 775 622,44
TURBO SA	8 165	126 833,01
VAL "A"	1 640 000	276 872 875,00
VAL "B"	2 494	38 416,68
VALMY LIBERTE CONSEIL	2 476	67 104,78
D) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 15 000 Euros		60 155,32
E) Avances en compte courant		
FINANCIERE CLADEL	-	45 091,07
SPAFIC	-	2 141 592,06
SCI ALTAIR 1 - COMPTE COURANT D ASSOCIE	-	6 021 446,05
SCI ALTAIR 2 - COMPTE COURANT D ASSOCIE	-	2 396 037,25
F) Titres prêtés		99 336,17
G) Créances rattachées		0,00
III - ACTIONS PROPRES		
NATEXIS BANQUES POPULAIRES	914 187	72 677 866,50
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2002		4 177 814 124,25

NATEXIS BANQUES POPULAIRES / RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Article L 233 - 15 du code de commerce
(En milliers d'unités)

TABLEAU N° 2 Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital au 31/12/2002	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2002	Observ.
				Brute	Nette						
				d'euros	Millias d'euros						
	Millias	Millias				Millias d'euros	Millias d'euros	Millias	Millias	Millias d'euros	
- Filiales et participations (détenues à plus de 10 %)											
+ X ALTAIR 4, rue Charles Gounod - 77185 LOGNES	10 040 EUR	6 755 EUR	99,99%	14 445	14 445	-	-	72 227 EUR	2 137 EUR	-	*
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION 712 Fifth Avenue - NY 10019 - New York	10 000 USD	41 944 USD	100,00%	10 029	10 029	400 496	-	15 209 USD	6 056 USD	-	*
ASSET SQUARE 68-76, quai de la Rapée - 75012 PARIS	9 000 EUR	(2 679) EUR	99,99%	9 000	9 000	-	-	1 002 EUR	(4 306) EUR	-	*
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE 27, boulevard Bourbon - 75004 PARIS	241 869 EUR	43 195 EUR	100,00%	496 843	496 843	-	-	123 358 EUR	55 987 EUR	60 025	*
AUXILIAIRE ANTIN 18, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS	127 578 EUR	(20 975) EUR	100,00%	127 119	118 893	-	-	2 023 EUR	12 289 EUR	-	*
BAIL BANQUE POPULAIRE 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	266 728 EUR	130 891 EUR	99,99%	399 595	399 595	1 347 241	65 193	71 083 EUR	39 589 EUR	641	*
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT 68-76, quai de la Rapée - 75012 PARIS	9 148 EUR	1 887 EUR	86,88%	137 882	137 882	-	-	70 983 EUR	13 254 EUR	7 383	*
BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG 47, boulevard Royal - L 2449 LUXEMBOURG	28 750 EUR	5 156 EUR	87,80%	47 471	47 471	73 033	78 606	19 355 EUR	(4 157) EUR	2 676	*
BANQUE POUR LES PAIEMENTS ON LINE 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	22 800 EUR	(66) EUR	100,00%	21 887	21 887	38 369	-	65 201 EUR	123 EUR	-	*
BANQUE PRIVEE SAINT DOMINIQUE 12-14, rond point des Champs Elysées - 75008 PARIS	20 464 EUR	1 511 EUR	99,99%	26 822	26 822	-	-	20 056 EUR	1 679 EUR	10 134	*
COFACE 12, cours Michelet - La Défense 10 - 92800 PUTEAUX	49 736 EUR	486 630 EUR	98,04%	641 220	641 220	160 000	-	409 775 EUR	3 284 EUR	3 635	*
COFICINE 26, rue de Montévidéo - 75016 PARIS	5 897 EUR	3 687 EUR	92,50%	30 317	30 317	30 000	1 521	13 380 EUR	3 545 EUR	3 404	*
CRISTAL NEGOCIATIONS 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	240 EUR	3 053 EUR	99,96%	35 259	436	-	-	792 EUR	181 EUR	-	*
FACTOREM 4, place de la Coupole - 94600 CHARENTON LE PONT	10 000 EUR	108 543 EUR	99,99%	109 318	109 318	195 000	-	91 402 EUR	17 233 EUR	15 000	*
FINANCIERE CLADEL 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	9 727 EUR	2 436 EUR	100,00%	10 099	10 099	7 942	-	1 003 EUR	3 042 EUR	304	*
INVEST SIGMA 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	117 036 EUR	7 460 EUR	100,00%	124 002	124 002	-	-	49 159 EUR	1 578 EUR	2 146	*
LINE BOURSE 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	16 361 EUR	(11 205) EUR	100,00%	24 544	11 794	4 160	-	2 800 EUR	(6 329) EUR	-	*
NATEXIS AMBS 645 Fifth Avenue - NY 10022 - New York	550 000 USD	9 643 USD	100,00%	262 717	262 717	-	-	19 392 USD	19 392 USD	-	*
NATEXIS ARBITRAGE 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	38 298 EUR	(3 251) EUR	100,00%	38 615	38 615	393 794	-	10 294 EUR	(16 147) EUR	-	*
NATEXIS BANQUE Luxembourg 28, avenue Marie-Thérèse - L2131 Luxembourg	40 000 EUR	9 882 EUR	100,00%	40 637	40 637	402 027	103 686	7 627 EUR	1 218 EUR	-	*
NATEXIS BLEICHROEDER INC 1345 avenue of the Americas - NY 10105 - New York	151 503 USD	(740) USD	100,00%	248 900	248 900	-	-	-	-	-	*
NATEXIS BLEICHROEDER SA 100, rue Réaumur - 75002 PARIS	43 425 EUR	5 135 EUR	99,99%	45 419	45 419	188 878	915	41 997 EUR	(16 486) EUR	10 701	*
NATEXIS INTEREPARGNE 16 - 18, rue Jules César - 75012 PARIS	8 891 EUR	21 077 EUR	99,99%	81 838	81 838	-	-	47 690 EUR	3 073 EUR	13 999	*
NATEXIS METALS 47-53, Cannon Street - LONDON EC4M 5SH	20 000 GBP	(6 792) GBP	80,00%	24 596	20 372	7 985	-	9 513 GBP	(851) GBP	-	*
NATEXIS PRIVATE EQUITY											

TABLEAU N° 2 Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital au 31/12/2002	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2002	Observ.
				Brute	Nette						
5-7, rue de Monttessuy - 75007 PARIS	423 646 EUR	165 318 EUR	91,35%	433 783	433 783	-	-	37 651 EUR	(5 532) EUR	59 398	*
OFIVM 1, rue Vernier - 75017 PARIS	20 000 EUR	(714) EUR	34,00%	11 333	11 333	-	-	-	-	-	*
SAMIC 24, avenue Fontvieille - 98000 MONACO	160 EUR	2 450 EUR	69,60%	15 916	15 916	-	-	10 987 EUR	93 EUR	-	*
SBFI 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	8 623 EUR	(2 259) EUR	94,69%	8 644	6 103	-	-	230 EUR	(34) EUR	-	*
SOCIETE FINANCIERE BFCE 5 / 7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS	92 308 EUR	44 962 EUR	99,99%	92 951	92 951	-	-	8 475 EUR	7 292 EUR	-	*
SPAFICA 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	535 EUR	36 475 EUR	99,98%	45 689	40 652	35 826	-	30 142 EUR	26 520 EUR	-	*
VAL A 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	167 200 EUR	116 412 EUR	100,00%	276 873	276 873	-	-	34 905 EUR	18 014 EUR	20 992	*
ZAO NATEXIS BANQUE POPULAIRE Business Center Parus, 1th Tverskaya - YANSKAYA STR.23/1 125047 MOSCOU - RUSSIE	379 080 RUR	35 079 RUR	100,00%	15 767	15 767	31 744	22 364	77 837 RUR	26 199 RUR	-	*
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
- Filiales et Participations non reprises au paragraphe A											
21 - Dans les sociétés françaises(ensemble)				177 302	146 073	3 559 799	370 288			16 363	
22 - Dans les sociétés étrangères (ensemble)				145 294	117 016	39 666	-			5 621	

* Chiffres extraits des documents comptables au 31/12/2002

**Résultats financiers de la société
au cours des cinq derniers exercices
Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales**

TABLEAU N° 3 en EUROS

NATURE DES INDICATIONS	1998	1999	2000	2001	2002
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	235 734 613,70	531 418 160,00	683 510 272,00	709 029 632,00	759 085 392,00
Nombre d'actions émises	15 463 177	33 213 635	42 719 392	44 314 352	47 442 837
Nombre d'obligations remboursables en actions	0	0	0	0	0
Nombre d'obligations convertibles en actions	3 456 997	3 456 997	3 373 451	3 111 977	1 384 853
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	67 660 795,95	6 017 734 663,05	12 744 230 589,08	16 645 820 852,62	13 524 841 592,82
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	25 133 622,81	141 743 636,13	(91 999 342,33)	233 781 303,11	269 073 078,06
Impôt sur les bénéfices	23 653 841,79	(25 952 159,60)	(40 481 217,94)	40 597 922,88	45 145 504,15
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	44 465 112,93	106 860 867,76	(230 860 374,57)	74 450 533,63	206 037 266,02
Montant des dividendes distribués	25 978 137,36	73 069 997,00	106 798 480,00	110 785 880,00	71 164 255,50
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	3,16	3,49	(3,10)	6,19	6,62
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,88	3,22	(5,40)	1,68	4,34
Dividende versé à chaque action	1,68	2,20	2,50	2,50	1,50
Personnel					
Nombre de salariés	3	1 878	4 426	4 629	4 670
Montant de la masse salariale	438 052,80	68 948 813,00	253 261 960,20	280 384 438,86	269 249 235,67
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc)	212 588,26	38 646 789,53	123 272 964,19	138 251 232,60	130 778 397,65

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société NATEXIS BANQUES POPULAIRES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 2. Verifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 2 avril 2003

Les commissaires aux comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

RSM SALUSTRO REYDEL

Richard OLIVIER

Philippe VASSOR

Michel SAVIOZ

Olivier DURAND

ELEMENTS JURIDIQUES

Assemblées générales

- Mode de convocation

Les assemblées générales sont convoquées par le conseil d'administration. Les convocations sont faites dans les conditions fixées par la loi. Les réunions ont lieu soit au siège social soit dans tout autre lieu précisé dans la convocation.

- Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

- Conditions d'exercice du droit de vote

Selon l'article 26 des statuts, chaque membre de l'assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sous réserve des dispositions ci-après.

Un droit de vote double est attribué dans les conditions légales, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire, ainsi que - en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices - aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, le délai visé à l'alinéa précédent ne sera pas interrompu par toute opération de transfert du nominatif au nominatif intervenant par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parent, de degré successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double, qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

- Identification des actionnaires :

Selon l'article 5 des statuts, la société pourra, dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur, demander à tout organisme ou intermédiaire habilité communication de tous renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement, ou à terme, le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, notamment leur identité, leur nationalité, leur adresse, le nombre de titres qu'ils détiennent et les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Toute personne physique ou morale qui possède, directement ou indirectement, seule ou de concert, une fraction de 1 % des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, doit notifier à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre de droits de vote qu'elle possède. Cette notification doit intervenir dans un délai de quinze jours à compter de chaque acquisition ou cession de cette fraction.

En cas de non-respect de l'obligation d'information prévue à l'alinéa précédent et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée, d'un actionnaire représentant au moins 1 % des droits de vote, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Rapport du conseil d'administration sur les résolutions relevant de l'assemblée générale du 22 mai 2003

- **Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire**

Le conseil d'administration propose à l'assemblée, dans la première résolution, d'approuver les comptes sociaux de Natexis Banques Populaires pour 2002, qui font ressortir un résultat net positif de 206.037.266,02 euros.

Après avoir approuvé, dans la seconde résolution, les conventions présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes, l'assemblée sera appelée à se prononcer, dans la troisième résolution, sur l'affectation du résultat et la distribution du dividende.

Le conseil propose à l'assemblée de décider la distribution d'un dividende de 1,50 euro pour chacune des 47 442 837 actions formant le capital social. Ce dividende serait payable à partir du 26 mai 2003.

La quatrième résolution porte sur l'approbation des comptes consolidés qui ont été présentés à l'assemblée, conformément aux dispositions du Code de commerce .

La sixième résolution vise à autoriser la société à intervenir sur le marché de ses propres actions, dans des conditions et des limites définies, ainsi que la réglementation le permet.

La septième résolution a pour objet de renouveler les délégations accordées par l'assemblée au conseil d'administration en vue de procéder à des émissions d'emprunts obligataires, à hauteur de dix milliards d'euros.

Enfin, la huitième résolution porte sur le renouvellement du mandat d'un administrateur venant à échéance avec la présente assemblée, Monsieur Francis Thibaud.

- **Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire**

Les neuvième à douzième résolutions ont pour but de renouveler la délégation globale donnée par l'assemblée au conseil d'administration pour 26 mois le 31 mai 2001 en vue de procéder par ses seules décisions à des augmentations de capital, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant global plafonné à 150 millions d'euros. Cette autorisation sera utilisée en tant que de besoin pour renforcer les fonds propres de la société ou faire face à toute éventualité.

Les treizième et quatorzième résolutions ont pour but d'approuver l'apport à Natexis Banques Populaires des titres de la société Banque du Dôme-Crédifrance Factor actuellement détenus par la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Illustration de la stratégie visant à faire bénéficier Natexis Banques Populaires et ses filiales des synergies avec le Crédit Coopératif, un rapprochement est en cours entre les deux filiales d'affacturage de Natexis Banques Populaires (Factorem) et du Crédit Coopératif (Banque du Dôme-Crédifrance Factor).

Entré dans le groupe Crédit Coopératif en 1988, la Banque du Dôme-Crédifrance Factor a connu depuis cette date une croissance régulière de son chiffre d'affaires qui atteint aujourd'hui 821 millions d'euros. Le PNB au 31 décembre 2002 s'établit pour sa part à 10,6 millions d'euros, en léger retrait par rapport à 2001 eu égard notamment au moindre dynamisme du marché de l'affacturage au cours de l'exercice. En raison d'une augmentation sensible du coût du risque, le résultat net apparaît pour la première fois légèrement négatif (- 230 000 euros.) La société compte aujourd'hui 54 salariés qui seront intégrés dans les équipes de Factorem, en vertu des dispositions de l'article 122-12 du code du travail.

Outre un portefeuille complémentaire, très ouvert sur la clientèle du Crédit Coopératif (40 % de l'activité), la Banque du Dôme-Crédifrance Factor apporte à Factorem son réseau de prescripteurs et un savoir faire en matière de démarchage direct de la clientèle. Bien que modeste, cette opération devrait permettre à Natexis Banques Populaires de conforter sa position déjà très forte dans ce secteur.

Ce rapprochement s'effectue en trois temps : apport en décembre 2002 de la totalité de la participation détenue par le Crédit Coopératif dans Banque du Dôme-Crédifrance Factor à la Banque Fédérale des Banques Populaires, apport à Natexis Banques Populaires par la Banque Fédérale des Banques Populaires des titres reçus, puis absorption de la société Banque du Dôme-Crédifrance Factor par Factorem.

L'opération d'apport doit intervenir le 22 mai avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2003. Elle a fait l'objet d'un contrat d'apport aux termes duquel les actions Banque du Dôme-Crédifrance Factor apportées, évaluées à 18 140 419 euros, seront rémunérées par l'émission au prix unitaire de 83 euros, de 218.559 actions nouvelles Natexis Banques Populaires. Sur cette base, l'augmentation de capital se traduit pour les actionnaires existants par une dilution de 0,46 %.

Le 27 mai, les assemblées générales extraordinaires de Factorem et Banque du Dôme-Crédifrance Factor se prononceront sur l'absorption de la seconde par la première. En vertu des dispositions du traité de fusion, Natexis Banques Populaires recevra à cette date, en échange de ses actions Banque du Dôme-Crédifrance Factor, 97.634 actions nouvelles Factorem, jouissance 1^{er} janvier 2003.

Texte des résolutions soumises à l'assemblée générale mixte du 22 mai 2003

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution : Approbation des comptes sociaux

Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes de l'exercice 2002.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- du compte rendu des opérations sociales de Natexis Banques Populaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002,
- des comptes sociaux de l'exercice,
- et après avoir entendu les rapports de MM. les Commissaires aux comptes, approuve le bilan et le compte de résultat tels qu'ils lui sont présentés.

Deuxième résolution : Rapport des Commissaires aux comptes

Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver, s'il en existe, les conventions visées aux articles 225-38 du Code de Commerce et présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial de MM. les Commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article 225-38 du Code de commerce.

Troisième résolution : Affectation des résultats – dividendes

Résumé : Cette résolution a pour objet de fixer à 1,5 euro par action le dividende net, augmenté d'un avoir fiscal dépendant de la situation de l'actionnaire.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet d'affectation des résultats proposé par le conseil d'administration, approuve ce projet et :

- décide :
 - d'affecter le bénéfice de l'exercice 206.037.266,02 euros
 - majoré du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 1.155.880,11 euros
 - à la réserve légale à hauteur de 10.301.863,30 euros

laissant un bénéfice distribuable de 196.891.282,83 euros

- décide :
 - de distribuer un dividende de 71.164.255,50 euros
 - de doter la réserve générale à hauteur de 125.000.000,00 euros
 - d'affecter le solde en report à nouveau soit 727.027,33 euros

soit un total distribuable réparti de 196.891.282,83 euros

L'assemblée générale fixe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, le dividende distribué à 1,50 euro net d'impôts, pour chacune des 47.442.837 actions formant le capital social. L'avoir fiscal se monte à 0,75 euro.

Le dividende sera payable à partir du 26 mai 2003.

Il est rappelé à l'assemblée générale, conformément à la loi, que les dividendes payés au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

	1999	2000	2001
Dividende distribué par action au nominal de 16 euros	2,2 euros	2,5 euros	2,5 euros
Impôt payé au Trésor (avoir fiscal)	1,1 euro	1,25 euro	1,25 euro
Nombre d'actions rétribuées	33.213.635	42.719.392	44.314.352

Quatrième résolution : Approbation des comptes consolidés

Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2002, conformément aux prescriptions de la loi du 15 mai 2001.

L'assemblée générale, après avoir :

- pris connaissance du compte rendu des opérations réalisées par Natexis Banques Populaires et les sociétés incluses dans son périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002,
- pris connaissance des comptes consolidés de l'exercice,
- entendu le rapport de MM. les Commissaires aux comptes sur ces comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui sont présentés.

Cinquième résolution : Affectation du montant de dividendes revenant à des actions détenues par la société

Résumé : Cette résolution a pour objet d'affecter le montant des dividendes revenus en 2002 à des actions détenues par la société elle-même lors de leur mise en paiement.

L'assemblée générale décide d'affecter en compte « report à nouveau » le montant des dividendes 2002 revenant aux actions Natexis Banques Populaires détenues par la société lors du paiement du dividende. Ces dividendes, au titre de 2001, représentaient une somme de 1 155 822,50 euros.

Sixième résolution : Intervention de la société sur le marché de ses propres actions

Résumé : Cette résolution a pour objet de permettre à la société d'acheter, dans la limite de 5% du capital social, ses propres actions sur le marché.

Conformément aux dispositions des articles 225-209 à 225-212 du Code de commerce, et après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et de la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration et la Direction générale à acheter un nombre maximum d'actions représentant jusqu'à 5 % du capital social, soit à ce jour 2 372 141 actions.

Ces titres pourront être acquis, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, en vue, notamment :

- de la régularisation du cours de l'action par intervention systématique en contre-tendance ;
- d'interventions en fonction des situations de marché ;
- de l'accompagnement d'opérations de croissance externe, les actions acquises pouvant être ensuite, en tout ou partie, remises en paiement, cédées ou échangées ;
- de leur cession éventuelle aux salariés de Natexis Banques Populaires, de ses filiales, et du Groupe Banque Populaire, notamment lors de la mise en œuvre de programmes d'achat d'actions par les salariés et/ou dans le cadre du régime des options d'achat d'actions.

L'assemblée générale décide que le prix maximum d'achat sera de 125 euros par action, et le prix minimum de vente, 50 euros par action.

Le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 296,5 millions d'euros.

Cette autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter de ce jour. Elle se substitue en totalité à celle donnée par l'assemblée générale du 23 mai 2002.

L'assemblée donne tous pouvoirs au conseil d'administration et à la Direction générale, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre et réaliser le programme de rachat, à cet effet, passer tous ordres de bourse, signer tous documents, et, plus généralement, faire le nécessaire.

Septième résolution : Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à l'émission d'emprunts obligataires et assimilés

Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler les délégations accordées par l'assemblée au conseil d'administration en vue de procéder à des émissions d'emprunts obligataires, à hauteur de dix milliards d'euros.

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à procéder sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, à la création et l'émission, en France ou à l'étranger, sur tous marchés, privés ou publics, d'obligations ou de titres assimilés (notamment des titres subordonnés à durée indéterminée (« TSDI ») et des titres subordonnés remboursables (« TSR ») ou tous autres instruments de même nature) ou assimilables, avec ou sans garantie.

La présente autorisation est donnée à concurrence d'un montant nominal maximum de 10 milliards d'euros ou son équivalent en devises sur la base des contre-valeurs en euros aux dates d'émission, soit en euros, soit en devises étrangères, dans les proportions, sous les formes et aux époques, taux et conditions d'émission qu'il jugera convenables.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration, lequel aura faculté de subdéléguer dans les conditions prévues par la loi, en vue de la réalisation de cette ou de ces émissions et d'accomplir à cet égard toutes formalités prévues par la loi et précise qu'il aura toute latitude pour déterminer les conditions et fixer les caractéristiques des obligations ainsi que de tous autres titres ci-dessus prévus et des droits qui y seront attachés.

La rémunération et/ou le remboursement des émissions pourront présenter les caractéristiques autorisées par les réglementations en vigueur (notamment taux fixe, taux variable, zéro coupon, coupon unique, intérêts progressifs, réinvestissement optionnel du coupon, remboursement in fine ou par amortissement, remboursement anticipé, prime de remboursement fixe ou variable au-dessus du pair, ladite prime s'ajoutant au montant maximum fixé, etc.).

Cette autorisation est valable pour une période de cinq années à compter du jour de la présente décision. Elle prendra effet à compter de la date de la plus prochaine délibération du conseil d'administration décidant d'en faire usage. A cette même date, elle se substituera à l'autorisation accordée par la dixième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2000 qui deviendra caduque en ce qui concerne le montant non utilisé.

Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'un administrateur

Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un administrateur, Monsieur Francis THIBAUD, prenant fin cette année.

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Francis THIBAUD pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Neuvième résolution : Délégation au conseil d'administration de la faculté d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

Résumé: Les neuvième à douzième résolutions visent à déléguer au conseil d'administration la faculté de procéder à des augmentations de capital en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions.

Il s'agit d'une délégation globale, accordée en application de l'article L225-129 alinéa 3 du Code de commerce, valable pour une durée de vingt-six mois. Elle porte sur des émissions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription et sur des augmentations de capital par incorporation de réserves.

Cette délégation fixe à ces émissions et augmentations de capital un plafond non cumulatif de 150 millions d'euros, soit la création d'environ une action nouvelle pour cinq existantes.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L 225-129 du Code de commerce,

Délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières, y compris des bons autonomes, de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme à tout moment ou à date fixe, à des actions nouvelles ou existantes de la société ou d'une autre société si ces valeurs mobilières sont émises en application de l'article L 228-93.

Décide que le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu de la délégation susvisée, ne pourra être supérieur à cent cinquante millions d'euros de nominal, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.

Décide que les actionnaires pourront exercer, dans les conditions prévues par la loi, leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible. En outre, le conseil d'administration aura la faculté de conférer aux actionnaires le droit de souscrire à titre réductible un nombre de valeurs mobilières supérieur à celui qu'ils pourraient souscrire à titre irréductible, proportionnellement aux droits de souscription dont ils disposent et, en tout état de cause dans la limite de leur demande ; si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le conseil pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :

- limiter l'émission au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne, au moins, les trois-quarts de l'émission décidée ;
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits ;
- offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

Décide que l'émission de bons de souscription d'actions de la société, en application de l'article L 228-95 du Code de commerce entrant dans le plafond du troisième alinéa ci-dessus, pourra avoir lieu soit par offre de souscription dans les conditions prévues ci-dessus, soit par attribution gratuite aux propriétaires d'actions anciennes.

Constata que la délégation susvisée emporte renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription à tous autres titres donnant accès au capital auxquels donneront droit les valeurs mobilières émises.

Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions émises par conversion ou remboursement d'obligations ou par exercice de bons.

Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions émises à l'occasion de la délégation susvisée, après prise en compte du prix d'émission des bons autonomes de souscription, en cas d'émission de tels bons, sera au moins égale à la valeur nominale des actions.

Décide que le conseil d'administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation à son président, dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation, à l'effet notamment de :

- déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer,
- arrêter les prix et conditions des émissions,
- fixer les montants à émettre,
- fixer la date de jouissance même rétroactive des titres à émettre,
- de déterminer le mode de libération des actions ou autres titres émis et, le cas échéant,
- prévoir les conditions de leur rachat en bourse, la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois, fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce en conformité avec les dispositions légales et réglementaires,
- procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émission et notamment celle des frais entraînés par la réalisation des émissions,
- conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des émissions ainsi qu'à la cotation et au service financier des titres,

- constater la ou les augmentations de capital résultant de toute émission réalisée par l'usage de la présente délégation et modifier corrélativement les statuts.

Et d'une manière générale prendre toutes dispositions utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur le jour de ces émissions.

En cas d'émission de valeurs mobilières composées, le conseil d'administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation au Président, notamment pour décider de leur caractère subordonné ou non, fixer leur taux d'intérêt s'il y a lieu, leur durée, le prix de remboursement fixe ou variable avec ou sans prime, les modalités de paiement des intérêts, le cas échéant, et d'amortissement en fonction des conditions du marché et les conditions dans lesquelles ces titres donneront droit à des actions de la société.

Décide que la présente délégation rend caduque, à hauteur des montants non utilisés, toute autorisation antérieure de même nature.

La délégation ainsi conférée au conseil d'administration est valable, à compter de la présente assemblée, pour la durée prévue au troisième alinéa de l'article L 225-129 du Code de commerce.

Dixième résolution : Délégation au conseil d'administration de la faculté d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L 225-129 du Code de commerce,

Délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières, y compris des bons autonomes, de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme à tout moment ou à date fixe, à des actions nouvelles ou existantes de la société ou d'une autre société si ces valeurs mobilières sont émises en application de l'article L 228-93.

Décide que le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu de la délégation susvisée, ne pourra être supérieur à cent cinquante millions d'euros de nominal, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.

Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux valeurs mobilières à émettre, étant entendu que le conseil d'administration pourra conférer aux actionnaires une faculté de souscription par priorité sur tout ou partie de l'émission, pendant le délai et dans les conditions qu'il fixera. Cette priorité de souscription ne donnera pas lieu à la création de droits négociables, mais pourra, si le conseil d'administration l'estime opportun, être exercée tant à titre irréductible que réductible.

Décide que si les souscriptions des actionnaires et du public n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le conseil pourra limiter, le cas échéant, l'émission au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois-quarts au moins de l'émission décidée.

Constata que la délégation susvisée emporte renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription à tous autres titres donnant accès au capital auxquels donneront droit les valeurs mobilières émises.

Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions émises par conversion ou remboursement d'obligations ou par exercice de bons.

Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions émises dans le cadre de la délégation susvisée, (après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription, du prix d'émission desdits bons), sera au moins égale à la moyenne des cours constatés

pour ces actions pendant dix jours de bourse consécutifs choisis parmi les vingt derniers jours de bourse précédant le début de l'émission des actions et/ou autres valeurs mobilières.

Décide que le conseil d'administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation à son président, dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation, à l'effet notamment :

- de déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer,
- d'arrêter les prix et conditions des émissions,
- de fixer les montants à émettre,
- de fixer la date de jouissance même rétroactive des titres à émettre,
- déterminer les modalités de libération des actions ou autres titres émis et, le cas échéant les conditions de leur rachat en bourse,
- suspendre le cas échéant l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois,
- fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce en conformité avec les dispositions légales et réglementaires,
- procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émission et notamment celle des frais entraînés par la réalisation des émissions,
- conclure tous accords nécessaires à la bonne fin des émissions ainsi qu'à la cotation et au service financier des titres,
- constater la ou les augmentations de capital résultant de toute émission réalisée par l'usage de la présente délégation et modifier corrélativement les statuts.

Et de manière générale prendre toutes dispositions utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions.

Plus particulièrement en cas d'émissions d'actions ou valeurs mobilières à l'effet de rémunérer des titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange initiées par la société, le conseil d'administration aura tout pouvoir à l'effet notamment :

- de fixer la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser,
- de constater le nombre de titres apportés à l'échange ainsi que le nombre d'actions ou valeurs mobilières à créer en rémunération,
- de déterminer les dates, conditions d'émission, notamment le prix et la date de jouissance, des actions nouvelles ou, le cas échéant, des titres donnant accès immédiatement et/ou à terme à une quotité du capital de la société,
- d'inscrire au passif du bilan à un compte « prime d'apport », sur lequel porteront les droits de tous les actionnaires, la différence entre le prix d'émission des valeurs mobilières nouvelles et leur valeur nominale, de procéder, s'il y a lieu, à l'imputation, sur ladite « prime d'apport », de l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'opération autorisée.

En cas d'émission de valeurs mobilières composées le conseil d'administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation au Président, notamment pour décider de leur caractère subordonné ou non, fixer leur taux d'intérêt, s'il y a lieu, leur durée, le prix de remboursement fixe ou variable avec ou sans prime, les modalités de paiement des intérêts, le cas échéant, et d'amortissement en fonction des conditions du marché et les conditions dans lesquelles ces titres donneront droit à des actions de la société.

Décide que la présente délégation rend caduque, à hauteur des montants non utilisés, toute autorisation antérieure de même nature.

La délégation ainsi conférée au conseil d'administration est valable, à compter de la présente assemblée, pour la durée prévue au troisième alinéa de l'article L 225-129 du Code de commerce.

Onzième résolution : Délégation au conseil d'administration de la faculté d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques, primes d'émission ou d'apport

L'assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, délègue au

dit conseil les pouvoirs nécessaires à l'effet d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social par l'incorporation, successive ou simultanée, au capital de tout ou partie des réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible à réaliser par création et attribution gratuite d'actions ou par élévation du nominal des actions ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés.

Le montant de l'augmentation susceptible d'être réalisée dans le cadre de la présente résolution ne pourra excéder un montant nominal maximum de cent cinquante millions d'euros fixé indépendamment du plafond maximum de l'augmentation résultant des émissions de valeurs mobilières autorisées par les résolutions précédentes.

L'assemblée générale décide que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions attribuées.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son président, dans les conditions fixées par la loi, à l'effet le cas échéant de déterminer les dates et modalités des émissions, fixer les montants à émettre et plus généralement de prendre toutes dispositions pour en assurer la bonne fin, accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital correspondantes et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

L'assemblée décide que la présente délégation rend caduque, à hauteur des montants non utilisés, toute autorisation antérieure de même nature. La délégation ainsi conférée au conseil d'administration est valable, à compter de la présente assemblée, pour la durée prévue au troisième alinéa de l'article L.225-129 du Code de commerce.

Douzième résolution : Fixation des limitations globales pour les autorisations données dans les résolutions précédentes

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide :

- de fixer à cent cinquante millions d'euros le montant nominal maximum des augmentations de capital social, immédiates et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées en vertu des autorisations conférées par la présente assemblée étant précisé qu'à ce montant nominal s'ajoutera, éventuellement, le montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant droit à des actions conformément à la loi ;
- de fixer à cent cinquante millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères, le montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de créance donnant accès au capital pouvant être émises.

Treizième résolution : Approbation de l'apport des titres de la société Banque du Dôme-Crédifrance Factor

L'assemblée générale :

- statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires ;
- après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration comprenant la description des dispositions du traité d'apport signé entre les sociétés Banque Fédérale des Banques Populaires et Natexis Banques Populaires, en vue de l'apport de 748.531 titres de la société Banque du Dôme-Crédifrance Factor, pour une valeur globale de 18 140 419,64 euros ;
- et après avoir entendu lecture du rapport des commissaires aux apports désignés par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 22 janvier 2003 ;

approuve l'apport précité dans toutes ses dispositions, l'opération d'apport susvisée, ainsi que la valeur de l'apport effectué par la société Banque du Dôme-Crédifrance Factor.

Quatorzième résolution : Rémunération des apports – Augmentation de capital

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu lecture :

- du rapport du conseil d'administration comprenant la description des dispositions du traité d'apport de titres de la société Banque du Dôme-Crédifrance Factor, signé entre la Banque Fédérale des Banques Populaires et Natexis Banques Populaires,
- du rapport des Commissaires aux apports désignés par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Paris en date du 22 janvier 2003,

décide, sous réserve de l'adoption de la première résolution, d'augmenter le capital social d'un montant de 3 496 944 euros par émission du nombre d'actions nouvelles de 16 euros de nominal chacune obtenu en divisant 18 140 419,64 euros par une valeur unitaire de l'action de 83 euros, soit 218.559 actions nouvelles, entièrement libérées et émises en contrepartie de l'apport en nature ci-dessus visé. La différence entre la valeur de l'apport et le montant de l'augmentation de capital social –soit 14 643 453 euros– constituera la prime d'apport (à laquelle sera incorporée une soulte de 22,64 euros) qui sera inscrite à un compte spécial de passif du bilan de Natexis Banques Populaires, sur lequel porteront les droits des actionnaires anciens et nouveaux, et qui pourra recevoir toute affectation décidée par l'assemblée générale.

Les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions anciennes ; elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales. Leurs droits aux dividendes s'exerceront pour la première fois sur les bénéfices mis en distribution au titre de l'exercice en cours à leur date d'émission. L'admission aux négociations des actions nouvelles sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A. sera demandée.

Quinzième résolution : Modification corrélative des statuts

Sous réserve de l'adoption des première, deuxième et sixième résolutions, l'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires décide de modifier comme suit l'article 3 des statuts :

« Article 3 – Capital social

Le capital social est fixé à 762 582 336 euros, divisé en 47.661.396 actions de 16 euros chacune entièrement libérées. »

Seizième résolution : Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Dénomination : Natexis Banques Populaires

Siège social : 45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Forme juridique

Natexis Banques Populaires est une société anonyme régie par la réglementation des sociétés commerciales, par les dispositions du Code Monétaire et Financier et par ses statuts.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 20 novembre 1919 sous le nom de Crédit National. Sa durée a été portée à 99 ans à compter du 9 novembre 1994, sauf prorogation ou dissolution anticipée. Le nom de Natexis Banques Populaires a été adopté par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 1999.

Objet social

Aux termes de l'article 2 de ses statuts, la société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'exercice de toutes opérations de banque et opérations connexes au sens de la loi bancaire ;
- la fourniture de tous services d'investissement tels qu'ils sont définis par le Code Monétaire et Financier ;
- l'accomplissement des missions spécifiques confiées par l'Etat dans le domaine économique et financier, dans le cadre de conventions particulières ;
- l'exercice de toutes opérations de courtage ;
- la prise de participation dans les sociétés, groupements ou associations se rapportant directement ou indirectement aux activités énoncées ci-dessus ;
- ainsi que la réalisation de toutes opérations civiles ou commerciales.

Registre et numéro d'inscription

Registre du Commerce et des Sociétés de Paris
B 542 044 524 Code APE 652 C

Documents sociaux

Les documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses assemblées par le Conseil d'administration ou les Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social.

Exercice social

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition statutaire des bénéfices (Titre V, article 34 des statuts)

Sur le bénéfice de chaque exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint une somme égale au dixième du capital social : il reprend son cours obligatoire lorsque cette réserve descend au-dessous de ce dixième.

Le solde des bénéfices constitue, avec éventuellement le report à nouveau bénéficiaire, le bénéfice distribuable dont l'Assemblée générale ordinaire a la libre disposition dans le cadre de la législation en vigueur et qu'elle peut, soit reporter à nouveau, soit porter aux réserves, soit distribuer en tout ou partie, sur la proposition du Président approuvée par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale ordinaire peut aussi décider la mise en distribution de sommes prélevées sur le report à nouveau ou sur les réserves dont elle a la disposition ; dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée générale ordinaire peut proposer aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre un paiement du dividende en numéraire, ou un paiement en actions. Dans cette seconde hypothèse, le paiement aura lieu par attribution d'actions de la société, conformément aux dispositions légales et réglementaires en la matière.

Dans les conditions légales en vigueur, le Conseil d'administration peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, en numéraire ou en actions.

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques fixées par le Conseil d'administration dans un délai de neuf mois suivant la clôture de l'exercice.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Capital social

759 085 392 euros au 31 décembre 2002, divisé en 47 442 837 actions de 16 euros chacune entièrement libérées.

Capital autorisé non émis

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 mai 1996 avait autorisé le Conseil d'administration à augmenter selon des modalités diverses le capital social de la société. A cette date, elle avait limité l'augmentation de capital qui pourrait résulter des autorisations données au montant nominal global de 1.500 millions de francs. Ces autorisations d'émissions pouvaient être utilisées en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société.

Les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires du 23 juin 1997 et du 16 juin 1998 avaient accepté le renouvellement des enveloppes avec suppression du droit préférentiel de souscription. L'Assemblée générale du 27 mai 1999 avait également accepté le renouvellement de ces enveloppes à hauteur d'un plafond d'augmentation de capital de 230 millions d'euros.

Ces autorisations, données par catégories de valeurs mobilières, pour des durées propres à chacune d'entre elles, ont été remplacées, à la suite des décisions de l'Assemblée générale mixte du 31 mai 2001, par une délégation globale, donnée conformément à l'article L 225-129 al 3, pour une durée de 26 mois et pour un plafond non cumulatif de 150 millions d'euros. Elle porte sur des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription.

Titres non représentatifs du capital

Néant

Autres titres donnant accès au capital

- Options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2001 a renouvelé pour trois ans l'autorisation donnée par l'Assemblée de 1996, venue à expiration en 2001, afin de permettre l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés de Natexis Banques Populaires et de ses filiales, ainsi qu'aux autres salariés du Groupe Banque Populaire, dès que les dispositions législatives le permettraient. Le nombre maximum d'actions nouvelles pouvant être créées à ce titre est de 2.524.000, correspondant tant aux levées d'options qui auront été consenties à compter du 31 mai 2001 (2.000.000 options) qu'à la levée des options accordées antérieurement, susceptibles d'être exercées dans les délais fixés lors de leur attribution (soit un solde maximal de 524.000 options).

Ces options peuvent être consenties :

- aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de Natexis Banques Populaires, ainsi qu'aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont le capital est détenu majoritairement, directement ou indirectement, par Natexis Banques Populaires,
- aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Banque Fédérale des Banques Populaires (qui contrôle Natexis Banques Populaires), des Banques Populaires, et des entités dont le capital est détenu pour plus de 50%, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, par la Banque Fédérale des Banques Populaires ou les établissements affiliés.

Le prix de souscription de ces actions correspond à la moyenne des 20 derniers cours cotés ayant précédé la séance du Conseil qui fixe les modalités du plan d'options annuel, avec application d'une décote de 5 %, conformément à la législation.

Au titre de l'exercice 2002, le Conseil d'administration a, dans sa séance du 10 septembre 2002, décidé d'attribuer 375.000 options de souscription d'action. Lors de la réunion du Comité des rémunérations appelé à formuler son avis sur ces propositions, il a été décidé d'attribuer un nombre de 329.735 options de souscription d'action à concurrence de :

- 165.800 pour les salariés et dirigeants de Natexis Banques Populaires et de ses filiales directes ou indirectes ;
- 163.935 pour les salariés et dirigeants de la Banque Fédérale des Banques Populaires, des Banques Populaires régionales ou des entités dont le capital est détenu pour plus de 50%, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, par la Banque Fédérale des Banques Populaires ou des établissements affiliés.

Le prix de souscription d'actions ressort à 72,47 euros.

Options de souscription d'actions consenties					
	Plan 1998	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002
Nombre d'options attribuées	102 500	200 000	220 000	497 050	329 735
Nombre de bénéficiaires	133	77	110	450	424
Prix d'exercice (en francs)	378,17				
Prix d'exercice (en euros)		59,31	83,14	94,30	72,47
Options exerçables à compter du	7 juillet 2003 (*)	22 septembre 2004 (*)	25 novembre 2005	20 septembre 2005	11 septembre 2006
Nombre d'options exercées	3 500	8 000	0	0	0
Nombre d'options annulées	15 800	3 600	1 500	2 000	0
Nombre d'options restant à exercer	83 200	188 400	218 500	495 050	329 735

(*) Certaines dérogations permettent de lever les options par anticipation.

Options de souscription d'actions consenties aux dirigeants *

	Plan 1998	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002
Nombre d'options attribuées	16 000	112 000	92 000	116 500	66 000
Nombre de bénéficiaires	3	11	10	12	10
Prix d'exercice (en francs)	378,17				
Prix d'exercice (en euros)		59,31	83,14	94,30	72,47
Options exerçables à compter du	7 juillet 2003	22 septembre 2004	25 novembre 2005	20 septembre 2005	11 septembre 2006
Nombre d'options exercées	0	0	0	0	0
Nombre d'options annulées	8 000	0	0	0	0
Nombre d'options restant à exercer	8 000	112 000	92 000	116 500	66 000

* Le présent tableau est extrait du tableau précédent.

● Titres subordonnés convertibles en actions

En mai 1996, une émission de 2 068 968 titres subordonnés convertibles en actions jusqu'au 31 décembre 2002, à raison d'une action pour un titre subordonné, a été lancée pour un montant de 900 001 080 francs de nominal.

Au 31 décembre 2001, 1 727 124 titres subordonnés restaient en circulation (nombre de titres subordonnés convertis en actions au cours de l'exercice 2001 : 258 527).

En 2002, 1 717 431 titres subordonnés ont été convertis en actions de jouissance courante. Les autorisations ont été obtenues afin de procéder le 1^{er} janvier 2003 au remboursement anticipé de la totalité des titres subordonnés qui n'auraient pas été convertis.

Le nombre total de titres ayant été convertis étant de 2 059 275, le solde, soit 9 693 titres, a été remboursé au prix de 66,32 euros par obligation, majoré du coupon.

Au 1^{er} janvier 2003, il n'existait plus de titres subordonnés convertibles en actions.

Actionnariat salarié

L'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1998 a reconduit pour 5 ans les dispositions adoptées par l'Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 1993 relative à la création d'un actionnariat salarié, notamment par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise, dans une limite d'augmentation de capital de 100 millions de francs ou son équivalent en euros. Au 31 décembre 2002, ces fonds détenaient 2.035.714 actions.

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2001 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, au moyen de l'émission d'actions réservées aux salariés du Groupe Banque Populaire. Le montant de l'augmentation de capital porte sur un maximum de 2.500.000 actions, cette autorisation étant valable cinq ans.

En juin 2001, un premier Plan Groupe d'actionnariat a été mis en place, se traduisant par l'émission de 1.273.854 nouvelles actions réservées aux salariés du Groupe Banque Populaire. Dans le Groupe, 17.275 personnes ont souscrit, soit 50% des collaborateurs. Les titres sont détenus au travers de deux nouveaux Fonds Communs de Placement d'Entreprise, qui représentent 2,63% du capital de Natexis Banques Populaires au 31 décembre 2002. Compte tenu des Fonds Communs de Placement d'Entreprise qui existaient précédemment, la part du capital aujourd'hui détenu par les salariés du Groupe Banque Populaire ressort à 4,30%.

Evolution du capital au cours des cinq derniers exercices sociaux

	Nombre d'actions en début d'exercice	Nombre d'actions créées pendant l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice	Capital social (en francs)	Capital social (en euros)
1998	14 919 664	543 513 (1)	15 463 177	1 546 317 700	
1999	15 463 177	17 750 458 (2)	33 213 635		531 418 160
2000	33 213 635	9 505 757 (3)	42 719 392		683 510 272
2001	42 719 392	1 594 960 (4)	44 314 352		709 029 632
2002	44 314 352	3 128 485 (5)	47 442 837		759 085 392

27 mai 1999 : conversion du capital en euros

(1)	dont	105 735 128 870 308 908	actions provenant de souscriptions du FCPE CN Actionnariat actions provenant de la levée d'options de souscription actions provenant du paiement du dividende en actions
(2)	dont	16 081 704 459 555 481 131 725 698 2 370	actions nouvelles émises en rémunération de l'apport partiel d'actifs de la CCBP à Natexis S.A. actions au titre de la rémunération de la fusion-absorption de Banques Populaires Ingénierie S.A. par Natexis Banques Populaires actions au titre du paiement du dividende en actions actions au titre des FCPE actions au titre de la levée d'options de souscription
(3)	dont	606 225 1 014 910 3 386 962 8 172 83 310 5 550 236 4 400 392	actions nouvelles émises en rémunération de l'apport à Natexis Banques Populaires des titres Bail Banque Populaire détenus par les Banques Populaires régionales actions au titre du paiement du dividende en actions actions nouvelles émises au titre des apports des Sociétés Assurances Banque Populaire et Factorem et des apports-fusions des SAS Fructivie et Factorem actions au titre des FCPE actions provenant de la conversion de TSDIC actions au titre de la levée d'options de souscription actions au titre de la conversion d'OCA actions au titre de l'augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en novembre et décembre 2000
(4)	dont	1 321 486 258 527 12 000 2 947	actions au titre des FCPE actions provenant de la conversion de TSDIC actions au titre de la levée d'options de souscription actions au titre de la conversion d'OCA
(5)	dont	5 355 4 400 1 717 431 1 401 082 217	actions au titre des FCPE actions au titre de la levée d'options de souscription actions provenant de la conversion de TSDIC actions par apport de titres ARNHOLD and S. BLEICHROEDER actions suite à fusion avec la société immobilière ABC

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2002, les principaux actionnaires de Natexis Banques Populaires sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
Banque Fédérale des Banques Populaires	72,85 %	80,22 %
Actionnariat salarié (FCPE)	4,30 %	2,98 %
Banques Populaires régionales et Casden BP	3,33 %	3,26 %
ASB Holdings	2,95 %	1,96 %
DZ BANK	1,91 %	1,27 %
Maine Services (1)	1,20 %	0,85 %
IKB Financière France	0,91 %	1,20 %

(1) filiale à 100 % de la Banque Fédérale des Banques Populaires

A la connaissance de Natexis Banques Populaires, il n'existe aucun autre actionnaire, hormis ceux cités dans le tableau ci-avant, qui détienne plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 23 mai 2002, Natexis Banques Populaires détenait, au 31 décembre 2002, 914 187 actions propres (sans droits de vote), soit 1,93 % du capital.

Détention des actions par les membres des organes de direction et de surveillance.

Les membres du Conseil d'Administration, personnes physiques et morales, détiennent 72,85 % du capital de Natexis Banques Populaires (la presque totalité par la Banque Fédérale des Banques Populaires).

La détention des actions par les mandataires sociaux est non significative. Se reporter page 206 pour les options de souscription de la société consenties à certains salariés et mandataires sociaux.

Modifications dans la répartition du capital au cours des trois dernières années en pourcentage

au 31 décembre	2000	2001	2002
Groupe Banque Populaire et ses filiales	79,23	79,42	77,38
Actionnariat salarié	1,89	4,71	4,30
IKB Financière France	1,01	0,97	0,91
ASB Holdings	0	0	2,95
DZ BANK	0	0	1,91

Personnes physiques ou morales exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur Natexis Banques Populaires

Le Groupe Banque Populaire exerce les responsabilités prévues par la réglementation bancaire, du fait de sa position d'actionnaire principal de Natexis Banques Populaires.

MARCHE DES TITRES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Places de cotation

Les actions Natexis Banques Populaires se négocient sur le Premier Marché d'Euronext Paris et sont éligibles au SRD (Code Isin : FR0000120685). Le titre Natexis Banques Populaires fait partie des indices SBF 120 et SBF 250.

Marché de l'action

Evolution des cours moyens mensuels et du nombre de titres négociés depuis septembre 2001

Action Natexis Banques Populaires

Année	Mois	en euros			en milliers d'euros	
		Cours moyen	Cours + haut	Cours + bas	Nbre de titres négociés	Capitaux négociés
2001	Septembre	94,97	101,50	86,00	567 371	52 211
	Octobre	92,79	96,10	89,00	1 071 049	103 777
	Novembre	96,37	98,50	93,00	268 287	25 783
	Décembre	96,01	97,00	94,00	1 102 555	107 205
2002	Janvier	93,82	97,50	90,10	284 436	26 488
	Février	90,73	92,00	87,30	146 073	13 212
	Mars	90,95	92,00	90,00	131 328	11 987
	Avril	92,35	94,00	91,15	193 011	19 242
	Mai	92,12	94,00	89,90	860 059	81 303
	Juin	89,26	91,90	83,50	191 001	16 971
	Juillet	83,28	89,25	73,50	172 029	14 307
	Août	77,17	79,50	74,00	96 114	7 374
	Septembre	73,82	77,50	70,00	234 956	16 982
	Octobre	72,83	78,00	70,00	280 435	20 281
	Novembre	76,30	82,75	72,70	112 186	8 712
	Décembre	76,50	82,10	74,70	226 234	17 245
2003	Janvier	76,49	82,50	71,90	190 131	14 443
	Février	72,98	75,00	71,00	149,845	10 962

Titres subordonnés à durée indéterminée convertibles en actions (TSDIC) 5 5/8 % mai 1996

Année	Mois	en euros			en milliers d'euros	
		Cours moyen	Cours + haut	Cours + bas	Nbre de titres négociés	Capitaux Négociés
2001	Septembre	89,11	93,50	84,25	42 863	3 828
	Octobre	91,70	96,00	89,25	4 553	408
	Novembre	94,52	95,00	94,10	201	19
	Décembre	95,16	96,50	94,00	53	5
2002	Janvier	90,27	96,50	83,00	388	34
	Février	87,68	91,00	81,90	552	47
	Mars	85,66	87,95	75,50	443	38
	Avril	87,71	89,00	86,80	236	21
	Mai	89,06	91,50	87,20	491	43
	Juin	89,49	96,70	86,00	1 004	89
	Juillet	80,16	84,00	75,65	261	20
	Août	79,00	79,00	79,00	1	-
	Septembre	79,00	79,00	79,00	5	-
	Octobre	71,40	76,50	64,09	8	-
	Novembre	76,58	81,00	65,80	925	67
	Décembre	65,25	74,00	60,05	2 029	133

DIVIDENDES

Les dividendes sont prescrits dans les délais légaux, soit cinq ans, au profit de l'Etat.

Dividendes distribués au cours des cinq dernières années :

	31/12/98	31/12/99	31/12/00	31/12/01	31/12/02
Nombre d'actions rétribuées	15 463 177	33 213 635	42 719 392	44 314 352	47 442 837
Dividende par action *	1,68 €	2,20 €	2,50 €	2,50 €	1,50€**

* Hors avoir fiscal, différencié suivant les bénéficiaires

** Cette proposition sera soumise à l'Assemblée générale du 22 mai 2003.

Natexis Banques Populaires a offert à ses actionnaires la possibilité du paiement du dividende en actions, pour les dividendes payés jusqu'au titre de l'exercice 1999. Cette option ne sera pas offerte en 2003 au titre de l'exercice 2002.

AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Historique

Natexis Banques Populaires résulte de l'apport des activités opérationnelles de la Caisse Centrale des Banques Populaires (CCBP) à Natexis S.A., approuvé par les Assemblées générales extraordinaires des deux entités, le 27 juillet 1999.

- **Historique de la CCBP**

La CCBP a été créée en 1921 afin de conforter l'essor des Banques Populaires, et pour exercer à la fois des *activités institutionnelles* pour le compte des Banques Populaires (gestion et suivi des excédents de trésorerie des Banques Populaires, missions spéciales pour le compte de la Chambre Syndicale des Banques Populaires, émissions d'emprunts obligataires ou de titres assimilés) et des *activités opérationnelles* de banque du secteur concurrentiel.

En octobre 1997, la CCBP est entrée dans le capital de Natexis S.A. à hauteur de 23,35 %. Cette prise de participation a été suivie d'une OPA amicale à l'issue de laquelle, le 2 juin 1998, le Groupe Banque Populaire détenait 71,4 % du capital de Natexis S.A.. Ce pourcentage a été porté à 74,36 % fin 1998.

Après l'apport en juillet 1999 de ses activités opérationnelles à Natexis S.A., la CCBP est devenue la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP).

Fin 1999, le Groupe Banque Populaire détenait 88,06 % du capital de la nouvelle entité Natexis Banques Populaires. A la fin 2000, ce pourcentage est revenu à 79,23 %, suite à l'augmentation de capital qui a été très largement placée auprès des particuliers.

A la suite de la loi du 15 mai 2001, la BFBP s'est substituée à la CCBP comme organe central du Groupe Banque Populaire.

- **Historique des entités constitutives de Natexis**

Créé en 1919, le Crédit National a d'abord développé une activité de prêteur à moyen et long terme, avant de développer des activités complémentaires, afin d'apporter une réponse élargie et globale aux besoins de ses entreprises clientes.

Au cours de 1996, le Crédit National a porté de 10,06 % à 88 %, puis 100 % sa participation au capital de la Banque Française du Commerce Extérieur (BFCE). Créée en 1947, cette dernière exerçait une activité de banque commerciale dont elle avait accentué le développement, parallèlement à la réduction progressive des activités de soutien aux exportations qu'elle exerçait en tant qu'agent de l'Etat.

En juin 1997, le Crédit National, devenu Natexis S.A., a apporté à la BFCE, devenue Natexis Banque, sa branche complète de banque commerciale. Natexis S.A., devenue société holding, assurait quant à elle la cohérence et le pilotage de toutes les activités du groupe Natexis.

- ***Simplification et unification des structures***

L'apport en juillet 1999 des activités opérationnelles de la CCBP à Natexis S.A. a donné naissance à la nouvelle entité Natexis Banques Populaires.

Le 28 juin 2000, les actionnaires de Natexis Banques Populaires, réunis en Assemblée générale extraordinaire, ont approuvé la fusion-absorption de Natexis Banque par Natexis Banques Populaires, qui a pris effet au 30 juin 2000. S'agissant d'absorber une filiale détenue à 100 %, cette opération a été placée sous le régime des fusions simplifiées et n'a pas donné lieu à la création d'actions nouvelles.

D'autres opérations de simplification des structures ont été réalisées en 1999 et 2000 : absorption de Banques Populaires Ingénierie (B.P.I.) par Natexis Banques Populaires (décembre 1999) ; restructuration de la filière capital investissement en décembre 1999 ; apport en juin 2000 à Natexis Banques Populaires des titres Bail Banque Populaire détenus par les Banques Populaires régionales, rémunéré par une augmentation de capital de Natexis Banques Populaires de 606 225 actions ; apport de l'activité de Natexis Gestion à Banque Populaire Asset Management, sur le créneau de la gestion collective.

La décision de Natexis Banques Populaires de contrôler la totalité du capital de ses filiales s'est traduite au cours de l'année 2000 par des opérations qui lui ont donné le contrôle à 100% de Assurances Banque Populaire et de Factorem. Des opérations similaires se sont par ailleurs poursuivies en 2001, notamment dans le domaine du capital-investissement et de la gestion pour compte de tiers.

Ce programme s'est achevé en 2002 avec le rachat des participations détenues par les Banques Populaires dans BPAM et Interépargne, sociétés dont le capital est désormais détenu à 100% par Natexis Banques Populaires.

- ***Faits marquants de l'exercice 2002***

Au cours du dernier exercice, deux opérations ont eu un impact direct sur la répartition du capital de Natexis Banques Populaires :

- ◆ La banque allemande DZ Bank AG a acquis, en mai 2002, des actions Natexis Banques Populaires dans le cadre du partenariat engagé avec le Groupe Banque Populaire. DZ Bank AG détenait 1,91 % de son capital au 31 décembre 2002.
- ◆ En juillet 2002, un traité d'apport a été signé entre les sociétés Natexis Banques Populaires et Arnhold and S. Bleichroeder Holdings Inc. (« ASB »), aux termes duquel Natexis Banques Populaires a acquis 100% des titres de la société Arnhold and S. Bleichroeder Inc., société de droit de l'Etat de New York, pour une valeur de 105 millions de dollars américains, payable en actions Natexis Banques Populaires.

Une assemblée générale extraordinaire de Natexis Banques Populaires qui s'est tenue le 6 décembre 2002 a approuvé l'apport précité dans toutes ses dispositions, ainsi que la valeur de l'apport effectué par la société ASB. Elle a décidé d'augmenter le capital de Natexis Banques Populaires d'un montant de 22 417 312 euros par création de 1 401 082 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 euros, entièrement libérées, émises en contrepartie de l'apport en nature visé ci-dessus.

Dans le cadre de cet apport, ASB s'est engagé à conserver au minimum 45 % des titres émis en rémunération de son apport pendant une période de cinq ans minimum. Les autres actions (soit 55 % des titres émis) pourront être cédées progressivement, sur une durée totale de sept ans, dans le cadre de fenêtres et de paliers prédéterminés.

ASB et Natexis Banques Populaires ont notamment signé un contrat de garantie (« Value protection Agreement »). Ce contrat stipule qu'en cas de transfert d'actions dans le cadre des 55 % précités, à un cours inférieur à la valeur initiale des actions d'apport, il sera remis à titre gratuit aux actionnaires d'ASB des actions supplémentaires Natexis Banques Populaires. Ces actions seront fournies par la Banque Fédérale des Banques Populaires, actionnaire majoritaire de Natexis Banques Populaires. De ce fait, la charge de ce contrat, souscrit en faveur d'ASB, n'est pas supportée par les actionnaires minoritaires de Natexis Banques Populaires.

Au 31 décembre 2002, ASB détenait 2,95 % du capital de Natexis Banques Populaires.

Situation de dépendance

Natexis Banques Populaires n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet ou licence, ni d'aucun approvisionnement industriel, commercial ou financier.

Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats et la situation financière de la société.

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Responsable du document de référence

M. François Ladam
Directeur général

Attestation du responsable du document de référence

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.



François Ladam

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Deloitte Touche Tohmatsu, 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
- RSM Salustro Reydel, 8, avenue Delcassé - 75378 Paris Cedex 08
- Barbier Frinault et Autres, 41, rue Ybry - 92576 Neuilly sur Seine

Commissaires aux comptes suppléants

- M. Bernard Boiton, demeurant : 16 Parc de Béarn - 92210 Saint-Cloud
- M. François Chevreux, demeurant : 40, rue Guersant - 75017 Paris
- M. Aldo Cardoso, demeurant : 4, rue de l'Ouest - 92200 Nanterre

Les Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été nommés par l'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1998, pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

**Avis des Commissaires aux comptes sur le document de référence
Exercice clos le 31 décembre 2002**

BARBIER FRINAULT & AUTRES
ERNST & YOUNG
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
185, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

RSM SALUSTRO REYDEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Paris
8, avenue Delcassé
75378 Paris Cedex 08

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Natexis Banques Populaires et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de M. François Ladam, directeur général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contenant pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, notre lecture n'a pas eu à prendre en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice 2002 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels des exercices 2000 et 2001 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes consolidés des exercices 2000 et 2001 arrêtés par le Conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve. Ces comptes font l'objet des observations suivantes :

- L'observation formulée sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2000 fait référence à la note 1 de l'annexe qui précise que les comptes des exercices 1999 et 2000 sont établis conformément aux nouvelles règles de consolidation définies par le règlement 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable et aux nouveaux formats des documents de synthèse consolidés des établissements de crédit définis par le règlement 2000-04 du Comité de la Réglementation Comptable ;

- L'observation formulée sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001 fait référence aux notes 1.8, 1.11 et 2.16 de l'annexe qui exposent les changements comptables résultant respectivement de l'adoption de la méthode préférentielle pour le retraitement des opérations de crédit-bail locataire, de l'application des nouvelles règles de consolidation des sociétés d'assurance et de l'harmonisation des régimes d'attribution des médailles du travail.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 10 avril 2003

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Richard Olivier
Olivier Durand

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
Philippe Vassor

RSM SALUSTRO REYDEL
Michel Savioz

Responsable de l'information

M. Pierre Jacob
Relations Investisseurs et Actionnaires
Tél. : 01 40 39 65 27
Fax : 01 40 39 63 40
Email : relinvest@nxbp.fr
Numéro vert : 0 800 600 525

**TABLE DE CORRESPONDANCE
ENTRE LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET LE RAPPORT ANNUEL**

Le présent rapport annuel, enrichi des rubriques énumérées ci-dessous, tient lieu de document de référence déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse.

I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	Pages 62, 211
<hr/>	
II. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT NATEXIS BANQUES POPULAIRES ET SON CAPITAL	
Renseignements de caractère général concernant la société	Page 201
Renseignements de caractère général concernant le capital	Pages 11, 94, 202, 205
Répartition du capital et des droits de vote	Page 205
Marché des titres	Page 206
Dividendes et politique de distribution	Pages 10, 208
<hr/>	
III. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES	
Présentation de la société et de son groupe	Pages 12, 71, 201
Présentation de l'activité de la société	Pages 22 à 51
Situation de dépendance	Page 210
Faits exceptionnels et litiges	Page 210
Evolution des effectifs	Pages 15, 80, 95
Investissements	Pages 79, 179
Renseignements concernant les principales filiales	Pages 20, 182
Risques de la société	Page 84
<hr/>	
IV. PATRIMOINE - SITUATION FINANCIÈRE - RÉSULTATS	
Rapport de gestion	Page 70
Comptes consolidés de Natexis Banques Populaires	Page 98
Comptes sociaux de Natexis Banques Populaires	Page 170
<hr/>	
V. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	
Composition et fonctionnement du conseil d'administration	Pages 8, 58
Rémunération du conseil d'administration et des organes de direction	Pages 61, 155, 203
Schémas d'intéressement du personnel	Page 203
<hr/>	
VI. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	Page 96

COB

Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 11 avril 2003, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

CONTACTS

Les contacts reprennent les nouvelles dénominations des filiales telles qu'elles ont été approuvées et seront proposées à leurs assemblées générales extraordinaires respectives.

FRANCE

SIEGE SOCIAL

45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Tél. : 01 58 32 30 00

AUTRES SITES

115, rue Montmartre - 75002 Paris
Tél. : 01 58 32 30 00

115, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 01 58 32 30 00

10-12, avenue Winston Churchill
94677 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 58 32 30 00

2-4-6, avenue du Général de Gaulle
94220 Charenton-le-Pont
Tél. : 01 58 32 30 00

Caen (centre de traitement)

10, rue des Roquemonts
ZAC Folie-Couvrechef - 14000 Caen
Tél. : 02 31 45 18 00

Reims (centre de traitement)

Avenue Robert Schuman - 51051 Reims
Tél. : 03 26 48 34 34

CENTRES D'AFFAIRES

Paris et Ile-de-France

Cergy-Pontoise

3, Mail des Cerclades - BP 112
95021 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 24 54 24

Paris-Centre

115, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 01 58 32 30 00

Paris-Nord

Centre d'affaires Paris Nord II
Bâtiment Le Sisley
23, allée des Impressionnistes - BP 600 53
95972 Roissy-Charles-de-Gaulle Cedex
Tél. : 01 48 63 19 99

Paris-Ouest

5, place de la Défense - 92090 Paris-La-Défense Cedex 26
Tél. : 01 46 92 65 00

Paris-Sud

3, rue Auguste Perret - 94568 Rungis Cedex
Tél. : 01 49 78 47 47

Saint-Quentin-en-Yvelines

9, avenue du Centre - BP 202
78051 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 12 12 92

Province**Bordeaux**

3, allée de Tourny - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 00 19 19

Dijon

12, avenue Maréchal Foch - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 40 48 00

Grenoble

3, rue Malakoff - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 63 78 00

Le Havre

83, boulevard de Strasbourg - 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 19 38 50

Lille

10, rue des Poissonceaux - 59800 Lille
Tél. : 03 20 12 82 00

Lyon

19, place Tolozan - 69001 Lyon
Tél. : 04 72 00 60 60

Marseille

408, avenue du Prado - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 30 77 77

Nantes

9, rue de Strasbourg - 44000 Nantes
Tél. : 02 40 99 53 53

Rennes

7 bd, de La Tour d'Auvergne - 35000 Rennes
Tél. : 02 99 67 22 00

Strasbourg

16, place Gutenberg
BP 20 Strasbourg Cathédrale
67000 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 37 89 89

Toulouse

48, allée Forain François Verdier - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 10 25 25

PRINCIPALES FILIALES

Assurances Banque Populaire IARD

Chaban de Chauray - BP 8410
79024 Niort Cedex 9
Tél. : 01 58 19 90 00

Assurances Banque Populaire Prévoyance

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 90 00

Assurances Banque Populaire Vie

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 90 00

Banque Privée Saint Dominique

12-14, Rond Point des Champs Elysées
75382 Paris Cedex 08
Tél. : 01 56 88 80 00
www.bpsd.fr

Coface

12, cours Michelet
La Défense 10 - 92800 Puteaux
Tél. : 01 49 02 20 00
www.coface.fr

Compagnie Financière Européenne - ABS

19, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél. : 01 55 04 84 94
www.absysteme.fr

Energéco

4, place de la Coupole - 94676 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 41 79 51 00

Epf Partners

5-7, rue de Monttessuy - 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 21 80

Euromezzanine

11, rue Royale - 75008 Paris
Tél. : 01 53 30 23 30

Fructicomi

4, place de la Coupole
94676 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 41 79 51 00

Initiative & Finance

96, avenue d'Iéna - 75016 Paris
Tél. : 01 56 89 97 00
www.initiative-finance.com

LineBourse

12, rue Auber - 75009 Paris
Tél. : 01 40 17 74 00
www.linebourse.fr

Natexis Altair

4, rue Charles Gounod - 77185 Lognes
Tél. : 01 64 80 11 00

10-12, avenue Winston Churchill
94677 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 58 32 38 19

Natexis Altair Toulouse

13, avenue Georges Pompidou - 31132 Balma Cedex
Tél. : 05 61 61 94 61

Natexis Arbitrage

115, rue Montmartre - 75002 Paris
Tél. : 01 58 32 30 00

Natexis Asset Management

68-76, quai de la Rapée - 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 40 00

Natexis Asset Square

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 44 40

Natexis Assurances

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 90 00

Natexis Bail

4, place de la Coupole
94676 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 41 79 51 00

Natexis Bleichroeder S.A.

100, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 01 42 21 25 25

Natexis Coficiné

26, rue de Montévideo - 75116 Paris
Tél. : 01 40 72 22 00

Natexis Equity Management

5-7, rue de Monttessuy – 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 21 30

Natexis Factorem

4, place de la Coupole
94676 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 41 79 49 00

Natexis Finance

5-7, rue de Monttessuy – 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 24 00
www.finance.natexis.fr

Natexis Immo Développement

24, rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Tél. : 01 58 32 30 00

Natexis Immo Placement

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 46 00

Natexis Immo Services

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 46 00

Natexis Industrie

5-7, rue de Monttessuy – 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 20 60

Natexis Interépargne / Natexis Epargne Entreprise

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 43 00

Natexis Intertitres

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 43 34

Natexis Investissement

5-7, rue de Monttessuy – 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 21 00

Natexis Lease

4, place de la Coupole
94676 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 41 79 51 00

Natexis LLD

4, place de la Coupole
94676 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 41 79 51 00

Natexis Paiements

2-6, avenue du Général de Gaulle
94220 Charenton-le-Pont
Tél. : 01 58 32 30 00

Natexis Pramex International

16, rue de Washington - 75008 Paris
Tél. : 01 53 85 13 30

Natexis Private Equity

5-7, rue de Monttessuy - 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 20 00

Natexis Private Equity International

5-7, rue de Monttessuy – 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 23 50

Natexis Slib

Siège social :
10-12, avenue Winston Churchill
94677 Charenton-le-Pont Cedex
Tél. : 01 58 32 64 03

Bureaux :
66, rue de la Villette - 69425 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 72 36 77 77

Prospérité (*rejoint Assurances Banque Populaire Vie en juin ou sept 2003*)

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris cedex 12
Tél. : 01 58 19 90 00

Société de Banque Française et Internationale (SBFI)

45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Tél. : 01 48 32 30 00

Spéf Développement

5-7, rue de Monttessuy - 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 22 20

Spéf LBO

5-7, rue de Monttessuy - 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 22 50

Spéf Venture

5-7, rue de Monttessuy - 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 22 70

Ventech

5-7, rue de Monttessuy - 75340 Paris Cedex 07
Tél. : 01 58 19 21 50

Vitalia Épargne

68-76, quai de la Rapée – 75606 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 19 43 00

PAYS	NATURE	NOM DE L'ENTITE	ADRESSE	CP/VILLE + PAYS dans la langue du pays	TELEPHONE
Afrique du Sud	B	Natexis Banques Populaires	Sanlam Park, West Block – 1st Floor 9, Fredman Drive – C/o Bute Lane PO Box 1414, Morningside 2057 Sandown Sandton 2196	JOHANNESBURG SOUTH AFRICA	T : (27) 11 784 40 41
Algérie	F	Natexis Algérie	62, chemin Mohamed Drareni	HYDRA-ALGER	T : (213) 21 54 90 16
	B	Pramex Alger	62, chemin Mohamed Drareni	HYDRA -ALGER	T : (213) 21 54 90 20
Allemagne	S	Natexis Banques Populaires	C/o IKB Deutsche Industriebank Wilhelm – Bötzes Strasse 1	D - 40002 DUSSELDORF GERMANY	T : (49) 211 82 21 47 86
	F	Pramex GmbH	Siessmayerstrasse, 10	D - 60323 FRANKFURT AM MAIN GERMANY	T : (49) 69 92 00 72 01
	B	Natexis Banques Populaires	Siessmayerstrasse, 10	D - 60323 FRANKFURT AM MAIN GERMANY	T : (49) 69 92 00 72 13
Argentine	D	Natexis Banques Populaires	Tucuman 373/7	CA 1049 AAG BUENOS AIRES REPUBLICA ARGENTINA	T : (54) 11 4516 0796 / 0797
Australie & Nouvelle Zelande	D	Natexis Banques Populaires	Level 45 - 55 Collins Street - PO Box 1809	MELBOURNE VICTORIA 8003	T : (61) 3 96 50 31 11
Brésil	B	Natexis Banques Populaires	AV. Paulista, 37, 7e andar, conjunto 72 Bela Vista	01311 - 902 SAO PAULO BRASIL	T : (55) 11 33 71 59 00
Chine	S	Natexis Banques Populaires	12th Floor, Citic Tower 1 Tim Mei Avenue Central	HONG KONG	T : (852) 2828 0999
	S	Natexis Banques Populaires	China Merchants Tower 34 th Floor – 161 Lujiazui Road, Pudong – New-area	SHANGHAI 200120	T : (86) 21 58 76 46 64
	F	Pramex Asia	12th Floor Citic Tower 1 Tim Mei Avenue Central	HONG KONG	T : (852) 2828 0997
	F	Natexis Metals (Asia) Ltd	Room 1210, 12th floor Citic Tower 1, Tim Mei Avenue, Central	HONG KONG	T : (852) 2877 7331

	B	Pramex Asia	34th floor 66 Lujiazui Road, pudong-new-area	SHANGHAI 200120	T : (852) 2828 0948
	B	Natexis Banques Populaires	Room 630 – Block 1. China World Trade Center n°1, Jianwai Dajie - CN	BEIJING 100004 (PEKIN)	T : (86) 1065 05 5086
Colombie	D	Natexis Banques Populaires	Carrera 7 n° 71-21 – of 606	BOGOTA	T : (57) 1 317 3691
Corée	B	Natexis Banques Populaires	18F Kwanghwamun Bldg 64.8 Taepyeongro 1 Ka – Chung-Ku	SEOUL 100-101 KOREA	T : (82) 2 399 3308
Côte d'Ivoire	B	Natexis Banques Populaires	Avenue Terrasson de Fougères 16 B.P. 624	ABIDJAN 16	T : (225) 20 30 23 61
Egypte	D	Natexis Banques Populaires	50, Abdel Khalek Sarwat Street	EG – CAIRO	T : (202) 390 51 73
Emirats Arabes Unis	B	Natexis Banques Populaires	Juma Al Majid Building – Office n° 705 Khalid Bin Walid Street DXB – PO Box 33770	UAE – DUBAI	T : (971) 4 355 5448
Espagne	S	Natexis Banques Populaires	Paseo de Recoletos, 7 - 9	E – 28004 MADRID	T : (34) 91 83 74 700
	F	Pramex Iberica SA	Paseo de Recoletos, 7 – 9 – 7	E – 28046 MADRID	T : (34) 91 83 74 790
	B	Pramex Iberica	Paseo de la Gracia, 2-3	E-08007 BARCELONA	T : (34) 93 412 63 44
Etats-Unis	S	Natexis Banques Populaires	1251 Avenue of the Americas	NEW YORK – NY 10020	T : (1) 212 872 5000
	F	Natexis Metals Inc	1251 Avenue of the Americas	NEW YORK – NY 10020	T : (1) 212 583 49 90
	F	Natexis Bleichroeder Inc	1345 Avenue of the Americas	NEW YORK - NY 10105-4300	T : (1) 212 698 30 00
	F	Pramex of North America	1251 Avenue of the Americas 34 th Floor	NEW YORK – NY 10020	T : (1) 212 583 49 20

	B	Natexis Banques Populaires	333 Clay Street – Suite 4340	HOUSTON – TEXAS 77002	T : (1) 713 759 94 01
	B	Natexis Banques Populaires	1901 Avenue of the Stars – Suite 1901	LOS ANGELES – CA 90067	T : (1) 310 203 87 10
	B	Natexis Banques Populaires	Miami Representative Office 1001 Brickell Bay Drive, Suite 1714	MIAMI - FL 33131	T : 305 539 2844/47
	F	Natexis ABM Corp.	600 Steamboat Road,	GREENWICH, CT 06830	T : (203) 413 28 00
Inde	B	Natexis Banques Populaires	84, Maker Chambers VI Nariman Point	MUMBAI 400 021 INDIA	T : (91) 22 2284 2352/53
Indonésie	B	Natexis Banques Populaires	Permata Plaza 10th Floor JI.MH Thamrin 57	JAKARTA 10350	T : (62) 21 39 83 53 55
Iran	B	Natexis Banques Populaires	299, West Dastgerdi Ave.(Zafar) Africa Expressway	TEHRAN 19686-IRAN	T : 98 (21) 888 52 43
Italie	S	Natexis Banques Populaires	Via Monte di Pieta 1	I – 20121 MILANO	T : (39) 02 859 14 231
	F	Pramex Italia SRL	Via Monte di Pieta 1	I – 20121 MILANO	T : (39) 02 8909 56 53
	FF	BancAssurance Popolari Spa	Via del Banco di Santo Spirito, 42	I – 00186 ROMA	T : (39) 0668 10231
Japon	F	Natexis Metals Ltd Tokyo Branch	Toranomon 3 – Chome Annex 4F 3-7-12 Toranomom – Minato – Ku	TOKYO – 105-0001	T : (81) 3 3433 66 88
Liban	FF	ADIR	Aya Commercial Center Dora Po Box 90 - 1446	BEYROUTH	T : (961) 1 259 888
Luxembourg	F	Natexis Private Banking Luxembourg S.A.	47, Boulevard Royal	L – 2449 LUXEMBOURG	T : (352) 46 38 16 542
	F	Natexis Luxembourg SA	28, Avenue Marie-Thérèse	L – 2132 LUXEMBOURG	T : (352) 25 34 181

		Natexis Life	49, Bld Prince Henri	L - 1724 LUXEMBOURG	T :
Malaisie	S	Natexis Banques Populaires	Unit Level 9 (G) Main Office Tower- Financial Park Labuan Complex Jalan Merdeka	87000 FEDERAL TERRITORY OF LABUAN	T : (60) 87 582 009
	S	Natexis Banques Populaires	Marketing Office Suite 16.5 Level 16 th Menara Weld 77 Jalan Raja Chulan	MY 50200 KUALA LUMPUR	T : (60) 603 2026 3900
Maroc	Pm	Chaabi Leasing	Angle Bld Zerktouni et rue d'Avignon n°1-3	CASABLANCA	T : (212) 22 36 35 25
Monaco	F	Bancosys	57, rue Grimaldi	MC 98000 PRINCIPAUTE DE MONACO	T : (377) 97 70 21 90
	F	Comavam	Le Patio Palace 41, avenue Hector Otto	MC 98000 PRINCIPAUTE DE MONACO	T : (377) 99 99 67 30
	F	Samic	L'Aigue Marine 24, avenue de Fontvieille	MC 98000 PRINCIPAUTE DE MONACO	(377) 97 98 45 00
Myanmar (Birmanie)	B	Natexis Banques Populaires	42, Pyidaungsu Yeiktha Road PO Box 872	YANGON	T : (95) 1 222 967
Pologne	F	Pramex Polska Sp.z.o.o	ul.Mokotowska 49	PL - 00-950 WARSZAWA	T : (48 22) 660 0 226
Royaume-Uni	S	Natexis Banques Populaires	4-6 Throgmorton Avenue	GB LONDON EC2N 2PP	T : (44) 207 638 00 88
	S	Natexis Banques Populaires	Level 33, Tower 42, 25 Old Broad Street	GB - LONDON EC2N IHQ	T : (44) 207 256 60 50
	F	Pramex Britannica Ltd	76 Cannon Street	GB – LONDON EC4N 6AE	T : (44) 207 213 06 10
	F	Natexis Metals Ltd	5th Floor, Mansion Court 47-53 Cannon Street	GB – LONDON EC4M 5SH	T : (44) 207 648 49 50
Russie (Fédération)	F	Natexis Moscow	Business Center Parus 1st Tverskaya – Yamskaya str. 23/1	125047 MOSCOW	T : (7) 095 787 17 01

Singapour	S	Natexis Banques Populaires	41st Storey – Singapore Land Tower, 50 Raffles Place	SINGAPOR 048623	T : (65) 6228 5601
Thaïlande	B	Natexis Banques Populaires	Dusit Thani Office Building 8th Floor – PO Box 479	BANGKOK 10500	T : (66) 2 236 79 28
Venezuela	D	Natexis Banques Populaires	Avenida Fransisco de Miranda Edificio Banco del Orinoco - La Floresta	CARACAS 1060	T : (58) 212 285 81 18
Vietnam	B	Natexis Banques Populaires	Prime Center, 53 Quang Trung Room 16-02 - 16th floor	HANOI	T : (84) 4 94 33 667
	S	Natexis Banques Populaires	11, Me Linh Square phuong Ben Nghe Qi	HO CHI MINH CITY	T : (84) 8 82 96 510